



Thèse pour l'obtention du grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE
PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE**

Ecole doctorale « Connaissance, Langage, Modélisation » (ED 139)

Spécialité « Sciences de l'Education »

Unité de recherche
« Centre de Recherche en Education et Formation » (CREF)

Présentée et soutenue publiquement par Pierre-Yves CHIRON
Le 20 mai 2016

Directeur de Thèse : Alain VULBEAU

Titre

« La jeunesse s'engage avec passion ».
Participation et décision dans un conseil de jeunes, entre prises et maitrises.

JURY

Valérie BECQUET, EMA (Ecole, Mutations, Apprentissages) ESPE,
Université de Cergy-Pontoise (Rapporteure)

Véronique BORDES, Unité Mixte de Recherche Education Formation
Travail Savoirs, Université Toulouse Jean Jaurès

Marie-Anne HUGON, CREF, Université Paris Ouest Nanterre la Défense
(Présidente)

Patricia LONCLE, CRAPE/Arènes, Ecole des Hautes Etudes en Santé
Publique (Rapporteure)

Alain VULBEAU, CREF, Université Paris Ouest Nanterre la Défense.

Remerciements :

Je ne vois pas cette première étape comme un passage obligé, académique, destiné à apporter un surcroît de conformisme ou bien d'éclat au "produit fini" d'une thèse. Il s'agit bien au contraire, selon moi, d'un espace pour rendre hommage à quelques "personnages" qui ont pu être embarqué, consciemment ou non, volontairement ou non, dans cette aventure.

Le premier auquel je pense est Jean-Gabriel Busy¹. Nous avons fait un petit bout de chemin ensemble, chacun sur notre thèse, et nous sommes encouragé l'un et l'autre, à distance, dans les moments difficiles, dans les moments de doute. Membre des FRANCAS, de l'ANDEV, il questionnait notamment les apprentissages éducatifs dans les Accueils Collectifs pour Mineurs. Il nous a quittés trop tôt. Je pense à lui en ce moment, au manque que représenteront ses réflexions et ses recherches, au manque qu'il représente pour ses proches.

Le soutien, c'est également auprès de tous les collègues du séminaire que je l'ai trouvé. Je ne me suis pas déplacé très souvent à Nanterre pour participer aux séminaires mensuels, la distance et ma disponibilité n'étant pas optimum, mais dans les moments de doute, de questionnements sur la tâche à accomplir, retrouver l'ensemble de l'équipe "Crise Ecole Terrains sensibles" a toujours été revitalisant. L'ambiance de réflexion, de travail, et peut-être avant tout le collectif, représente un puissant moteur de l'investigation et de l'engagement, dans la recherche comme dans d'autres domaines.

J'ai une petite pensée également, à cet instant, pour mon directeur de thèse. Il est difficile de se mettre à la place d'un professeur d'université qui hérite d'un vieil étudiant pendant de trop longs mois, de trop longues années. J'ai l'impression d'avoir maltraité Alain Vulbeau par les circonvolutions et la longueur de ce parcours qui a été le mien. Pourtant, en réponse à cette insupportable et pourtant peut-être nécessaire errance, l'attitude d'Alain Vulbeau a toujours été inscrite dans la bienveillance, l'écoute, la compréhension, l'accompagnement, le soutien. A n'en pas douter, certains professeurs d'université doivent avoir un petit quelque chose de plus que nous tous. Alain Vulbeau fait sans aucun doute partie de ceux-là.

La fin de cette page me ramène à ma famille. La famille ! Il pourrait être réalisé une recherche sur les relations familiales dans un contexte de recherche, de thèse. Je ne m'interdis pas, d'ailleurs, d'apporter un jour ma contribution sur cette question. Les conditions de préparation, de rédaction de la recherche sont empruntes de l'empreinte familiale. Qu'il s'agisse d'une idée griffonnée sur un coin de table, d'un paragraphe rédigé avec un petit enfant sur les genoux ou bien des réflexions développées pendant les courses hebdomadaires, au rayon fruits et légumes, la confrontation recherche-famille est une réalité du quotidien. Cela ne fait aucun doute que la famille s'en trouve partiellement mais significativement sacrifiée sur l'autel de la recherche. Pourtant, celle-ci, toujours présente, s'adapte, tant bien que mal, à cette situation particulière. Il

1 : Jean-Gabriel Busy était doctorant en Sciences de l'Éducation au sein de l'université Paris Ouest Nanterre la Défense. En 2012 il avait pris des responsabilités nationales au Francas et avait rejoint la commission permanente de l'ANDEV. Engagé sur l'étude des métiers de l'animation et de l'éducation, il a publié de nombreux textes dont l'un d'entre eux, « Qu'est-ce qu'on enseigne dans les centres de vacances et les centres de loisirs ? » CAIRN-Info/Revue-Informations sociales, 2010/5 n° 161, p. 70-78

faut quand même lui reconnaître ici cette disposition tant l'espace de la recherche, pour le chercheur, se veut parfois hégémoniste.

J'oublie vraisemblablement, dans de cette liste, quelques protagonistes qui auront eu à supporter les frasques de ce travail. Qu'ils soient tous ici remerciés de leur soutien, à quelque niveau que cela soit. Ils se reconnaîtront sûrement.

« Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe »

Marion Carrel

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières	6
Introduction	11
Les tribulations d'un apprenti chercheur	14
Construction d'un projet de recherche	18
Cheminement d'une réflexion construite	20
Regard critique	21
1. De la perception à l'appropriation de la participation des jeunes ..	22
1.1. <i>La participation des jeunes. Vers un objet de recherche</i>	22
1.1.1. La participation : origines et cheminement.	27
1.1.1.1. Seconde moitié du XXe siècle : Le retour de la participation.....	28
1.1.1.2. Une histoire de la participation encore à construire.	32
1.1.2. La contemporanéité de la participation des jeunes	33
1.1.2.1. La place des jeunes dans la participation	33
1.1.2.2. Le stéréotype du conseil municipal des enfants	36
1.2. <i>Jeunesse et participation en question. Vers une démarche de recherche</i> .	40
1.2.1. Jeunesse et participation, deux concepts aux contours équivoques.....	40
1.2.1.1. Pour une redéfinition de la jeunesse. Une définition impossible ou une	
indéfinition.....	41
1.2.1.2. Participation. Avantages et inconvénients de la polysémie.	44
1.2.1.3. Quelques enjeux autour de la participation des jeunes	45
1.2.2. Une lecture scientifique de la participation. Quelques échelles de	
classification de la participation	52
1.2.2.1. De la pensée conforme à la redistribution du pouvoir (Sherry R.	
Arnstein).....	53
1.2.2.2. Les stades de la participation (Michel Falise).....	55
1.2.2.3. Une grille pour un regard critique sur le processus participatif (Fung and	
Right)	58

1.2.2.4. Une approche typologique de la participation (Bacqué, Rey et Sintomer).....	59
1.2.3. Les limites d'une classification structurelle de la participation	64
1.3. Participation à la prise de décision. Vers une méthode de recherche	69
1.3.1. Pour une nouvelle approche de la participation des jeunes	70
1.3.1.1. Du structurel à l'interactif	70
1.3.1.2. La décision au cœur de la participation.....	72
1.3.2. Regard <i>a priori</i> sur l'orientation de la recherche. Pour une approche éclairante de nouveaux enjeux de la participation des jeunes	77
1.3.2.1. Dynamique des groupes restreints	78
1.3.2.2. Invention de nouvelles modalités de participation.	79
1.3.2.3. La valorisation, un vecteur de la participation des jeunes.....	80
1.3.3. Une investigation éclectique au regard de la méthode	81
1.3.3.1. L'observation non participante.....	84
1.3.3.2. L'approche idéal-typique comme construction des résultats.	86
2. Inscription dans un terrain de recherche. Contexte, acteurs et données transversales	89
2.1. Construction d'un outil de recherche. Approche plurielle d'un terrain circonscrit	89
2.2. Présentation des acteurs de ma recherche	96
2.3. La réalité d'un processus participatif local de jeunes. Des données transversales aux échanges	99
2.3.1. L'humour.....	102
2.3.2. La présence institutionnelle	111
2.3.3. La participation des jeunes et les NTIC.....	118
2.3.4. Une réalité institutionnelle en mouvement.....	122
2.4. Essai de typologie des jeunes participants	125
2.4.1. Le poly-engagé	126
2.4.2. Le militant.....	127
2.4.3. L'intéressé.....	128
2.4.4. L'héritier	129
2.4.5. L'enfant du pays.....	130
2.4.6. Le mimétiste	131
2.4.7. Le culturo-minoritaire.....	131
2.4.8. L'auto-exclu.....	132

3. Classification des prises de décision	136
3.1. <i>La non décision</i>	138
3.1.1. Le renvoi.....	138
3.1.2. La “ sur-synthèse ” des échanges	144
3.2. <i>Jeux et enjeux des prises de décision</i>	155
3.2.1. Moi et les autres. Au cœur des interactions	158
3.2.1.1. Jeu de place par appropriation ou distribution de rôles.....	158
3.2.1.2. Effets de groupe	177
3.2.1.3. Confrontation par la mobilisation des ressources individuelles.....	188
3.2.2. Les règles de la décision collective	204
3.2.2.1. La procédure. Le vote.	205
3.2.2.2. Le non débat	226
3.2.3. Des mots, des mots... Le conditionnement	245
3.2.4. Poids du contexte. L’empreinte de la collectivité	257
3.2.4.1. L’impératif d’action et devoir d’agir.....	258
3.2.4.2. La concertation et la connivence.	263
3.2.4.3. La place du protocole.....	266
3.2.4.4. La participation des jeunes. Une réalité contrastée.	270
3.3. <i>Regard critique sur la recherche. Entre jeu, face à la caméra, et réalités en coulisses</i>	271
4. Modélisation de la participation des jeunes	273
4.1. <i>Les interactions dans les prises de décision des jeunes. La nécessité d’une nouvelle modélisation</i>	274
4.2. <i>Le modèle de la parabole de la répartition participative</i>	279
4.2.1. L’apprentissage	281
4.2.2. La confrontation.	286
4.2.3. L’urgence	293
4.3. <i>Quelle place pour les jeunes dans la participation ?</i>	296
4.3.1. Une place à relativiser	296
4.3.2. Faut-il faire participer ?	299
Conclusion générale	303
Un objet : Entre enseignements et limites.	303
Un chercheur : Un sujet en constant devenir.....	326

Et après ? La recherche continue.....	331
J'ai revu Jeanne.	334
Bibliographie	336

Annexes

Autres supports audio :

- 2^{ème} réunion plénière 9 février 2010
- 3^{ème} réunion plénière 28 avril 2010
- Entretien Cédric
- Entretien jeune association Génépi 12 juin 2010
- Entretien jeune association Unicité 12 juin 2010
- Entretien Marie partie 1
- Entretien Marie partie 2
- Entretien Nolan
- Entretien Philippe (jeune élu) été 2009
- Réunion 11 mars 2010

- Analyse des mails échangés
- Axes politique jeunesse Angers 2011
- Classification types d'éducation
- Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- Entretien avec Alex 12 juin 2010
- Objectifs et contexte du groupe Valorisation du CJA
- Réunion 7 mai 2010
- Réunion 17 février 2010
- Réunion 22 avril 2010
- Réunion 22 mars 2010
- Réunion 23 juin 2010 Bilan
- Réunion 30 mars 2010
- Situations sur l'humour

Introduction

J'ai passé mon enfance dans un quartier d'habitat social à quelques centaines de mètres du centre-ville d'Angers.

Issu d'une famille modeste (mon père était ouvrier ébéniste), j'ai vécu au milieu d'autres enfants, dont ma mère, assistante maternelle, avait la garde. Cette activité maternelle a sensiblement orienté les vocations au sein de ma famille.

Ma sœur aînée a fait une formation d'éducatrice spécialisée et je me suis orienté, pour ma part, vers les métiers de l'animation socioculturelle.

Pendant treize ans, j'ai géré une association socioculturelle dans une petite ville périurbaine de l'agglomération d'Angers. Entre activités de gestion, de développement, d'encadrement des séjours, des centres de loisirs, des temps de rencontre avec les jeunes de la ville, l'engagement des jeunes est devenu une donnée concrète de mon poste. L'engagement et l'implication des jeunes au sein de cette association a pu répondre à une double demande : celle des élus locaux et associatifs, dans une aspiration à responsabiliser mais également à rajeunir, dynamiser, une équipe associative en mal de renouvellement ; celle des jeunes eux-mêmes à participer à la prise des décisions concernant, à minima, leurs actions et devenir au sein de l'association.

Au-delà de la bonne volonté, de part et d'autre, l'intégration, l'intergénérationnel, n'ont jamais été une évidence. Les représentations sur cet "autre", sur sa disposition à entendre "mon" discours, "mon" point de vue (qu'il s'agisse de celui du jeune ou de l'élue), ont toujours eu du mal à être dépassées. Le temps qu'il aurait peut-être fallu investir pour apprendre à se connaître, à se découvrir, n'a jamais été suffisamment investi. Le découragement, la démobilité ont souvent été au rendez-vous, tout au moins, peut-être au regard des attentes de l'animateur lui-même.

Je peux cependant ajouter ici que les rythmes de vie n'étaient effectivement pas les mêmes, entre des situations établies, stables et des vies en construction, en recherche, accompagnée de leur exigence de mobilité.

Je pense néanmoins que le sujet que je propose ici aujourd'hui dans le cadre de cette thèse est né, entre le milieu de ces années quatre-vingt et la toute fin du siècle dernier, dans ce parcours d'animateur, au contact de jeunes adolescents ou jeunes adultes, dans la volonté de ces jeunes à trouver une place au sein de leur cadre de vie.

Pour trouver des réponses aux difficultés de mon engagement professionnel, je n'ai pas cessé de m'orienter vers la formation. Professionnelle, dans un premier temps, puis universitaire, elle a toujours représenté pour moi un réservoir de ressources, de remobilisation et un espace de respiration.

J'ai donc quitté mon poste d'animateur au début de l'année 2000 pour suivre une formation en sociologie. J'ai validé un Master 2 en juillet 2003 puis engagé une activité de formateur vacataire dans le domaine de la formation aux carrières sociales. Cela fait maintenant près de douze ans que j'interviens dans ce domaine, complété par des missions de conseil auprès notamment des collectivités locales et du monde associatif dans le domaine des politiques jeunesse, de l'engagement et de la citoyenneté.

Bien que professionnalisante, cette formation en sociologie s'est accompagnée, pour moi, d'un travail de recherche, d'une enquête de terrain, dans une approche qualitative. Entre entretiens individuels et collectifs, sur une dimension concernant la construction identitaire des jeunes, j'ai arpenté une petite région des Pays de la Loire nommée les Mauges choletaises, territoire historique des Guerres de Vendée.

Pendant deux années, entre découverte de la sociologie et de l'activité de chercheur, je me suis consacré entièrement à l'objet de cette recherche. J'ai connu une activité de recherche dégagée des contraintes matérielles du quotidien, investi et engagé exclusivement sur ce travail.

La poursuite de cette activité de recherche s'est alors imposée pour moi comme une évidence. Celle correspondant à la quête toujours inachevée de la réalité

sociale, de sa compréhension et celle correspondant à la confrontation à cette réalité sociale, à ses richesses, ses surprises, ses dynamiques, sources d'enrichissements intellectuels et personnels.

C'est dans cette dynamique que j'ai souhaité m'inscrire dans une démarche de thèse.

Deux logiques ont alors guidées mes orientations : la quête d'un laboratoire intervenant dans les domaines des sciences politiques, ou de la sociologie, en lien avec les problématiques de participation et de jeunesse et la volonté de me soustraire, au moins partiellement, au microcosme local des sciences humaines et sociales, ces deux logiques représentant pour moi une garantie d'ouverture sur de nouvelles perspectives tant disciplinaires qu'humaines.

Une sorte de parcours initiatique s'ouvre alors, lot de tout candidat chercheur, fait de déambulations entre une première confrontation à l'écrit, celui du projet de recherche, et des prises de contacts avec des professeurs d'université dont les spécialités vont conditionner, a minima, l'orientation de la recherche. Les outils électroniques, par l'abolition des distances qu'ils représentent et l'instantanéité qu'ils proposent m'ont aidé dans cette démarche. C'est davantage par le contact avec des chercheurs que des laboratoires que j'ai investi cette première recherche.

La rencontre s'est concrétisée avec Alain Vulbeau et il peut s'agir en effet d'une rencontre tant cela concerne effectivement une rencontre physique, de deux personnalités et d'échanges sensibles entre un directeur de thèse et un futur doctorant, mais également d'une convergence de centres d'intérêts et déjà, de perceptions et d'appréhensions d'une réalité sociale déterminée, d'un objet de recherche.

Lors de ma rencontre avec Alain Vulbeau, à l'issu d'un séminaire de recherche, j'étais persuadé de m'inscrire dans une thèse en sociologie. J'ai été un peu déconcerté, c'est vrai, de me voir proposer une recherche en Sciences de l'Éducation. La sociologie me semblait une continuité logique au regard de mon cursus antérieur. Aujourd'hui, je dois dire que je suis pleinement satisfait de ce

parcours. La prise de distance que j'ai recherchée dans mon inscription en thèse s'est transposée également dans l'approche disciplinaire.

A posteriori, je trouve ce parcours plutôt cohérent avec mes valeurs. Il me rapproche de l'individu, dans une dimension concernant ses apprentissages, son éducation, sa socialisation, me met plus en phase avec une approche microsociologique, à distance des lois généralistes explicatives de toute la complexité sociale. Ce parcours m'inscrit également davantage dans une approche pluridisciplinaire. Loin de vouloir me laisser enfermer dans une approche dogmatique, cette pluridisciplinarité, présente et revendiquée dans ma thèse, force le regard croisé et l'appréhension de la complexité. Si une discipline sert bien ici de cadre à l'approche de mon objet, ce regard pluriel me rappelle également à l'humilité d'une production scientifique, relative à un contexte, une temporalité et une "paire de lunettes" spécifique. Le simple fait de pouvoir changer de "paires de lunettes", au moins partiellement, permet de découvrir des réalités différentes, plus riches, plus complexes, et de comprendre peut être davantage tous les enjeux qui sous-tendent un objet particulier.

Les tribulations d'un apprenti chercheur.

A l'heure d'écrire les premiers mots de mon travail de recherche, je souhaite revenir, quelque peu, sur les conditions de ce travail, sur le regard du chercheur lui-même, sur son travail de recherche, et plus particulièrement sur son activité de chercheur. En effet, un temps déterminé s'est écoulé depuis mon engagement sur cette tâche, un temps relativement long, davantage que celui escompté à l'origine de ce projet, et cette durée m'interroge. Aussi, il me semble opportun, dans la logique d'une démarche de recherche, de pouvoir poser un regard, non seulement sur le travail accompli mais également sur les conditions de la réalisation de celui-ci. Et de cette démarche, en partie introspective, je retiendrai au moins trois enseignements, même si ceux-ci pourraient être

conscients en amont de mon travail. Mais avoir conscience et être confronté “à” renvoie à deux réalités sensiblement différentes.

Chercher sans savoir ce que l’on cherche ! Ce n’est pas une réalité absolue du travail de chercheur en Sciences Humaines et Sociales. La recherche ne s’exonère en effet pas d’une orientation réfléchie, d’une méthode a priori pensée et définie, d’objectifs formalisés. Cependant, une des particularités de la recherche consiste en la capacité de ce travail à nous emmener là où nous n’aurions absolument pas envisagé d’aller. En effet, le travail du chercheur consiste également à se saisir, “chemin faisant”, des découvertes, des enseignements, des opportunités de réorientation de son projet de recherche vers un objet réaffirmé ou bien redéfini en fonction des intérêts, des enjeux, des réalités. En cela, la recherche revêt un caractère relativement aléatoire, déambulatoire, au gré des apprentissages empiriques, des rencontres, des enseignements issus du terrain auquel nous sommes étroitement liés, des surprises, des imprévus.

Malgré le fait d’être préparé à ce contexte particulier de la recherche, le fait d’y être confronté peut être relativement déconcertant. La recherche est ainsi faite d’allers et de retours, de bifurcations, de choix, de deuils, et elle demande constamment, au chercheur, de mettre à l’épreuve son engagement, sa motivation à reprendre son ouvrage, à questionner ses croyances et certitudes, à les remettre en question et à avancer malgré tout.

En ce sens, et en dehors de tout rapport avec l’objet de la recherche, s’inscrire dans un tel travail renvoie indéniablement à une démarche introspective. Les clés de la persistance sont à trouver au fond de soi et chercher, c’est également “se chercher”, apprendre à se connaître davantage. Là encore, avoir conscience de la permanence des apprentissages, particulièrement sur soi, n’augure absolument pas de la manière dont on peut vivre, au quotidien, cet enseignement. Réaliser un tel travail de recherche confronte le chercheur à devoir pousser, toujours plus loin, les limites de son engagement. C’est une

difficulté majeure de l'exercice. Nous n'insistons généralement pas de manière suffisamment significative à ce sujet.

Si la recherche s'inscrit dans une démarche introspective pour le chercheur, elle est également, indiscutablement, en lien avec un environnement, un territoire, un contexte. Je me suis confronté à ce contexte au travers de deux dimensions.

Dans un premier temps, et pour prendre le "contre-pied" du caractère aléatoire évoqué ci-dessus, la recherche s'inscrit dans une formalisation méthodologique et, d'une certaine manière, "contractuelle". Elle est faite de rendez-vous, de rencontres formalisées, planifiées, d'étapes concernant la construction tant de l'investigation du terrain que de l'analyse et la formalisation des résultats en un exercice rédigé, comportant ses codes et normes. Cependant, qui dit recherche ne sous-entend pas forcément maîtrise de l'ensemble des étapes et de la procédure. Le terrain présente également cette particularité de pouvoir se soustraire, furtivement, temporairement, voire définitivement par certains de ses aspects, à l'emprise du chercheur. Le travail de recherche renvoie ainsi aux contraintes de celui-ci, à la temporisation, à l'adaptation nécessaire face à ces imprévus, ces blocages, voire ces contraintes du quotidien. Le caractère aléatoire peut ainsi, ici encore, rejoindre l'aspect formel de la recherche. Afin de donner et maintenir un cadre structuré, l'exercice comporte également cette dimension du nécessaire recadrage, constant, de cette procédure.

Ainsi la prise de contact avec les responsables professionnels et élus du Conseil des Jeunes Angevin a été pour ma part planifiée. J'ai d'abord pris contact avec les professionnels, par téléphone. Je connaissais Jeanne, pour l'avoir croisé dans un parcours de formation antérieur, le contact a ainsi été plus simple. Je lui ai expliqué mon intention de suivre le travail du Conseil de Jeunes, elle m'a alors orienté, comme je m'y attendais, vers une demande formalisée auprès de l'adjointe en charge de ce projet, Séverine. Un envoi écrit de mon projet de recherche auprès de Séverine n'a pas été suivi de réponse. Il m'a été nécessaire de faire jouer mes relations auprès du premier adjoint pour obtenir une

rencontre en sa compagnie et celle de Séverine afin de présenter mon projet. Suite à cette rencontre mon projet a été accepté sans aucune réserve.

La démarche formalisée, protocolaire, n'aura donc pas suffi. L'adaptation, l'informel, le contournement de la voie traditionnelle aura été nécessaire pour aboutir dans cette requête.

La confrontation à l'environnement rejoint également, dans une autre dimension que celle évoquée ci-dessus, le chercheur lui-même. La recherche, avec tout ce qu'elle peut comporter de formel ou bien d'informel, dans ses rapports à un processus ou bien à une procédure, revêt également une dimension perméable aux différents rôles et statuts du chercheur.

La distanciation, dans le cadre de la recherche, des différents rôles que peut revêtir le chercheur, afin de pouvoir objectiver son objet de recherche, donner des garanties de neutralité, peut être une nécessité et une évidence sur laquelle celui-ci peut avoir à travailler tout au long de la recherche. Il n'en reste pas moins que la proximité temporelle, voire spatiale, de ces différents statuts (étudiant, chercheur, professionnel, parent), la perméabilité de la répartition spatio-temporelle de ces différents statuts, éventuellement anticipée par le chercheur, peut indéniablement renvoyer celui-ci à son terrain, personnel et quotidien, et nécessiter là également, au travers d'une gestion des imprévus, des opportunités, adaptation et recadrage, réorientation de la procédure.

L'anticipation de cette gestion de ces différents statuts, des rôles et des fonctions qui les accompagnent, peut se révéler insuffisante, voire absolument imprévisible. A tort, vraisemblablement, elle n'occupe pas forcément une part suffisante de l'activité du candidat chercheur, au moment de la préparation de son projet de recherche. Le cadre intellectuel, le cadre méthodologique sont les éléments prépondérants de la formalisation du projet de recherche. Or, cela s'avère un critère avec lequel il est essentiel de composer, quotidiennement. Si les aspects intellectuels et méthodologiques, pendant la recherche elle-même, sont des préoccupations constantes du chercheur, ils se confrontent en permanence à la matérialité du quotidien, particulièrement au regard des autres

statuts du chercheur. Cela donne un caractère très versatile à l'activité du chercheur, en constante alternance entre l'activité elle-même et les réalités du quotidien qui lui sont étrangères.

Ainsi, au regard de ma propre expérience, il m'apparaît que l'activité de recherche pourrait, en elle-même, faire l'objet d'une recherche tant ces différents éléments conditionnent, de manière très importante, une réalité qui est souvent présentée davantage comme un exercice académique sans lien avec le quotidien. Si le chercheur peut paraître effectivement, par certains côtés, dans une bulle, celle qu'appellent les réflexions qu'il mène sur son objet de recherche à la spécificité parfois très prononcée, il est bien ancré, au travers de ses pérégrinations, dans la réalité du quotidien, tant liées à son activité de recherche, que liées à son cadre personnel. Il n'en reste pas moins que la recherche représente à chaque situation nouvelle une genèse particulière, le renouvellement d'un parcours toujours inédit, une rencontre imprévisible, un cas singulier. Vouloir théoriser et généraliser une création si personnelle peut s'avérer riche d'enseignements pour de futurs "pèlerins", mais en même temps un exercice bien difficile et par certains côtés, vain au regard de la diversité de ses modes d'appropriation.

Construction d'un projet de recherche.

Au fil des tribulations, non toutefois dénuées d'orientations, la recherche fait son chemin.

Celle que je présente ici s'inscrit à l'articulation entre les finalités, les objectifs, les modalités de la participation. Elle concerne en ce sens pleinement les sciences de l'éducation. Elle veut interroger les modes de participation, les modes de prise de décision, des jeunes au sein d'un groupe. Avant d'aller vers les prérequis de la participation, avant d'appréhender les apprentissages

nécessaires, il s'agira ici d'aller vers la compréhension des phénomènes qui guident, dans un groupe restreint de jeunes au sein d'un dispositif participatif, l'implication de ceux-ci dans la décision collective. Nous verrons bien, ici, alors, une situation d'éducation, tant par les conséquences d'une éducation antérieure sur chacun des jeunes, les amenant à une disposition particulière et singulière dans cette situation d'interactions observée, que par ce que peuvent représenter en termes d'éducation, pour chacun des protagonistes, jeunes comme adultes animateurs, les groupes de travail, séances plénières, les interactions informelles en parallèle des réunions, auxquelles je me suis intéressé.

Ma démarche d'observation de ces phénomènes suivra une approche qualitative. J'aurais pu suivre une approche formelle des "produits collectifs" du groupe (analyse des décisions prises, des comptes rendus de réunions, ...), j'ai privilégié les interactions et l'informel. Il m'a semblé en effet opportun d'observer, de regarder et de comprendre de l'intérieur, comment se "bricole", se construit, dans l'instant, *in vivo*, la décision collective. Il se passe "des choses" entre les protagonistes, sur le plan des échanges, des influences, des regards, des alliances, des oppositions, des résistances. Ce sont ces phénomènes que j'ai cherchés à saisir. Ainsi, l'approche qualitative, et plus particulièrement l'observation, a pu se trouver tout à fait adaptée pour ma recherche.

Nous nous trouvons ainsi dans ce travail, également à l'articulation entre les sciences de l'éducation et l'ethnographie, dans le sens d'une insertion prolongée, d'une approche néanmoins non participante (avec toutes les réserves portées sur la neutralité du chercheur et l'absence très relative d'impact sur le collectif observé), d'un recueil de données d'observation, d'une construction a posteriori, d'une catégorisation des modes de décision. La recherche elle-même renvoie donc ici à une approche relativement expérimentale, tant concernant la situation qui conduit le chercheur à se confronter au terrain et à y recueillir des données, que par les conditions de la production d'une réflexion scientifique.

Les disciplines mobilisées me renverront à la psychosociologie, au regard de ce qu'elle concerne de l'étude des phénomènes de groupe, mais également aux sciences politiques et plus particulièrement aux études concernant la participation d'une manière plus globale et pour tous les publics.

Cheminement d'une réflexion construite.

Cette réflexion nous emmènera, au fil de ces pages, dans un premier temps vers l'appropriation et la compréhension de l'objet de recherche. Je reviendrai tant aux sources de la participation qu'à une lecture scientifique de celle-ci, dans sa dimension contemporaine. Je poserai un regard critique sur cette approche scientifique et évoquerai les réalités de la participation des jeunes aujourd'hui.

Après avoir approché le concept de décision, je présenterai la construction de mon projet de recherche, orienté vers l'interaction au sein des groupes de travail observés, inscrit dans un contexte particulier, mettant en jeu des acteurs identifiés de par leurs caractéristiques et de leurs spécificités. Je préciserai également les orientations méthodologiques qui auront guidé ma démarche de recherche, tant concernant l'approche et l'investigation de mon terrain, que dans l'analyse elle-même et la présentation des résultats de ma recherche.

Enfin, je présenterai de manière détaillée les résultats de ma recherche par le biais notamment d'une proposition de catégorisation des participants eux-mêmes et des modes de décision mais également au travers de la proposition d'une nouvelle modélisation de la participation des jeunes dans un conseil de jeunes.

Regard critique.

Le travail de recherche présenté ici n'a pas pour vocation à représenter une approche exhaustive de la participation des jeunes, non plus d'être représentatif de l'ensemble des dispositifs ou processus qui impliquent des jeunes dans la prise de décision collective.

C'est un travail qui s'inscrit dans une temporalité, qui rend compte d'une situation d'interaction circonscrite dans le temps et l'espace.

Temporelle, cette recherche doit donc pouvoir s'inscrire dans le temps et être déposée, pour rendre compte de ses apports, de ses enseignements, et contribuer, à sa juste mesure, aux réflexions scientifiques de son domaine de recherche.

Au-delà de toutes les considérations du chercheur sur l'aboutissement de son travail, je vous propose de voir celui-ci comme la construction d'une situation de recherche, l'élaboration d'un outil d'analyse et une contribution aux réflexions scientifiques sur les phénomènes de participation des jeunes.

1. De la perception à l'appropriation de la participation des jeunes.

1.1 : La participation des jeunes. Vers un objet de recherche.

La participation des jeunes constitue-t-elle un objet de recherche ? Assurément, un certain nombre de critères, proposés en son temps par Emile Durkheim, peuvent correspondre aux phénomènes de participation et, qui plus est, à la participation des jeunes². La participation est un fait social. Elle présente une relative extériorité aux individus eux-mêmes. Elle présente un caractère de généralité, elle n'est pas un phénomène isolé et éphémère. Elle revêt déjà une historicité. Elle est en mesure de s'imposer aux individus au travers de ses normes, de ses règles, de ses habitudes admises.

Ainsi, de par la prégnance de la participation dans notre environnement contemporain, de la participation des jeunes, de la résurgence de celle-ci, de la multiplication des dispositifs qui la concerne, des expériences, des discours sur la nécessité d'impliquer les jeunes dans des expériences de participation, des recherches déjà entreprises et réalisées elles-mêmes, nous pouvons considérer tenir, ici, un objet de recherche. La participation des jeunes est en effet entrée dans le sens commun de ce que revêt, pour Serge Paugam, un objet de recherche³.

2 : DURKHEIM (Emile), *Les règles de la méthode sociologique* (1894), Flammarion, Paris, 1988, 254 p.

3 : PAUGAM (Serge) (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, PUF, Que sais-je ?, Paris, 2010

Le cheminement vers cet objet de recherche représente, lui, une autre réalité dont il peut être également important de se saisir.

Origine d'un objet de recherche.

Si, comme je l'ai évoqué dans l'introduction, la rencontre s'inscrit dans l'activité de recherche, elle est également au cœur de l'engagement lui-même, dans une démarche de recherche. Ainsi, afin d'aborder la question des motivations à choisir un objet de recherche, des orientations qui m'y conduisent, la démarche introspective est également nécessaire. La compréhension de cette genèse de l'objet de recherche est à mettre en relation avec le parcours du chercheur, et ce, bien en amont de l'initiation de la recherche, avec tout un parcours de vie.

Ainsi, l'objet "implication de jeunes dans des processus et procédures de décisions" peut-il trouver, me concernant, des liens avec des origines familiales inscrites tant dans l'action militante et syndicale, que dans une proximité professionnelle à l'enfance et à la petite enfance.

La place de la décision, de la politique, tant en termes de sens à donner à la vie et au quotidien, qu'en termes de place pour l'expression de chacun, ont représenté des sujets de débats quotidiens lors de mon enfance. L'engagement, l'implication, ont constitué une architecture de mon environnement éducatif.

La proximité à l'enfance a pu également conditionner mon parcours, militant et associatif, mais également professionnel, vers des activités socio-éducatives orientées vers les jeunes publics.

Mon activité professionnelle a pu s'inscrire, ainsi, dans la continuité d'une sensibilité axée vers les jeunes et une place à leur accorder dans leur quotidien et plus largement dans la société.

Mais entre l'injonction qui consiste à impliquer des jeunes dans une démarche participative et la réalité, il peut y avoir, là également, nombre de différences.

Dans l'environnement professionnel socioculturel qui a pu être le mien, plusieurs initiatives, volontaires, tant de la part des professionnels que des administrateurs des institutions, ont pu aller dans le sens d'une implication des jeunes dans des instances de décisions, de réflexions, dans des débats, dans des conférences dont les politiques de jeunesse constituaient le cœur des échanges. Au-delà de la simple participation au travers de la présence de jeunes dans un groupe constitué, d'adultes, et malgré toutes les bonnes volontés, la prise en compte de la parole, l'intégration des jeunes dans le ou les groupes, les assemblées, ont pu, dans la plupart des situations, faire défaut ou tout au moins, ne pas donner les résultats escomptés et générer, tant chez les professionnels que parmi les jeunes eux-mêmes, une amertume et un sentiment d'exclusion.

Ces initiatives locales, associatives, pour certaines d'entre elles "vieilles" d'une vingtaine d'années, sont à replacer dans un environnement contemporain dont les enjeux, en termes d'engagement et d'implication des jeunes, n'en sont pas moins d'actualité et transversaux à tous les domaines de la vie publique et sociale.

Sur le plan du fonctionnement des institutions politiques, des rendez-vous législatifs, du vote, sans concerner uniquement les jeunes générations, on constate un recul progressif de l'engagement citoyen. Ce recul touche particulièrement, et dans une plus grande ampleur, les jeunes générations. Peut-être ceux-ci trouvent-ils d'autres modalités d'engagement et d'implication. Valérie Becquet et Patricia Loncle peuvent en effet nous montrer qu'en dehors des processus électoraux l'engagement des jeunes générations n'est pas à proprement parlé en perte de vitesse, bien au contraire. Cependant, et dans cette perspective également, on peut suspecter une distanciation grandissante

concernant les modes d'expression et d'engagement entre les différentes générations, et un éloignement sensible entre les attentes et les préoccupations des jeunes et les institutions en charge de les représenter ou bien de subvenir à leurs besoins.

Ceci peut faire craindre et en même temps être l'expression de la résurgence d'une fracture générationnelle⁴. Plusieurs phénomènes peuvent en effet concourir à révéler cette difficile intégration des jeunes dans la société contemporaine, qu'il s'agisse de la crise des institutions en charge de la socialisation⁵, de l'image des jeunes générations dans les médias⁶, des mutations en cours inhérentes à la succession des générations et des peurs qui peuvent en résulter, des volontés de transmission gages d'une stabilité des valeurs, des représentations et des rapports sociaux.

Loin d'être une simple vue de l'esprit, mais également loin de représenter une nouveauté, ou bien même, d'un certain point de vue un danger, cet écart des générations appelle un constant effort de dialogue, de socialisation mutuelle et d'intégration. Les jeunes générations représentent en effet une composante à part entière de la société. Le tout collectif doit donc pouvoir se construire avec le concours de celle-ci, non pas en opposition aux autres composantes de la société, en consacrant la jeunesse sur un "piédestal", mais bien dans une démarche d'intégration mutuelle.

Cependant, mettre en place des institutions, des dispositifs, pour consacrer "une place" pour la jeunesse ne représente pas une garantie d'intégration de celle-ci.

La prise de conscience est en effet effective, dans l'opinion publique et dans les institutions, que les jeunes doivent pouvoir trouver une place plus importante

4 : CHAUVEL (Louis), *Le destin des générations. Structures sociales et cohortes en France du XX^e siècle aux années 2010*, PUF, Coll. « Quadrige Essais Débats », Paris, 2010.

5 : DUBAR (Claude), *La crise des identités*, PUF, Coll. « Le lien social », Paris, 2000.

6 : DROUET (Maxime) et al., *L'image des jeunes dans les médias*, Comité National des Jeunes, commission jeunes et médias, Paris, 2003

dans la société, tant au regard de l'accès à l'emploi que dans une démarche citoyenne d'engagement et d'implication au quotidien. La nécessité de leur faire une place est relativement partagée. Cependant, quelques ambiguïtés peuvent demeurer, notamment autour de l'interprétation du terme de "place", ou bien de "participation", "d'expression de la citoyenneté".

Quand bien même ces notions seraient relativement partagées dans leurs significations et leurs implications, la réalité de la confrontation, des générations notamment mais pas exclusivement, n'en reste pas moins d'actualité. Et au-delà, encore, des bonnes volontés, le dialogue et l'échange nécessite un apprentissage, une convivialité et de l'interconnaissance, du temps et de la persévérance⁷. « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe »⁸.

Ce ne sont pas les conditions de la participation des jeunes que j'ai voulu, ici, retrouver, identifier. Cependant, j'ai souhaité observer une réalité de l'engagement et de l'implication des jeunes dans un dispositif participatif. Concourir à l'élaboration d'une place pour les jeunes dans un projet de société partagé, entre les générations, entre les différentes composantes de celle-ci, entre les différentes composantes des jeunes eux-mêmes, m'a semblé passer, irrémédiablement, par la compréhension des mécanismes, des enjeux, sous-tendant la prise de décision collective. C'est par l'intermédiaire d'un objet très circonscrit à un territoire, à une institution, à un petit groupe de jeunes, que j'ai souhaité comprendre ce qui se passe lorsque des jeunes sont invités à participer à l'élaboration d'un projet avec le concours d'adultes, professionnels de l'animation.

Ce travail n'est ainsi, en aucune façon, représentatif du phénomène de la participation des jeunes dans des dispositifs institutionnalisés. Il se veut une

7 : FLAMAND (Amélie), « La fabrique d'un public régional. Observation participante du premier jury citoyen en Poitou Charentes », in SINTOMER (Yves) & TALPIN (Julien), *La démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou Charentes et l'échelle régionale*, PUF, Coll. « Res Publica », Paris, 2011.

8 : CARREL (Marion), « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », in *Territoires* n° 482, Novembre 2007.

contribution, à partir d'un cas particulier, à l'élaboration d'une réflexion sur les enjeux significatifs de cette participation. C'est dans cette optique que j'ai construit mon projet de recherche.

Afin de circonscrire au mieux mon objet de recherche, il me semble, à ce stade de la réflexion, nécessaire de proposer un regard sur les notions que je vais mobiliser. Je vais ainsi revenir sur la notion de participation, ses origines, son évolution historique et son actualité, dans une approche scientifique. Je questionnerai également la place des jeunes dans la participation, tant dans son émergence que dans ses réalités contemporaines.

Ces premiers éléments m'amèneront à cerner mon objet de recherche et ainsi, à identifier une démarche d'investigation de mon objet, à définir une méthode propre à l'appréhender.

1.1.1 : La participation : origines et cheminement.

Dans cette première partie, mon objectif est de montrer que la participation, telle que je l'envisage aujourd'hui et dans cette recherche, n'est pas une idée nouvelle. Je ne vais pas faire l'histoire de la démocratie, celle-ci a connue différentes étapes importantes qui ont pu mener à la participation démocratique telle que nous l'envisageons aujourd'hui, mais je vais me limiter à rappeler quelques étapes symboliques qui ont marquées l'installation de la participation dans le paysage démocratique.

La participation telle qu'elle est aujourd'hui appréhendée par les citoyens et les spécialistes de la question en Sciences Humaines et Sociales, se développe dans la seconde moitié du XXe siècle, et notamment dans la dernière partie de celle-

ci. Quelques auteurs ont travaillé sur les origines de la démocratie participative et ont pointé quelques étapes structurantes de ce phénomène.

1.1.1.1 : Seconde moitié du XXe siècle : Le retour de la participation.

Un des premiers phénomènes influant dans ce domaine, concerne la ville de Porto Alegre et le développement du Budget Participatif à partir de 1989. Dans les années soixante-dix, au Brésil mais également dans l'ensemble de l'Amérique du Sud, des mouvements de contestation des populations se développent pour revendiquer une amélioration des conditions de vie, un partage des terres pour que chacun puisse subvenir à ses besoins alimentaires. Ces mouvements de revendications vont porter, à Porto Alegre, le Parti des Travailleurs au pouvoir au sein de la municipalité. Afin de prendre le contre-pied des phénomènes de corruption au sein de la ville et pour répondre aux attentes des populations pauvres des favelas, le nouveau maire de la ville propose une répartition d'une partie du budget municipal vers les quartiers afin que les habitants de ceux-ci puissent, librement et démocratiquement, décider de l'attribution de ces budgets sur des projets partagés par les habitants à l'échelle des quartiers. C'est la naissance des budgets participatifs, projet qui va faire école dans le monde entier et déplacer, annuellement, nombre d'élus locaux et nationaux de tous les pays du monde, de spécialistes des questions de participation, de journalistes et de citoyens, à l'occasion notamment du Forum Social Mondial⁹.

Pourtant, au-delà du symbole que représente aujourd'hui Porto Alegre pour l'implication des citoyens dans leur devenir collectif, il est vraisemblable que la résurgence de la participation citoyenne de la fin du XXe siècle puisse trouver ses origines dans d'autres phénomènes sensiblement plus anciens.

9 : POMMEROLLE (Marie-Emmanuelle) & SIMEANT (Johanna) (Dir), *Un autre monde à Nairobi. Le Forum Social Mondial 2007 entre extraversion et causes africaines*, Karthala, Décembre 2008, 267 p.

Loïc Blondiaux remonte aux années soixante, aux Etats-Unis, pour trouver dans les mouvements de contestation américains, radicaux, une des origines de la démocratie participative¹⁰. Tout au moins, le concept trouve-t-il ici son origine, là où il est cité en tant que tel pour la première fois.

Pour d'autres auteurs, il faut encore chercher dans des phénomènes antérieurs. Ainsi, le développement de l'implication collective dans des projets locaux trouverait son origine dans les tranchées de la première guerre mondiale, où tous les soldats, de classes et d'origines diverses, se retrouvaient ensemble, dans un même et unique projet de défense de la patrie et donc dans l'obligation de construire, collectivement, cette action de résistance à l'envahisseur ; ou bien dans la résistance de la seconde guerre mondiale, vingt-cinq ans plus tard, où une même diversité des profils mettait en place des projets d'actions, d'attentats, contre le renouvellement des revendications territoriales de l'Allemagne.

Au regard de ces phénomènes traduisant une mobilisation ascendante de la participation (une émanation de la population), on retrouve, depuis les années soixante-dix, une mobilisation plutôt descendante (émanant des gouvernants) concernant la mise en œuvre d'actions susceptibles de faciliter et développer la participation. Depuis la fin des "Trente Glorieuses" dans les pays occidentaux, la mobilisation politique à l'occasion des rendez-vous électoraux est en baisse significative constante. L'abstention gagne des voix pratiquement à chaque scrutin, notamment en France¹¹. S'inscrit dans le paysage politique une défiance à l'égard de la politique en général, de la démocratie représentative.

Pour répondre à ce progressif désengagement des citoyens au regard de la vie politique, un certain nombre de textes internationaux ont insisté sur la nécessité de remobiliser les citoyens, dont les plus jeunes, notamment par l'intermédiaire

10 : BLONDIAUX (Loïc), *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, Coll La République des idées, Paris, 2008, 109 p.

11 : DE BOISSIEU (Laurent), France Politique. Participation aux élections depuis 1958 [en ligne], (Consulté le 22/02/2015), <http://www.france-politique.fr/participation-abstention.htm>,

de la participation. A la suite de ces “déclarations de bonnes intentions”, les Etats ont pu solliciter le développement sur leur territoire d’initiatives allant dans le sens d’une meilleure implication des citoyens dans l’action publique locale, ou bien, proposer des textes législatifs imposant un certain nombre de dispositifs impliquant les citoyens dans la définition de certaines politiques publiques.

Nous pourrions notamment citer la convention d’Aarhus, signée en 1998 au Danemark par trente-neuf Etats, qui prévoit notamment la facilitation de l’accès des publics à l’information et le développement de procédures de participation permettant réellement l’implication des citoyens à des étapes de projets où ceux-ci peuvent avoir un réel impact sur les politiques publiques. Les projets touchant aux questions environnementales sont notamment particulièrement indiqués comme devant bénéficier de ces nouvelles dispositions participatives.

En ce qui concerne la participation des enfants et des jeunes, deux textes, entre autres, insistent sur ce fait : La Convention Internationale des Droits de l’Enfant (CIDE)¹², signée par cent-quatre-vingt-onze Etats depuis 1989. Dans ce texte, l’enfant est considéré pour la première fois dans un texte international, comme sujet de droit à part entière. La convention CIDE rappelle notamment le droit des enfants à bénéficier de protections, de prestations et à être acteurs participants des politiques publiques les concernant. Sur ce dernier point, les libertés fondamentales sont rappelées et appliquées aux enfants : liberté de penser, de s’exprimer, droit à l’information et liberté d’association.

Ces orientations sont librement reprises par les Etats ou organisations politiques de la planète et adaptées ou renforcées dans des textes communautaires ou parlementaires. On peut évoquer notamment le livre blanc pour la jeunesse de la commission européenne, « Un nouvel élan pour la jeunesse européenne », paru en 2001.

Ce texte, quant à lui, entend proposer, par l’intermédiaire de la commission européenne, les moyens aux jeunes d’exprimer leurs idées et de mieux

12 : UNICEF, *Convention Internationale des Droits de l’Enfant* [en ligne], (Consulté le 12/11/14), <http://www.unicef.fr/userfiles/50154.pdf>

s'intégrer dans la société. Le diagnostic de fond est, là également, le désengagement des jeunes de la vie politique, traduit par l'augmentation de l'abstention des jeunes lors des rendez-vous électoraux. Les interlocuteurs de ce texte sont d'abord les acteurs des politiques de jeunesse au premier rang desquels les Etats membres de l'Union Européenne. Des efforts sont demandés à ceux-ci dans le domaine du renouvellement des formes de participation des jeunes à la vie publique, dans la généralisation des assemblées de jeunes, aux différentes échelles territoriales, dans le développement et l'amélioration de l'information sur les questions européennes à destination des jeunes, notamment par le biais des nouvelles technologies informatiques de communication, dans le domaine du développement du volontariat, concernant également une meilleure prise en compte des besoins et attentes des jeunes dans les politiques communautaires et nationales.

Au fil de ces textes, la question de l'implication des publics, du citoyen, devient sensible et s'affiche comme une réponse possible à la désaffection grandissante du citoyen au regard de la politique. La "classe politique" s'affirme comme davantage éloignée des préoccupations des citoyens de base et la participation comme un moyen de reprendre contact avec celui-ci, de réimpliquer l'individu dans les choix politiques à l'échelle locale, sur son territoire, aux côtés du politique.

Quelques textes de loi, en France, viendront, à la fin des années quatre-vingt-dix et au début du XXIe siècle, apporter des solutions concrètes pour permettre l'implication du citoyens dans le devenir local. Aucun texte, par contre, ne viendra entériner ou imposer une participation des jeunes dans la définition des politiques publiques. Le citoyen de moins de dix-huit ans reste un citoyen qui ne jouit pas encore de l'exercice de ses droits civiques. L'expérimentation et l'apprentissage lui sont réservés, renvoyant les différentes initiatives constatées depuis la fin des années soixante-dix à la discrétion (tant sur la forme que sur le fond) des différentes collectivités territoriales qui s'y sont essayé.

1.1.1.2 : Une histoire de la participation encore à construire.

Au regard de ces différentes remarques, on peut faire le contact suivant : si une pluralité de regards est posée, à différentes époques, sur la participation, sur la naissance de la démocratie, sur l'implication du citoyen, sur l'évolution de son implication, une "histoire de la participation" pourrait rester à faire.

Je ne souhaite pas me situer ici dans une perspective historique. Il n'est pas question, pour moi, de périodiser la participation dans différentes ères, caractérisées par différents types de participation. Il serait plus opportun de rendre compte d'un processus de construction de la participation citoyenne dans un constant rapport de forces entre gouvernants et gouvernés, d'une confrontation collective et pluraliste permettant la démystification de "l'autre" et à même d'inciter à "faire ensemble".

La pertinence d'une telle approche de la participation au travers de l'Histoire résiderait, selon moi, dans la mise en évidence d'un phénomène participatif réversible, mais également dans une répartition des pouvoirs, celle-ci également réversible, dans le caractère non dogmatique de tout système politique quel qu'il soit.

Une approche historique de la participation plus en phase avec les sciences de l'éducation serait à même de nous révéler le caractère transmissif de la participation et plus loin, de la démocratie, et donc, de son apprentissage nécessaire.

Le parcours du prisme de la participation sur "l'échelle" de l'Histoire devrait pouvoir, sous un autre regard, nous montrer toute la diversité, la richesse et la complexité des régimes politiques successifs, au regard de la répartition des pouvoirs, et nous éloigner des caricatures réductrices que nous sommes susceptibles de conserver aujourd'hui dans les représentations collectives.

1.1.2 : La contemporanéité de la participation des jeunes.

Après nous être penché sur la participation comme concept, comme objet d'étude, nous allons cheminer vers notre propre objet d'étude, la participation des jeunes dans des processus de décision.

A la suite de ce premier éclairage de l'Histoire de la participation, il est nécessaire de faire ici un premier point sur la participation des jeunes, telle qu'elle est proposée et analysée à ce jour. J'aborderai également la notion de "jeune" que j'utilise depuis le début de ce travail. Celle-ci a besoin d'être explicitée et circonscrite, tant, comme l'évoquait Pierre Bourdieu, la jeunesse n'est qu'un mot, tant il n'y a pas une jeunesse mais des jeunesses.

Je m'arrêterai également sur le sens que l'on peut donner au terme participation avant de m'intéresser à un dispositif phare de la participation des jeunes, le Conseil d'Enfants, initialement intitulé Conseil Municipal d'Enfants. Quelques recherches ont été réalisées sur cette question et qui nous donnent à voir, d'une manière différente, un dispositif qui "dit placer" l'enfant au cœur des politiques locales qui le concernent, au cœur de l'action publique et de son développement citoyen.

1.1.2.1 : La place des jeunes dans la participation.

Interroger la participation des jeunes, c'est questionner la place de ceux-ci dans notre société. Or le premier constat que nous puissions faire est que cette participation ne laisse pas indifférent. Nombre de dispositifs, de politiques publiques, nationales ou locales, interpellent les jeunes des territoires afin de les amener sur le chemin de l'action publique, de l'inscription sociale, tout au moins locale. Et, au regard d'une certaine forme de participation nous pouvons constater que les jeunes répondent présent.

Ainsi, exclus par définition du monde des adultes, les jeunes n'en occupent pas moins une place importante au sein de la société. Que ce soit au travers des médias, ou bien au travers des politiques publiques, la jeunesse est une attention de tous les instants, tant, dans une période de mutation et de remise en cause des repères, elle semble représenter, par le biais de l'éducation et de la transmission, un espoir de pérennisation des valeurs et de stabilité sociale.

Pourtant, la place des jeunes dans le débat public aujourd'hui n'apparaît pas comme une place réservée, une place délibérément octroyée aux jeunes de notre pays. Elle est encouragée, par un certain nombre de textes internationaux, certes, comme la Convention Internationale des Droits de l'Enfant¹³, ou bien le livre blanc sur la jeunesse : « Un nouvel élan pour la jeunesse en Europe », mais elle ne relève pas d'un droit attribué aux jeunes citoyens. Elle relève davantage du registre de l'expérimentation. Et la participation étant le plus souvent constatée à l'initiative des autorités publiques, comme dans le cadre des Conseils d'Enfants et de Jeunes (CEJ) sur lesquels nous reviendrons un peu plus loin, l'expérimentation a donc tendance à être l'apanage des collectivités, faite en fonction des objectifs et attentes des collectivités. Les jeunes ont à nouveau tendance à être, dans ce domaine, des objets de politiques publiques et non des acteurs à part entière de l'action publique locale, des acteurs de leur devenir.

La participation des jeunes se retrouve également confrontée à la question de la définition de la jeunesse elle-même. Evoquer la place des jeunes dans la participation, c'est donc évoquer, comme le fait Michel Koebel, les limites et contours de l'âge de la citoyenneté¹⁴ et constater que de fait, une partie de celle-ci est évincée de toute forme de participation citoyenne du fait de l'âge requis, dans notre pays, pour l'exercice des droits civiques.

13 : UNICEF, Convention Internationale des Droits de l'Enfant [en ligne], (Consulté le 12/11/14), <http://www.unicef.fr/userfiles/50154.pdf>, (voir en annexe)

14 : KOEBEL (Michel), « A quel âge devient-on citoyen ? » in *Enfants d'Europe*, n°1, Septembre 2001.

Lorsqu'il y a participation des jeunes, nous nous trouvons sous le registre de l'expérimentation laissée à la libre discrétion des institutions ou des adultes. Et au regard de ces expérimentations, pour des raisons politiques d'image ou bien pour des raisons sociales, tous les jeunes, quelles que soient leurs conditions sociales et économiques, ne sont pas "identiquement" touchés par ces expériences de participation. Le caractère expérimental et non obligatoire ne permet pas, mises à part quelques situations locales et volontaires, aux jeunes les plus éloignés de la participation citoyenne de s'impliquer durablement dans ces dispositifs.

De plus, non contentes de concerner les jeunes de moins de dix-huit ans, les expériences de conseils de jeunes s'adressent également, de plus en plus, à des jeunes ayant dépassé l'âge de la majorité légale. Comme si nous pouvions voir, à travers ce phénomène, une insidieuse résurgence d'une coloration capacitaire de la participation citoyenne. Celle-ci nécessiterait alors qu'avant qu'un jeune ne puisse s'engager dans un investissement participatif traditionnel quelconque, il doive en passer par une instance, un dispositif spécifiquement destiné aux jeunes, dans le but de se préparer à l'exercice futur d'un mandat électif, voire d'y exposer et tester ses compétences, ses capacités, ses qualités.

Que nous nous trouvions dans l'univers de l'engagement politique, à l'échelle des territoires administratifs ou bien dans l'environnement associatif, la place des jeunes dans la participation passe en effet par la nécessité de "faire ses preuves". En témoignent les "réservoirs de recrutement" que ces dispositifs représentent, du fait justement, de la possibilité pour les élus en place (qu'ils soient territoriaux, au sein d'une collectivité, ou bien associatifs) de voir les jeunes à l'œuvre dans l'exercice d'une action, d'un projet. Ceux-ci présentent également l'opportunité, pour les élus en place, de former ces jeunes en transmettant, par leur engagement participatif, les valeurs et représentations en cours au sein de l'institution afin de garantir, de ce fait, une continuité, une pérennité de l'institution au travers de ses valeurs voire de son idéologie.

A côté de ces dispositifs d'autres formes d'engagement, moins formelles, peuvent exister. Valérie Becquet et Chantal de Linarès évoquent par exemple l'engagement, la participation dans le cercle privé, dans la famille, vis-à-vis des parents, des frères et sœurs¹⁵ ; Anne Muxel évoque également l'occupation et le marquage du territoire¹⁶. Ces formes de participation non conventionnelles renvoient bien à des modalités, caractéristiques des jeunes, au regard de ce qu'ils peuvent avoir à nous dire de leur place au sein de la société, des difficultés ou malaises qu'ils peuvent traverser, ou bien au contraire, des valeurs qu'ils entendent défendre et mobiliser pour leur entourage plus ou moins proche, dans leur quotidien. Cependant, ces formes particulières de participation ne sont bien souvent pas "lues" comme telles. Faute de donner une réelle place à l'expression pour la jeunesse qui suive des formes traditionnelles de l'expression orale ou écrite, il serait nécessaire de s'intéresser davantage à ces modalités alternatives de participation pour valoriser et formaliser l'expression des jeunes.

1.1.2.2 : Le stéréotype du conseil municipal des enfants.

Dans les conseils d'enfants et de jeunes, les enfants et les jeunes peuvent pourtant avoir une place réservée pour participer à la vie de la cité.

Initié dans les années soixante, par des étudiants ou lycéens désireux de s'impliquer dans la gestion de leur collectivité territoriale, expérimenté à Sedan et dans une vingtaine de villes en France, le dispositif Conseil Municipal d'Enfants est repris et pérennisé à Schiltigheim, dans la Bas-Rhin, à partir de 1979.

15 : BECQUET (Valérie) & DE LINARES (Chantal), *Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, Paris, 2005.

16 : MUXEL (Anne), « La participation politique des jeunes : Soubresauts, fractures et ajustements », in *Revue française de sciences politiques*, vol. 52, n°5-6, 2002.

Il reproduit dans son fonctionnement le principe du Conseil Municipal. Des enfants, souvent des élèves de CM1 et/ou CM2, âgés de 9 à 10 ans, sont désignés, par leurs pairs, dans les salles de classes, sous la direction des enseignants et dans des reproductions des procédures législatives, pour participer au Conseil Municipal d'Enfants de leur commune.

Ces conseils, qui n'ont pas d'existence légale, fonctionnent par délibération du Conseil Municipal, se réunissent deux à trois fois dans l'année en séance plénière et une à deux fois par mois en commissions ou groupes de travail. La durée moyenne d'un mandat d'élu au sein de ces conseils est d'environ deux ans¹⁷.

Si le dispositif est aujourd'hui connu et relativement porteur, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ) comptabilise aujourd'hui environ 3500 conseils en France et un développement plutôt constant depuis les origines du dispositif), il n'est pas sans poser quelques questions quant à son fonctionnement et son positionnement comme vitrine de l'engagement et de la participation des jeunes.

D'une part, il est assez sensiblement perçu comme un outil à destination de la formation des jeunes, encenseurs comme détracteurs semblent s'entendre sur ce point. Les Conseils d'Enfants et de Jeunes sont des outils de découverte du fonctionnement des collectivités territoriales, des outils de formation à la citoyenneté. Quand ils ne sont pas instrumentalisés au bénéfice de l'image politique des élus en place, l'attente de retour sur investissement en termes de formation du citoyen, de transmission de valeurs, est relativement prégnante dans la classe politique¹⁸. Il est relativement peu souvent présenté comme un réel outil d'implication, d'exposition des revendications des jeunes à l'échelle locale, de participation de ceux-ci aux décisions qui les concernent comme le suggèrent les textes internationaux.

D'autre part, la communication met l'accent sur l'existence des conseils et quelques réalisations phares. Peu de recherches s'intéressent au fonctionnement

17 : KOEBEL (Michel), *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 1997.

18 : KOEBEL (Michel), *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local*. Ibidem

des instances et groupes de travail de ces conseils. La diversité des pratiques, la liberté avec laquelle les collectivités peuvent organiser le fonctionnement des instances de participation dédiées aux jeunes, rend opaque ce qui se passe effectivement dans ces conseils entre les jeunes et leurs animateurs.

Depuis leurs origines, les Conseils d'Enfants et de Jeunes se sont également étendus aux jeunes de plus de dix-huit ans, et ont essaimé vers les départements, les régions et aujourd'hui les intercommunalités. Il n'est pas rare de rencontrer des conseils s'adressant à de jeunes adultes jusque vers vingt-cinq voire trente ans, parfois aux côtés, sur la même commune, d'un Conseil Municipal d'Enfants.

On peut légitimement s'interroger sur le rôle de ces dispositifs pour les jeunes adultes, alors que ceux-ci ont tout naturellement, théoriquement, leur place dans les conseils municipaux et assemblées territoriales. Cela peut, tout au moins, nous éclairer sur une difficulté avérée concernant l'intégration des jeunes dans la vie politique locale. Ainsi ces dispositifs pourraient représenter, en effet, comme Véronique Bordes et Alain Vulbeau peuvent le montrer¹⁹, une première expérience de l'action politique locale, avec une réelle implication dans des projets locaux, une rencontre avec la population locale, une confrontation aux modalités de fonctionnement des collectivités. Si ces aspects sont présents, plus ou moins, dans les conseils d'enfants et de jeunes, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont aussi, et peut-être d'abord, des outils de valorisation de l'action politique des élus locaux, et des instances de formation des jeunes aux valeurs et représentations des assemblées territoriales qui les mettent en place²⁰.

La participation des jeunes semble donc s'inscrire elle aussi dans un combat. Parce que la place des jeunes dans le débat public, dans la mise en œuvre des politiques publiques, n'est pas acquise. Celle-ci n'est pas instituée dans la loi,

19 : BORDES (Véronique) & VULBEAU (Alain), *L'alternative jeunesse*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2004.

20 : KOEBEL (Michel), *Le recours à la jeunesse dans l'espace public local*. Ibidem.

elle ne relève que du registre du conseil, de l'incitation, éventuellement de "l'engagement à". Et quand bien même celle-ci serait-elle acquise, la participation des jeunes peut ne pas être entendue, ne pas être prise en compte par les institutions qui l'organisent.

Cette participation des jeunes peut également ne pas être comprise. En dehors des dispositifs de participation, les jeunes ont une place dans le débat public, au même titre que toute autre catégorie de la population. Encore faut-il entendre là également, la parole des jeunes. Encore faut-il vouloir la prendre en compte et avant toute chose, la percevoir et la comprendre.

Dans cette surdité apparente, il est possible de percevoir une certaine forme de négation de la jeunesse elle-même, au travers de sa capacité à inventer d'autres formes de participation, d'expression, de sa disposition à innover d'autres modalités de participation au débat public.

La participation des jeunes avancerait ainsi, dans un contexte de compréhension bien parcellaire entre les publics qu'elle met en scène, sur les enjeux de cette participation, sur les objectifs et finalités, sur les modalités d'expression et d'organisation de cette parole publique.

Arrivé à ce stade de mon travail, et pour avancer dans la compréhension et l'analyse de ces différents enjeux, il est nécessaire d'approfondir les deux principales notions que je me propose de "manipuler", dans son sens premier de manier avec les mains, retourner dans tous les sens afin de mieux observer : la participation et la jeunesse.

Dans le sens commun, ces deux mots peuvent avoir une pluralité de significations et de sens, tout au moins d'interprétations. Sachons nous positionner sur une approche sémantique afin de circonscrire l'objet de recherche et d'en délimiter l'analyse.

1.2 : Jeunesse et participation en question. **Vers une démarche de recherche.**

Si l'objet représente le sens commun, la démarche représente la rupture avec celui-ci²¹. Le chercheur s'inspire de ce qui l'entoure, il se saisit de la réalité sociale, ou tout au moins de ce qui en est perceptible, et encore, perceptible à ses propres sens, à sa propre sensibilité.

L'entrée dans une logique de recherche sous-entend une déconstruction de cette réalité sensible. Les pérégrinations du chercheur trouvent ici leurs prolongations dans la confrontation des expériences, des regards, des analyses. C'est un parcours qui amène à prendre du recul et à mettre à distance les a priori, les représentations, issues justement du sens commun, y compris celui du chercheur lui-même. C'est un parcours qui amène également à donner une orientation à la recherche et qui est en ce sens sacrificiel au regard des choix qu'il impose.

1.2.1 : Jeunesse et participation, deux concepts aux contours équivoques.

Je dois m'interroger tout d'abord sur la définition de la jeunesse elle-même. Cette notion, relativement récente, construite sur des étapes marquées de l'évolution des individus, connaît de fréquentes adaptations et évolutions, au regard, justement, de la variation temporelle des étapes qui lui servent de limites.

21 : PAUGAM (Serge), *Les 100 mots de la sociologie*. Op Cit.

Le sens de la participation devra également être éclairé ainsi que la forme que celle-ci peut prendre. On peut en effet constater, comme sous-entendu précédemment dans mon propos, que celle-ci peut être relativement restrictive lorsqu'elle concerne ce public particulier.

1.2.1.1 : Pour une redéfinition de la jeunesse. Une définition impossible ou une indéfinition.

Les jeunes sont toujours plus à blâmer pour leur comportement que les sociétés qui les forment. Le post-modernisme, selon Gill Jones, renvoie à de nouvelles approches conceptuelles de la jeunesse²². On parle alors d'individus non finis, de trajectoire, d'allongement de la jeunesse, du maintien des jeunes dans leur famille.

C'est Olivier Galland, dans son ouvrage *Sociologie de la jeunesse*, qui nous propose une approche historique, à partir de Philippe Ariès, de la définition, de la construction de la jeunesse²³. Du jeune bourgeois qui ne devient adulte qu'à la mort de son père, lorsqu'il prend sa place au sein de l'entreprise familiale, les étapes qui permettent le franchissement de la ligne de démarcation entre le statut d'enfant et d'adulte se brouillent progressivement.

Philippe Ariès, dans l'introduction à l'ouvrage "Les jeunes. Contours et caractères"²⁴, nous précise que les "bornes d'âge" qui encadrent la jeunesse ont été pendant longtemps, au regard des "catégories statistiques habituelles", la classe des 15 - 24 ans. A l'époque même où cette classe d'âge est apparue (début des années quatre-vingt), elle ne traduisait pourtant pas une homogénéité du groupe de jeunes ainsi défini.

22 : JONES (Gill), *Youth*, Polity Press, Cambridge, 2009.

23 : GALLAND (Olivier), *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, 1997.

24 : INSEE, *Les jeunes*, INSEE Références, Contours et caractères, Armand Colin, Paris, Septembre 2000, 175 pages.

L'évolution des modes de vie et des comportements n'a pas amélioré l'homogénéité de celui-ci et a retardé davantage encore l'accès au statut d'adulte. Pour constat, Olivier Galland nous précise que : « la sociologie des âges de la vie définit ainsi habituellement les âges par la succession des "rôles sociaux" occupés tout au long du cycle de la vie. Dans cette définition, l'âge a une définition à la fois statutaire (il correspond à un ensemble de positions, élève, actif, marié, etc., qui se succèdent tout au long de la vie) et normative (des comportements attendus et prescrits par la société sont associés à chacune de ces positions) »²⁵. Or, aujourd'hui, les jeunes accèdent majoritairement de plus en plus tardivement aux "rôles sociaux" qui sont significatifs, selon cet auteur, de l'état d'adulte. Entre autres : « [...] la vie en couple pour les garçons et [...] la naissance du premier enfant pour les deux sexes »²⁶. Olivier Galland évoque une désynchronisation des étapes du passage à l'âge adulte. D'une situation où le mariage, le premier enfant, le premier travail succédaient à la fin des études et au départ du domicile parental, ces étapes ne s'enchaînent plus forcément et elles peuvent être réversibles.

Le critère d'âge doit-il donc être relativisé dans la définition de la jeunesse tant, d'une part, les limites de celui-ci deviennent floues, et d'autre part, l'accès de plus en plus tardif aux fonctions d'adultes repoussent, toujours plus loin, les limites de la jeunesse ? Outre l'extension contemporaine des catégories d'âges dans les différents dispositifs destinés aux jeunes, Madeleine Gautier et François de Singly²⁷ évoquent la nécessité d'en sortir pour se rapprocher du concept de navigation, plus proche de la notion de parcours proposée par Gill Jones.

Au regard du côté pluriel de la jeunesse, Cécile Van de Velde nous montre, dans son ouvrage « Devenir Adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en

25 : GALLAND (Olivier), *Sociologie de la jeunesse*, Op Cit.

26 : GALLAND (Olivier), *Sociologie de la jeunesse*, Op Cit.

27 : GAUTHIER (Madeleine) & DE SINGLY (François), « Voir les jeunes autrement », in *Lien social et politiques* n°43, 2000 pp 5-8

Europe »²⁸, que les parcours peuvent notamment être différents, d'une jeunesse à une autre, en fonction des origines familiales, de la culture et du fonctionnement, de l'organisation des politiques sociales, familiales et de jeunesse dans les pays de résidence. En France notamment, l'importance du diplôme, l'allongement des études, la difficile insertion professionnelle retardent l'accès des jeunes aux attributs de l'âge adulte (indépendance financière, mise en couple, stabilité professionnelle). Ainsi, au regard de la lecture que cette auteure nous propose, nous pouvons constater que la définition de la jeunesse, de ses limites, peut être conditionnée par le contenu des politiques de jeunesse elles-mêmes.

Ainsi, considérer la jeunesse d'un point de vue participatif renvoie l'image d'une catégorie sociale bien difficile à définir, à cloisonner dans des limites traditionnellement définies par l'âge. Les approches sociologiques ont tendance ainsi à montrer une jeunesse mouvante, mobile, que la conceptualisation scientifique semble vouloir rattraper au travers d'une approche plus comportementaliste ou statutaire.

Dans sa traduction participative, les dispositifs, conseils, comités, assemblées de jeunes présentent bien souvent des groupes dont les écarts d'âges varient de façon importante. De 14 à 15 voire 18 ans pour les plus jeunes. De 24 à 25 voire 30 ans pour les plus âgés. Les limites sont souples, pour ne pas dire floues et ont tendance à prendre en compte une catégorie toujours plus large et à reculer, pour les limites supérieures, vers des âges toujours plus avancés.

A notre niveau, il apparaît important d'attirer l'attention sur l'élasticité de cette catégorie sociale et sur les conséquences, inéluctables, concernant les modalités de participation et de prise de décision, d'un public aussi hétérogène dans sa composition (disponibilités différentes, attentes différentes, maîtrises différentes, modalités d'expression différentes...).

28 : VAN DE VELDE (Cécile), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008, 278p

1.2.1.2 : Participation. Avantages et inconvénients de la polysémie.

Aborder cette question de la participation nécessite également de poser un regard, ne serait-ce que partiel, sur le sens que ce mot peut revêtir. En effet, la participation est proposée partout, pour tous les publics, à toutes les échelles territoriales, dans toutes les réflexions institutionnelles. Pour autant, elle peut prendre des formes relativement variées. Pourtant, cette diversité apparente n'est pas forcément équitablement investie par les institutions, par les acteurs publics. Une forme particulière de participation, notamment en direction des jeunes, formalisée, semble prendre une place prépondérante, au détriment d'autres formes plus alternatives. Ainsi, lorsque l'on parle de participation, la polysémie s'exprime au sein du jeu d'acteurs qui se compose autour de cet exercice sémantique de sa définition. Celle-ci prend des formes différentes d'un acteur à un autre et nous ne parlons pas forcément tous de la même chose. Quant à faire de la participation sans en faire, il n'y a qu'un pas.

Participer vient du latin *participare*, "partager", "répartir", "avoir sa part de", qui vient lui-même de *particeps*, "qui a une part de", "qui partage". On peut donc retrouver dans ce terme essentiellement deux sens : la similitude (je suis comme toi), dans l'idée de partager les mêmes valeurs, les mêmes causes mais aussi, au-delà de nos différences, dans l'idée de partager un même outil institutionnel (je suis dans ton groupe, je partage avec toi la finalité et les objectifs de ce groupe, même si nous ne sommes pas d'accord sur les moyens pour atteindre ces objectifs) ; puis un sens plus lié à l'action (je partage l'action, je prends part à l'action avec toi, à tes côtés).

La participation peut être également interprétée avec un sens particulier, pour ne pas dire, partisan. En effet, la participation est le plus souvent lue comme une inscription institutionnelle (implication des jeunes dans des conseils, comités, associations, dispositifs, etc.) et moins comme une inscription

subjective par rapport à une cause, une valeur. C'est donc davantage une considération de la participation au détriment de l'engagement (qui renverrait là plus au sens que l'on peut donner à son action, notamment dans trois espaces, l'espace des mouvements sociaux, l'espace des collectifs d'engagement et l'espace de l'action publique²⁹), un intérêt porté sur la forme, voire sur une forme particulière de l'implication, répondant à une attente d'acteurs publics, et non comme peuvent nous le proposer Valérie Becquet ou bien Isabelle Taboada Leonetti, un intérêt porté à des formes alternatives de participation, que ce soit dans les relations familiales, amicales ou amoureuses³⁰ ou bien dans des formes particulières d'occupation et de marquage territorial³¹.

Je me propose, ainsi, dans les lignes qui vont suivre, de présenter quelques enjeux de la participation des jeunes, dans une approche relativement large des modalités que celle-ci peut prendre. De manière non exhaustive, j'aborderai prérequis et limites de cette participation.

1.2.1.3 : Quelques enjeux autour de la participation des jeunes.

Les jeunes s'engagent et participent. C'est la perspective que nous proposent Valérie Becquet et Chantal de Linares dans leur ouvrage : « Quand les jeunes s'engagent »³². Tout au moins, l'INSEE nous renvoie l'image d'une jeunesse qui n'est pas moins impliquée, engagée que ses aînés dans les mouvements associatifs. 40% des jeunes de 15 à 24 ans sont adhérents à au moins une association lorsque ce phénomène concerne 43% de leurs aînés. Ils peuvent être

29 : BECQUET (Valérie) (Dir.), *Jeunesse engagée*, Syllepse, Paris, 2014

30 : BECQUET (Valérie) & DE LINARES (Chantal), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Op Cit.

31 : TABOADA LEONETTI (Isabelle), « Ecueils de l'approche comparative internationale. Exemple d'une recherche comparative sur la participation sociale des jeunes en France et au Québec », in *cahiers de l'URMIS* n°4, 1998.

32 : BECQUET (Valérie) & DE LINARES (Chantal), *Quand les jeunes s'engagent*. Op Cit.

néanmoins moins nombreux à prendre des responsabilités et plus nombreux à s'impliquer ponctuellement dans des actions³³.

S'engager, participer lorsque l'on est jeune est plus facile lorsque l'on dispose d'un modèle, à notre image, nous ayant précédé³⁴. Un exemple de participation révèle aux pairs la possibilité d'agir sur le quotidien, sur son environnement, mais également le chemin à emprunter et les méthodes à mettre en œuvre.

Cette idée sous-entend également la thèse défendue par Ivan Crouzel d'un lien entre la participation et la connaissance de "l'autre"³⁵, c'est à dire, le partenaire de la participation, que celui-ci soit un individu, un groupe ou une institution. La participation des jeunes est facilitée par la connaissance de cet "autre" au côté duquel se prennent les décisions, tout comme du fonctionnement de l'institution, collectivité ou association, au sein de laquelle se conduit le projet. Marion Carrel considère d'ailleurs la connaissance des mécanismes de prise de décision, le devenir de la parole participative, comme étant déterminantes de la participation des jeunes³⁶. Participer, c'est donc également connaître les droits et les devoirs de chacun, les mécanismes et le fonctionnement des institutions ainsi que le devenir de la parole participative.

C'est donc une nécessaire sortie du "cercle des intimes" que propose Georges Lemieux³⁷, du cercle de l'intra-connaissance pourrait-on dire, une sortie de "l'entre soi", pour aller sur le chemin de la participation. Participer, c'est donc nécessairement être en mesure d'aller se confronter à cet "autre", individu ou

33 : PLESSIS (Georges) (Rapporteur de la commission Finances et plan), « Participer à la vie de la cité. Jeunesse et engagements dans la vie de la cité », in CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PAYS DE LA LOIRE (CESR), *A vous de jouer ! Quelles perspectives pour les jeunes dans les Pays de la Loire ?* CESR, Sainte Luce sur Loire, Janvier 2007, p. 169-185

34 : LEMIEUX (Georges), *La participation citoyenne des jeunes québécois des communautés culturelles. Communication du colloque annuel de la SQSP : L'engagement et le désengagement politique*, Université de Montréal, Montréal, 2004.

35 : CROUZEL (Ivan), *Démocratiser la gouvernance locale. Entre ouverture d'un espace public et inertie des pratiques, Rapport pour les Nations Unies et le ministre des affaires étrangères et européennes*, CEAN – IEP de Bordeaux, Bordeaux, 2007, www.cean.sciencespobordeaux.fr

36 : CARREL (Marion), « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », Op Cit

37 : LEMIEUX (Georges), *La participation citoyenne des jeunes québécois des communautés culturelles*. Op Cit.

institution, et donc accepter de sortir du confort de la convivialité du cercle amical, du “cercle des intimes”.

Une fois ce pas franchi, la participation du jeune doit se confronter à d'autres exigences. Parmi celles-ci, l'exigence de transparence évoquée par Marion Carrel³⁸, mais également par Michel Koebel³⁹, pose le besoin d'enjeux clairs relatifs à la participation. Quels sont les objectifs ou les finalités politiques de cette participation ? La relative interprétativité des termes liés à la participation peut en effet révéler des attentes, des finalités, des objectifs qui peuvent être différemment interprétés (entre réelle implication des jeunes et instrumentalisation politique). Tous les acteurs impliqués dans les processus ou dispositifs participatifs de jeunes n'entendent pas toujours attendre la même chose de la participation suscitant parfois difficultés et conflits, pas toujours perceptibles dans un premier temps.

La participation des jeunes, pour Marion Carrel, c'est également détenir les outils de la prise de parole, pouvoir s'exprimer en public, mais également maîtriser la langue et le vocabulaire propre aux sujets abordés, maîtriser la langue et le vocabulaire propre aux institutions qui accueillent cette participation⁴⁰. La pluralité des profils et la représentativité parfois exigées dans la constitution des groupes de jeunes, dans les collectifs de participation renvoient inéluctablement à une diversité du point de vue de la maîtrise de ces outils de prise de parole. Georges Lemieux évoque également, dans le même ordre d'idée, la maîtrise des sujets eux-mêmes⁴¹. Les jeunes participent, ou peuvent participer, s'ils connaissent les sujets sur lesquels leur participation va s'exercer. Rentre ici donc l'idée d'une nécessaire formation des jeunes, tant sur les modalités de participation (outils, prise de parole, etc.) que sur le fond des

38 : CARREL (Marion), « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », Op Cit.

39 : KOEBEL (Michel) & MOKRY (Hossein), « A qui profitent les Conseils de Jeunes ? », in *Territoires* n°352, ADELS, 1994.

40 : CARREL (Marion), « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », Op Cit.

41 : LEMIEUX (Georges), *La participation citoyenne des jeunes québécois des communautés culturelles*. Op Cit.

sujets sur lesquels ils ont à se prononcer. La prise en compte de l'ensemble de ces pré-requis ne signifie pourtant pas forcément que la participation soit réellement effective. Nombre d'approches sociologiques pointent les insuffisances des procédures concernant la participation en général et plus particulièrement celles impliquant des jeunes.

La participation des jeunes est tout d'abord confrontée à une première difficulté liée à leur statut même de jeunes. J'évoquerai notamment les études, la formation, la recherche d'emploi, pour montrer en quoi ils peuvent être confrontés à une exigence de mobilité, comme pratiquement un mot d'ordre. Devoir de mobilité pour se former, suivre des études, trouver un travail. Or la mobilité n'est pas forcément compatible avec la participation ou tout au moins avec une forme de participation attendue, susceptible de s'inscrire dans une durée relativement importante. L'exigence de mobilité vient en effet s'opposer à un investissement suffisamment long, susceptible de permettre une appropriation institutionnelle et sémantique conformément aux propositions d'Ivan Crouzel ou bien de Marion Carrel.

Comme en écho à cette instabilité géographique "commandée", selon Valérie Becquet et Chantal de Linares, le temps de l'implication dans une structure est relativement court pour les jeunes et ne dépasse guère 4 à 6 mois en moyenne⁴².

Quand le temps ne manque pas, la participation des jeunes peut être également confrontée à des intérêts politiques. Selon une recherche de Michel Koebel sur les conseils d'enfants et de jeunes⁴³, l'attente des élus locaux ne concerne pas tant la participation des jeunes au sein de l'espace public local que l'image que ces conseils peuvent renvoyer, dans une dimension de politique locale. Dans une autre perspective, Patricia Loncle nous interpelle également sur des enjeux

42 : BECQUET (Valérie) & DE LINARES (Chantal), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Op Cit.

43 : KOEBEL (Michel), *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace*, Op Cit.

liés à la relégitimation du personnel politique ainsi que de paix sociale vis-à-vis d'une population jugée à risque⁴⁴. La participation des jeunes pourrait donc être un outil de valorisation de l'élu local ainsi qu'un outil de canalisation d'une population susceptible d'être à l'origine de débordements ou de troubles sociaux.

La non-transparence vis-à-vis de ces enjeux n'est pas un gage de participation. Elle peut induire des conflits d'intérêts, d'interprétation, des temporalités différentes (entre le temps de l'élu et celui du jeune, les échéances ne sont pas les mêmes), et le repli des jeunes participants vers des structures plus ou moins formelles, susceptibles de davantage correspondre à leurs modes d'engagement. Ainsi, Marion Carrel fait le constat de la récurrence de l'exclusion des jeunes de ces dispositifs participatifs⁴⁵. Toujours les mêmes exclus, stratégies d'auto-censure, d'auto-exclusion, de repli sur soi (sur "l'entre soi" pourrait ajouter Georges Lemieux).

Ces dispositifs participatifs, comme je l'évoquais précédemment, ne représentent qu'une forme particulière de la participation. Ils ne proposent, selon Janie Pelabay, qu'une forme restrictive de la citoyenneté⁴⁶. Il n'y a pas forcément, selon celle-ci, une seule bonne façon de s'impliquer, de participer, d'être citoyen. La participation peut suivre également d'autres voies, comme celles évoquées plus haut par Valérie Becquet et Chantal de Linarès en direction notamment de la famille, des amis, des amours, mais également, selon Isabelle Taboada Leonetti, celle de la rue comme vecteur d'intégration et de construction individuelle. « L'occupation et le marquage de l'espace urbain, [...] les différents modes de territorialisation, y compris la dégradation collective, doivent pouvoir être considérés comme des modes de participation informelle par lesquelles

44 : LONCLE (Patricia), « Les jeunes à Rennes et à Metz. Une participation peut en cacher une autre », in *Lien social et politiques* n°48, 2002.

45 : CARREL (Marion), « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », Op Cit.

46 : PELABAY (Janie), « Participer à la démocratie européenne, cela s'apprend-il ? Soubassements, enjeux et limites de l'éducation à la citoyenneté européenne », in *Sciences de la société*, « Démocratie participative en Europe », n°69, Octobre 2006, pp. 39 - 48

s'affirment et se négocient les identités, se nouent des alliances ou s'expriment l'impossibilité de participer socialement par les voies traditionnelles »⁴⁷.

L'occupation de l'espace urbain, ou public, peut ainsi, sans aller forcément jusqu'à la dégradation collective, emprunter par exemple les voies de l'innovation et de la créativité. Alain Vulbeau prend l'exemple du hip hop, propice à l'inscription émergente de la jeunesse, où les jeunes inventent et négocient eux-mêmes leur place, comme une forme de réponse et de participation face à l'exclusion et à l'opacité des instances traditionnelles de participation⁴⁸.

Ces nouvelles formes de participation révèlent également le besoin, selon Isabelle Taboada Leonetti de sortir d'une logique de participation et d'engagement reposant de manière exclusive sur les dispositifs et les institutions⁴⁹. Depuis les années soixante-dix selon celle-ci, les responsables locaux ont acquis la conviction que l'intégration, la socialisation, l'insertion des jeunes serait facilitées par une intégration à l'échelle locale de la commune ou du quartier. S'ensuit un foisonnement de dispositifs, d'équipements, mis en place par les pouvoirs publics à l'échelle des quartiers. Ces dispositifs ou institutions deviennent des "poids lourds" de la socialisation, notamment des classes défavorisées et ils peuvent induire des formes de participation très dépendantes des institutions locales et s'inscrire en opposition au développement personnel et à l'émancipation individuelle.

Madeleine Gauthier et François de Singly vont dans ce sens lorsqu'ils évoquent un danger de ghéttoïsation face au sur-investissement de la jeunesse par le biais des réseaux locaux de socialisation. Dispositifs, institutions locales, acteurs socio-professionnels enfermeraient les jeunes dans des réseaux locaux denses

47 : TABOADA LEONETTI (Isabelle), « Ecueils de l'approche comparative internationale », Op Cit.

48 : VULBEAU (Alain), *Les inscriptions de la jeunesse*, L'Harmattan, Coll. « Débats jeunesse », Paris, 2002.

49 : TABOADA LEONETTI (Isabelle), « Ecueils de l'approche comparative internationale », Op Cit.

dont ils pourraient avoir du mal à sortir. L'intégration sociale aurait ainsi du mal à s'inscrire en dehors du "ghetto-quartier"⁵⁰.

Loin de vouloir dresser une image négative de la participation des jeunes via les dispositifs locaux, les conseils de jeunes, l'investissement associatif, je porterai ici un regard intéressé sur les travaux de Nathalie Rossini concernant les conseils d'enfants et de jeunes⁵¹. Nous pourrions ainsi constater qu'effectivement, les jeunes concernés se voient légitimés à s'occuper des affaires de la cité, qu'ils ont l'occasion d'éprouver un lien direct avec l'élu, qu'ils peuvent être considérés comme des acteurs et non plus des objets de politiques publiques, qu'ils prennent place dans un groupe valorisé et légitimé, qu'ils éprouvent un sentiment d'utilité sociale et développent une expérience de la distanciation et de l'analyse critique.

Il paraît important, au travers des exemples rapportés ci-dessus, d'interpeller sur les risques d'une considération trop superficielle de la participation des jeunes dans des dispositifs formels ou informels de prise de décision. La participation des jeunes, qu'elle concerne un "entre soi" ou bien une implication dans des institutions locales, peut être porteuse d'un enrichissement du développement local, de dynamisme et d'innovation pour peu que les porteurs de ces dispositifs se prémunissent de tout risque, conscient ou non, d'instrumentalisation et que l'on garantisse une implication dans le respect de l'équité, de l'égalité et de l'expression démocratique.

50 : GAUTHIER (Madeleine) & DE SINGLY (François), « Voir les jeunes autrement », Op Cit.

51 : ROSSINI (Nathalie), « Quand l'expérimentation citoyenne mène à l'expérience sociale : sur les pas des conseils d'enfants et de jeunes », in VULBEAU (Alain) (dir), *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expériences dans l'espace public*, ERES, Coll. « Questions vives sur la banlieue », Romainvilles St Argue, 2001.

Il est important d'attirer, ici, l'attention sur la prise en compte de ces quelques principes dans le cadre de la mise en place de processus ou dispositifs visant à favoriser la participation des jeunes.

Globalement, la participation elle-même dispose-t-elle d'un regard aiguisé sur ces différents enjeux ? Depuis les années soixante, soixante-dix qui ont vu des expérimentations développées pour associer les usagers aux décisions publiques, depuis Porto Alegre et la naissance des budgets participatifs, depuis le début des années 2000 et la multiplication des dispositifs participatifs en Europe et notamment en France, de nombreuses recherches ont été réalisées pour observer, décortiquer, comprendre et analyser ce phénomène associant l'habitant aux prérogatives de l'élu. Je m'attacherai, dans les pages qui vont suivre, à présenter une synthèse de quelques approches scientifiques de la participation.

1.2.2 : Une lecture scientifique de la participation.

Quelques échelles de classification de la participation.

La résurgence d'une certaine forme de participation et d'engagement du citoyen dans les politiques locales s'est donc accompagnée, ces dernières années, mais également depuis les années soixante, du développement de l'analyse de cette participation. Cette analyse se développe toujours au plus près des protagonistes de ces dispositifs. A ce titre, un des derniers numéros de la récente revue "Participation" est consacré à une ethnographie de la participation, une approche *in vivo* des réalités des interactions que peuvent vivre les citoyens engagés dans ces dispositifs⁵².

52 : CARREL (Marion) et al. (coord.), *Participations, Ethnographies de la participation*, N°4, 2012.

L'ensemble de ces recherches débouche sur des tentatives de classification des modes opératoires pour impliquer les habitants, les citoyens, sur des échelles qui tentent de hiérarchiser la participation constatée. Ainsi, en fonction de l'organisation des échanges, des règles de fonctionnement adoptées, elles proposent de faire le constat, ou non, d'une participation effective des citoyens. Je vais aborder, dans les lignes qui suivent, la présentation de quelques-unes de ces échelles, qui remontent pour certaines d'entre elles aux années soixante.

1.2.2.1 : De la pensée conforme à la redistribution du pouvoir (Sherry R. Arnstein).

A l'époque où Sherry R Arnstein a construit cette classification de la participation, elle occupait la fonction de « Special Assistant to the Assistant Secretary of the Department of Health, Education and Welfare », en d'autres termes, conseiller spécial de l'assistant du secrétaire du département d'éducation, où elle fut chargée de planifier une stratégie fédérale en vue de mettre fin à la ségrégation dans les hôpitaux publics.

La production de cette classification⁵³ s'inscrit dans un contexte de tensions aux Etats-Unis, depuis le début des années soixante. Tensions raciales et tensions liées à une politique de rénovation urbaine, subventionnée par l'Etat Fédéral, sous conditions de mise en place d'une politique participative associant les habitants des quartiers aux projets de rénovations. Le dévoiement de la participation liée à ces projets, parmi d'autres causes, eut pour effet des troubles violents, des émeutes sanglantes, entre les années 1963 et 1968⁵⁴.

La prise en compte, dans le cadre d'une nouvelle politique publique participative, de ces troubles passés eut pour effet de conduire Sherry R Arnstein à réfléchir à une définition de la participation et à construire une

53 : ARNSTEIN (Sherry R.), « A Ladder of Citizen Participation », in *Journal of American Institute of Planners*, vol. 35, n°4, juillet 1969 p 216-224

54 : DONZELOT (Jacques) & EPSTEIN (Renaud), « Démocratie et participation : L'exemple de la rénovation urbaine », in *Esprit* n°326, *Forces et faiblesses de la participation*, Paris, Mars 2007, pp. 5 – 34

échelle de classification des différentes pratiques annoncées comme participatives.

L'échelle de Sherry R Arnstein ainsi produite comporte huit degrés répartis dans trois niveaux.

Sur le premier niveau, qualifié de "non-participation", deux degrés concernent la "manipulation" et la "thérapie". A ce stade, ce qui est annoncé comme de la participation touche davantage à l'idée d'amener le public à penser de manière conforme au décideur. Il s'agit de traiter ou soigner le public afin de lui inculquer les "bons" réflexes et les "bonnes" manières de penser.

Dans un deuxième niveau de participation, qualifié de "coopération symbolique" et comportant trois degrés, on retrouve des étapes nécessaires à une participation effective, l'information, la consultation, la réassurance (placation) invitant le public à faire part de son avis, à donner des conseils, à faire des propositions, mais ne laissant aucune ambiguïté quant à la procédure de décision finale. Le public en est exclu. Il ne bénéficie d'aucune certitude quant à la prise en compte de ses propositions et points de vue.

Dans un troisième niveau enfin, seul niveau pouvant garantir la participation effective du citoyen à l'exercice du pouvoir selon Sherry R Arnstein, le public devient un "partenaire" de la décision publique, impliquant redistribution du pouvoir et association du public, dans le cadre de différentes instances, aux responsabilités concernant les prises de décisions et leur mise en œuvre ; il peut bénéficier d'une "délégation de pouvoir" sous-entendant une représentation majoritaire ou bien un droit de veto ainsi que la capacité de rendre compte publiquement de tout ce qui concerne les actions publiques envisagées ; ou bien exercer un "contrôle citoyen" au travers de la conception, planification et direction, sans aucun intermédiaire, des décisions à prendre et des actions à mettre en œuvre.

Selon les propos de Donzelot, Epstein⁵⁵, la classification de Sherry R Arnstein fait relativement consensus, sauf en France, lorsque l'on parle de participation et de "mesure" de la participation effective. D'autres échelles, se rapprochant plus ou moins de l'échelle de Arnstein viennent en effet la conforter ou la compléter. Il en est ainsi de la grille proposée par Leena Eklund⁵⁶. Dans la thèse de Doctorat en santé publique que Leena Eklund présente en 1999 à l'université de Tampere en Finlande, elle évoque un projet d'implication des habitants, sur des sujets concernant la santé publique, à l'échelle de leur ville. Dans le cadre de ce projet, les habitants se retrouvent confrontés aux élus locaux et aux autorités locales. Ils font des propositions concernant la pratique d'activités physiques, la sécurité routière, les problématiques environnementales. Outre ces questions d'amélioration de la santé publique, le projet les amène à appréhender la question de leur implication et à réfléchir à leur capacité d'influence auprès de leurs partenaires (élus, autorités).

Dans le cadre de sa recherche, Leena Eklund, pour décrire les interactions entre les habitants et les élus, les autorités, reprend la classification de Sherry R Arnstein qu'elle adapte "à la marge". Elle comporte également huit degrés répartis en trois niveaux qualifiés de "non-participation", "recours formel à la participation" et "différents degrés de pouvoir des citoyens". Les seules différences résident donc dans l'appellation de la deuxième et troisième catégorie et dans la définition d'un cinquième degré, "Apaisement", à la différence de la "Réassurance" ou "Placation" de Sherry R Arnstein.

1.2.2.2 : Les stades de la participation (Michel Falise).

Michel Falise, enseignant chercheur, élu de la ville de Lille (adjoint au Maire de Lille en charge de la démocratie participative de 1995 à 2002), est également

55 : DONZELOT (Jacques) & EPSTEIN (Renaud), « Démocratie et participation : L'exemple de la rénovation urbaine », Ibidem

56 : LONCLE (Patricia), « La participation locale des jeunes en Europe. Enjeux et définitions » in *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, L'Harmattan, Coll. « Débats jeunesse », Paris, 2009, p. 38

auteur d'un ouvrage sur la participation démocratique, réalisé en 2003 et intitulé « La démocratie participative : Promesses et ambiguïtés »⁵⁷. Ainsi, selon cet auteur, tout ne semblerait pas être si clair et simple autour de la participation démocratique. La participation n'impliquerait pas forcément la participation. Cela pourrait être plus complexe.

Michel Falise, dans son ouvrage, nous fait entrer dans la complexité d'un système particulier de participation, celui de la ville de Lille. Il nous donne à voir ainsi l'intérieur et la complexité d'un " système participatif " singulier.

Dans cette ville de Lille, les préoccupations des équipes municipales en faveur d'une implication des populations de l'agglomération à l'organisation du territoire sont toujours restées très fortes. De multiples expériences y ont été déclinées à différents niveaux d'échelles : la ville, le quartier et le secteur urbain. Michel Falise y décrit et y analyse ces pratiques de démocratie participative. Les différents statuts qu'il occupe au moment de la rédaction de cet ouvrage (auteur de l'ouvrage et de l'analyse, enseignant chercheur, et conseiller municipal de Lille) ne sont pas sans poser quelques ambiguïtés, selon Marc Dumont⁵⁸, sur son discours et son analyse. Ainsi, du fait de ces différents statuts, maître d'ouvrage et vraisemblablement maître d'œuvre des dispositifs participatifs qu'il décrit, Michel Falise peut ne pas occuper la meilleure place, pouvant présenter toutes les garanties de neutralité et d'objectivité, au regard de l'objet qu'il prétend observer. Néanmoins, on peut retirer de son ouvrage quelques idées propres à contribuer à une vision affinée de la participation.

Michel Falise évoque notamment l'idée d'une étonnante diversité de la participation. Il n'y a donc pas, selon l'auteur, une seule manière de participer mais plusieurs. Par ses réflexions, au regard de cette diversité, il s'inscrit dans une recherche des bonnes pratiques. Celles-ci seraient en mesure de crédibiliser la vie politique locale. Il souligne le besoin d'un savoir-faire en termes de

57 : FALISE (Michel), *Démocratie locale, promesses et ambiguïtés*, Editions de l'Aube, Paris, 2003.

58 : DUMONT (Marc), "Courts traités d'économie de la participation." [en ligne], *EspacesTemps.net*, Livres, 26.06.2004 (consulté le 12 juin 2008) <http://www.espacestems.net/articles/courts-traites-economie-de-la-participation/>

participation, la proximité ne se traduisant pas toujours par participation. Ainsi, la participation s'apprend et son savoir est susceptible de se transmettre.

Dans l'analyse qu'il réalise, l'auteur fait le constat de quatre stades concernant les processus et procédures de participation. Ces quatre stades sont les suivants: L'information, la consultation, la concertation, la participation au pouvoir. Ces quatre stades représentent selon l'auteur une alternative à la co-décision par le vote.

L'information vue de manière unilatérale comme une transmission d'information de la part des élus vers les participants, dans une approche *top down*, est néanmoins envisagée sous l'ample effectif de la participation. Elle doit permettre l'appropriation des sujets, des enjeux, par le citoyen, en vue de permettre sa participation à la prise de décision. Cependant, prise isolément d'autres approches participatives, celle-ci ne permet pas une réelle implication du citoyen dans les politiques locales.

La consultation consiste en une seconde étape, selon Michel Falise, de la participation. Il y a là prise en compte d'un collectif de citoyens dont l'avis est sollicité sur un projet de politique publique. Cependant, dans cette phase consultative, l'avis n'est pas obligatoirement pris en compte par les élus. La concertation consacre un échange davantage formalisé entre les élus et les citoyens. Il y a participation des citoyens à la conception des projets de politique publique. Ces échanges aboutissent à un travail collectif ou les différentes parties peuvent faire part de propositions et contre-propositions. Cependant, là également, les élus gardent le pouvoir de décision final sur les projets. La participation au pouvoir sous-entend l'implication du citoyen à l'ensemble des étapes de la prise de décision. De la conception à la prise de décision, élus et citoyens sont réunis pour décider ensemble.

Le terme de participation étant relativement vague, la participation est évaluée ici en fonction des procédures mises en œuvre. Celles-ci, si elles sont adéquates, crédibilisent et favorisent la participation. Par exemple, selon l'auteur, le refus

de la prise en compte d'une proposition émanant des habitants doit être explicite et motivé. Ce n'est généralement pas le cas et cela fragilise donc la participation, notamment en France.

1.2.2.3 : Une grille pour un regard critique sur le processus participatif (Fung and Right).

La grille de Fung et Right⁵⁹, quant à elle, présente l'intérêt de sortir de la catégorisation pour aller vers un processus de tentative de définition de la participation qui soit ouvert, laissant entendre qu'enfermer un processus d'échange interactif entre des individus, dans le cadre d'un dispositif participatif, ne suffit pas à rendre compte de toute la complexité qui peut résider dans ces échanges, que ceux-ci peuvent évoluer dans le temps notamment indépendamment de l'organisation qu'il leur est donnée⁶⁰.

Ils interrogent donc la participation par le biais d'une série de questions ouvertes, suscitant un regard critique sur les processus en œuvre. Sont ainsi questionnés l'effectivité de la délibération entre les participants ; la traduction des décisions prises en actions concrètes ; la capacité des participants à juger et évaluer l'application des décisions prises ; l'impact des décisions prises et des actions réalisées sur l'action publique locale notamment en terme d'innovation, de changement ; la diffusion du processus participatif dans une culture organisationnelle de la collectivité ; l'amélioration potentielle du fonctionnement institutionnel au regard de la mise en place de ces processus participatifs. Nous avons à faire ici davantage à une grille de lecture possible d'un processus participatif qu'à une échelle de classification de la participation. Ainsi, par l'intermédiaire de cette grille, juger de l'effectivité de la participation devient plus complexe mais en même temps plus conforme à une approche concrète des échanges et des interactions. S'il devient difficile de pouvoir juger,

59 : LONCLE (Patricia) : *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*. L'Harmattan, Débats Jeunesses, Paris, 2009

60 : LONCLE (Patricia) : *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Ibidem

de manière catégorique, de l'existence ou non d'une réelle participation, tout au plus pouvons-nous nous situer dans une approche relativisée ; Elle sous-entend également, dans une démarche a priori, le recours à l'observation.

Nous devons cependant également considérer que, par l'intermédiaire de cette approche, l'amont de la décision n'est que peu interrogé. Une seule question est destinée à approcher la compréhension du processus de prise de décision. Dans le cadre de ce processus, Fung et Wright interrogent la délibération. Il pourrait être pertinent de questionner également l'apport d'informations (exhaustivité et neutralité, mais également appropriation par les décideurs), et la constitution des collectifs délibératifs. Ainsi, s'il nous apparaît que dans une démarche d'analyse il nous faille sortir un peu de l'approche structurelle de la participation, celle-ci n'est pas pour autant à oublier entièrement.

1.2.2.4 : Une approche typologique de la participation (Bacqué, Rey et Sintomer).

Dans un ouvrage paru en 2005⁶¹, Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer conduisent une réflexion collective sur les expériences de participation en Europe et dans le Monde. L'analyse de ces expériences permet aux auteurs de cet ouvrage de porter également un regard sur l'évolution de l'action publique locale et des institutions qui les mettent en œuvre. A cette occasion, et dans le cadre de la conclusion de l'ouvrage, ils proposent une modélisation typologique des modèles de démocratie participative, issue des observations réalisées, des expériences rencontrées. Les auteurs se situent dans une lecture descriptive des expériences et processus observés. La typologie construite prend son origine dans l'articulation de trois facteurs inhérents à la participation démocratique : la volonté politique, le contexte socio-politique et

61 : BACQUE (Marie-Hélène) et al., *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, La Découverte, Paris, 2005

la procédure participative mise en œuvre. Les auteurs en tirent cinq idéotypes de modèle de participation.

Ils nomment le premier d'entre eux "modèle managérial". Dans celui-ci, l'habitant, l'utilisateur est relativement absent. Ce sont des groupes de pression organisés qui "occupent le terrain", notamment des associations et des ONG (Organisations Non Gouvernementales). La volonté du politique n'est pas de faire participer mais davantage d'assurer une certaine paix sociale. C'est, selon les auteurs, un modèle peu empreint de participation, davantage caractérisé par une coopération public / privé.

Le deuxième modèle de la typologie proposée est nommé modèle de la "modernisation participative". Dans ce modèle, les citoyens sont davantage impliqués en tant que consommateurs des services publics. Ils ne disposent que de peu de pouvoir de décision. La participation est institutionnalisée sous le mode "top down". Néanmoins, les règles relatives à la participation sont claires, transparentes, et l'accès à l'information est garanti.

Le troisième modèle est celui des conseils de quartier. C'est le modèle le plus répandu en Europe. Les auteurs le nomment modèle de la "démocratie de proximité". C'est selon les auteurs le modèle participatif de l'échelle micro locale. Il s'inscrit davantage dans un objectif de paix sociale et de lutte contre l'exclusion que dans un réel souci de participation des citoyens à la prise de décision. Néanmoins, le dialogue entre représentants et représentés est valorisé et la participation est conçue sur le mode de la communication et non plus sur le mode de la mise à distance. La proximité se joue donc là également avec le citoyen usager, voire avec le consommateur.

Pourtant, les sujets abordés restent ceux de la "petite politique". Pas d'enjeux bien révolutionnaires dans les sujets traités par ce modèle de la démocratie de proximité. Les élus restent maîtres des décisions essentielles. Il n'y a pas, selon

les auteurs, de quatrième pouvoir, si ce n'est qu'embryonnaire, et peu de marge de manœuvre de la part des participants.

Le quatrième modèle proposé par les auteurs est celui de *l'empowerment*. Ce modèle est caractérisé notamment par une dissociation forte entre les structures participatives d'un côté et ce que les auteurs nomment "l'Etat" (appareil législatif et exécutif local) de l'autre. Cet "Etat" a une présence relativement faible dans le processus participatif et la société civile a, au contraire, une autonomie relativement importante. Les responsables politiques locaux sont d'ailleurs absents du dispositif ou bien y occupent une place marginale, "secondaire". Les auteurs considèrent l'existence d'un quatrième pouvoir représenté par ce modèle de l'empowerment. Les projets proposés dans le cadre de ce modèle participatif relèvent d'une logique ascendante, dite "bottom-up", mais concernent davantage des "petits projets". Plus l'expertise est nécessaire et compliquée, plus la participation réelle s'éloigne pour redonner place au pouvoir traditionnel.

Le modèle de l'empowerment représente une possibilité de générer une réelle implication et élévation des capacités des usagers, des citoyens, à s'investir dans le devenir local, eu égard quelques effets différenciés en fonction des modalités de mise en œuvre.

Le dernier et cinquième modèle de cette typologie est le modèle de la "démocratie participative". C'est, selon les auteurs, le seul modèle qui puisse permettre une réelle et entière participation des citoyens. Tout d'abord, la dynamique participative relève d'une réelle volonté politique. De nouvelles institutions sont créées pour permettre cette dynamique, disposant d'un droit de décision ou de codécision affirmé. Par l'intermédiaire de ce modèle, la société civile jouit d'une forte autonomie, lui conférant, par l'intermédiaire de procédures garanties, un réel quatrième pouvoir. La dynamique de projets relève d'une logique ascendante, les propositions viennent de la population, des citoyens, mais une rencontre entre les "participants" et les élus peut permettre

également une logique descendante. Les réseaux associatifs locaux sont mobilisés dans les instances participatives. Ce modèle n'est pas à l'abri de dérives, notamment d'un danger d'institutionnalisation et de routinisation, ou bien de cooptation des éléments les plus actifs de la participation. Ce modèle est largement investi par les couches populaires de la population locale et peut permettre un retournement des priorités des politiques publiques au bénéfice de l'intérêt général et notamment des plus démunis. Enfin, le modèle de la démocratie participative favorise le contrôle du fonctionnement de l'administration institutionnelle et la modernisation de celle-ci.

La mise en œuvre de l'un ou l'autre de ces cinq modèles de participation est conditionnée, selon les auteurs, à l'évolution de différents phénomènes contextuels relatifs notamment à l'évolution des sciences, de l'organisation de l'Etat social et du rapport au politique. Ainsi, cinq scénarios concernant l'évolution du fonctionnement des sociétés peuvent donner lieu à une plus ou moins grande chance de voir se développer une dynamique participative qui soit portée par le pouvoir en place.

“Scénario néo-libéral”, basé sur le développement du capitalisme et de l'Etat policier, peu propice au développement de la participation. “Scénario autoritaire”, stabilité sociale et politique basée sur le clientélisme et la corruption. Absence de compatibilité avec un Etat de droit démocratique. “Scénario social libéral”. Persistance du néo-libéralisme mais réforme de l'Etat. Mise en avant des valeurs humanistes. Encouragement des dispositifs participatifs locaux qui participent à l'évolution des institutions et à la modernisation des institutions. La participation reste cantonnée à une dimension microsociale. “Scénario social-démocrate”. Tendance modernisatrice de l'administration et des institutions. Objectif de compétitivité des services publics. Réduction des inégalités par l'intermédiaire des politiques publiques. Dispositifs participatifs mis largement à contribution notamment dans une dimension locale. “Scénario de la gouvernance participative”. Réforme radicale

de la gouvernance s'appuyant sur les catégories populaires et dominées. Institutionnalisation de la participation avec une véritable voix décisionnelle.

Je rappellerai qu'il s'agit au travers de ces propositions, d'une typologie. Les auteurs s'appuient sur leurs observations pour construire des modèles abstraits, non observés en tant que tels, mais à même de rendre compte des liens susceptibles d'exister entre une organisation politique, une dynamique sociétale et le développement d'une participation plus ou moins effective.

Ainsi, selon les auteurs, le développement de la participation est fortement induit par le fonctionnement de l'Etat, entendu ici comme une organisation politique territorialisée, qu'il soit local ou national (il est notamment fait référence dans l'ouvrage à des villes pouvant permettre et développer des dynamiques participatives importantes), par la volonté politique et l'organisation des institutions. L'approche participative se trouve ainsi favorisée par l'ouverture à une évolution du fonctionnement de la gouvernance et au partage du pouvoir.

Les quatre approches de la participation évoquées ci-dessus sont intéressantes notamment concernant la progression de l'idée de participation qu'elles proposent. Elles nous situent dans une progression de la formalisation de la lecture participative, et en même temps dans une progression temporelle de l'analyse.

De la distinction de différents degrés d'implication pour les participants présentée par Sherry Arnstein, Michel Falise nous emmène vers la remise en cause de la notion de proximité comme étant à elle seule, un gage de participation. Il évoque alors les savoir-faire, l'apprentissage et la transmission nécessaire. Fung et Wright apportent à leur tour un complément intéressant sur le contenu des échanges. C'est ensuite sur l'idée d'interaction, tout au moins du questionnement du contenu des échanges qu'ils vont insister. Ils nous proposent ainsi de considérer la participation davantage comme un processus,

au cheminement incertain, pour lequel l'observation devient un outil nécessaire afin de pouvoir rendre compte. Enfin, Marie-Hélène Bacqué, Henry Rey et Yves Sintomer nous invitent à considérer les liens pouvant exister entre l'environnement et le contexte socio-politique pour comprendre, tout au moins, appréhender les modalités de mise en œuvre de la participation.

L'analyse de la participation, et notamment de la participation des jeunes peut-elle s'inscrire dans une approche complémentaire à celles-ci ? Peut-elle apporter une lecture nouvelle, différente, qui tout en s'inspirant de ces enseignements, pourrait être à même d'enrichir la compréhension des phénomènes participatifs ?

C'est à ces questions que je vais m'efforcer de répondre dans le chapitre suivant.

1.2.3 : Les limites d'une classification structurelle de la participation.

Dans les différentes approches scientifiques de la participation que j'ai évoquées ci-dessus, l'approche consistant à interroger l'organisation du dispositif participatif occupe une place importante. Celle-ci ne rend pourtant pas compte de l'ensemble des enjeux qui peuvent être présents au regard de la participation.

Je vais consacrer les lignes qui suivent à revenir sur l'approche scientifique de la participation. Telle que nous avons pu la découvrir, celle-ci présente l'intérêt de ne pas nous situer dans une approche idéaliste de la participation, du renouveau démocratique. La démocratie doit être interrogée et notamment là où elle est inscrite dans les valeurs fondamentales d'une société. Le caractère novateur de la participation démocratique telle qu'elle s'inscrit dans le paysage

institutionnel et sociétal depuis la fin du XXe siècle intéresse et mobilise les chercheurs. Néanmoins, il ne s'agit pas d'autre chose que de la prolongation, de l'évolution d'un système politique basé sur l'implication et la souveraineté des peuples. Ainsi, au-delà du dispositif, novateur, lorsque l'on parle de participation aujourd'hui, la place du citoyen dans la société, dans la vie politique, nous renvoie à deux mille cinq cent ans d'histoire. Les sciences humaines et sociales doivent pouvoir s'interroger tant sur la nouveauté des dispositifs et du fonctionnement de la démocratie que sur la place des citoyens, ici des jeunes, l'évolution de celle-ci, notamment à l'intérieur de ces dispositifs.

Le fonctionnement de la participation doit alors en effet être questionné mais au-delà du dispositif lui-même et de son organisation. L'approche systémique seule doit ici trouver ses limites. Sans la remettre en cause, elle doit être complétée d'une approche interactionniste basée davantage sur les échanges et sur une lecture psychosociologique des modalités de groupe. La participation, là où elle est mise en œuvre, dans les assemblées, dans les groupes de travail, là où les individus échangent, se confrontent, dialoguent, trouvent des compromis, des consensus, n'est pas qu'une affaire d'agencement des structures, d'architecture des assemblées, des organes, des règles de fonctionnement. Elle sous-entend des enjeux de pouvoir, de la domination, des alliances, des connaissances mobilisées, des circulations ou rétentions d'informations, des stratégies d'influences. Les sciences humaines et sociales doivent alors se donner les moyens d'examiner la participation à l'aune de ces interactions au risque de rester dans une approche utopique de la démocratie participative basée exclusivement sur l'organisation du dispositif.

Ces phénomènes commencent à être pris en compte dans les recherches concernant la participation démocratique. Je citerai à ce titre, entre autres, deux exemples. Le chapitre d'Amélie Flaman⁶² consacré aux conditions de constitution d'un groupe de citoyens participants, qui va bien au-delà de sa

62 : FLAMAND (Amélie), « La fabrique d'un public régional. Observation participante du premier jury citoyen en Poitou Charentes », Op Cit.

simple organisation structurelle et la parution, en 2012, de la troisième revue "Participations" consacrée à l'ethnographie de la participation"⁶³.

Amélie Flamand évoque le temps, nécessaire, à la constitution d'un groupe de démocratie participative, le temps nécessaire pour que ce collectif d'individus fasse groupe, accepte d'échanger, de dialoguer, sans être dans la confrontation stérile à "l'autre" individu constitutif de ce groupe auquel "je" participe, le temps nécessaire pour que l'ensemble de ces individus se retrouvent impliqués et mobilisés dans le devenir collectif, dans la production collective de projets, d'échanges. Ce temps nécessaire pour faire groupe n'a rien à voir avec l'agencement du dispositif, n'a rien à voir avec une considération systémique de la participation. Il relève d'une prise en considération des interactions au sein du groupe, des interconnaissances, des latitudes des individus à échanger et être en relation. Ces dispositions ne peuvent être appréhendées que dans le cadre d'une approche différente, basée sur les phénomènes de groupes "in vivo" au sein des collectifs.

Pour aller dans ce sens, la revue n°4 de Participations se consacre à l'approche, au travers de ce qu'elle nomme un "renouveau de l'ethnographie du politique", de l'examen de plusieurs expériences de participation du point de vue des interactions entre les membres de ces dispositifs, à l'intérieur ou bien en marge des regroupements participatifs. Qu'il s'agisse des assemblées participatives américaines à Los Angeles, où l'emphase signe les prises de parole, ou bien la vie quotidienne en marge des assemblées de l'organisation des travailleurs désocupados à Buenos Aires, ou bien encore, des interactions entre les membres des assemblées des Indignés à Madrid, il est question dans ces articles des interactions, des échanges, des relations, des modes "d'être ensemble" et non plus seulement des modalités d'organisation structurelles de ces dispositifs.

63 : CARREL (Marion) et al. (coord.), Ethnographies de la participation, *Participations* N°4, 2012.

L'examen de la participation doit également nous emmener, en tant que chercheur, sur une approche liée à l'organisation, mais ici, interne, liée aux modalités de prises de décision collectives. A cette fin, aux côtés des procédures envisagées pour aboutir à la décision collective, il s'agit de mettre en lumière les échanges et les interactions, lors des assemblées ou groupes de travail, mais également en dehors des rassemblements formalisés, dans les "couloirs", par le jeu des interactions et des rencontres "affectives" en marge de ces dispositifs, afin de mesurer et comprendre les alliances, les pressions, les tensions qui nourrissent et alimentent, influencent, lors des rencontres formelles, les prises de décisions individuelles et collectives.

A côté de la forme des échanges, des prises de décisions, la recherche doit également se pencher sur le contenu sur lequel les participants sont appelés à se mobiliser, se concerter, se positionner, et notamment, sur l'organisation de la distribution et de la communication du "fond", sur les sujets mis en débat. D'une part, les participants, et notamment les jeunes, ne sont pas toujours à l'origine du choix des sujets sur lesquels ils sont mobilisés. D'autre part, il y a des enjeux importants, notamment dus au fait de l'inégale situation des participants au regard de la maîtrise des sujets sur lesquels ils sont appelés à se positionner, en termes d'information et de communication. La circulation de celles-ci est à questionner et à examiner, afin de mesurer l'absence de rétention d'informations, l'existence d'une information identique vers l'ensemble des participants, d'une appréhension identique de celle-ci par l'ensemble des participants.

Enfin, la participation est à questionner également au regard de la composition des collectifs qui intègrent ces dispositifs. Concernant les jeunes, au-delà des modalités de constitution des collectifs, au-delà de la question de la représentation et de la représentativité qui, même pour la démocratie d'une manière générale restent d'une grande imprécision, on peut constater que l'âge des jeunes suit, d'un dispositif à l'autre, des contours forts variables. Habituellement constitués de jeunes de 15 à 25 ans, les conseils de jeunes

peuvent regrouper des jeunes jusqu'à l'âge de 30 ans, voire 34 ans. Cette définition "élastique" de la jeunesse dans la composition des conseils de jeunes n'est pas sans renvoyer aux incertitudes de l'approche sociologique, des sciences sociales en général sur cette question. Elle interroge également le sens citoyen et la signification de l'entrée dans la citoyenneté, considérant sans doute une citoyenneté inachevée, imparfaite, pour toute une catégorie de citoyens de fait ; et interroge également sur les finalités de ces "chambres de transition" vers les instances politiques "classiques" en termes de formation politique et de repérage des futures élites politiques locales.

Les Conseils de Jeunes apparaissent ainsi comme des dispositifs d'apprentissage, légitimant leur cadre réservé à la jeunesse, mineure mais pas exclusivement, et aux sujets politiques éloignés des enjeux prioritaires des territoires sur lesquels ils s'exercent. Aux jeunes les problématiques de jeunes et les sujets relevant de peu d'enjeux. Aux "adultes" les véritables clés du destin des territoires. Loin de devoir se cantonner à une approche organisationnelle et systémique de la participation, des jeunes notamment, la recherche en sciences sociales doit également se saisir de ces enjeux, touchant aux interactions et au "vivre ensemble" dans la participation démocratique, ainsi qu'au sens que revêtent les modalités de l'organisation de la participation des jeunes.

Le point suivant de mon travail de recherche s'attachera ainsi à présenter une approche recentrée de mon objet de recherche, inscrite dans cette dimension interactive, et à en préciser les contours méthodologiques mais également, son contexte de mise en œuvre.

1.3 : Participation à la prise de décision. Vers une méthode de recherche.

Définir, énoncer des hypothèses, appliquer des protocoles d'expérimentation, constater, conclure, voilà un schéma que l'on pourrait qualifier de classique concernant la démarche de recherche, inspirée des sciences dites dures, et qui a pu marquer la recherche dans le domaines des sciences humaines et sociales.

La recherche doit cependant pouvoir également s'accommoder d'informations ou d'obstacles non prévus qui impactent directement les méthodes *a priori* définies. Ceux-ci peuvent nécessiter ou bien engendrer une réorientation des méthodes envisagées, voire de la recherche elle-même. Expliciter les questionnements que se pose le chercheur, les méthodes qu'il compte mettre en œuvre, procède du cheminement de la recherche et de l'objectivation de celle-ci, de son objet de recherche lui-même. Si l'on doit considérer la recherche elle-même comme objet, on peut alors la qualifier de vivante, d'évolutive.

Annoncer la méthode de mon travail, c'est donc le point que j'aborde désormais. Celui-ci est composé d'une focalisation sur une partie de mon objet de recherche initiale, la décision dans les dispositifs de participation de jeunes, défini *a priori* de ce travail, mais également rendu peut-être plus palpable par l'outil de recueil de données que j'ai mobilisé, à savoir l'observation.

Cette présentation de la méthode est également le moment de faire part des questionnements qui m'ont conduit à aller dans cette direction. Questionnements plutôt qu'hypothèses. Cette méthode, mobilisée dans ma recherche, n'est pas, en effet, la vérification d'hypothèses *a priori* formalisées. Je me suis engagé davantage dans cette recherche, poussé par l'envie d'aller à la découverte, sans trop de préjugés, sans trop d'anticipations formalisées, dans le but de me laisser imprégner de la réalité sociale observée.

Ainsi, mobilisant néanmoins des outils de recueil de données et d'analyse conformes aux règles et méthodes de la recherche en Sciences Humaines et

Sociales, le protocole énoncé au début de ce paragraphe s'en trouve-t-il quelque peu à relativiser. J'ai voulu conduire cette recherche davantage dans l'esprit d'explorer un univers défini et circonscrit, armé de mes questionnements à mettre à l'épreuve des faits.

1.3.1 : Pour une nouvelle approche de la participation des jeunes.

1.3.1.1 : Du structurel à l'interactif.

L'étude de la participation des jeunes suit les recherches qui sont réalisées, plus globalement, sur les dispositifs participatifs. Je me suis principalement inspiré de deux chercheurs qui, depuis les années 2000, sont particulièrement investis dans ce domaine. Loïc Blondiaux et Yves Sintomer ont en effet publié plusieurs ouvrages depuis la fin des années 90 consacrés à l'étude des phénomènes participatifs. Ceux-ci font néanmoins principalement référence à une approche structurelle et organisationnelle des dispositifs impliquant les habitants.

Comme j'ai pu le suggérer dans ma précédente partie, approcher la question de la participation des jeunes dans des dispositifs de participation requière une nouvelle appropriation des méthodes d'observation et d'analyse.

Au-delà d'une approche organisationnelle et structurelle des dispositifs eux-mêmes, des modes d'organisation des instances qui composent ces dispositifs, des statuts, missions et objectifs formalisés, il est nécessaire, tout au moins intéressant, de nous orienter vers l'informel, le non prévu, le non anticipé, afin d'aller examiner ce qui se passe au-delà du dispositif lui-même, dans les interactions, dans les relations, dans les jeux d'influence entre les différents

acteurs. Il peut y avoir en effet une relative ambiguïté concernant cette notion de participation, entre être présent et être acteur, qui peut nourrir bien des rancœurs ou difficultés dans tous les dispositifs qui proposent aux citoyens, jeunes et moins jeunes, de s'impliquer dans le développement des politiques locales. Je ne souhaite en effet pas seulement être comptable ici d'une présence effective des jeunes dans un dispositif participatif, mais bien de mesurer la participation effective, en tant qu'acteur d'une prise de décision, de ces mêmes jeunes, de comprendre les enjeux et les conditions de leur participation active. Ce regard peut nécessiter, *a priori*, de clarifier le concept de décision lui-même. Ce n'est pas tant la décision en elle-même qui peut retenir ici mon attention que le processus qui l'entoure, ce qui conduit un groupe d'acteurs, de jeunes, à aboutir à une décision, que celle-ci concerne l'instant "t" de la décision collective ou bien sa mise en œuvre *a posteriori*.

Dans tous les cas, il s'agira, concernant ma démarche de recherche, de mobiliser et de mettre en valeur une approche susceptible de rendre compte des processus à l'œuvre qui conduisent vers cette prise de décision, que celle-ci soit effective dans ce que j'aurai observé, ou bien absente, faute d'accord collectif.

Il ne s'agira donc, dans mon travail, d'observer la prise de décision, que la place des jeunes dans le processus de décision, et notamment dans ses phases d'information et de débat qui peuvent précéder la décision en tant que telle.

Cette recherche s'inscrit également dans un contexte particulier, dans un territoire spécifique, que je prendrai le temps de présenter, tant par ses spécificités locales qui font de ce territoire un des plus dynamiques de France concernant le développement de la participation institutionnalisée des enfants et des jeunes dans les Conseils⁶⁴ (la région des Pays de la Loire est en effet la seconde de France par le nombre de Conseils municipaux d'enfants et de jeunes, derrière l'Ile de France), qu'au travers du caractère expérimental du dispositif que j'ai pu observer.

64 : INJEP, « L'impact des Conseils de Jeunes sur les politiques municipales », in *Jeunesses : Etudes et Synthèses n°1*, Septembre 2010

Le contexte particulier de cette recherche concerne également l'inscription d'un chercheur dans un groupe en formation et en interaction. Je reviendrai également sur cet autre processus spécifique de mise en œuvre d'un collectif. En effet celui-ci est soumis au regard extérieur d'un observateur, notamment dans deux dimensions, le processus de validation de l'inscription d'une démarche d'observation dans le collectif et la rémanence, pas si fréquente mais néanmoins présente, de cette procédure d'observation dans les échanges du collectif.

1.3.1.2 : La décision au cœur de la participation.

Dans toutes les approches que j'ai pu investir, la décision n'est jamais considérée comme relevant uniquement d'un instant "t". Elle convoque, dans tous les cas, une succession d'étapes, son environnement et l'individu lui-même, décideur, ou codécideur, par le biais des relations qu'il entretient lui-même avec ses pairs et son environnement. Elle concerne le choix opéré par des décideurs entre différentes options possibles, pour résoudre un problème. Ce choix n'est jamais présenté non plus comme émanant d'un seul individu, agissant en totale autonomie. D'une approche séquentielle, présentant différentes étapes se succédant les unes aux autres, pour aller progressivement vers la décision, l'analyse a évolué et présente davantage aujourd'hui la décision comme un processus, plus ou moins maîtrisé.

Dans un premier temps, dans une approche séquentielle de la décision, on peut approcher celle-ci par un instant "t" identifié de prise de décision, de choix, et d'une succession de différentes étapes précédant ce choix et lui succédant, de l'identification d'un problème à la disparition de ce problème suite à l'application de la décision prise. Dans le cadre des politiques publiques, Charles Jones propose cette approche séquentielle de la décision définie par

cinq étapes distinctes⁶⁵ : l'identification du problème ; le développement de la politique, avec la formulation et la décision ; la mise en œuvre ; l'évaluation et enfin la terminaison qui comprend selon l'auteur la résolution du problème et l'arrêt de la politique.

Il peut être distingué, dans l'étape "développement de la politique", la "formulation" qui consiste à proposer différentes solutions possibles et la "décision" qui consiste à choisir l'une d'entre elles. Ainsi, dans ce modèle, la décision est un instant identifié, circonscrit dans le temps, un acte isolé. Elle apparaît alors comme un choix relevant des seuls acteurs présents lors de cet instant "t", un choix rationnel au regard des objectifs, valeurs, qui sont les leurs, indépendant des contraintes spatio-temporelles qui les entourent.

Graham Allison, dans son étude de la décision concernant l'affaire des missiles de Cuba, montre, de son côté, que la décision relève d'enjeux différents de ce qui se joue à cet instant "t"⁶⁶. A côté du modèle de l'acteur rationnel, où dans cet exemple, les Etats-Unis sont présentés comme agissant en conformité avec les objectifs et finalités qu'il poursuit, Graham Allison présente deux autres modèles d'analyse de la décision. Selon le modèle organisationnel, l'État apparaît comme regroupant différentes organisations, poursuivant chacune leurs objectifs propres, ayant ainsi une vision différente de la problématique (ici l'affaire des missiles), et proposant ainsi des choix différents. Chacune de ces organisations pèsent plus ou moins sur la décision à prendre. Selon le modèle de la politique gouvernementale, le décideur est pris dans un jeu de pouvoir entre les différentes organisations qui composent l'État et la nécessité de maintenir une cohésion globale, un consensus autour de la problématique. Au-delà de cet exemple, on peut retrouver ces enjeux dans toute organisation, dans

65 : JONES (Charles), *An Introduction to the Study of Public Policy* (1970), Brooks/Cole Publishing Compagny, Pacific Grove, 1984.

66 : ALLISON (Graham T.) & ZELIKOWV (Philip D.), « L'essence de la décision. Le modèle de l'acteur rationnel », in *Cultures & Conflits* [En ligne], 36 | hiver 1999 - printemps 2000, mis en ligne le 20 mars 2006. URL : <http://conflits.revues.org/579>

une échelle plus réduite, qui comporte différents services, un corps professionnel, un corps politique, des décideurs.

Néanmoins, la décision apparaît ainsi comme présentant d'autres enjeux que ceux présents, au travers des différents protagonistes de la décision, à un instant "t". La décision échappe à la rationalité et se complexifie. Il faut donc abandonner le fantasme de la décision optimale. Pour des raisons de temps et de compétences, de connaissances, les acteurs publics n'ont plus la capacité de faire les meilleurs choix. Herbert Simon et James March parlent de "rationalité limitée"⁶⁷ pour expliquer que des contraintes, pesant sur les décideurs, les orientent vers des prises de décisions satisfaisantes et non plus optimales.

Charles Lindblom va même plus loin en invoquant la science de la débrouille concernant la décision⁶⁸. Une décision à prendre s'inscrit dans un contexte de décisions déjà prises, d'actions déjà mises en œuvre dont le décideur doit tenir compte, ne serait-ce qu'en termes de valeurs, de comportements. Le décideur ne peut pas faire abstraction de ce qui précède sous prétexte d'appliquer une décision optimale, la meilleure décision possible. Ainsi, une décision s'ajoute à des décisions antérieures et modifie, à la marge, une situation initiale. L'analyse proposée par Charles Lindblom suit alors un autre modèle, celui de la "succession des comparaisons limitées", modèle incrémental, basé sur l'étude des changements à la marge entre des décisions successives, entre les actions successives qui en découlent. Ainsi, les décisions peuvent-elles être dépendantes des institutions, de leur passé, de leurs valeurs. Une remise en cause de ce passé, de ces valeurs, peut, dans certains cas, engendrer des coûts importants, tant financiers qu'organisationnels, qui peuvent contraindre les décisions, dans le sens d'une non modification, ou bien à la marge, de cette antériorité, de cet "héritage".

67 : MARCH (James G.) & SIMON (Herbert), *Les organisations*, Paris, Dunod, 1965

68 : LINDBLOM (Charles), « The sciences of Muddling Through », in *Public Administration Review*, vol. 19, n°2, Spring, 1959

La décision doit tenir compte également des rapports de force qui s'inscrivent dans le jeu d'acteurs sociaux regroupés en corporations. Dans une organisation quelconque, ou bien en dehors de celle-ci, gravitent autour des enjeux de décision, des groupes organisés qui tentent de peser sur les décisions afin de garantir la défense de leurs intérêts catégoriels. Ces groupes peuvent ne pas être associés aux décisions à prendre et tenter ainsi de faire pression sur les décideurs ou bien être associés, a priori, aux décisions à prendre et ainsi être en capacité de les influencer. Pierre Muller montre comment la politique agricole française a pu être influencée par ces rapports de force avec les représentants syndicaux du monde agricole⁶⁹. De même, une décision politique dans une collectivité se construit-elle en tenant compte également de la capacité et de la volonté du corps professionnel à en assurer la mise en œuvre. L'incorporation par le décideur des attentes, des revendications ou bien des représentations du corps professionnel, comme l'association de celui-ci aux décisions à prendre sont deux approches qui influencent la prise de décisions.

Au regard de ces enjeux, la décision est alors davantage à considérer comme un processus. Lucien Sfez évoque même une décision introuvable, c'est-à-dire impossible à identifier au regard d'un instant de choix et de l'incarnation dans un acteur, décisionnaire⁷⁰. Il évoque à ce propos l'exemple du RER de la région parisienne qu'il présente comme le produit de malentendus, de décisions anodines, voire comme résultant du hasard. Dans cette logique du hasard, Michael Cohen, James March et Johan Olsen suggèrent l'analogie de la poubelle pour comprendre le bricolage qui entoure la prise de décision⁷¹. Problèmes et solutions sont alors jetés à la poubelle, c'est-à-dire proposés en même temps, mais également sans liens entre eux, de manière très aléatoire aux acteurs décisionnaires. Ceux-ci vont alors faire des associations, recherchant parfois le

69 : MULLER (Pierre), *Le technocrate et le paysan*, Les éditions ouvrières, Paris, 1984

70 : SFEZ (Lucien), *Critique de la décision*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1992.

71 : COHEN (Michael) et al., « A Garbage can model of organizational choice », in *Administrative Science Quarterly*, vol. 17, n°1, 1972.

problème à la solution trouvée, voire inventant ou construisant le problème à la solution envisagée.

De la linéarité (approche séquentielle), à l'intégration de l'environnement (approche systémique), l'analyse de la décision suit l'évolution toujours plus complexe de la réalité sociale. Néanmoins, on peut rester dans l'incapacité de comprendre la complexité des décisions politiques si l'on n'appréhende pas la question du sujet et de l'ambiguïté, l'irrationalité, qui peuvent guider les interactions et rétroactions entre les individus. La décision n'est pas que circulation d'informations dans un environnement social. Elle est également constituée de volontés d'actions, de projets individuels et collectifs, d'aspirations, de jeux d'acteurs, d'alliances et de conflits. L'analyse de la décision doit donc également tenir compte de ce qui se passe dans le système organisé qui centralise la prise de décision, y compris en considérant l'individu lui-même comme un système organisé soumis aux mêmes contingences.

Je n'aurai pas pour vocation d'explorer, dans cette présente recherche, toutes les articulations individuelles et organisationnelles de la prise de décision. Je postulerai simplement, qu'au regard de l'instant de la prise de décision collective, circonscrit dans le temps, des phénomènes et enjeux sont présents et dépassent la simple rationalité du choix optimum et renvoient aux alliances, conflits, enjeux de pouvoir, enjeux individuels, maîtrise des modalités des échanges et de l'expression, maîtrise des sujets...

1.3.2 : Regard *a priori* sur l'orientation de la recherche. Pour une approche éclairante de nouveaux enjeux de la participation des jeunes.

Pour impliquer et engager les jeunes dans des dispositifs de prise de décision, des dispositifs participatifs, les bonnes volontés ne manquent donc pas. Il me semble cependant nécessaire de nous intéresser à l'examen des conditions de la décision collective. S'il s'agit de participer pour être présent, peut-on considérer cela comme de la participation ? Comme je l'évoquais plus haut, participer renvoie au fait de prendre part, de prendre une part de quelque chose. Ici, la décision sous-entend ainsi qu'elle puisse être partagée, que les jeunes puissent disposer d'une part active à la prise de décision.

Nous devons également pouvoir déconstruire la décision au travers de ses différentes phases. Celle-ci ne s'inscrit pas uniquement dans un instant "t". Il pourra ainsi être relativement compliqué, pour moi, à l'issue de cette recherche, de pouvoir rendre compte d'une participation effective des jeunes aux prises de décision qui concernent leur projet. Cependant, en me centrant sur ce temps de délibération collective, amenant la décision collective, je ne rendrai peut-être pas compte de manière exhaustive de la décision validée par l'action, mais je pourrai témoigner de la place faite aux jeunes dans la délibération, élément tout à fait essentiel à l'impact des jeunes sur les prises de décision.

J'irai ainsi examiner cet instant particulier d'interactions et d'échanges entre les membres d'un groupe de travail, en vue de décider, collectivement, les orientations et les choix à faire concernant le projet que le groupe se donne pour objectif de réaliser.

Ce sont en effet ces instants de choix qui m'intéressent ici afin de pouvoir déterminer le poids des jeunes dans les choix opérés ou bien les influences qui peuvent s'exercer sur les décisions qu'ils peuvent arrêter.

A l'aube de ce travail, je presentais différentes tendances pouvant expliquer et rendre compte de la participation des jeunes dans un conseil de jeunes. Il me semblait que la description et l'analyse des mécanismes de participation à l'intérieur des groupes constitués ainsi que les interactions engendrées par la participation, pouvaient donner une image compréhensible de la participation des jeunes. Il me semblait également que les modes de participation des jeunes pouvaient suivre des voies non anticipées, liées à l'initiative des jeunes eux-mêmes ou bien à l'exploitation de leurs réalisations. Je vais ici apporter quelques précisions sur ces questionnements qui ont orienté ma recherche.

1.3.2.1 : Dynamique des groupes restreints.

La dynamique des groupes, depuis Kurt Lewin, s'est intéressée aux interactions dans les groupes restreints et aux stratégies d'influences, conscientes ou non. Elle est ici un outil intéressant afin d'éclairer sur les processus en cours, dans un conseil de jeunes, susceptibles de guider les prises de décision.

Kurt Lewin a notamment abordé les questions relatives à l'autorité dans un groupe, et au phénomène de leadership⁷². Loin de répondre à un fonctionnement entièrement rationnel, un groupe restreint suit les phénomènes d'influences, qui peuvent s'exercer sur les temps de rencontre mais également en dehors, entre quelques membres du groupe. Ces influences sociales (imposition d'une norme dominante ou minoritaire dans le groupe, modification des attitudes, des comportements, des croyances, des opinions), peuvent donner lieu, dans les groupes, à des alliances, des oppositions, entre les différents membres, entre des sous-groupes. Ces manifestations peuvent s'inscrire dans le cadre de caractéristiques formelles, comme les statuts, les rôles au sein du groupe et concerner ainsi, par exemple, dans le cas qui nous concerne, une opposition entre les jeunes et les animateurs professionnels du

72 : ANZIEU (Didier) & MARTIN (Jacques-Yves), *La dynamique des groupes restreints*, PUF, Quadrige, Paris, 2007.

groupe ; elles peuvent également s'inscrire dans des considérations plus subjectives, liées aux affects, aux représentations que celles-ci soient orientées sur l'individu lui-même à l'origine de ces représentations ou bien orientées vers les autres membres du groupe. C'est Jacob L. Moreno qui évoque ces phénomènes où les relations affectives et les représentations que chacun a de soi ou bien qu'il formalise sur les autres, conditionnent les échanges et les influences entre les membres d'un groupe⁷³.

Il évoque également, dans une autre approche, les rôles joués par chacun des membres d'un groupe. Ceux-ci peuvent correspondre à leur statut mais peuvent également correspondre à un rôle de composition, destiné à assouvir un objectif particulier pour l'individu, non avoué ou bien non divulgué aux autres membres du groupe. Je pourrais évoquer à ce titre, par exemple, dans le groupe que j'ai observé, le rôle joué par Cédric, en situation de recherche d'emploi à l'époque des faits, et en stratégie de positionnement vis-à-vis des animateurs du service jeunesse et des élus de la collectivité.

La psychosociologie nous donne ainsi à voir un ensemble de phénomènes qui ont trait à la vie en groupe, autour d'une tâche ou d'un objectif à accomplir. Elle permet de développer des clés de compréhension des attitudes, comportements et décisions collectives et de dépasser l'illusion d'un groupe forcément cohésif.

1.3.2.2 : Invention de nouvelles modalités de participation.

A côté du dispositif, de son organisation, qui, à ce stade de ma réflexion, ne me semble pas forcément permettre, toujours, une réelle et entière implication des jeunes, j'ai souhaité observer les différentes formes que pouvait prendre leur implication. J'ai voulu, dans le cadre de cette recherche, croire en la possibilité des jeunes à inventer de nouvelles formes de participation, tout au moins, à se saisir de modalités qui leurs soient spécifiques. Au-delà des formes qui pourraient être plus traditionnelles : prise de parole d'un groupe de personnes

73 : MORENO (Jacob Levy), *Fondements de la sociométrie*, Paris, PUF, 2ème édition, 1970.

autour d'une table, dans un espace aménagé et circonscrit, j'ai postulé en la capacité des jeunes à s'inscrire en dehors de ce cadre formalisé, tout au moins en leur capacité à bousculer les normes de la discussion et de l'échange collectif. Il me semblait que ces innovations pouvaient s'inscrire dans différentes voies, touchant au cadre et à l'aménagement de l'espace de ces échanges, aux modalités et aux règles de l'oralité, inscrivant davantage de spontanéité dans la dynamique des interactions, voire, suivant des vecteurs de communication inhabituels, liés à de nouveaux outils, de nouveaux espaces, de codifications différentes.

Le moteur de cette innovation me semblait s'inscrire dans le décalage entre les représentations et normes établies par les adultes ou les institutions et les habitudes et normes des jeunes. Il me semblait également que le décalage entre les attentes et les impératifs fixés par les institutions dans ce dispositif participatif, d'un côté, et l'aspiration des jeunes à s'inscrire dans une participation effective, de l'autre, pouvait conduire les jeunes à "jouer des coudes" pour se libérer du carcan imposé par le dispositif, et donc à trouver des voies nouvelles, inattendues, incongrues, pour le marquer néanmoins de leur empreinte.

1.3.2.3 : La valorisation, un vecteur de la participation des jeunes.

Enfin, il me semblait que la valorisation pouvait être un vecteur de participation des jeunes, l'expression de ceux-ci pouvant également suivre la voie de leurs réalisations, de leurs actions. En ce sens, participation pouvait alors s'entendre au-delà du dispositif lui-même permettant aux jeunes de s'impliquer, d'échanger, dans un groupe avec d'autres jeunes, avec l'institution, mais davantage dans la mise en valeur des réalisations de ce groupe. Et je veux entendre ici par "mise en valeur", quelque chose qui dépasse la simple exposition, ou bien la réalisation d'un évènement sur une place publique, dans

un temps déterminé. Cela me semblait nécessiter également la recherche du sens que revêt, pour les jeunes, l'action ou l'évènement, sa réalisation. Mais aussi une intégration et une communication de ce sens par l'institution en charge du dispositif de participation.

Ces trois questionnements, plutôt que de réelles hypothèses, ont constitué un cadre pour ma recherche. Ils ont conditionné l'investigation méthodologique de mon objet de recherche et en même temps, ont participé à la construction de l'objet lui-même. Je reviendrai ultérieurement sur les enseignements que j'ai tirés de ces orientations de ma recherche mais ceux-ci n'ont pas été investis à part égale. Le public, mais également l'espace et le lieu de ma recherche ont conditionné l'exploitation de tel questionnaire au détriment des autres. S'il m'a été donné de pouvoir rendre compte, *a minima*, d'une relative capacité d'innovation dans les modes de participation des jeunes, je me suis davantage investi dans l'exploitation des dynamiques de groupe au sein du groupe de travail "Valorisation" (ce groupe de travail est composé d'une dizaine de jeunes du Conseil des Jeunes Angevin et a pour objectif la mise en place d'un évènement susceptible de mettre en valeur les jeunes de la ville). Ainsi, la valorisation en tant que telle de la participation des jeunes, parce qu'elle renvoyait notamment à une temporalité différente, n'a pas été pleinement exploitée.

1.3.3 : Une investigation éclectique au regard de la méthode.

Par certains égards, mon "matériel" peut paraître relativement restreint. Je m'étais en effet fixé des objectifs plus ambitieux. En même temps, la démarche de recueil de données que j'ai mise en place m'a permis de développer

différentes approches de mon échantillon, par l'intermédiaire de différents outils d'investigation. Ces différents modes de recueil de données ont pu s'imposer parfois à moi. Ce fut le cas, par exemple, des réunions enregistrées simplement en audio et non filmées, soit pour des détails techniques, soit pour des demandes de certaines personnes à ne pas être filmées. J'ai en effet toujours demandé, expressément, l'autorisation des participants aux réunions pour enregistrer ou filmer ces séances, un seul refus pouvant remettre en cause l'utilisation de cet outil de recueil de données.

Néanmoins, avec le recul, cette diversité des modalités de recueil de données, parfois imposée donc, donne également une lecture et une analyse différentes, en fonction des données et des supports. Cette différence n'est pas sans intérêt. Pour une même séance, une réunion de six ou sept personnes, le support vidéo et le support audio donnent une approche complémentaire, et donc, une analyse sensiblement plus large.

Pour des questions techniques, les réunions simplement enregistrées présentent une qualité sonore moindre. Il est donc plus difficile de saisir les phrases, les mots. Cependant, l'attention de l'analyste n'est accaparé que par les sons, et donc les phrases, les mots, mais également, tous les sons annexes, les bruits, les déplacements, etc.

Pour les réunions filmées, la qualité sonore est meilleure, néanmoins, l'image attire également l'attention et peut détourner l'analyste de certaines phrases, certaines remarques. Elle peut également induire, par le comportement vu de certains acteurs, une interprétation du rôle ou de la fonction dans le groupe. Ces deux modalités de recueil de données, présentent donc un intérêt en ce sens qu'elles peuvent être complémentaires et pallier l'une envers l'autre leurs handicaps respectifs.

Il est à noter, quand même, que je n'ai pas choisi, dans ma démarche d'analyse, de m'intéresser aux attitudes, signes, comportements, dans l'analyse et la compréhension des prises de décisions. Je suis pleinement conscient de l'importance de ces attitudes, signes, manifestations gestuelles dans l'influence des prises de décisions en groupes restreint. Nous pourrions nous reporter aux

travaux de Grégory Bateson et de l'École de Palo Alto sur les logiques d'interactions individuelles ou bien de la double contrainte⁷⁴, mais encore à ceux d'Erwin Goffman sur l'image de soi renvoyée aux autres⁷⁵, ou encore aux travaux de Edward T. Hall concernant la signification et l'usage du silence⁷⁶. Cependant, pour des questions de temps, de faisabilité, j'ai privilégié, dans cette recherche, les aspects concernant les échanges verbaux, même si, de-ci, de-là, quelques attitudes et comportements ont pu être observés, attirer mon attention et être analysés. Au regard de la richesse de ce "matériel" vidéo, une analyse plus fine et approfondie des échanges non verbaux pourrait nécessiter un autre travail de recherche. Je ne m'interdis absolument pas de revenir, ultérieurement, sur ce point.

Sur le plan de la retranscription, les extraits reportés dans ce travail ne sont pas toujours des échanges où les interlocuteurs "parlent". Il peut s'agir également de commentaires sur ce qui se passe dans les réunions, entre les personnes en présence. En effet, les vidéos réalisées n'ont pas donné lieu à une retranscription complète. J'ai privilégié une retranscription fidèle des passages me semblant les plus significatifs pour mon travail de recherche. J'ai également souhaité, par le commentaire, mettre en valeur des phénomènes pouvant intervenir entre les personnes présentes et non valorisables par les seuls échanges verbaux.

Ainsi, les extraits reportés peuvent comporter une part significative de didascalies, commentaires de l'observateur sur ce qui se passe dans la scène observée. Ces commentaires comportent leur part non négligeable de signifiants pour cette recherche sur la prise de décision. Ils seront donc analysés comme il se doit dans ce travail.

Lorsque les dialogues retranscrits sont plus exhaustifs, il m'arrive également parfois de donner des indications, des informations, sur l'explication d'un

74 : BATESON (Grégory) & RUESCH (Jurgen) , *Communication et société (1968)*, Seuil, Paris, 1988, 352 p.

75 : GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne (1959)*, éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1996.

76 : HALL (Edward Twitchell), *Le langage silencieux*, Seuil, Paris, 1984.

terme utilisé par les protagonistes ou bien sur une attitude, un geste effectué par l'un d'eux. C'est indications sont alors mises entre parenthèses au milieu de la transcription des échanges verbaux.

1.3.3.1 : L'observation non participante.

Les données recueillies dans le cadre de cette recherche sont principalement issues d'une observation non participante de réunions entre des jeunes et les animateurs du Conseil de Jeunes, concernant notamment un groupe de travail thématique appelé "groupe Valorisation". Pour l'autre partie des données recueillies, il s'agit d'entretiens semi-directifs et d'analyse de documents. Dans cette phase d'observation, la "non-participation" du chercheur doit appeler quelques précisions.

En qualité de chercheur je suis présent lors de ces recueils de données par observation. Je suis muni d'un appareil d'enregistrement vidéo. Les réunions de ce groupe de travail sont ainsi filmées, avec l'accord de l'ensemble de participants. Au début de chaque rencontre, la composition du groupe pouvant être sensiblement différente d'une réunion à l'autre, l'accord de chacun est à nouveau sollicité pour procéder à l'enregistrement audio et vidéo de la réunion. Suite à l'accord de l'ensemble des membres du groupe, un matériel relativement discret est positionné dans un angle de la pièce et permet, sans autre intervention durant la réunion, l'enregistrement vidéo des interactions.

Je reste à l'intérieur de la pièce, installé autour de la table, dans une position, dans la mesure du possible, à l'écart du groupe, sans intervenir dans les échanges, mobilisé sur une prise de notes complémentaires.

Malgré cette position choisie, je ne suis jamais neutre vis-à-vis de mon objet de recherche⁷⁷. Les échanges montreront peu de références au chercheur et à l'outil de recueil de données, néanmoins, il arrivera à quelques reprises que les acteurs

77 : BEAUD (Stéphane) & WEBER (Florence), *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 2003.

de ces réunions me sollicitent ou bien fassent référence à ma présence et à celle de la caméra.

Cependant, il ne m'apparaît pas, compte tenu de l'ensemble des échanges ainsi enregistrés, que la présence de la caméra, ma présence, aient pu dénaturer les propos, les positions de chacun, les jeux de place et d'influences. J'ai pu filmer plusieurs réunions, créant ainsi une habitude pour les membres du groupe, vis-à-vis de l'aménagement de l'espace. Le matériel était discret et disposé en retrait par rapport à la table où se déroulaient les échanges.

Cette démarche d'observation par le biais d'un enregistrement vidéo renvoie effectivement à une méthode utilisée dans les sciences sociales. L'observation directe est une pratique en résurgence dans l'étude des phénomènes participatifs. Le numéro 4 de la revue "Participation" est en effet consacré à ce que ses introducteurs nomment l'ethnographie de la participation⁷⁸. L'ouvrage comporte plusieurs démarches d'observation, dans différents pays, de situations et d'assemblées délibératives. Observations participantes ou non, les auteurs sont immergés dans les groupes constitués et enregistrent ou bien filment les échanges. L'objectif premier est avant tout la confrontation directe à une situation d'interaction. Par la présence, le chercheur peut appréhender l'ensemble des données qui émanent de la situation observée. Il ne s'agit pas ici uniquement des dialogues, des discours. Il s'agit également des ambiances, de l'environnement, des postures, des gestes, des signes. L'enregistrement vidéo que j'utilise dans ce travail permet évidemment la sauvegarde des données, mais permet également, après avoir été présent sur le "terrain", dans le groupe valorisation, de retrouver, au cours du visionnage, des éléments complémentaires participant à l'ambiance des situations observées, participant à ce qui se joue, entre les protagonistes, dans ces situations d'interaction. La vidéo procure également une situation de distanciation complémentaire et salutaire avec ce qu'a pu ressentir le chercheur lors de son immersion.

78 : CEFAÏ (Daniel) et al., « Introduction. Ethnographies de la participation », in *Participations* n°4, 2012.

Le travail que je présente ici, par l’alliance de l’apport des discours et échanges verbaux et des données issues du visionnage des films réalisés, concernant les attitudes, les gestes, les postures, la quête du détail, confirme la pertinence de l’observation directe, pour les petits groupes, dans une démarche d’analyse et de compréhension des interactions sociales.

Ainsi, ayant eu pour objectif, dans cette observation, de montrer l’influence et la place des jeunes dans les prises de décisions, le “matériel” recueilli est sur ce point de vue éclairant. J’aurais pu penser à une retenue de la part des animateurs dans leurs prises de position, afin de ne pas donner à leur implication une importance susceptible de remettre en cause la place des jeunes dans les échanges. Il ne m’a pas été donné de constater une telle retenue de leur part sur ce sujet.

1.3.3.2 : L’approche idéal-typique comme construction des résultats.

Pour présenter les résultats de ma recherche, j’ai souhaité utiliser la démarche de l’idéal-type de Max Weber. Cette démarche ne vise pas à rendre compte de “la” réalité, et ne cherche pas non plus à classer les individus dans des catégories qui seraient fermées les unes aux autres, mais tente de mieux comprendre les comportements, les discours, et d’expliquer les relations entre les interactions sociales, les comportements et représentations. Dans le cas qui nous occupe, il s’agirait de mettre au jour les jeux de relations, d’interactions, d’influences, de représentations, les expériences présentées dans les discours et les situations, de les relier aux pratiques des acteurs des réunions observées, aux représentations sur les pratiques, afin de mettre au jour et d’expliquer les rapports de cause à effet susceptibles d’exister entre les deux.

Ce type d’analyse nécessite de ne pas perdre contact avec les hypothèses, ici les questionnements, qui ont motivé cette recherche. La démarche idéal-typique est

en effet un constant aller-retour entre les questions que se pose le chercheur et les résultats de la recherche empirique. La construction d'idéaux-types ne doit pas perdre de vue ce que l'on cherche à vérifier. C'est fonction de ces objectifs que je vais construire des idéaux-types afin de les mettre à l'épreuve de l'expérimentation et de chercher à en mesurer les évolutions. L'analyse idéal-typique est une constante confrontation entre les idéaux-types ainsi fabriqués et les résultats de l'enquête. Afin d'aboutir à la réalisation de cette typologie, Jean-Paul Grémy et Marie-Joëlle Le Moan⁷⁹ proposent, à partir d'une enquête réalisée auprès de chercheurs en sciences sociales, de procéder par une démarche en trois points. Dans un premier temps il s'agit de situer les unités étudiées, c'est-à-dire chaque entretien ou chaque observation réalisés, au sein d'un ensemble de types abstraits. J'ai donc, dans cette première étape, caractérisé chacune des unités étudiées (entretiens mais également observation de situations) en mettant en avant les éléments qui les symbolisaient. Dans un second temps, les auteurs nous proposent de " structurer l'univers étudié ", de procéder à la " réduction de l'espace d'attributs ". Il s'agit pour ceux-ci de retenir les combinaisons explicatives qui vont servir les objectifs de la recherche, qui vont donner un sens sociologique en fonction des hypothèses posées. J'ai donc retenu un certain nombre d'éléments observés, mobilisés dans le cadre des démarches d'observation mais également des entretiens, qui me semblaient essentiels, propres à participer à l'explicitation des mécanismes mis en étude au sein de mon travail. Notamment : l'expérience antérieure de la participation, la représentation des jeunes sur leur participation, le degré d'expertise des sujets abordés, le statut du jeune (étudiant, demandeur d'emploi, salarié, ...). Enfin, dans un troisième temps, il nous est proposé de procéder à " l'agrégation des unités " afin de définir des idéaux-types. Cette procédure est une démarche par tâtonnement, ou « communément désignée comme la procédure des " tas " ». J'ai donc regroupé les différents éléments retenus au sein de trois idéaux-types qui me semblaient représentatifs des différents mécanismes de participation à la

79 : GREMY (Jean-Pierre) & LE MOAN (Marie-Joëlle), « Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales », in *Informatique et sciences humaines*, n° 35. 1977.

prise de décision des jeunes que j'ai rencontré et qui peuvent constituer, à eux trois, une modélisation de la participation des jeunes dans ce conseil.

Cette typologie, ce modèle ainsi construit, est un "découpage" du réel, une sélection de certains traits, permettant la construction de montages théoriques, dans le but d'une meilleure compréhension du réel. Cette présentation des résultats est réalisée dans le cadre d'une démarche significative et non représentative. Les idéaux types présentés ici (que ce soit concernant la typologie des jeunes participants ou bien la modélisation de la participation) ne sont pas exclusifs les uns des autres, ils peuvent être complémentaires. Les individus interviewés dans le cadre de cette étude, les situations observées, peuvent relever de plusieurs idéaux types.

2. Inscription dans un terrain de recherche. Contexte, acteurs et données transversales.

2.1 : Construction d'un outil de recherche. Approche plurielle d'un terrain circonscrit.

Je vais aborder dans cette partie mon insertion progressive dans le groupe Valorisation du Conseil des Jeunes Angevins. Celle-ci relève de différentes étapes. Elle renvoie d'abord à un territoire spécifique que je vais présenter succinctement. C'est ensuite une démarche qui relève autant d'un processus que d'une procédure, qui m'a amené à trouver une place au sein du groupe Valorisation, que je souhaite décrire ici.

Une recherche dans les Pays de la Loire. Contexte territorial.

La ville d'Angers est située dans l'Ouest de la France, sur les bords de la Loire, qui passe à quelques kilomètres dans une ville du sud de l'agglomération. Elle est, par son nombre d'habitants, la seconde ville de la région des Pays de la Loire, qui est elle-même, la seconde région la plus jeune de France métropolitaine. La région des Pays de la Loire est en effet selon l'INSEE la région la plus féconde de France⁸⁰. Ville de 150.000 habitants environ, Angers

80 : INSEE : *Chiffres Clés. Evolution et structure de la population*, [en ligne], (consulté le 28/04/2012) http://www.insee.fr/fr/themes/tableau_local.asp?ref_id=POP&millesime=2012&typgeo=REG&search=52

compte cinq quartiers prioritaires ciblés par les politiques de la ville. 46% de la population a moins de 30 ans en 2011 et 15%, moins de 15 ans. C'est une ville de service et universitaire (peu d'industries). Elle compte deux universités, l'une publique et l'autre privée et accueille environ 30000 étudiants. 20,8% des actifs de 15 à 64 ans sont élèves ou étudiants en 2011. Elle compte 11,6% de chômeurs en 2011 et plus de 20% chez les jeunes de 15 à 24 ans. Comme l'ensemble des villes de plus de 80.000 habitants depuis la loi de proximité de 2002, il y a eu sur la ville d'Angers une mise en place des Conseils Consultatifs de Quartiers. Peu de jeunes se sont impliqués dans ces instances. Sur certains quartiers, au regard des modes de désignation des habitants dans ces conseils (tirage au sort parmi des volontaires), des jeunes ont pu être évincés des assemblées constituées.

Ainsi, lorsqu'en novembre 2008 la ville organise des assises de la démocratie, la réflexion sur la place des jeunes s'en trouve être un des axes importants. A cette date, la ville d'Angers ne dispose pas encore de conseil d'enfants ou de jeunes. C'est une proposition qui va être avancée lors de ces assises, tant par la volonté de la ville d'aller dans ce sens, que par une revendication des jeunes présents de trouver une place dans le jeu démocratique local.

L'inscription d'un chercheur dans un conseil en devenir.

C'est en 2009 que j'ai réalisé cette première approche du Conseil des Jeunes Angevins (CJA).

Sensibilisé depuis plusieurs années sur les questions de participation et d'implication des jeunes, je me suis tout naturellement rapproché des projets de participation de la ville d'Angers, de démocratisation et d'association de la population aux projets de développement local.

La ville a mis en place, fin 2008, des assises de la démocratie lors desquelles elle a invité l'ensemble des Angevins à participer, ponctuellement, à des échanges, débats, autour de ce thème de la participation. Bien que n'étant plus résident de

la ville d'Angers, mais toujours proche du cercle d'élus locaux, municipaux et associatifs, je me suis impliqué et rapproché de cette manifestation.

Une des thématiques développées, parmi d'autres, a concerné la mise en place d'un conseil de jeunes, thématique soutenue par Véronique Bordes⁸¹, invitée pour témoigner de ses expériences toulousaines en la matière.

J'ai donc pris part, dans un premier temps, en marge de ces assises de la démocratie, aux différentes rencontres qui ont concerné la mise en place de ce Conseil de Jeunes.

Ces rencontres ont abouti, fin 2009, suite à plusieurs échanges avec un comité restreint de jeunes issus des assises de la démocratie, à une première rencontre entre les jeunes de la ville d'Angers et la municipalité, dans le but d'introniser un Conseil des Jeunes. Le maire de la ville a alors proposé et présenté le cadre de ce projet. Une centaine de jeunes, individus ou collectifs, représentants d'associations, ont fait le déplacement lors de cette première rencontre. Parmi les jeunes présents étaient notamment représentés les "comités jeunesse" des principaux partis politiques du territoire. Ces groupes ne se sont pas durablement impliqués dans le Conseil de Jeunes.

Une seconde rencontre, à laquelle j'ai assisté, a réuni une trentaine de jeunes (vingt-neuf jeunes présents au maximum au regard des allers et venues, des jeunes arrivant en retard ou bien partant en avance, avant la fin de la réunion). En présence de l'adjointe au Maire chargée des questions de politiques jeunesse, d'un Conseiller municipal, jeune lui-même, et des professionnels du service jeunesse de la ville, les objectifs et modalités de fonctionnement du Conseil de Jeunes ont été présentés à nouveau aux jeunes présents, les comités et groupes

81 : BORDES Véronique, Maître de Conférence en Sciences de l'Éducation, Université de Toulouse Jean Jaurès, Laboratoire Education Formation Travail Savoir (EFTS). Ses thèmes de recherche : La jeunesse, les politiques jeunesse, la socialisation, le hip hop, les diversités culturelles, la formation des professionnels de l'éducation non formelle. Approche socio-ethnographique.

de travail ont été constitués, les premières rencontres des groupes de travail ont été programmées.

A l'issue de la constitution des groupes de travail, je me suis inscrit dans le groupe Valorisation. Il avait été entendu, avec les élus de la ville en charge de ce dossier, avec les professionnels chargés de conduire ce Conseil de Jeunes, qu'il me serait possible, pendant une période d'environ un an, d'assister aux réunions du Conseil des Jeunes Angevins, à toutes celles auxquelles je souhaiterais participer, afin de réaliser ce travail de recherche sur les modalités de prise de décision des jeunes dans un conseil de jeunes. J'avais donc, préalablement, rencontré les élus et les professionnels, présenté mon projet de recherche et les modalités méthodologiques et déontologiques de mon intervention. Ainsi, lors de cette deuxième réunion plénière du Conseil des Jeunes Angevins, il m'a été donné, pendant quelques minutes, de présenter mon projet aux jeunes présents et de solliciter leur accord pour mener cette recherche.

Le groupe Valorisation dans lequel j'ai choisi de m'investir, regroupait une dizaine de jeunes, et était propre, selon moi, au regard de ce nombre, à proposer un niveau intéressant d'interactions. L'objectif de ce groupe de travail concernait la mise en place d'une manifestation ponctuelle (qui prendra le nom de JOVA, pour Journée de Valorisation) destinée à valoriser l'image de la jeunesse sur la ville. Il me semblait donc intéressant, pour les besoins de ma recherche, d'inscrire mon observation dans un contexte prévoyant la mise en œuvre d'une action concrète, susceptible de pouvoir déboucher sur des prises de décisions pragmatiques et non seulement liées à des valeurs.

Quatre autres groupes ont été constitués dont un seul à l'initiative des jeunes eux-mêmes. Le groupe "Convivialité" dont l'objectif était de réaliser des actions dans le courant de l'année afin de permettre aux jeunes du CJA d'apprendre à se connaître ; le groupe "Règlement Intérieur", destiné à arrêter les règles de fonctionnement interne du CJA ; le groupe "Communication",

destiné à concevoir et diffuser tous les outils de communication du CJA, notamment vers les autres jeunes de la ville ; le groupe “ Environnement ”, seul groupe décidé lors de cette deuxième séance plénière qui soit à l’initiative des jeunes, destiné à réfléchir à des actions susceptibles de développer la sensibilité des jeunes, et des angevins, aux questions liées à la préservation de l’environnement.

A la fin de la réunion, je me suis rapproché des jeunes du groupe Valorisation afin de leur parler plus précisément de mon projet de m’inscrire dans leur groupe et de les observer dans la réalisation de leur travail. J’ai sollicité l’accord de chacun des membres du groupe. Les réactions ont toutes été favorables.

Mon intervention et inscription dans un groupe de travail.

Ainsi, sur une période de dix mois environ, J’ai pu assister, dans le cadre de cette recherche en lien avec le Conseil des Jeunes Angevins, à sept réunions, dont quatre ont été filmées en intégralité.

Pour chacune de ces réunions, les membres étaient prévenus, en amont, de ma présence. J’arrivais avant, voire en même temps que les participants. L’accord était demandé à l’ensemble des personnes présentes, collectivement, pour procéder à l’enregistrement vidéo des réunions, en insistant bien sur le caractère non obligatoire de cette modalité d’enregistrement et sur le caractère déontologique de notre démarche (non diffusion, usage privé). En cas d’accord, j’installais mon matériel, le plus discrètement possible dans un coin de salle et je prenais place parmi les participants pour procéder, en double, à une prise de notes.

Les prises de notes m’ont permis d’avoir accès à d’autres données, pas forcément accessibles avec l’enregistrement audio ou vidéo. Il est à noter, pour ce point, que la caméra filmant les échanges était fixe dans la salle. Pour des raisons évidentes de discrétion, je me suis interdit de me déplacer avec la

caméra à la main parmi les participants. De même, il ne me semblait pas opportun de rester près de la caméra et de fixer les événements en faisant bouger l'appareil, en fonction de ce qu'il pouvait advenir dans le groupe ou bien dans son environnement.

Ainsi, la caméra était posée dans un coin de la salle, relativement à l'écart du groupe afin de pouvoir percevoir l'ensemble des participants dans le champ de vision. Et aucune intervention n'était plus faite avant la fin de la réunion sur l'appareil. Je me plaçais parmi les participants, sensiblement à l'écart du groupe, dans un même objectif de discrétion, et je n'intervenais en aucune manière dans les échanges.

Sur l'ensemble des échanges filmés ou enregistrés, cet impératif de discrétion a relativement bien fonctionné. Il y a eu très peu de remarques, d'attitudes, de gestes, de signes, pouvant prêter à penser que les participants se savaient observés et filmés, bien que cela leur soit à chaque fois explicité de manière claire avant chaque réunion.

Il est arrivé, une fois, que l'animateur, dans un trait d'humour, fasse référence à la caméra pour pointer une remarque faite par un jeune. Cela ne m'a pas semblé occasionner de gêne particulière dans le fonctionnement du groupe, dans les propos de ce jeune en particulier.

Réunion : 4GT du 30 mars

Marie : *En plus, il y a nous. On va se faire chier pendant la réunion.*

Donatien : *Non !*

Marie : *Si !*

Nathalie : *Oui !*

Donatien (s'adressant à Marie) : *On aura une copie de la vidéo. Répète !*

[Suivent quelques échanges sur le ton de la rigolade et de l'humour.]

Il est arrivé une fois également que, en tant qu'observateur, je sois pris à partie dans un échange, par un jeune, et invité à me positionner sur un élément mis au débat dans le groupe. Il est bien entendu que j'ai discrètement décliné cette

implication. Le groupe a poursuivi ses travaux d'échange et cela ne s'est pas reproduit dans les réunions suivantes.

Je ne veux pas dire, par ces remarques, que les protagonistes de ces réunions ont oublié les outils d'enregistrement, la présence de l'observateur, je sais trop l'impact inéluctable que représente un observateur sur son objet, néanmoins, au regard d'autres éléments qui ont pu conditionner l'orientation des échanges et la participation des jeunes dans ces groupes de décision, l'impact du matériel d'observation a joué un rôle assez relatif, ainsi que la présence de l'observateur.

Cela m'amène néanmoins à réfléchir sur les conditions de la démarche d'observation, sur les modalités d'une observation, à découvert, à l'aide d'outils d'enregistrement, ou tout simplement dans une attitude d'observation.

Je constate ici qu'il n'y a pas d'observation neutre, qu'il n'y a pas d'observateur neutre. Même si les groupes observés ici ont pu paraître relativement insensibles à ma présence, par deux fois au moins, les outils de recueil de données, l'observateur lui-même, se sont rappelés à eux et ont suscité une réaction de leur part. Cela peut vraisemblablement montrer qu'à chaque instant, l'observation a pu être consciente dans l'esprit des participants de ces réunions. Ainsi, à chaque instant, cette conscience de l'observation a pu éventuellement conditionner les attitudes, les remarques, les prises ou absences de positions. Je devrai donc pouvoir en tenir compte pour relativiser la portée de l'analyse.

Pour des raisons de facilité de lecture, j'évoquerai, dans le cours de mon récit, une codification spécifique afin de rendre lisible la localisation des extraits rapportés dans le fil des réunions auxquelles j'ai assisté. Cette codification reprendra un numéro d'ordre pour indiquer qu'il s'agit de la première réunion ou bien de la deuxième réunion, etc. (1, 2, ...). J'associerai à ce numéro des initiales pour spécifier le type de réunion, Plénière ou Groupes de Travail (P, GT). Les différentes réunions évoquées seront ainsi codifiées de la façon

suivante : 1P, 2GT, 3GT, 4GT, 5GT, 6P, 7GT, 8GT. Etant également entendu que principalement les réunions du groupe de travail Valorisation ont servi de base à ce travail de recherche.

Ces différentes réunions se sont déroulées aux dates suivantes :

Première réunion plénière (qui est en fait la seconde mais la première à laquelle j'ai assisté), 1P, le 9 février 2010.

Premier groupe de travail Valorisation, 2GT, le 17 février 2010.

3GT : le 18 mars 2010.

4GT : le 30 mars 2010.

5GT : le 22 avril 2010.

Réunion plénière, 6P : le 28 avril 2010

7GT : le 7 mai 2010

Réunion bilan du groupe de travail Valorisation, 8GT : le 23 juin 2010.

2.2 : Présentation des acteurs de ma recherche.

Quatorze acteurs sont évoqués dans le cadre de ce travail de recherche. Je vais procéder ici à leur présentation.

Pour des raisons de simplicité, je les regrouperai par catégories et les nommerai, distinctement, par des appellations désignant chacune de ces différentes catégories. Je n'ai pas pour objectif par cette simplification, de faire des raccourcis sémantiques pour attribuer à telle ou telle catégorie des caractéristiques générales, je cherche simplement ici à faciliter la lecture et la compréhension, en donnant la possibilité d'identifier rapidement les protagonistes auxquels j'ai eu à faire.

Ainsi, ce collectif d'acteurs est-il composé de deux élus, Séverine et Philippe. Séverine est adjointe au maire, chargée de la politique de la ville, de la jeunesse, de la diversité et de la coopération. Elle est professeur des écoles et a 33 ans au moment de la recherche. Philippe est Conseiller municipal. Il a 25 ans et est étudiant dans le cadre d'un master en droit privé général au moment de la recherche. Au sein de la municipalité il s'investit dans les commissions correspondant aux politiques jeunesse. Séverine et Philippe ne sont pas présents lors des réunions du groupe Valorisation. Par contre, ils participent aux principales réunions plénières. Ils sont également présents lors de certaines rencontres qui ponctuent la préparation de l'évènement, comme par exemple la réunion de présentation du projet aux associations partenaires qui sera évoquée dans ce travail.

Trois animateurs vont conduire les réunions du groupe Valorisation, Jeanne, Donatien et Elise. Ils seront accompagnés, lors d'une réunion, par Angélica, jeune stagiaire de 26 ans, sud-américaine. Angélica est engagée, elle aussi, dans la mise en place d'une démarche de démocratie participative vers des jeunes de son pays, au sein d'une collectivité. Je n'ai pas eu l'occasion de la rencontrer en entretien, malgré ma demande, suite à une annulation par Angélica du rendez-vous prévu, pour raisons personnelles.

Jeanne est animatrice au sein de la ville, elle est responsable de la mission jeunesse de la ville. Elle a 45 ans. Mariée, mère de famille, elle est animatrice professionnelle et est responsable du projet Conseil de Jeunes. Elle est présente à presque toutes les réunions du groupe Valorisation.

Donatien a 30 ans au moment de l'observation. Il est chargé de mission, en remplacement d'Elise qui est en congé maternité. Il est présent à toutes les réunions du groupe Valorisation. Sa mission prendra fin avec le retour d'Elise, peu de jours avant l'évènement. Il participera néanmoins, au-delà de son

mandat, à la JOVA et au bilan de celle-ci. C'est un personnage charismatique. Proche des jeunes en âge, il fonctionne un peu sur le même registre qu'eux. Il apporte beaucoup d'humour et de dérision. Cela en fait, a priori, un personnage sympathique, repéré comme tel par les jeunes, mais en même temps, quelqu'un de très insidieusement influent.

Elise est, comme Jeanne, animatrice au sein de la collectivité. Elle y occupe un poste de chargée de mission "démocratie participative et diversité". Elle a 28 ans au moment de la recherche et est en congé maternité de décembre 2009 à mai 2010. Elle est présente lors de la deuxième séance plénière du Conseil des Jeunes en 2009. Elle revient en mai 2010 pour les dernières réunions du groupe Valorisation.

Huit jeunes sont inscrits dans le groupe Valorisation et le fréquentent plus ou moins régulièrement. Cédric, Killian, Marie, Ousmane, Fatima, Abdel, Nathalie et Nathan. Quatre jeunes seront plus assidus et viendront à toutes les réunions du groupe Valorisation : Killian, Marie, Ousmane et Nathalie.

Fatima a 23 ans au moment de la recherche. Elle est en formation professionnelle. Elle participera aux premières réunions du groupe Valorisation, à partir du mois de février et ne sera plus présente à partir du mois de mars.

Nathalie a 25 ans. Elle est en recherche d'emploi pendant l'observation. Elle sera en situation d'examen quelques temps avant l'évènement, lui donnant une disponibilité relative pour s'investir dans les derniers préparatifs. Elle sera cependant assez assidue pendant toute la durée de la préparation du projet.

Nathan a 24 ans au moment de la recherche. Il est en situation d'emploi. Il est également animateur du groupe d'action locale (GAL) de Greenpeace, ce qui lui donne une connaissance de l'actualité des questions d'environnement. Son engagement sera communiqué par les animateurs lors de la première réunion

du groupe de travail alors qu'il ne souhaitait pas forcément en faire part. Il participera uniquement à cette première réunion du groupe Valorisation.

Ousmane a 25 ans. Il est étudiant dans le cadre d'un Master. Il sera assidu et participera à toutes les réunions du groupe de travail.

Killian a 25 ans. Il est salarié. Il est nommé président du Conseil de Jeunes. Il participera à toutes les réunions du groupe Valorisation.

Abdel a 23 ans. Il est étudiant. Il sera également très peu présent lors des réunions du groupe Valorisation.

Marie a 24 ans pendant l'observation. Elle est Conseillère Régionale dans le Conseil Régional des Jeunes de la région Pays de la Loire. Elle est en recherche d'emploi, recherche qui aboutira pendant l'observation et qui la rendra moins disponible à l'approche de l'évènement. Elle est également Président du Conseil des Jeunes.

Cédric a 25 ans. Demandeur d'emploi, il est engagé dans la vie associative locale et animateur bénévole d'une radio locale étudiante. Il sera relativement présent aux réunions du groupe Valorisation pendant toute la préparation de l'évènement.

2.3 : La réalité d'un processus participatif local de jeunes. Des données transversales aux échanges.

Au-delà des modalités de prise de décision, j'ai pu constater, pendant mon observation, des éléments, présents, ne relevant pas directement des prises de décision mais participant de son contexte, de son environnement. Ces éléments,

peuvent être de différentes natures. Ils peuvent être explicitement ou bien ouvertement utilisés par tous les acteurs du groupe Valorisation.

L'humour, par exemple, est un mode de communication manié autant par les animateurs que par les jeunes. Il transcende les échanges dans la mesure où on le retrouve à toutes les étapes des échanges, dans les informations transmises, dans les débats, dans les décisions prises.

La présence institutionnelle, par contre, est insidieuse. Elle est explicitement mise de côté dans la mesure où elle conditionne, certes, explicitement certains échanges, du fait des objectifs du groupe, du fait des locaux dans lesquels ils se réunissent, mais il est constamment rappelé que les jeunes disposent de leur libre arbitre quant aux décisions qu'ils prennent. Cependant, implicitement, et de manière sous-jacente, on peut retrouver fréquemment les attentes et les objectifs de la collectivité et des élus dans les échanges, le poids des représentations que les jeunes ont des élus, au regard de leurs statuts, les impératifs ou orientations des animateurs eux-mêmes au travers de leurs missions, de leurs fonction.

Ces éléments peuvent être également plus vectoriels, c'est-à-dire agir comme des supports de communication, de transmission des échanges, comme un catalyseur de communication. Les nouvelles technologies agissent en effet en ce sens, dans la mesure où elles permettent le rétablissement de la communication entre les acteurs, entre les jeunes du groupe Valorisation (tout au moins partiellement), là où les rencontres ne suffisent plus aux jeunes pour qu'ils puissent, collectivement, se retrouver et prendre des décisions.

Enfin, ces éléments peuvent être d'ordre institutionnel, concernant tant le cadre qui structure l'organisation et la conduite de l'action du groupe que les effets que celui-ci produit sur le cadre lui-même. Pour paraphraser Pierre Bourdieu⁸², nous pourrions dire ici que les structures structurées par les structures structurantes structurent à leur tour les structures structurantes. L'institution qui accueille le Conseil des Jeunes Angevins, qui l'organise le structure et

82 : BOURDIEU (Pierre), *Le sens pratique*, Minit, Paris, 1980

conditionne son activité, bouge et évolue sous l'effet de l'activité que celui-ci produit.

Ce sont donc des éléments transversaux aux décisions prises par le groupe Valorisation que je vais présenter ici. Nous ne sommes pas encore dans les prises de décision, dans les modalités de celles-ci, mais ces éléments participent des prises de décision, agissent comme des incubateurs des modes de décision qui seront mise en œuvre par le groupe.

Enfin, et avant d'entrer dans la présentation des résultats, je tiens à apporter deux précisions concernant la transcription des dialogues.

Tout d'abord, ceux-ci n'ont pas été entièrement retranscrits. Dans un premier temps, au regard de l'ampleur de la tâche, j'ai retranscrit les vidéos en décrivant ce qu'il se passait dans les réunions. Ainsi, quelques passages rapportés ici peuvent comporter des descriptions, des récits d'observations et non pas des dialogues entre les différents protagonistes. Cependant, la plupart des échanges rapportés comprennent cette totalité des dialogues non commentés. Au fil de mon travail, la nécessité d'appréhender la totalité des échanges s'est en effet confirmée. C'est pourquoi j'ai repris une transcription plus complète sur les passages utilisés pour mon analyse. En annexe, figurent les transcriptions de ces réunions. Celles-ci ne sont donc pas complètes. Seuls les passages rapportés dans le corps de ma thèse ont donc été, pour la plupart, entièrement retranscrits.

Ensuite, quelques dialogues peuvent être relativement longs. Certains extraits rapportés peuvent se développer sur trois ou quatre pages, voire plus. La volonté n'a pas été de faire dans la longueur mais il m'a semblé important de pouvoir rendre compte des interactions, de ce qui pouvait se passer dans ce

groupe. L'agglomération de passages relativement longs représente un moyen de rendre compte de l'ambiance entre les jeunes et les animateurs du groupe Valorisation. Ces passages sont généralement entrecoupés de quelques phrases d'analyse ou de synthèse concernant les échanges mais permettant néanmoins le maintien d'une cohérence pour l'ensemble de l'extrait.

2.3.1 : L'humour.

Le maniement de l'humour a été très présent dans les échanges entre les jeunes et les animateurs du groupe observé. Non pas que l'on puisse, dans une approche quantitative, constater une survalorisation de ce mode d'échange mais à chaque réunion du groupe Valorisation, entre les jeunes et les animateurs présents, ou bien entre les jeunes eux-mêmes, il y a toujours eu quelques échanges sur ce registre. Cette présence de l'humour m'a parue suffisamment significative pour que j'en fasse une donnée afin d'en éclaircir le sens.

Selon Daniel Sibony « ... l'humour, ça serait une forme supérieure [au rire] qui consisterait presque à consentir d'avoir perdu la face et à refaire surface un peu au-dessus pour dire que ben oui, c'est un peu comme ça, et on se console dans l'humour d'être ridicule »⁸³. Refaire surface, dans le groupe, pour retrouver sa place ou bien une place. Par le maniement de l'humour, il y aurait ainsi une question de place dans le groupe. Il pourrait également s'agir de faire perdre la place ou une place, à un opposant, un interlocuteur. C'est peut-être davantage dans ce sens que j'ai pu observer l'utilisation de l'humour dans le groupe Valorisation.

83 : SIBONY (Daniel), *Le sens du rire et de l'Humour*, Odile Jacob, Paris, 2010.

L'humour est un puissant vecteur de prise de décision. Il permet, sans rien imposer, de faire des suggestions, de tester " l'adversaire ", de mesurer sa réaction et de pouvoir se rétracter sans dommages en cas de réaction plus ou moins violente. Il est également l'occasion de générer des alliances dans la spontanéité. Faire une proposition sur le ton de l'humour engendre, bien souvent, des déclarations de soutien, des reformulations de la proposition. Cela renforce le poids de la proposition dans le groupe. Il devient plus difficile de la contester. En cas d'évolution favorable de la proposition dans le groupe, l'humour s'efface et fait place à une formulation plus explicite de la proposition.

Sur les sept réunions que j'ai soit filmées, soit enregistrées ou observées, les personnes en présence ont assez souvent eu recours à l'humour dans le cadre des échanges, de manière non équitable, avec des finalités ou des effets divers. Une approche quantitative sur les quatre réunions les plus significatives à cet effet me permet d'avoir une vision assez signifiante de l'utilisation de l'humour dans le cadre de ces échanges.

J'ai isolé vingt-quatre situations où l'humour est utilisé dans les échanges par l'un ou l'autre, voire les uns ou les autres des personnes en présence. L'utilisation de l'humour dans ces situations donne lieu ou non à prise de décision. C'est-à-dire que l'humour permet dans l'échange d'emporter une décision, à l'image de l'humour persuasif. J'ai donc repéré les situations où il y a prise ou non de décision. L'humour peut être manié en vue de différentes finalités, conscientes ou non conscientes de la part de leurs auteurs, conscientes ou non de la part de leurs " destinataires ". J'ai ainsi repéré différentes finalités possibles au regard des échanges observés. Enfin, l'humour peut être mobilisé plus facilement par certaines personnes que par les autres. Ainsi, j'ai également comptabilisé la mobilisation de l'humour dans les échanges par les différentes personnes prenant part à ces réunions.

J'insisterai sur l'état de conscience autour de cette mobilisation de l'humour. Il n'est pas avéré du tout que les personnes qui le mobilisent ne le fassent dans l'objectif d'en tirer un quelconque avantage. Je n'ai pas choisi de réinterroger chaque personne sur sa relation à l'humour à chaque fois que celui-ci pouvait se manifester. Ainsi je pense que l'humour peut être mobilisé, par les différentes personnes, sans arrières pensées particulières concernant les liens de cause à effet entre ce mode d'expression particulier et les finalités recherchées par leurs auteurs dans les échanges concernés. Néanmoins, des effets sont bien présents au sein du groupe. Révélateur des particularités du groupe lui-même ou bien généré par l'orientation que prennent les échanges, par l'évolution des relations entre les personnes, l'humour a donné une coloration particulière aux échanges entre les jeunes et les professionnels, entre les jeunes eux-mêmes, et n'a pas été sans effets sur les projets portés par le groupe.

Majoritairement, mais à une petite majorité, (dans un peu plus de la moitié des situations dans lesquelles nous avons identifié la mobilisation de l'humour dans les échanges), la mobilisation de l'humour ne donne pas lieu à une prise de décision. Cela veut dire que dans un nombre assez significatif de fois, au contraire, il peut être mobilisé, consciemment ou non, pour forcer une décision. C'est "l'humour persuasif" dont je parlais plus haut.

Dans l'extrait qui suit, Donatien, un des animateurs du groupe, entérine, via l'utilisation de l'humour, la participation des animateurs à une réunion programmée entre les jeunes du groupe Valorisation et les associations susceptibles de participer à la manifestation qu'ils veulent mettre en place. Il commence par évoquer la participation des élus à cette réunion, puis enchaîne sur leur propre participation en tant qu'animateurs. Il n'aurait vraisemblablement pas eu besoin de mobiliser l'humour pour obtenir le même résultat. Il n'a sans doute pas agi ainsi consciemment, mais les faits sont là et les liens de cause à effet ne sont pas si anodins sur la prise de décision.

Réunion : 5GT du 22 avril

[Donatien demande ensuite de tout de suite régler la question de la présence ou non des élus].

Donatien : *On va régler tout de suite la question de la présence euh... On sera là avec Jeanne ? Ou ..., vous avez le droit de dire non.* [Il rit, puis fait mine de pleurer].

Killian : *Bien sûr.*

Donatien : *Bon, bref, on peut être là avec Jeanne bien sûr.*

Killian : *Bien sûr !*

La participation des animateurs à cette réunion est entérinée (même si Killian seul se prononce verbalement). L'humour utilisé par Donatien, et le sens de son geste, montrant ostensiblement sa volonté de participer à cette réunion, lié à d'autres phénomènes que nous allons évoquer dans ce travail (poids de l'institution notamment), a pu faire que les jeunes présents n'ont pas remis en cause la participation des animateurs, tout au moins ne l'ont pas interrogée.

Dans les exemples observés de mobilisation de l'humour entraînant prise de décision, on constate que majoritairement (dans plus de la moitié des cas), il est mobilisé dans des situations où le groupe cherche à distribuer une tâche, une responsabilité particulière à l'un de ses membres.

Réunion : 5GT du 22 avril

[Donatien poursuit en proposant aux jeunes de réfléchir à quelques phrases pour présenter le groupe Valorisation. Il fait une proposition de contenu concernant les modalités de fonctionnement du groupe, depuis quand et pourquoi. Il demande aux jeunes qui veut se charger de cette tâche tout en précisant qu'il ne s'agit pas d'obliger qui que ce soit à parler en public. (Quelques secondes de silence)].

Donatien : *Killian par exemple ?* [rires] *Parce que je te vois regarder ailleurs* [rires à nouveau].

[Donatien réinterroge le groupe afin de savoir qui veut se charger de cette tâche].

Ousmane : *Ben Killian* [rires]

Killian : *Ben oui, maintenant, voilà ... Non mais ça ne me dérange pas.*

Dans l'exemple ci-dessus, dans la perspective d'une réunion avec des associations extérieures au groupe, il est prévu que le groupe Valorisation présente ses objectifs, son fonctionnement aux associations invitées. Les jeunes du groupe Valorisation sont donc appelés par Donatien à réfléchir à quelques

phrases d'accroche pour présenter leur groupe. Une personne du groupe Valorisation doit également prendre la responsabilité de présenter, aux associations invitées, leur groupe. Donatien, par sa remarque, a tendance à se contredire d'abord sur sa volonté de n'obliger personne à prendre cette responsabilité et attire sensiblement l'attention sur Killian. La remarque d'Ousmane finit de "convaincre" Killian à prendre en charge cette responsabilité.

On voit dans ce second exemple que les jeunes eux-mêmes ne sont pas les derniers à mobiliser l'humour dans le cadre des échanges. Les enjeux, les concernant, ne sont peut-être pas non plus anodins. Nous pourrions faire, par l'intermédiaire de ce dernier exemple, plusieurs hypothèses sur la possibilité par exemple, pour Ousmane, de se désengager en proposant la prise de responsabilité de Killian sur cette tâche. Plusieurs exemples montrent effectivement une participation active des jeunes, par le biais de l'humour, pour désigner "à la vindicte populaire", un de leur camarade pour la prise en charge d'une tâche ou d'une fonction particulière.

Dans l'exemple qui suit, le groupe Valorisation a défini, pour la journée qu'ils veulent organiser, différentes thématiques pour lesquelles ils vont mobiliser différentes associations afin que celles-ci viennent faire part de ce qu'elles réalisent, dans le domaine de la santé par exemple pour l'extrait ci-dessous.

Réunion : 4GT du 30 mars

[Donatien propose de distribuer la thématique santé. Killian prend le bras de Marie à côté de qui il est installé, puis le lève. Marie se laisse faire en rigolant. Donatien valide la candidature de Marie].

Donatien : *Super Marie !*

Killian : *C'est cool Marie de te porter volontaire.*

L'humour permet ici à Killian de poser des actes qui ne le seraient vraisemblablement pas en d'autres circonstances. Si Marie refuse de prendre cette responsabilité, le geste de Killian peut passer pour un trait d'humour sans conséquence. Si Marie, comme c'est le cas ici, ne remet pas en cause sa désignation pour cette tâche, cela permet aux jeunes en général et à Killian en

particulier, de s'octroyer une part de contrôle sur la distribution des tâches et éventuellement, de se désengager de la prise en charge de certaines d'entre elles.

L'humour, mobilisé dans le cadre des échanges, n'est pas toujours, comme nous l'avons évoqué précédemment, l'occasion d'une prise de décision. Dans ce cas, l'utilisation de l'humour correspondrait davantage à une volonté de développer la convivialité et la détente au sein du groupe (dans un peu plus d'un tiers des cas où l'utilisation de l'humour n'est pas liée à une prise de décision).

Dans l'exemple qui suit, le groupe cherche à définir une date pour la manifestation qu'il envisage. Entre printemps et début, voire fin de l'été, les avis divergent.

Réunion : 2GT du 17 février

[Marie évoque la question de la définition de la date de l'évènement. Donatien, avec humour, évacue la période estivale].

Marie : ... *la date c'est juillet, août ; juin, juillet, août ? [...]*

Donatien : *Je vous rappelle que l'été à Angers c'est avril et septembre. Entre mai, juin, juillet, août, il pleut, donc ... [...]* *Moi je note dans un petit carnet depuis cinq ou six ans, je vous assure que mois d'avril, il fait trente degré, à partir du mois de mai ça commence à sentir un peu de roussi, juin, juillet, août c'est mort, septembre ça revient.*

A plusieurs reprises, l'humour est ainsi mobilisé. La convivialité est effectivement un aspect non négligeable, et même fondamental de la vie d'un collectif, notamment dans une dimension participative. Amélie Flamand montre en quoi l'esprit de groupe est un préalable à toute initiative de création collective⁸⁴. Il ne me semble pas, encore une fois, que la recherche de convivialité dans le groupe soit une démarche consciemment et méthodologiquement posée par les animateurs. Cependant, les liens de proximité entre les animateurs et les jeunes deviennent plus effectifs à mesure que le temps passe. Les jeunes se saisissent plus librement de la parole et des

84 : FLAMAND (Amélie), « La fabrique d'un public régional. Observation participante du premier jury citoyen en Poitou Charente », Op Cit.

sujets abordés, même si, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, le poids de l'institution qui porte le dispositif participatif est toujours important et prépondérant dans les échanges.

L'humour peut également être mobilisé dans le cas d'échanges de points de vue, voire de confrontations. C'est un vecteur pour mettre en avant un point de vue personnel, sans montrer trop "d'agressivité", laissant au contraire une possible double interprétation des propos, soit sous l'aspect de l'humour et de la dérision, soit pour le "sens propre" des propos avancés. Ainsi dans l'extrait suivant, plusieurs personnes échangent sur les horaires de la JOVA prévue par le groupe Valorisation, et notamment sur l'horaire de clôture de la journée. Les avis sont sensiblement divergents. L'humour est un moyen de poser les décisions prises, de rappeler la règle mais aussi de montrer son désaccord sans trop d'insistance.

Réunion : 4GT du 30 mars

[Marie interroge les animateurs sur l'extension de l'évènement jusqu'à 22 heures].

Marie : *On étend bien sûr jusqu'à 22 heures ?* [silence]

Donatien : *Au boléro ?* [boite de nuit locale]

Cédric : *Au Mistral* [autre boite de nuit locale]. [Silence]

Jeanne : *Euh, je sais pas. Parce que on a euh, enfin...*

Cédric : *Ben le démontage, oui, jusqu'à 22 heures, oui ...*

Jeanne : *... officialisé en disant que c'était jusqu'à 21 heures parce que derrière on va avoir les services des bâtiments qui doivent démonter euh, il va y avoir tout le rangement, euh..., je sais pas, sachant qu'effectivement, on aura du mal à être pile à 21 heures, donc euh, si on dit 22 heures, euh, à mon avis, ça va ..., ça va être compliqué quoi.*

Donatien : *Ça va être chaud.*

On voit dans cet exemple que Donatien, pour ne pas poser d'emblée un refus de l'extension de la soirée jusqu'à 22 heures, utilise l'humour et signifie quand même que ce n'est pas ce qui est prévu, notamment par les animateurs. Sans trop m'avancer sur le sens des propos de Cédric, celui-ci peut, par le même vecteur, se situer dans une confirmation et un appui des propos de Donatien, ou bien au contraire, signaler sa désapprobation de cette décision.

On peut également observer la mobilisation de l'humour par les personnes participantes à ces réunions d'un point de vue nominatif pour s'apercevoir de l'existence d'un profond déséquilibre entre les différents membres du groupe Valorisation. Sur les vingt-quatre situations où l'humour est mobilisé, plusieurs personnes peuvent être parfois impliquées dans l'utilisation de l'humour pour chaque situation. Nous avons ainsi comptabilisé trente-trois utilisations de l'humour par les différentes personnes, parfois au cours de la même situation. Sur ces trente-trois utilisations, Donatien est à l'origine de près des deux tiers d'entre elles. Jeanne est à l'origine d'un peu plus du dixième des utilisations de l'humour. Ce sont les deux principaux animateurs du groupe. Ils regroupent ainsi à eux deux environ les trois quart des recours à l'humour constatés dans les échanges.

Les jeunes mobilisent également cette modalité d'échange. Environ un dixième des situations pour Killian et un peu plus d'un vingtième des situations pour Marie. L'ensemble des jeunes participe à hauteur d'un quart environ des situations de mobilisation de l'humour.

Au-delà des chiffres, l'écart quantitatif du recours à l'humour entre les animateurs et les jeunes ne peut que nous interpeller. Il y a dans ce groupe des enjeux et des rapports particuliers entre les jeunes et les animateurs qui peuvent éventuellement justifier le recours assez fréquent, par les animateurs, à l'humour pour faire avancer la réflexion, le travail du groupe. Sans m'étendre dans le détail sur ces différents éléments, sur lesquels je serai amené à revenir dans le cours de ce travail, je peux ici en citer quelques-uns.

La recherche de convivialité peut représenter sans doute un des premiers éléments. Pour reprendre les réflexions d'Amélie Flamand⁸⁵, citées infra, l'existence d'un collectif, dans lequel les membres puissent être en relation de

85 : FLAMAND (Amélie), « La fabrique d'un public régional. Observation participante du premier jury citoyen en Poitou Charente », Op Cit.

confiance entre eux est un préalable dans les processus participatifs comme ce conseil de jeunes. L'humour peut représenter un outil pour tenter de développer cet esprit convivial entre les jeunes et avec les animateurs du groupe.

L'humour peut également être au service de la recherche de confiance envers les animateurs du collectif. Ceux-ci, censés être des accompagnateurs, sont à l'articulation entre les jeunes du groupe et les élus de la collectivité, à l'origine du projet de Conseil de Jeunes ainsi que d'une partie non négligeable des objectifs qu'il porte. Les animateurs du groupe peuvent ainsi sans doute se retrouver à devoir défendre, voire imposer, un certain nombre de principes, de règles, d'objectifs (nous retrouverons ces tendances dans la suite de ce travail) qui ne sont pas l'émanation des jeunes eux-mêmes. Cette ambivalence entre faire décider les jeunes et tenir compte des décisions des élus est difficile à tenir. L'humour peut peut-être, là également, faciliter l'installation d'une certaine confiance, ainsi que la transmission et l'appropriation, par les jeunes, de ces différents éléments.

Reste à dire sur ce travail que par ces quelques pages consacrées à l'humour je n'ai vraisemblablement pas épuisé le sujet, ou bien fait le tour de la question. Mon travail de recherche n'est effectivement pas consacré exclusivement à une approche psychosociologique de l'humour dans les réunions de conseils de jeunes. Je trouve cependant cet élément suffisamment significatif pour devoir l'aborder. Ce mode d'échange n'est effectivement pas neutre et il est révélateur des enjeux qui peuvent être présents dans ces groupes participatifs en terme de circulation de la parole, de l'information, de prise de pouvoir dans les prises de décision. C'est une approche très peu explorée dans la recherche concernant la psychosociologie des groupes restreints, notamment concernant son lien avec les prises de décisions⁸⁶.

86 : SIBONY (Daniel), *Les sens du rire et de l'humour*, Odile Jacob, Paris, 2010.

2.3.2 : La présence institutionnelle.

Un autre élément a attiré mon attention. Le poids de l'institution est également un phénomène qui va s'avérer présent dans les différentes réunions observées et notamment incarné par les animateurs. J'entends par "poids de l'institution" la survalorisation, dans les décisions prises, des arguments portés par ses représentants, ici les animateurs. De manière plus sous-jacente, il peut s'agir également de la non remise en cause de principes institutionnels, pas forcément verbalisés par des personnes présentes dans les échanges ou bien de l'influence potentielle du lieu, toutes les réunions du groupe Valorisation s'étant déroulées dans les locaux de la Mairie. Marie verbalisera en effet sa difficulté à supporter le poids de ce lieu particulier en entretien individuel :

Marie : ... les chargés de mission nous disent des fois : « Oui, alors, les réunions, y'a personne, euh, c'est difficile de vous mobiliser, machin... ». Mais pourquoi faut tout le temps venir à la mairie ? Pourquoi on peut pas se réunir dans un autre endroit ? C'est pas notre lieu euh, on a jamais dit que c'était notre lieu de rencontre la mairie.

Malgré cette remarque de Marie, je n'ai que rarement constaté de remises en cause, par les jeunes, du poids de l'institution. Et ces remises en cause se font souvent par des biais détournés, de manière non frontale, éventuellement en utilisant l'humour comme dans le cas de la remarque de Cédric concernant l'horaire programmé de clôture de la manifestation (cf. section précédente).

Le poids de l'institution s'exprime donc en effet souvent dans le sens où les jeunes du groupe Valorisation ont tendance à accepter des arguments, des principes, des règles émanant des animateurs, sans les discuter ou les remettre en cause. Ils vont parfois même rechercher la validation de leurs idées auprès des animateurs. Cela ne se fait pas forcément de manière explicite, mais implicitement. On demande l'avis, et souvent, en retour, l'animateur ne se contente pas de donner son avis, il tranche et emporte la décision.

Le début de l'extrait qui suit a déjà été cité dans le paragraphe précédent sur l'humour. La suite, néanmoins, concerne la participation des élus à une réunion programmée par le groupe valorisation avec des associations. On sent des réticences de certains jeunes, notamment Marie, à la présence de ces élus, tout au moins, concernant les modalités de leur participation. Ces réticences n'iront pas jusqu'à un refus de leur présence. Il y a également quelque chose de protocolaire dans la participation des élus aux rencontres de certains partenaires du groupe Valorisation, et d'une manière générale, le protocole a tendance à être assez facilement évoqué par les animateurs et peu remis en cause par les jeunes.

Au début de cet échange, Donatien demande aux jeunes présents de régler la question de la présence ou non des élus à cette réunion avec les partenaires.

On retrouve, dans cet extrait des attitudes différentes chez les jeunes, certains étant plus enclins, comme Marie, à poser des questions, à questionner les arguments ou les propositions des animateurs, et d'autres, plus disposés à accepter les idées des professionnels. La présence de tels ou tels jeunes dans les réunions du groupe peut ainsi conditionner l'orientation des échanges.

Réunion : 5GT du 22 avril

Donatien : *On va régler tout de suite la question de la présence euh... On sera là avec Jeanne ? Ou..., vous avez le droit de dire non [Il rit, puis fait mine de pleurer].*

Killian : *Bien sûr.*

Donatien : *Bon, bref, on peut être là avec Jeanne bien sûr.*

Killian : *Bien sûr.*

Donatien : *Séverine et Philippe ? [Les deux élus municipaux référents]*

Nathalie : *Ça serait bien.*

Killian : *Oui.*

Donatien : *Ça vous le fait ou ça vous le fait pas ?*

Nathalie : *Ça serait bien.*

Killian : *Oui.*

Donatien : *Et à la fois, attendez hein, qu'on soit d'accord. Je sais trop que des fois, l'image de la ville, on se le dit aussi, peut, ou pas, devant la caméra, mais euh, desservir dans des temps comme ça.*

Killian : *Ouais, mais non.*

Donatien : *On s'adresse à la jeunesse, un truc un peu underground ...*

Nathalie : *Séverine elle est quand même assez connue et tout, donc je pense ça peut jouer un rôle quand même et ..., enfin Philippe je sais pas mais je sais que Séverine ..., elle est quand même assez connue de nous et..., enfin moi je suis pour.*

Donatien : *L'image qu'ils représentent, on est d'accord, enfin vous assumez ?*

Killian : *Oui bien sûr.*

Donatien : *Ville d'Angers. L'image ville d'Angers.*

Killian : *Ben oui.*

Nathalie : *En même temps c'est la ville qui organise.*

Killian : *Et d'un côté, voilà, c'est ouais ...*

Donatien : *Bien sûr mais, mais c'est bien de se le dire.*

Marie : *En même temps, ils seront pas forcément non plus, si ils viennent, ils seront pas forcément non plus, par exemple, si c'est sous format de tribune, avec nous. Ils peuvent être aussi parmi les associations. C'est-à-dire que là, ils sont là en tant qu'invités.*

Donatien : *C'est vous qui voyez. Ben, c'est vrai que si Séverine, je l'imagine parce que euh, et Philippe en même temps, sont nos élus qui siègent [il insiste sur "siègent"] hein aussi, au conseil [municipal], donc euh, j'imagine parce que je sais que c'est comme ça que ça se passe, Séverine aime bien dire un petit mot.*

Killian : *Ouais [Nathalie et Marie affirment d'un signe de tête].*

Donatien : *Un petit mot de présentation pour dire « content que vous soyez là ..., c'est..., parce que c'est grâce à vous que ça bouge un peu... ». Voilà ! Je sais qu'elle aime bien les propos introductifs et qu'elle le fait très bien d'ailleurs, enfin tu vois sans, et elle prendra pas la place euh, plus de place qu'il ne faut, mais par exemple, euh, éventuellement, euh éventuellement, je sais que si on lui laisse euh, dire quelques mots, peut-être elle introduira le Conseil des Jeunes, peut-être elle aimerait introduire le Conseil des Jeunes. Vous voyez ?! Par exemple.*

Nathalie : *Ben pourquoi pas. Nous on peut couvrir la journée et elle ...*

Killian : *Ouais, ouais.*

Donatien : *Et vous vous pouvez introduire aussi le groupe Valo [Valorisation].*

Killian : *Ouais.*

Nathalie : *Hm.*

Donatien : *Mais voilà, c'est-à-dire que voilà, je vous le dis, il faut le savoir, si on dit ok à Séverine et Philippe, ben ça veut dire que, il faut aussi qu'on leur laisse peut-être un petit peu de place.*

Nathalie et Killian : *Oui.*

Donatien : *En intro. Voilà.*

Killian : *Ouais, c'est bien ça. [Quelques secondes de silence].*

Suite aux propos de Marie, Donatien commence d'abord par renvoyer la légitimité de la décision aux jeunes : « *C'est vous qui voyez* ». Ensuite, il donne son avis, ou plutôt, il argumente notamment par les habitudes, le protocole : « *... je sais que c'est comme ça que ça se passe ...* », tout en restant sur une approche hypothétique de la participation des deux élus. Il insiste sur leurs responsabilités, sur un lien de proximité entre les élus et les jeunes du groupe Valorisation : « *nos élus qui siègent [...] au conseil* ». Il minimise l'impact de la participation des élus : « *... un petit mot* ». Il valorise les jeunes du groupe en

imaginant le discours d'un des deux élus : « ... *c'est grâce à vous que ça bouge un peu* ». Il use de jugement de valeur pour qualifier les interventions de Séverine : « ... *elle le fait très bien d'ailleurs* ». Il rassure : « ... *elle prendra [...] pas plus de place qu'il ne faut* », puis il répartit, par avance, le contenu des discours respectifs des jeunes et des élus : « ... *peut-être elle introduira le Conseil des Jeunes [...] et vous vous pouvez introduire aussi le groupe Valo* ».

Avant d'être dans cette argumentation, il avait déjà l'assentiment de jeunes du groupe concernant la participation des deux élus à cette réunion. Son argumentation est ponctuée d'approbations de Nathalie et de Killian. Remettre en cause la participation des deux élus revient donc à s'opposer à l'institution "Mairie" (« *nos élus qui siègent* »), ainsi qu'au protocole de cette institution (« *c'est comme ça que ça se passe* »), mais aussi aux jeunes qui ont déjà pris une position favorable vis-à-vis de cette participation.

Donatien ne rencontre plus d'opposition suite à cet échange sur la participation des deux élus à cette réunion programmées avec les associations participant à la manifestation.

On retrouvera, parfois, le poids de l'institution plus explicitement exprimé encore.

Réunion : 7GT du 7 mai

[Donatien ré-interpelle le groupe. Il commence à faire l'inventaire des responsabilités à distribuer. Il se tourne vers Jeanne pour recueillir son assentiment. Jeanne l'interrompt en précisant qu'il faut également, et peut-être dans un premier temps, répartir les responsabilités concernant les actions à préparer et non pas seulement les responsabilités sur le jour "j". Elle évoque notamment les tables rondes à préparer. Marie lui demande s'il y a beaucoup de thèmes. Jeanne évoque trois thèmes : l'emploi, notamment dans les associations ; le cinéma ; l'actualité, sans doute animé par l'association Unis-Cité⁸⁷. Elle précise que pour ce dernier thème, peu de choses sont à préparer, si ce n'est récupérer

87 : Association Unis-Cité, créée en 1994 par trois étudiantes volontaires pour s'engager pour lutter contre les inégalités, les injustices, le racisme et l'exclusion. L'association Unis-Cité est ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans et propose un engagement sur plusieurs missions d'intérêt général et en équipe pendant 6 à 9 mois à temps plein. 15000 jeunes ont à ce jour effectué leur service civique à Unis-Cité. <http://www.uniscite.fr/uniscite/#notre-histoire>

les unes des quotidiens et revues de presse auprès des services de la ville. Marie demande des précisions sur la durée des tables rondes et sur la table ronde "actualité"].

Marie : *Parce que l'actualité c'est vachement large. Est-ce que c'est l'actualité angevine, est-ce que c'est l'actualité nationale, ... ?*

[Jeanne précise qu'il s'agit plus de l'actualité nationale mais que le contenu de cette table ronde est à négocier et organiser avec l'association Unis-Cité qui s'est proposé pour l'animer. De même que pour les deux autres tables rondes, il doit y avoir une implication des jeunes du Conseil des Jeunes pour définir un contenu plus précis. Elle précise enfin qu'elle est en attente d'une validation de ces thématiques par Séverine (adjointe au Maire, élue référente du Conseil des Jeunes)].

Dans le cadre de cet échange, on constate d'une part une sorte de soumission des jeunes aux avis et propositions des animateurs. Marie demande à Jeanne des informations sur des actions que les jeunes sont censés définir et préparer (nombre de thèmes concernant les tables rondes, durée). Jeanne d'ailleurs, confirme l'importance de l'implication des jeunes dans la définition de ce programme (négociation nécessaire avec l'association Unis-Cité, implication des jeunes dans une définition plus précise des thématiques des tables rondes). Néanmoins, au final, c'est l' élu de la collectivité, adjointe au Maire et référente du Conseil des Jeunes, qui validera les thématiques. Là également, les jeunes ne saisiront pas cette "contradiction" pour revendiquer une part plus importante dans la prise de ces décisions.

D'une manière un peu symbolique, enfin, le poids de l'institution se matérialise par le placement des personnes qui participent aux réunions du groupe Valorisation.

Les réunions du groupe Valorisation ont toujours eu lieu dans une salle (pas toujours la même), aux dimensions relativement modestes (pouvant accueillir de quinze à trente personnes), constituée d'une table principale autour de laquelle prenaient place les participants.

A une exception près, et encore nous pourrions la relativiser, il nous a toujours été donné de voir un face à face entre les jeunes, disposés d'un côté de la table autour de laquelle les personnes s'installent, et les animateurs de l'autre. Cette répartition spatiale a une dimension symbolique. Elle ne nous donnait pas le

sentiment d'un groupe travaillant collectivement sur un projet mais plutôt d'un face à face entre deux groupes, les jeunes d'un côté et l'institution de l'autre. Ce point de vue doit être relativisé. D'une part la proximité géographique des deux animateurs du groupe a pu être organisée par eux pour faciliter l'échange d'informations, la concertation et non pas forcément le poids de leurs arguments face aux jeunes ; d'autre part, les échanges entre les animateurs et les jeunes n'ont pas toujours été des joutes entre deux blocs qui s'opposent mais ont pu donner lieu également à des réflexions collectives où chaque avis pouvait s'exprimer de manière équitable.

J'évoquerai une exception à cette disposition entre deux blocs, animateurs d'un côté et jeunes de l'autre. Lors de la réunion du 7 mai, trois animateurs sont présents : Jeanne, Donatien et Elise.

Elise occupe normalement le poste de Donatien. Elle revient d'un congé de maternité et se ré-implique progressivement dans le projet Conseil de Jeunes. Donatien arrive en fin de contrat de chargé de mission, terme prévu pour ce mois de mai. Il va néanmoins continuer à suivre le groupe Valorisation jusqu'au terme du projet de manifestation prévu au mois de juin. Il en fera l'annonce aux jeunes lors de cette réunion.

Elise donc est présente, elle reprend place dans le projet du groupe Valorisation, cependant, dans cette réunion, elle reste en retrait par rapport aux deux autres animateurs, apportant ponctuellement des compléments d'informations. Elle est également la plus mobile des personnes présentes.

Lorsqu'elle arrive, au début de la réunion, quatre personnes sont déjà présentes, deux animateurs, Jeanne et Donatien, d'un côté de la table et deux jeunes, Marie et Nathalie, de l'autre côté. Elise va s'installer du côté des jeunes, le côté plus accessible compte tenu de la configuration de la pièce.

Killian arrive à son tour et s'installe, en bout de table, à côté du tableau, place également la plus accessible.

Dans les dix premières minutes, Elise ressort et est absente de la pièce pendant 1'30 (la réunion se déroule dans une petite pièce de la Mairie et au même étage,

les animateurs disposent de leurs bureaux). Elise revient, regagne sa place et le dernier jeune, Ousmane, arrive et se place "côté jeunes" entre Elise et Marie.

Pour les besoins de la réunion Donatien se déplace au tableau et Killian, se décale d'une place et s'installe "côté jeunes", auprès d'Elise.

Nous avons alors la configuration définitive des places des participants à cette réunion, un côté de la table étant occupé par les deux animateurs Donatien et Jeanne, qui vont principalement animer la réunion, et l'autre côté occupé par quatre jeunes et une animatrice (Killian, Elise, Ousmane, Marie et Nathalie).

Elise se lève alors et propose à Donatien de le remplacer au tableau afin de lui laisser toute latitude pour animer cette réunion. Elle va rester au tableau pendant trente minutes. Pendant ce laps de temps, une personne du "Conseil des Etrangers" de la ville arrive dans la pièce. Il apparaît suite à un échange avec Donatien qu'elle se soit trompée de date de réunion. Elise sort et la raccompagne. Elise est absente de la pièce pendant 7 minutes.

Après son passage de trente minutes au tableau, Elise regagne sa place où elle reste pendant neuf minutes. Elle se lève ensuite et distribue, pendant deux minutes et trente secondes, verres et boisson aux personnes autour de la table. Elle regagne sa place où elle reste pendant sept minutes. Elle sort à nouveau de la pièce pendant trois minutes pour faire des photocopies pour les membres du groupe. Elle revient ensuite à sa place où elle reste jusqu'à la fin de la réunion, c'est-à-dire pendant quinze minutes.

Ainsi, même si Elise, dans cette réunion, se place "parmi" les jeunes, son rôle dans cette réunion et sa mobilité importante ne nous permet pas de constater une rupture significative de la dichotomie animateurs / jeunes. Symboliquement, on garde la configuration de deux blocs opposés spatialement l'un à l'autre. L'institution, au regard des places occupées par les différents protagonistes, est encore prégnante et se distingue des jeunes du groupe. Le temps, ici, contredit le spatial de circonstance et renforce le spatial institutionnel.

2.3.3 : La participation des jeunes et les NTIC.

En l'espace d'environ un an d'observation de ce groupe de jeunes, j'ai pu avoir accès et analyser les mails qu'ils ont échangés. Je n'ai pas été destinataire de l'ensemble des échanges et des messages électroniques réalisés dans ce laps de temps mais les données ainsi compulsées ont pu représenter un ensemble relativement significatif de la nature des échanges électroniques dans le cadre de la réalisation de ce projet, porté par les jeunes.

Internet, et plus globalement les nouvelles technologies de communication, est devenu un outil, on ne peut plus réel, de communication au service des projets, quels qu'ils soient, et plus particulièrement entre les jeunes.

Une des premières conséquences, et nos forêts nous en remercieront, est l'économie de papier réalisée. Même si des statistiques peuvent venir contredire ce fait, et évoquer l'explosion de la consommation de papier, justement, du fait de l'impression systématique des courriers électroniques, les pratiques révélées dans le cadre de mes observations ne m'ont pas permis d'aller dans ce sens. L'impression systématique serait davantage une pratique générationnelle et institutionnelle.

Les animateurs du CJA, vis-à-vis de ce que j'ai pu observer, utilisent Internet pour communiquer avec les jeunes. On peut considérer qu'ils sont à l'initiative des échanges électroniques ou tout au moins qu'ils les alimentent. Lorsque comme Donatien, les animateurs sont parfois des jeunes eux-mêmes, ne présentant pas une si grande différence d'âge avec les jeunes concernés, on retrouve assez naturellement, entre animateurs et jeunes, une sensibilité aux mêmes outils et vecteurs de communication.

Ainsi, la mission jeunesse de la ville d'Angers utilise l'outil Internet et les messageries électroniques pour ses activités de secrétariat (convocations,

comptes rendus, informations sur les rencontres et réunions). En ce sens, il peut y avoir de leur part doublon entre une diffusion de ces outils de communication interne par internet et impression sur papier. La matérialité des données semble avoir encore de beaux jours devant elle au sein des collectivités et être encore ressentie comme une nécessité.

L'utilisation d'Internet est également mise au profit de la cohésion du groupe et de la mobilisation sur l'objectif. Les courriels échangés, envoyés par les animateurs, sont l'occasion de nombreux remerciements à l'attention des jeunes, d'encouragement et de retour positifs sur les conséquences de leur engagement.

De la part des jeunes, Internet est un moyen de communication et de réinvestissement du groupe en cas d'absence physique dans les rencontres. Le moteur de l'action est encore le regroupement physique, le débat, la prise de décision et le partage de l'action, dans les rassemblements physiques des différents protagonistes (on se retrouve autour d'une table, on débat, on prend des décisions). Mais les échanges ne s'arrêtent pas aux murs de ces salles de réunions. Les absents trouvent le moyen, par l'intermédiaire d'Internet, de suivre les échanges et les décisions et de réinvestir le groupe (commentaires par le biais des courriels des décisions prises, propositions, informations, sollicitations pour intervenir sur telle ou telle tâche, annotation sur des documents soumis à validation du collectif de jeunes, demandes de précisions ou d'informations, de documentations, compte rendu des actions réalisées qui n'ont pu être transmises lors des réunions, félicitations et mobilisation du groupe de la part des jeunes eux-mêmes, etc.).

Ainsi, la vie du collectif de jeunes du groupe Valorisation se développe-t-elle sur différentes temporalités, différentes matérialités. L'action avance au gré des réunions physiques, mais les échanges se poursuivent entre ces réunions, notamment par le biais d'Internet ou chacun peut, plus ou moins, suivre l'évolution des autres par les tâches qu'ils réalisent individuellement ou collectivement et par la manière dont ils en rendent compte au groupe, toujours par Internet.

Dans ce suivi collectif de chacun, le téléphone joue également un rôle. Non pas que cet outil soit révolutionnaire mais la facilité de sa mobilisation intervient également dans la mise en relation, dans la cohésion du groupe, dans l'échange d'informations. Il joue un rôle sensiblement différent d'Internet. Si Internet est utilisé par les jeunes du groupe Valorisation dans la communication entre les jeunes et les animateurs, notamment sur l'avancée des tâches de chacun, des étapes de la réalisation du projet, le téléphone, lui, est davantage un outil de communication spontanée. Il est ainsi sensiblement plus utilisé à l'approche d'échéances des différentes étapes du projet dont les réunions font partie, pour échanger des informations sur les dates, les lieux, les horaires, rappeler les retardataires alors que la réunion est commencée ou commence. Il joue également un rôle important de cohésion sociale à l'intérieur du groupe, (cohésion décrite comme un préalable nécessaire à toute démarche de projet d'un groupe quelconque et notamment dans une démarche participative⁸⁸), et donc à l'extérieur de la dimension de participation et d'engagement. Les jeunes du groupe Valorisation développent aussi une vie à l'extérieur de celui-ci, se revoient, mangent ensemble, développent une vie affective et sociale en marge de l'objectif institutionnel du groupe. Et pour ce phénomène, le téléphone est l'outil ad hoc de mise en relation (téléphonie vocale classique et SMS).

La mission jeunesse et ses animateurs jouent relativement bien le jeu de ces nouvelles technologies de communication. D'une part parce que leur caractéristique de nouveauté devient relative et d'autre part parce qu'ils ont bien intégré l'impact de ces nouveaux outils auprès des jeunes. En fonction de l'âge des animateurs, l'appropriation et l'utilisation de ces nouvelles technologies est également facilitée. Ils peuvent être ainsi relativement " moteurs " dans l'utilisation d'Internet pour ce qui concerne la diffusion des informations.

88 : FLAMAND (Amélie), « La fabrique d'un public régional. Observation participante du premier jury citoyen en Poitou Charente », Op Cit.

Le poids de ces outils sur la prise de décision est bien réel. La décision peut avoir tendance à quitter la salle de réunion du groupe Valorisation pour se transporter dans une autre matérialité. Si les absents ont toujours, toujours tort, les décisions prises lors des réunions peuvent avoir tendance à être infléchies, réexaminées, remises en cause, au regard des échanges qui surviennent entre deux rencontres, et notamment au regard des échanges électroniques. La prise de décision peut se retrouver par exemple relativisée par l'expression électronique des membres absents.

Je dois ici relativiser mon propos au regard de quelques points essentiels. Le groupe que j'ai pu observer a présenté une relative homogénéité socio-économique et culturelle. Ainsi, on peut penser que les pratiques de communication peuvent s'en trouver également homogénéisées, au même titre que l'accès aux outils de ces modes de communication, rendant plus efficace l'impact des nouvelles technologies sur les échanges.

Cependant, l'accès à ces nouvelles technologies est-il si démocratisé que l'on veut bien le dire aujourd'hui ? Pour le téléphone, notamment auprès des jeunes générations, la diffusion peut avoir aujourd'hui atteint son apogée. Nous pourrions encore évoquer les forfaits pour pouvoir, peut-être, trouver des différences de traitement, bien que la concurrence ait tendance à installer, mois après mois, une accessibilité toujours plus grande.

L'équipement informatique, pour sa part, peut relever d'un tout autre budget, même s'il a tendance à suivre le même chemin que le téléphone portable.

Si ces nouvelles technologies s'installent dans les groupes participatifs et plus particulièrement dans les pratiques des jeunes engagés, nous pouvons néanmoins rester plus que prudents sur une capacité partagée, quelles que soient les catégories de jeunes concernées, à maîtriser et utiliser ces différents outils. Pas forcément sur une maîtrise technique, qui est aujourd'hui relativement exhaustive auprès de ce public, mais également sur une maîtrise du fond, des sujets abordés dans ces échanges et qui nous renvoie à un clivage déjà abordé concernant l'accès à l'expression au sein de ces conseils participatifs.

La démocratie participative auprès des jeunes pourrait ainsi à nouveau prendre le chemin d'une démocratie capacitaire, entre jeunes disposant du bagage intellectuel et économique leur permettant de maîtriser et d'utiliser ces outils, et les autres.

Une certaine vigilance pourrait être ainsi à développer sur ce point par les institutions qui accompagnent des jeunes dans des projets. Parce que les NTIC seraient représentatives de la jeunesse, il ne faudrait pas forcément les utiliser avec trop d'empressement et oublier qu'il n'y a pas qu'une seule jeunesse.

2.3.4 : Une réalité institutionnelle en mouvement.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre d'un conseil de jeunes, les institutions évoluent, notamment du fait de l'utilisation accrue des nouvelles technologies de communication, mais pas exclusivement. L'institution évolue également dans la mesure où son mode d'action, ses procédures, sont remises en cause par le cheminement de la décision partagée.

Je ne me suis pas arrêté sur l'organisation institutionnelle dans ce travail de recherche. Il est néanmoins nécessaire ici de pouvoir en dire quelques mots.

Nous ne devons pas percevoir ce dispositif du conseil de jeunes comme un dispositif dont les enjeux sont exclusivement orientés vers les jeunes eux-mêmes. L'institution, sous l'effet de ce processus qui consiste à proposer à la population de s'impliquer et de participer, également pour les jeunes, évolue et s'adapte sous l'effet de cette contrainte qu'elle s'impose. Il m'a moins été donné de questionner cette dimension. Cependant, je peux en retenir ici quelques éléments intéressants.

Dans un premier temps, la dimension temporelle est perturbée, tout au moins modifiée. Le temps de la décision et de la mise en œuvre, déjà relativement long

au sein d'une collectivité, est ici rallongé du fait de la mobilisation d'acteurs extérieurs à l'institution. La décision, tout au moins sa préparation n'est plus seulement l'activité des professionnels de l'institution mais elle associe le groupe de jeunes. Il faut ainsi ajouter un temps relativement conséquent d'information, d'appropriation par les jeunes, du fonctionnement de la collectivité elle-même, des sujets sur lesquels le groupe aura à se mobiliser. On est là alors dans une approche où les professionnels de l'institution ont un rôle moteur dans la conduite des projets et de leurs orientations. On doit également pouvoir concevoir une place plus affirmée, de la part des jeunes eux-mêmes, dans la conduite de leurs projets. C'est alors un temps de recherche, de leur part, de rencontres et de consultations qui s'avère nécessaire. Toutes ces actions, mises en œuvre par les jeunes s'accompagnent d'un apprentissage, qui s'effectue souvent sur le terrain, mais qui peut également donner lieu à des transmissions de la part des professionnels, souvent informelles, en quelques minutes avant d'être confrontés aux situations elles-mêmes. Cela a pu être le cas notamment au début des rencontres du groupe Valorisation où les animateurs ont consacré un temps non négligeable à la transmission d'informations, concernant la perception que les animateurs pouvaient avoir de ce projet, ou bien lors de la préparation des réunions avec les partenaires, tant sur ce qui devait être abordé lors de ces réunions que sur la forme qu'elles devaient pouvoir prendre.

Toutes ces démarches allongent la durée des projets et changent significativement la nature du travail des professionnels, ce qui peut parfois occasionner des résistances sensibles de leur part, conscientes ou non.

Par exemple, et de manière peut-être particulièrement significative, l'animateur professionnel n'est plus celui qui conduit l'action, qui réalise le projet. Il délègue, en théorie, cette tâche aux jeunes. Cela n'est pas une évidence, il peut y avoir d'autres modes de fonctionnement, mais dans le CJA, que j'ai suivi, cela a clairement été dit et revendiqué par les jeunes eux-mêmes.

La nature du travail des professionnels devient alors plus conforme à un rôle

d'organisation de la parole, de mobilisation, un rôle d'animation mais entendu ici dans son sens psychosociologique de conduite et d'animation d'un groupe restreint. L'animateur "facilite" l'implication de chacun, "régule" les prises de position, les échanges, et assure l'objectif de "production", d'atteinte des objectifs du groupe.

Ce sont de nouveaux rôles qui peuvent être relativement déstabilisants pour les professionnels de l'institution.

Outre le fait que cette distinction et définition particulière des rôles entre les professionnels et les jeunes ne soit pas si hermétique mais au contraire très poreuse (il y a souvent confusion et implication des animateurs dans des décisions), les professionnels, malgré leur volonté et leurs déclarations de bonne intention n'arrivent pas, sur le moyen terme, à se cantonner au rôle de "catalyseur" de l'action ; ils vont même jusqu'à revendiquer, auprès des jeunes, la possibilité de sortir de ce rôle dans lequel leur mission les confine. Faire faire a du mal à s'imposer et à ne pas être rattrapé par le faire. A plusieurs reprises, ils auront clairement évoqué, notamment Donatien, la possibilité de réaliser certaines tâches pour le compte des jeunes et du groupe, rappelant que selon eux, la nature de leur travail consiste également à s'inscrire dans l'action.

Si en pratique, il peut être en effet bien compliqué de séparer de manière hermétique les rôles dans la mise en œuvre d'un projet conduit par un groupe de six ou sept personnes, en théorie, et au regard des orientations choisies par le groupe lui-même concernant son fonctionnement, il y a une confusion des rôles évidente. Les professionnels, dans ce cas précis, ont manifesté beaucoup de difficultés à se maintenir dans un rôle d'animation d'un collectif dans le but de l'accompagner vers la mise en place, par lui-même, de son projet.

La participation sous-entend donc ici une évolution significative de certaines fonctions, de certains postes, dans les collectivités, évolutions auxquelles les professionnels eux-mêmes peuvent ne pas être tout à fait prêts, préparés, et qui peut, à notre sens, expliquer en partie tout au moins, la difficulté à assurer une réelle participation des publics d'une manière générale, des jeunes en particulier.

D'autres bouleversements pourraient également être évoqués, comme la nécessité de mobiliser des espaces différents, plus vastes ou plus nombreux, pour accueillir les groupes qui se réunissent en séances plénières ou bien en groupes de travail restreints (cela conduit à sortir des bureaux) ; je pourrais évoquer également l'intrusion ponctuelle mais relativement fréquente de ce "citoyen" particulier, dans l'antre des professionnels et ce que cela peut impliquer en termes d'espace de travail, de maîtrise par le professionnel de son environnement de travail, de maîtrise du savoir, ... Ces sujets pourraient faire l'objet d'une recherche à part entière centrée sur l'évolution des représentations et des métiers, au sein des institutions publiques, sous l'influence de la participation. Ce n'est pas, malgré l'intérêt et la pertinence de ce sujet, l'angle sur lequel j'ai choisi de mener ma recherche.

2.4 : Essai de typologie des jeunes participants.

Cette recherche, et l'analyse que je tente d'en réaliser, me permettent de progresser vers une relation plus intime avec mon objet. Le cadre général de la participation des jeunes, si pertinent qu'il soit, ne s'exonère pas du contexte spécifique dans lequel j'ai pu réaliser cette observation. En même temps, ce cadre, si particulier soit-il, ne s'exonère pas non plus d'une approche plus analytique, pouvant renvoyer à des généralités relatives à la constitution des groupes sociaux en interaction. Les premiers éléments de contexte ayant pu être posés, il est intéressant, si ce n'est indispensable, d'aller vers une approche plus compréhensive des acteurs en interaction au sein de ce groupe Valorisation.

Celle-ci peut permettre d'appréhender deux phénomènes. Dans un premier temps, de pouvoir éventuellement faire des liens de causes à effets, vis-à-vis des attitudes et des comportements constatés. D'autre part, de pouvoir synthétiser et caractériser les enjeux présents au sein du Conseil de Jeunes Angevins par l'identification de profils type de participant.

Même dans un groupe restreint à une dizaine de personnes, on peut retrouver des profils sensiblement différents, qui peuvent donc venir expliquer des prises de position particulières dans les échanges, dans les décisions à prendre. Les jeunes de ce groupe participent avec leurs spécificités, leurs histoires personnelles, et celles-ci donnent une couleur particulière à leur engagement. Je propose ici une typologie des profils des jeunes participants. Celle-ci est construite à partir du terrain d'observation qui a été le mien. Cette typologie qualitative a été établie dans un contexte particulier, auprès d'un groupe déterminé. Une approche plus généralisée des phénomènes de participation des jeunes dans des dispositifs locaux aurait pu permettre peut-être l'établissement d'une typologie sensiblement différente.

Cependant, établir cet essai de typologie me permet d'identifier des caractéristiques présentes chez les jeunes que j'ai pu observer. De plus, dans l'analyse des prises de décision, elle permet de mieux comprendre les prises de position particulières de chacun en fonction de la mobilisation, à un instant "t", de telle ou telle caractéristique.

2.4.1 : Le poly-engagé.

Le premier profil que j'évoquerai concerne un jeune habitué des dispositifs d'implication, de participation. De formation universitaire de niveau I (en

référence à la nomenclature des niveaux de formation de 1969), son implication dans le Conseil de Jeunes n'est pas son seul engagement. Il dispose également d'un parcours associatif, avec prise de responsabilités et est également présent dans d'autres conseils de jeunes, à une autre échelle territoriale. Son profil en fait un véritable expert de l'engagement. Il connaît, pour l'avoir côtoyé, le fonctionnement d'une collectivité locale, ainsi que le fonctionnement associatif. C'est un habitué du processus délibératif. Il présente une facilité à la prise de parole dans un groupe, voire dans une assemblée plus large. Il dispose en règle générale d'un ou plusieurs domaines d'expertise en lien avec l'action publique locale. L'engagement est souvent pour le poly-engagé une histoire de famille, avec des parents ayant également eu un engagement au sein de la vie associative, avec prise de responsabilités, voire au sein de collectivités locales. Tant ses connaissances que sa capacité à se positionner dans un groupe, à prendre la parole, à exprimer ses arguments, en font un leader des dispositifs participatifs. Il dispose d'une capacité d'analyse et de critique objective, notamment envers les animateurs, et s'exprime davantage dans le sens de l'intérêt général que de ses intérêts personnels. En ce sens, il dispose d'une capacité à mobiliser autour de ses arguments et est souvent établi dans des places de représentation du collectif, dans des prises de responsabilités.

2.4.2 : Le militant.

Le militant est également un habitué de l'engagement. Il est plutôt, lui, impliqué dans le mouvement associatif et retrouve, à ce titre, la collectivité territoriale davantage comme un partenaire avec lequel il établit habituellement un rapport de force. Sans pour autant être systématiquement dans une opposition à la collectivité territoriale, les différences d'objectifs, d'enjeux, de ces deux institutions (l'association d'un côté et la collectivité de l'autre), font de

leur relation des jeux de stratégie de pouvoir et d'influence. Cette habitude de rapport de force font du militant un jeune plutôt dans une attitude de méfiance vis-à-vis de la collectivité. Il connaît relativement bien le fonctionnement d'une collectivité territoriale. C'est un expert de l'engagement, disposant la plupart du temps d'un mandat de responsable associatif. Il dispose également d'un domaine d'expertise lié à cet engagement.

De formation supérieure de niveau II ou III, il dispose d'une bonne capacité à s'exprimer en public, au sein d'un groupe restreint voire d'un collectif plus large. Son domaine d'expertise lui donne une capacité d'argumentation élevée sur son domaine de compétence. Cependant, il intervient moins dans une démarche d'intérêt général que le poly-engagé et est davantage perçu par le collectif comme le représentant d'intérêts particuliers. Ainsi, cela peut être une stratégie des animateurs que de le faire passer pour tel afin de limiter la portée de ses argumentations.

2.4.3 : L'intéressé.

Pour l'intéressé, l'engagement au sein du Conseil de Jeunes représente un enjeu personnel important. De formation supérieure de niveau II, il est sans emploi et dans une stratégie d'insertion professionnelle. Ainsi, son implication représente l'opportunité, pour lui, de se signaler au travers de ses connaissances et de ses compétences.

Sa stratégie d'insertion professionnelle l'amène à être également présent dans d'autres institutions notamment associatives, où il peut exercer des fonctions à responsabilités. Ainsi, il doit partager son temps avec d'autres engagements.

Le Conseil de Jeunes est également pour lui, l'occasion de compléter sa formation. S'il est en effet prêt à mettre ses compétences en exergue au service du Conseil de Jeunes, il cherche également à s'investir dans d'autres tâches, à

l'intérieur des projets menés au sein de celui-ci, afin d'apprendre de nouveaux savoir-faire (dans les domaines informatiques, communication, comptabilité, gestion de projets, management, etc.).

L'intéressé n'est pas dans une démarche explicite d'insertion professionnelle. Son statut de recherche d'emploi est officiel pour tous. Cependant, il est davantage dans une stratégie de positionnement, sur de nouveaux savoirs, dans des réseaux, auprès d'acteurs locaux (professionnels et élus de la collectivités, partenaires du Conseil des Jeunes externes à la collectivités) susceptibles d'être des vecteurs d'emplois, d'opportunités d'insertion.

Dans une stratégie de valorisation de son parcours et de son profil, il cherche à mettre en avant ses savoir-faire, ses réseaux de connaissances, au profit des projets menés dans le cadre du Conseil de Jeunes et au-delà.

2.4.4 : L'héritier.

L'héritage dont il est question ici est celui de l'engagement. L'héritier s'implique dans le Conseil de Jeunes conformément à l'habitude familiale de l'engagement. De formation supérieure de niveau III, il n'est pas forcément un habitué de l'engagement associatif ou un militant assidu, mais il est issu de ce milieu, il a côtoyé cet engagement. Par l'implication de ses parents, il connaît l'environnement de l'engagement associatif ou bien celui des collectivités locales. Ainsi, il est déjà familier du fonctionnement de ces institutions. Il dispose du capital culturel lié à l'engagement associatif ainsi qu'à l'engagement au sein d'une collectivité. Il présente également, pour avoir baigné dans un environnement familial favorisant la prise de position et l'expression, les compétences concernant l'échange et le dialogue dans un groupe restreint. Au-delà de cette capacité à prendre la parole devant un collectif, il dispose

également, conformément à ce que peut évoquer Marion Carrel, la maîtrise de la langue et du vocabulaire propre à l'action publique locale⁸⁹.

L'héritier peut voir ici son premier engagement. Néanmoins, les connaissances accumulées par lui dans son environnement familial lui donnent une facilité à se positionner dans le collectif de jeunes, tant concernant ses connaissances du fonctionnement de la collectivité, que vis-à-vis de ses connaissances de l'environnement institutionnel local. Le secteur d'implication de ses parents peut également lui avoir donné un domaine d'expertise.

L'héritier est cependant moins investi dans les échanges que le poly-engagé ou bien le militant. Dans une approche psychologique, nous devons prendre en considération son environnement familial disposant de figures marquantes de l'engagement à l'ombre desquelles il a pu évoluer. L'héritier n'en reste pas moins un acteur important susceptible de peser sur les échanges du groupe.

2.4.5 : L'enfant du pays.

Si les jeunes impliqués dans le Conseil de Jeunes que j'ai observés pouvaient tous être considérés, dans une certaine mesure, comme des enfants du pays, ayant pour caractéristique nécessaire leur résidence sur le territoire de la collectivité, je me propose ici d'en faire un idéaltype particulier qui dépasse la simple caractéristique de résident. De formation supérieure de niveau III, l'enfant du pays revêt quelques expériences de l'engagement. Cependant, il n'est pas un spécialiste de l'engagement. Il n'a qu'une connaissance partielle du milieu associatif et du fonctionnement des collectivités locales. Par contre, enraciné dans le territoire, il dispose d'une très bonne connaissance des acteurs, des institutions locales, de leurs domaines d'intervention et de leurs actions.

89 : CARREL (Marion), « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », Op Cit.

Au sein du collectif, il n'est pas très engagé dans les échanges. Il est néanmoins une personne ressource, eu égard ses connaissances du territoire. Il est à ce titre régulièrement sollicité par les autres membres du groupe notamment dans le cadre de la recherche de partenaires spécifiques.

2.4.6 : Le mimétiste.

Comme son nom l'indique, le mimétiste fait comme... Il n'est pas forcément présent par conviction personnelle mais il "accompagne" un ami qui s'est lui, engagé. Lorsque l'on lui pose la question des raisons de son engagement au sein du Conseil de Jeunes, sa réponse est la suivante : « *Des amis à moi se sont engagés dans le Conseil de Jeunes, alors je me suis dit, pourquoi pas, et je suis venu avec eux* ». Pour autant, il ne fait pas simplement acte de présence mais vit son engagement avec intérêt et curiosité. De formation supérieure de niveau III, il n'est pas un expert de la participation et de l'engagement. Il n'est pas impliqué dans d'autres mouvements associatifs ou engagements bénévoles. Il ne dispose pas non plus d'une grande connaissance du fonctionnement associatif ou des institutions territoriales. Ainsi, il n'est pas très présent dans les échanges, néanmoins, il présente une capacité réelle à mobiliser le sens de l'intérêt général et à mettre ses aspirations personnelles de côté.

2.4.7 : Le culturo-minoritaire.

Le culturo-minoritaire est issu des quartiers sensibles de la ville. De formation de niveau IV ou V, il n'est pas un expert de l'engagement. A ce titre, il ne

dispose pas non plus d'une grande connaissance du fonctionnement associatif et des collectivités locales et ne maîtrise pas toutes les subtilités du langage et des codes de communication de ce milieu. En ce sens, il peut avoir quelques difficultés à exprimer son point de vue et à préciser ses arguments. Néanmoins, il est présent dans les échanges et participe activement aux travaux du Conseil de Jeunes. A ce titre, il est susceptible de pouvoir influencer le collectif. Il dispose d'une capacité à s'exprimer au nom de l'intérêt général. A l'image de l'enfant du pays, il a une assez bonne connaissance des acteurs associatifs et des institutions à l'échelle de son territoire, des actions qu'ils développent.

2.4.8 : L'auto-exclu.

Je finirai cet essai de typologie des participants du Conseil de Jeunes par un idéaltype qui présente la caractéristique d'être absent de ce dispositif. Néanmoins, le présenter me paraît important. En effet, s'il est absent, il s'est néanmoins présenté et inscrit au sein du Conseil de Jeunes en répondant à l'appel lancé par la collectivité pour la constitution du Conseil. Ce n'est qu'au vu des premiers échanges et ce, dès les premières rencontres, qu'il s'est désengagé du dispositif. Au regard des autres membres, de leurs caractéristiques, il vient, du fait de ses caractéristiques propres, renforcer le profil des jeunes qui participent effectivement au Conseil des Jeunes et poser là un enjeu important d'intégration et de pluralisme.

L'auto-exclu est de formation de niveau IV ou V. Il est relativement bien intégré dans les mouvements associatifs à l'échelle de son territoire. A ce titre, il a une assez bonne connaissance du fonctionnement associatif et du fonctionnement des collectivités locales. Il est également, à l'image du militant, dans une situation de rapport de force avec la collectivité locale. Ce n'est pas un expert de la délibération, il a une maîtrise assez relative des modes et codes de

communication propres à l'action publique locale, mais il présente une assez bonne connaissance de certains domaines d'intervention, sans pour autant pouvoir considérer qu'il dispose d'un domaine d'expertise.

L'auto-exclu se sent en situation de minorité, voire d'isolement au sein du collectif de jeunes. Salarié et chargé de famille, pour lui, ses aspirations sont fondamentalement différentes du reste des jeunes participants au Conseil.

Ainsi, l'auto-exclu met en évidence la complexité de la constitution d'un collectif de jeunes pluraliste et représentatif de la diversité des jeunes à l'échelle d'un territoire et la dispersion constatée, après une première démarche de curiosité. Près de 110 jeunes se sont inscrits pour participer à ce Conseil de Jeunes et ont été présents lors de la première rencontre avec le Maire de la ville (présentation du projet de Conseil de Jeunes et des orientations générales). Moins de 30 jeunes sont présents lors de la deuxième rencontre en présence des élus délégués à la jeunesse et des animateurs du service jeunesse de la ville (mise en place du Conseil des Jeunes, création des groupes de travail).

Ainsi, 80 jeunes se sont déplacés, dans cette démarche de curiosité, de prise de contact et ne sont pas revenus, à l'image de l'auto-exclu.

J'aurais pu évoquer également la minorité politique, constituée de jeunes engagés politiquement, dans des partis différents de celui de la majorité politique de la ville au pouvoir. Par curiosité également, dans une démarche d'observation et d'information, des groupes de jeunes issus de ces partis politiques ont fait le déplacement lors de la première réunion et ne sont pas revenus ensuite. Là également, la constitution d'un collectif pluraliste, au regard des opinions et des idéologies montre ici ses limites. Il révèle également qu'un conseil de jeunes s'adresse à des individus déjà, en partie, politisés (à la différence des Conseils d'Enfants), tout au moins sensibilisés aux questions politiques et idéologiques et qu'il est sensiblement plus facile de participer lorsque l'on dispose d'une sensibilité politique proche de celle de la municipalité en place. Tant les jeunes peuvent se trouver des affinités

facilitantes pour leur implication, que la collectivité peut probablement ne pas souhaiter vraiment donner la parole, ou bien proposer une tribune publique, à des groupes opposés politiquement. Dans ces circonstances, cette “rencontre” ne se donne pas le loisir de pouvoir être envisagée.

L’inscription d’un chercheur dans un projet de recherche a ceci de particulier qu’il est toujours un point de rencontre délicat. Et là, je ne parle pas de la rencontre du chercheur avec son objet de recherche dans une dimension intellectuelle, mais bien dans une dimension pragmatique, avec les acteurs de terrain. L’observation n’est pas toujours à sens unique. Il faut là aussi, avant que le travail de recherche proprement dit puisse commencer, de l’apprivoisement mutuel. Et cela nécessite du temps et plusieurs rencontres avant que de l’ignorance on puisse passer à la défiance, et à la confiance. L’ensemble des “pilotes” de ce Conseil de Jeunes ne se sont pas tous comportés ainsi. Cependant, venir observer le travail d’une collectivité, potentiellement questionner, remettre en cause, le projet d’élus de donner la parole aux jeunes de la ville, ne se fait pas sans susciter des doutes, des interrogations concernant les objectifs avoués et non avoués d’un apprenti chercheur. Je me suis senti, moi aussi, observé “du coin de l’œil”, attendu, par les élus de la ville, en charge de ce projet.

Que cette “observation” ait pu se situer à ce niveau principalement, nous renseigne sur les enjeux politiques autour des conseils de jeunes. Sans avoir interrogé plus avant ce point avec les élus concernés, pour aller néanmoins dans le sens de Michel Koebel⁹⁰, l’exposition à l’évaluation du chercheur fait courir le risque de la critique, toujours délicate, politiquement. Ces quelques comportements passagers ont pu me le rappeler.

90 : KOEBEL (Michel), *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace*, Op Cit.

Mon inscription dans le groupe Valorisation n'a pas suscité les mêmes interrogations. Que ce soit de la part des jeunes ou bien de la part des animateurs, l'accueil a été tout de suite chaleureux et même enthousiaste à l'idée de pouvoir, potentiellement, bénéficier d'un regard extérieur. Cependant, mon objectif était bien d'être au minimum en interaction avec le groupe, d'interférer le moins possible dans la vie du groupe. Il y a bien eu, comme évoqué plus haut, quelques tentatives pour m'inscrire dans les échanges, ce à quoi je me suis toujours refusé.

Les échanges, les prises de décision, ont ainsi été ceux et celles des jeunes eux-mêmes, voire des animateurs ou bien de l'ensemble des acteurs du groupe Valorisation. J'ai pu ainsi, tout au moins en ai-je l'espoir, observer des situations relativement neutres au regard de ma présence. Il m'a semblé que les jeunes, comme les animateurs, étaient pleinement investis dans leurs missions, dans les interactions qu'ils vivaient, et que cet investissement n'était pas une réponse artificielle proposée à la présence d'un observateur.

3. Classification des prises de décision

Après avoir présenté les jeunes qui participent à ce Conseil de Jeunes, plus précisément au groupe de travail Valorisation, je souhaite désormais aborder les types de prise de décision que j'ai pu constater dans ce travail collectif de jeunes durant environ neuf mois.

Je n'ai pas voulu faire un inventaire de toutes les décisions prises et en rendre compte, d'un point de vue comptable et statistique. Je ne me situe pas en effet dans la recherche de la description du fonctionnement du groupe que j'ai suivi mais plutôt dans une volonté de compréhension des processus de prises de décisions dans un groupe de jeunes. Aussi, les modèles de prise de décision présentés ci-dessous ne sont-ils pas quantifiés les uns par rapport aux autres. Je présente ici différentes modalités de prises de décisions repérées, regroupées dans des thèmes, susceptibles de fournir un éclairage sur les enjeux ou jeux qui guident les prises de décisions.

Je n'ai pas voulu non plus m'intéresser aux décisions prises (à savoir, la décision de faire une plaquette d'information, la décision de réaliser une réunion, de mettre en place un stand de restauration, etc.). J'ai voulu me centrer sur le processus qui a amené les décisions, ce qui a conduit le collectif à prendre telle ou telle décision. Ainsi, conformément au point de vue de Robert Bales selon lequel les processus de résolution de problèmes en groupe passent d'abord par des périodes d'influences⁹¹, j'ai observé "l'avant décision", jusqu'à la décision finale par le groupe, afin de mettre à jour les modalités qui ont pu peser sur la prise de décision.

91 : BALES (Robert F.), « Rôles centrés sur la tâche et rôles sociaux dans des groupes ayant des problèmes à résoudre », in LEVY (André), *Psychologie sociale*, Dunod, Paris, 1972, PP 263 - 277

Les différents modèles de prise de décision présentés ici ne sont sans doute pas exhaustifs. Cependant, ce sont des modèles qui ont marqué, par leur influence, les décisions prises. Les modèles présentés ici sont descriptifs de ce que j'ai pu observer dans le groupe Valorisation. Ils sont regroupés par thèmes renvoyant parfois à la prise de place des individus dans un collectif, parfois aux échanges de contenus, aux procédures, à l'environnement, etc.

Les modes de prise de décision décrits ici me serviront ensuite à poser les bases d'une modélisation possible de la participation des jeunes dans un conseil de jeunes.

Ici, la prise de décision n'est pas toujours très marquée comme étant une initiative des animateurs ou bien des jeunes. Parfois les décisions sont plus partagées ou bien l'initiative peut-elle être difficile à repérer. Dans certaines circonstances les jeunes peuvent faire valoir leurs propositions et s'imposer, plus ou moins, dans les échanges. Cependant, au sein du groupe Valorisation, les animateurs ont été très présents dans les échanges et de manière consciente ou non, par le jeu de différentes méthodes, ils ont " imprimé " fortement les échanges et les décisions prises. Pour expliquer (sans forcément chercher à justifier) cette situation, je peux avancer que le collectif était nouveau. Il fonctionnait pour la première année et le projet qu'il mettait en place était une première expérience pour la collectivité. D'autre part, l'expérience de participation était nouvelle pour la plupart des jeunes qui se réunissaient dans ce groupe. Certains d'entre eux n'avaient aucun engagement associatif ou autre et étaient donc ici dans une démarche d'apprentissage initial de la participation, tant dans sa forme qu'au regard des sujets abordés.

Je vais inviter le lecteur, désormais, à l'immersion dans la réalité de ce groupe Valorisation et à découvrir, chemin faisant, une expérience vivante de la prise de décision collective dans un groupe de travail d'un conseil de jeunes.

3.1 : La non décision.

Observer la prise de décision dans un groupe de jeunes, c'est s'exposer également à l'observation de la "non-décision" (sachant toutefois que décider de ne pas décider, c'est en soi une décision). Mon premier constat portera donc sur ce sujet.

La "non-décision" ne correspond pas à ce qui se passe dans un groupe lorsque celui-ci n'est pas en train de décider. Dans le cadre de mon observation, la "non-décision" est un "rejet" de la décision possible. Sur un thème particulier, face à une problématique particulière, plusieurs solutions peuvent se présenter au groupe. La non décision va consister en l'occurrence à n'en choisir aucune. De nombreux enjeux, comme nous allons pouvoir nous en rendre compte dans les pages qui suivent, parcourent ce groupe (positionnements individuels et professionnels, affectifs, politiques, ...) et la "non-décision" peut être un moyen de surseoir à l'émergence d'une décision non conforme aux attentes de certains individus au sein du groupe. J'évoquerai ici notamment deux modes de "non-décision" que j'ai pu observer, au travers du "renvoi" et de la "sur-synthèse".

3.1.1 : Le renvoi.

La non décision peut prendre la forme d'un renvoi à plus tard de la décision à prendre. Ce renvoi à plus tard se matérialise généralement au début de la vie du groupe et il a pour origine un désaccord. Ce désaccord n'est pas forcément explicite, pas forcément clairement exposé. Il se formalise par un jeu

d'interrogations et de questionnements respectifs entre les différentes parties, entre les personnes d'avis différent. Par le biais de questions, l'une des parties vient interroger le point de vue adverse et oblige l'argumentation, voire suscite le doute et la remise en cause.

On retrouve un tel jeu de questions réponses dans cet extrait suivant, lors de la première réunion du groupe Valorisation. Il s'agit alors de définir des thèmes concernant la journée de Valorisation de la Jeunesse (JOVA) que le groupe doit mettre en œuvre. Les animateurs demandent aux jeunes ce qu'ils souhaitent mettre en valeur lors de cette journée. Cette première démarche prend la forme de la définition de thématiques qui serviront de cadre à la mise en place d'animations.

Réunion : 2GT du 17 février

[Plusieurs jeunes vont prendre la parole. Nathan fait la proposition d'une thématique "environnement et politique". Celle-ci est interrogée dans sa pertinence par Donatien].

Donatien : *Environnement et politique ? Tu mets les deux ensembles ? Pourquoi ?*

[Nathan argumente son idée. Donatien évoque l'engagement de Nathan au sein de Greenpeace alors que Nathan ne souhaitait pas en parler. Jeanne interroge également la proposition et renvoie la décision au groupe].

Jeanne : *Alors moi j'ai pas d'opinion la dessus, est-ce qu'il faut faire les deux, est-ce qu'il faut faire deux thématiques différentes ?*

Donatien et Jeanne ne rejettent pas la proposition de Nathan, ils l'interrogent. Ce n'est pas une démarche systématique que cette interrogation des propositions des jeunes. Lorsque les animateurs sont plutôt favorables aux propositions des jeunes, ils ont tendance à entériner de fait les propositions, voire simplement vérifier l'accord auprès de tous les jeunes.

Suite à ce constat de désaccord sous-jacent, ou latent, les participants entrent dans une recherche d'accord collectif avec éventuellement la recherche de solutions alternatives à celles proposées de part et d'autre. Ces propositions peuvent venir de la part des animateurs mais aussi des jeunes.

L'extrait suivant est la suite du précédent. On voit se dessiner une cristallisation des propositions divergentes auprès de plusieurs groupes de personnes.

[Nathalie fait une contre-proposition d'une thématique "investissement citoyen"].

Nathalie : *On peut faire quelque chose comme investissement citoyen [...] politique et environnement ça va pas très bien ensemble.*

[Nathan se rallie à la proposition de Nathalie. Donatien interroge également cette proposition et argumente son questionnement].

Donatien : *Alors après peut-être que la difficulté c'est investissement citoyen. [...] On peut se retrouver avec plein plein plein d'assos, plein de thématiques qui vont croiser ce truc engagement citoyen. Après c'est pas un souci non plus hein*

[Ousmane revient sur la proposition de Nathan qu'il essaie de faire accepter aux animateurs].

Ousmane : *J'aimerais bien qu'on regroupe un peu les thématiques, par exemple environnement avec la politique, voilà, ça serait mieux.*

Dans cette phase de recherche de solutions alternatives, on voit donc se formaliser des alliances, des regroupements de personnes autour d'un avis, d'une proposition, ou bien au contraire des oppositions. Et alors que dans cet exemple Nathan a tendance à se rallier aux propositions qui lui sont faites, notamment celle de Nathalie, abandonnant sa première proposition, Ousmane relance la discussion en privilégiant la proposition de Nathan, sans vraiment l'argumenter.

On constate également dans cette phase que les animateurs questionnent, interrogent, mais ne ferment pas la porte à une prise de décision de la part des jeunes (Donatien : « *Après, c'est pas un souci non plus hein...* »). Toutefois, le questionnement et l'interrogation appellent une poursuite de la réflexion et rendent une décision tranchée par les jeunes relativement difficile.

Parfois, cette phase de cristallisation des points de vue met en scène deux personnes qui argumentent et contre argumentent leurs propositions, comme dans l'extrait suivant :

Réunion : 5GT du 22 avril

[Donatien questionne ensuite les jeunes sur la nécessité de faire ou non un règlement intérieur. Killian propose de simplement rappeler aux participants les bonnes conditions de respect nécessaires. Marie, pense que pour des questions de responsabilité, un règlement intérieur est davantage souhaitable].

Marie : *Sinon, on est censé être responsable de tout ce qui se passe.*

[Donatien précise que de toute façon, toutes les associations ou groupes intervenant signeront une convention avec la Mairie. Cette convention pourra préciser un certain nombre de points nécessaires concernant le comportement. Le règlement intérieur lui semble davantage relever du symbolique. Marie propose de faire un petit texte sympa pour rappeler ces différentes choses, peut-être une charte, pas forcément un règlement].

Dans cet exemple, Marie défend son projet de règlement intérieur qui peut devenir une charte, un “petit texte sympa”. C’est une des caractéristiques de ce “renvoi à plus tard”, de cette non prise de décision, que de voir, avant le constat d’échec auquel les échanges vont mener, des propositions évoluer et éventuellement changer d’appellation.

Le constat d’échec ? Il n’est pas posé ! On ne parle pas de désaccord. On ne formalise pas, ou l’on n’explique pas le fait du désaccord entre différentes personnes. Rappelons quand même que les animateurs sont censés être des accompagnateurs du groupe de jeunes qui eux, sont censés choisir, décider. L’opposition n’est donc pas formalisée en tant que telle et l’on se contente de ne pas décider et de renvoyer à plus tard la prise de décision.

Pour faire suite aux premiers extraits de ce chapitre concernant la définition des thématiques de la journée de valorisation :

Réunion : 2GT du 17 février

[Donatien propose de lister les différentes thématiques].

Donatien : *On va peut-être lister d’abord tous les thèmes, mais, petits thèmes, et puis après essayer de regrouper.*

Jeanne : *Allez, on y va.*

Dans le second exemple, concernant la mise en place ou non d’un règlement intérieur Donatien propose aux jeunes d’y réfléchir et d’en reparler après le 29 avril.

Dans tous les cas observés, le renvoi à plus tard de la décision à prendre est le fait des animateurs du groupe. Ce sont eux qui mettent fin aux échanges sur le

sujet en cours. Ce renvoi permet de ne pas aller au conflit, puisque le désaccord n'est même pas officiellement posé entre les protagonistes. Ce renvoi permet également aux animateurs de se soustraire à la nécessité d'entériner une décision que ne serait pas conforme à leur point de vue, à leurs orientations, puisqu'ils ne sont officiellement pas dans une position de décideurs.

Il y a donc, du point de vue des animateurs, argumentation du renvoi de la décision à prendre. On retrouve principalement quatre arguments dans les situations observées : "de nouveaux éléments à venir", qui sont supposés être en mesure de faire "bouger les lignes", évoluer les positions de chacun, comme dans cet exemple qui concerne la définition du public cible de la manifestation en préparation :

Réunion : 2GT du 17 février

[Après quelques secondes de silence, Jeanne propose de remettre à plus tard cette discussion autour du public de l'évènement].

Jeanne : *Donc, bon, je ne sais pas, on peut après si il y en a d'autres qui reviennent, en rajouter.*

Le manque d'informations est également un argument évoqué, notamment dans cet exemple où le groupe tente de définir un planning pour le passage sur scène des groupes d'artistes :

Réunion : 5GT du 22 avril

[Concernant les créneaux de passage sur la scène et le temps attribué aux différents modes d'expression (théâtre, musique, danse, etc.), Donatien rappelle que des changements avaient été envisagés mais que le groupe ne peut sans doute pas voir cela maintenant sans connaître les différents groupes qui passeront effectivement sur scène et leurs besoins ou envies en la matière. Il propose de revoir cela avec les jeunes, par mail, une fois les artistes connus].

Le troisième argument posé concerne le recours à un tiers pour prendre la décision, qui peut être, comme dans les deux cas suivants, un technicien de la ville (le groupe réfléchit alors aux conditions possibles pour diffuser des images vidéos lors de la manifestation) :

Réunion : 7GT du 7 mai

[Concernant la diffusion de vidéo, Donatien précise qu'après renseignements pris auprès des services techniques de la ville, la diffusion d'images vidéos en plein jour ne posera pas de problèmes. Marie présente une autre option, proposée par un participant potentiel, de diffuser sur des écrans dans un stand, présentant également l'avantage d'une diffusion plus intimiste. Donatien examine la fiche technique de ce participant. [...] Donatien et Jeanne confirment qu'une telle installation est possible mais qu'elle devra être examinée par le responsable de l'organisation matérielle].

Le tiers peut être également des groupes d'artistes (le groupe cherche à définir les temps de passage des différents groupes sur la scène le jour de la manifestation) :

Réunion : 4GT du 30 mars

[Donatien redemande aux jeunes si l'on réduit les créneaux pour la danse et le théâtre].

- **Marie** : *On n'a pas trop le choix.*

[Donatien propose de faire des plages d'une demi-heure pour le théâtre et la danse. Jeanne l'arrête et précise que cela va peut-être être difficile de décider pour les groupes].

- **Jeanne** : *Pour certains, cela va être possible de proposer quelque chose en une demi-heure, pour d'autres, cela ne va pas être possible. Il faut donc demander d'abord aux groupes, le temps dont ils souhaitent disposer.*

[Marie précise que cela peut être pareil pour la musique. Pour Jeanne, il est donc impossible de préciser le planning ce soir, il faut d'abord contacter les différents groupes].

Le quatrième argument qui peut être évoqué concerne tout simplement la proposition faite aux jeunes de réfléchir, individuellement et en dehors de la réunion, au sujet et aux différentes propositions avancées. C'est ce que propose Donatien au groupe de jeunes concernant la demande d'établissement d'un règlement intérieur pour la manifestation (cf. chapitre 3.1, « La non décision. Le renvoi », p 148).

Renvoyer à plus tard une décision à prendre est donc, curieusement, une des modalités de prise de décision dans les groupes de jeunes impliqués dans des processus participatifs. Le processus de renvoi passe par différentes étapes qui

vont du constat, non déclaré, du désaccord, en passant par la cristallisation des différents points de vue, au constat d'échec pas plus formalisé, à la décision du renvoi et à son argumentation.

Le renvoi n'est pas toujours, en fait, un renvoi effectif. Il arrive que le sujet renvoyé ne sera pas ré-abordé par le groupe. L'urgence peut être un des paramètres, lié au caractère non indispensable du sujet renvoyé, qui fasse que le sujet ne soit pas à nouveau débattu, voire, que la décision à prendre ne le soit plus dans le cadre du groupe de travail, mais par les professionnels eux-mêmes, en dehors de toute concertation avec les jeunes.

Un autre paramètre peut consister dans le sentiment des animateurs que leurs propositions puissent avoir des difficultés à être adoptées par le collectif.

En tout état de cause, le renvoi à plus tard d'une décision à prendre apparaît bien comme une modalité de gestion, de contrôle, des prises de décisions dans le groupe. Les animateurs usent de cette modalité pour gérer le collectif et l'évolution du projet sur lequel celui-ci travaille.

3.1.2 : La " sur-synthèse " des échanges.

La synthèse ou "re-synthèse" ou "sur synthèse", est également un moyen de ne pas prendre de décision. Cette modalité apparaît également dans des circonstances de désaccords, et là également, pas forcément clairement posés. Le groupe liste un certain nombre d'éléments, tâches à effectuer, responsabilités à occuper, ou bien comme dans l'exemple suivant, thématiques à construire. Remettre "sur l'ouvrage son travail" est l'occasion de re-questionner toutes les propositions faites. En cas de désaccord sur l'une d'elles, dans la plupart des cas, celle-ci ne réapparaît pas dans les propositions reformulées.

Il est donné à cette "re-synthèse", un caractère plus formalisé. Le groupe peut être, en amont, dans l'échange oral. La "re-synthèse" est l'occasion de prendre

note, de formaliser davantage les échanges. Il y a un caractère plus officiel et plus définitif dans les éléments qui seront retenus dans cette formalisation. Révoquer une proposition qui a pu rencontrer des divergences d'opinion, c'est remettre en cause cette démarche de formalisation plus définitive et revenir sur un échange d'argumentations et de points de vue.

Cette démarche de "re-synthèse" est dans la quasi-totalité des cas à l'initiative des animateurs. Par cette méthode, ils peuvent avoir tendance à favoriser la mise à l'écart de propositions qui peuvent ne pas rentrer dans leurs orientations.

J'ai choisi de présenter, ci-dessous, un extrait relativement long de la première réunion du groupe Valorisation. Ce passage reprend également, pour partie, des extraits que j'ai déjà évoqués, ou bien que je pourrai mobiliser dans la suite du récit. Mais les premières lignes ajoutées ici précisent le contexte de cette discussion et la suite des échanges montre relativement bien comment, cette manière de re-synthétiser les échanges, de "lister" comme peut le dire Donatien dans l'extrait, peut être une manière de faire un tri relatif dans les propositions qui sont faites par les jeunes. La reformulation a également son importance dans cette manière de ne pas décider, ou tout au moins, de décider de ne pas enregistrer une proposition.

Réunion : 2GT du 17 février

[Plusieurs jeunes vont prendre la parole. Nathan fait la proposition d'une thématique "environnement et politique"].

Nathan : *Un pôle environnemental politique.*

Donatien : *Tu mets ça avec la politique ?* [Nathan sourit].

Nathan : *Hein ?*

Donatien : *Environnement et politique ?*

Nathan : *Ouais.*

Donatien : *Tu mets les deux ensembles ?*

Nathan : *Ouais.* [Silence, quelques rires].

Donatien : *Pourquoi ?*

Nathan : *Tout est lié. Enfin, moi je fais partie d'une asso qui fait contre-pouvoir donc euh, j'aime bien être à côté des politiques pour euh, les titiller sur certaines choses.* [Silence]

Jeanne : *Qu'entends, euh, alors attends, parce que, moi j'y mettrais pas la même euh, signification dans environnemental, euh...*

Nathan : *Les associations euh, environnementales en fait, donc ça peut être euh...*

Donatien : *Greenpeace ?*

Nathan : [rire] *Ouais, par exemple.* [rires] *Je voulais pas la citer mais...*

Donatien : *Ça peut être euh...*

Nathan : *Je défends mon beefsteak quoi.* [rires]. [silence].

Les enjeux sont posés. Nathan a fait part de son point de vue par l'intermédiaire de la thématique qu'il propose. Face aux demandes de précisions des animateurs, il a dû également se dévoiler. L'interaction avec les animateurs va entrer alors dans une nouvelle phase où ceux-ci vont venir questionner, dans le sens de mettre en doute, le point de vue de Nathan. Sans forcément s'opposer de manière franche à la proposition de Nathan, ils vont interroger l'interprétation, la pertinence et l'intérêt de la proposition de Nathan, obligeant celui-ci à se justifier.

Réunion : 2GT du 17 février (suite)

Jeanne : *Euh, est-ce qu'il faut alors euh, alors moi j'ai euh, pas d'opinion là-dessus. Est-ce que, est-ce qu'il faut faire les deux, euh, est-ce qu'il faut faire deux thématiques, euh, différentes ? Je sais pas.*

Nathalie : *Ou sinon, on peut faire quelque chose comme investissement citoyen, enfin, essayer de regrouper les trois, parce que politique et environnement, ça va pas très bien ensemble. Ça faisait bizarre.*

Nathan : *Ouais, c'est une bonne idée.*

Donatien : *Alors après peut-être que la difficulté c'est "investissement citoyen". Des gens par exemple qui ... font des médias, se considèrent comme citoyens ?*

Nathan : *Normalement leur travail c'est de relayer la bonne information. Donc ils font passer euh... Ouais, ben ouais, moi je dirais que c'est citoyen.*

Donatien : *Tout ça pour dire que l'on peut se retrouver avec plein plein plein d'assos, plein de thématiques qui vont croiser ce truc "engagement citoyen".*

Jeanne : *Tout à fait.*

Donatien : *Après c'est pas un souci non plus hein ...*

Jeanne : *Alors attendez, "investissement citoyen", ça remplacerait "environnement"...*

Nathan : *Ben euh, environnement, politique, média, enfin, voilà, toute sorte d'engagement citoyen.*

Ousmane : *On peut peut-être regrouper un peu les thématiques, il faut pas avoir beaucoup de thématiques, donc euh, ça va être un peu dur à aborder euh, tout, ben, toutes les thématiques donc euh, j'aimerais bien qu'on regroupe un peu les thématiques, par exemple environnement avec la politique [il montre Nathan avec le pouce en disant ces mots "environnement avec la politique"], voilà, ça serait mieux. Donc euh, je sais pas si vous êtes d'accord ou pas.*

"Seul contre tous", Nathan cède du terrain. Sous le questionnement et les remarques des animateurs et de Nathalie, sa proposition a évolué. Même si,

dans l'échange, Nathan défend son contenu, le changement de définition, de terme pour cette thématique, laisse supposer une évolution possible du contenu. Ousmane vient alors en soutien à Nathan, face aux animateurs, et tenter de ramener le groupe vers la définition initiale proposé par Nathan. Les animateurs vont alors changer de méthode afin de recadrer les échanges dans leurs contenus et propositions.

Réunion : 2GT du 17 février (suite)

Donatien : *On va peut-être lister...*

Ousmane : *Ouais.*

Donatien : *...d'abord, tous les thèmes.*

Jeanne : *Tout ? Allez, on y va.*

Donatien : *Mais euh, petits thèmes, puis après essayer de regrouper.*

Jeanne : *Puis après on fera des regroupements.*

Donatien : *Parce que sinon on va..., on va en mettre dans les uns et dans les autres.* [silence]

Nathan : *Humanitaire. Enfin, social, humanitaire... Je pense* [dit tout bas] [rires de Jeanne].

Donatien : *Donc sport.*

Jeanne : *Musique, sport, environnement...*

Donatien : *Musique.*

Jeanne : *... politique, investissement citoyen, humanitaire, social, ...*

Donatien : *Tu vas vite, tu vas vite.*

Jeanne : *Oh là là, excuse-moi.* [Rires]

Donatien : *Théâtre. Danse. On y va vraiment euh, listing quoi hein, en y mettant tout, tout ce qui traverse quoi.*

Ousmane : *Ouais.*

Donatien : *Environnement. Santé.*

Nathan : *Oh oui !*

Jeanne : *Oui.*

Donatien : *Transport ? Transport ?*

Ousmane : *Ouais.*

Donatien : *On a des assos aussi qui sont assez..., actives... [il dit cela en se tournant vers Jeanne], dans le domaine des transports. Sur le vélo, sur des choses comme ça.*

Ousmane : *Ouais... Courts métrages euh...*

Donatien : *Film, ouais, cinéma.*

Ousmane : *Ouais, cinéma.* [Silence].

Donatien : *Médias.*

Ousmane : *Médias, ouais.*

Donatien : [Il se tourne vers Jeanne] *Cuisine ?*

Ousmane : [En regardant Jeanne] *Pourquoi pas. Ouais.*

Donatien : *Ah non mais ça, il faut penser aux stands après un peu sympa où on va pouvoir goûter des trucs cools.* [Rires]

Killian : *Oui voilà. Une petite buvette.*

Donatien : *Petite buvette.*

Nathan : *Métiers de la bouche*. [Rires]. [Silence].

Dans cette définition des thématiques, dans cette action de lister les thématiques à retenir pour la manifestation, les jeunes sont quasiment absents des échanges. Nathan se “risque” à proposer, relativement timidement quelques thèmes et Ousmane se situe davantage dans la reformulation. Les thèmes proposés sont tous avancés par Donatien, un des animateurs du groupe. Jeanne va alors questionner le groupe sur une possible thématique ce qui va redonner la parole au groupe et relancer, quelque peu, relativement peu en fait, leurs propositions.

Réunion : 2GT du 17 février (suite)

Jeanne : *Est-ce qu'un truc comme ça, sur les euh, euh, comment on les appelle, les délégués euh, conseils de vie lycéenne, est-ce que ça semblerait intéressant ou pas ? Sur la notion d'engagement ?*

Abdel : *Les délégués de vie lycéenne ?*

Jeanne : *Ouais. En fait ce sont des, des délégués de euh, des lycées, ou des collèges, je pense que cela doit exister en collèges, qui sont élus, pour représenter euh, c'est souvent leur classe...*

Killian : *Leur classe ouais.*

Jeanne : *... et euh, voilà enfin...*

Ousmane : *Ça existe même maintenant à la Fac. Moi j'ai été délégué l'année dernière en Licence.*

Donatien : *Ah ouais.*

Jeanne : *Ouais. Et je me disais, enfin, pour moi, c'est quand même un engagement, enfin, ils représentent une trentaine de personnes derrière, enfin. Alors je ne sais pas après comment on va pouvoir creuser euh, sur le côté festif euh, mais je m'étais dit, peut-être euh...*

Ousmane : *Ouais.* [Silence]

Nathalie : *Artistique autrement il y a aussi le dessin, la sculpture, enfin..., on y pense pas forcément mais...*

Abdel : *Ouais.*

Jeanne : *Ouais, tout à fait.*

Donatien : *Du graph. Atelier graph.*

Nathan : *On leur construit un mur et puis euh...* [Rires]

Donatien : *Ben du coup, oui c'est bien euh, truc représentant euh, enfin, faudrait trouver un thème euh, une catégorie un peu générique pour euh, tout ce qui est euh, justement, un peu représentant euh [Il se tourne vers Jeanne] collègue, enfin délégué...*

Jeanne : *Ouais.*

Donatien : *... collèges, à ce moment-là ce serait peut-être le lieu de mettre euh, représentants syndicaux, enfin un peu euh..., des facultés quoi...*

Jeanne : *Ouais, qui ont euh,*

Donatien : *... voire euh, ceux qu'on a déjà...*

Jeanne : *Représentation, ouais, ouais.*

Donatien : *Voilà. Tous ces gens qui ont, qui sont représentants de quelque chose.*
[Silence]

Donatien : *Donc social, humanitaire, sport, euh..., musique, théâtre, danse, environnement, santé, transport, cinéma, média, [Il s'arrête]. J'écris super mal.*

Killian : *Cuisine.*

Donatien : *Cuisine [Rires].*

Jeanne : *Tu vois il avait oublié déjà. Il te l'a dit au départ et il l'avait oublié.* [Rires]

Donatien : *Dessin, graph, tag, euh..., représentations diverses. Qu'est-ce que..., qu'est-ce que vous aviez d'autre vous ?*

Jeanne : *Sculpture tu as mis ?*

Donatien : *Sculpture.* [Silence].

Jeanne : *Investissement citoyen, tu l'avais mis ?*

Donatien : *Euh..., non..., investissement citoyen [Il note].*

Jeanne : *Enfin, on va regrouper.*

Donatien : *Je vois ça plus dans un truc générique.*

Nathan : *Voilà.*

Jeanne : *Ouais.*

Donatien : *Y'a celui de Killian, notre super secrétaire [Plaisanterie sur la prise de note]. [Rires] Qu'est-ce qui peut y avoir d'autre comme euh...,*

Abdel : *Je vois qu'on a mis de la musique, danse, on en parle plus des contes.*

Jeanne : *Les contes ?*

Abdel : *Les contes.*

Donatien : *Ah ouais, c'est vrai les contes. Et puis en plus ça marche euh, hyper bien.* [Silence]

Nathan [Tout bas] : *J'ai plus d'idées.*

Ousmane : *Tourisme, échanges touristique, échanges comme ça, non ?*

Nathalie : *Ouais, international. Les associations qui s'investissent dans les autres pays.*

Ousmane : *International, voilà.*

Donatien : *Ouais, c'est pas forcément de l'humanitaire.*

Jeanne : *Ouais.*

Donatien : *International coopération quoi.*

Ousmane : *Ouais.*

Nathalie : *Oui.*

Donatien [Il note] : *Coopération.*

Nathan : *C'est une bonne liste déjà.*

Jeanne : *Ouais.*

Killian : *Ouais.*

En questionnant le groupe sur les délégués, Jeanne a pu relancer un peu la participation des jeunes. Elle a fait également un pas vers la proposition initiale de Nathan en allant sur le champ de l'engagement. Elle questionne quand même ce type de thématique en évoquant la difficulté de valoriser celle-ci sous l'angle "festif", angle avancé par les animateurs comme une nécessité pour donner un caractère attractif à la manifestation. On peut voir dans le passage suivant son interrogation à ce sujet. On peut constater également, dans cette

réunion qui est la première du groupe Valorisation, les recherches d'alliances, entre des jeunes qui peuvent se connaître déjà, afin de tenter de se positionner collectivement face aux animateurs.

Réunion : 2GT du 17 février (suite)

Donatien : *Oui, ça va.* [Silence]. [Nathan fait un geste en direction de Marie, sans que les autres jeunes, plus tournés vers les animateurs ne le remarquent. Les animateurs, tournés un peu l'un vers l'autre ne perçoivent visiblement pas ce geste non plus. En se passant la main sur sa bouche, style, fermer une fermeture Eclair, il interroge Marie sur son silence].

Donatien : *Je suis en train de prendre la direction de la [Mots incompréhensibles] tu sais le truc, la formation.* [Rires de Jeanne].

Jeanne : *Ouais, moi je les ai laissés à la porte d'entrée ceux-là.* [Rires entre les animateurs]. [Silence]. *Donc, et après, euh, l'idée..., bon ben c'est pas grave, on se garde ça en toile de fond et puis euh, et après, euh, enfin l'idée, moi je me disais, si on veut que ce soit agréable, faut euh, avoir, enfin voilà, un côté festif. Comment vous, vous l'envisagez, enfin, comment vous le verriez, maintenant qu'on a listé euh, effectivement ces..., ces thématiques-là ?* [Silence]. *Parce que, enfin, ouais, y'a, sur des choses, c'est relativement euh, facile parce qu'on est dans de la démonstration. Enfin, à la limite, quand on prend la musique, le théâtre, enfin, tout ce qui est d'ordre culturel, euh, voilà, d'emblée, enfin, de par les pratiques c'est festif donc euh, on va pas avoir de..., de difficultés, enfin, ouais, de problèmes, enfin, moi je vois bien comment ça peut se mettre en... [silence]. Après ça va être sur les autres ou je, euh, c'est un peu plus euh, même le..., enfin même les courts métrages alors, effectivement euh, si tu peux avoir...*

Donatien : *Oui, ça peut se diffuser alors...*

Jeanne : *On peut diffuser quoi. Après tout ce qui est visuel, ça peut l'être...*

Donatien : *Ouais, c'est aussi possible.*

Jeanne : *... parce qu'il peut y avoir un studio euh..., de créé euh..., il peut y avoir euh, après c'est, moi c'est plus, bon, tout ce qui est...*

Donatien : *Humanitaire, ...*

Jeanne : *Ouais.*

Donatien : *Tout ce qui est pas, alors, à priori visuel.*

Jeanne : *Ouais.*

La proposition de Nathan dérange visiblement, tout au moins interroge Jeanne et Donatien. Il est probable qu'ils y voient une dimension un peu trop politisée. Dans une réunion suivante, il sera à nouveau fait état, par les animateurs, de la volonté de ne pas associer, pour cette première édition, les groupements ou collectifs politisés, notamment les courants jeunes des partis politiques. Les deux animateurs interrogent donc Nathan sur sa motivation. Et effectivement, sa motivation ne tient pas l'opposition des deux animateurs. D'une part, ils mettent au jour son engagement militant au sein de l'association Greenpeace, ce

que lui, ne voulait pas évoquer. Ce potentiel parti pris peut être pour Nathan relativement dérangeant vis-à-vis des autres jeunes. D'autre part, la remise en cause est perçue par les autres jeunes dont Nathalie qui fait une contre-proposition et récuse celle de Nathan. Celui-ci se rallie tout de suite à la proposition de Nathalie qui ne rencontre pas plus d'enthousiasme de la part des animateurs. Ousmane vient au secours des jeunes et notamment de la proposition initiale de Nathan, qu'il propose à nouveau de prendre en considération.

C'est sur cette initiative d'Ousmane que Donatien propose de lister les différents thèmes, de refaire une "synthèse" des thèmes proposés. Ce moment est une rupture avec la discussion engagée, avec les argumentations des uns et des autres sur les différentes propositions. Killian, secrétaire de la réunion, s'est vu attribuer au début de la réunion la responsabilité de prendre note des échanges. Il a pu donc commencer, lui, à lister les différentes propositions faites par le groupe. C'est en quelque sorte un double travail que proposent là les animateurs et une invalidation des prises de notes de Killian. C'est au moins, une opportunité pour les animateurs de remettre à la question les différentes propositions faites jusqu'à maintenant, y compris les propositions comportant une dimension politique. On va voir que celles-ci vont être relativement "érodées" par la méthode.

Dans un premier temps, Donatien évoque la nécessité d'aborder, dans cette "liste", des petits thèmes (« *Mais euh, petits thèmes* »). Le "Mais euh" a son importance, comme s'il considérait que les propositions de Nathan, Nathalie et Ousmane ne sont pas des "petits thèmes" et donc, susceptibles d'être évacués de cette liste à construire. Moyen supplémentaire d'insister sur la nécessité d'évacuer les propositions à connotation politique. Comme si le message n'était pas suffisamment explicite, Donatien appuie encore sa remarque d'un risque (« *Parce que sinon...* »).

Dans la remarque de Nathan qui suit, on peut voir que celui-ci est bien moins sûr de lui (« *Enfin, social, humanitaire... Je pense* »). Ou tout au moins, il est moins affirmatif dans la manière d'amener ses propositions.

Le groupe commence donc à lister toutes les propositions de thématiques. Les deux animateurs annoncent les différentes thématiques qu'ils ont pour le moment retenues. Ne figurent pas parmi celles-ci les propositions à connotation politique des jeunes et même si Donatien invite les jeunes à faire des propositions de tout ce qu'il leur passe par la tête, ceux-ci ne s'y "risqueront" plus, Ousmane compris.

Jeanne introduit donc une nouvelle proposition, sur le thème de l'engagement, qui a tendance à éloigner l'engagement de sa connotation politique. Peut-être une tentative de sa part de donner une autre coloration à l'engagement que celle prise jusque-là par les jeunes. Elle rencontre un accueil favorable auprès d'Ousmane qui a occupé, à l'université, de telles fonctions.

Sans plus s'attarder sur cette question, le groupe continue le développement de ses propositions et on voit que les animateurs peuvent orienter sensiblement les propositions des jeunes. Donatien interprète la proposition d'une thématique artistique de Nathalie, notamment dessin et sculpture, par un atelier graph. Sans vouloir porter un regard restrictif sur les prises de note de Donatien, l'art pictural est loin de se limiter à cette seule modalité d'expression.

Donatien revient sur la proposition de thématique de Jeanne, concernant la représentation, et fait part de sa volonté de trouver un terme "générique" qui puisse regrouper plusieurs styles d'engagement dont la représentation syndicale. On peut peut-être voir également là une possible volonté de la part des animateurs de contourner, par interprétation du sens, le terme d'engagement. Trouver un autre terme, c'est potentiellement s'éloigner de l'engagement et mettre éventuellement à l'écart ce qui concerne une interprétation particulière, politique, du mot.

Donatien reprend la liste qu'il a pour l'instant constituée et ne figure pas dans celle-ci les termes d'engagement ou de citoyenneté, de politique, évoqués par les jeunes. Les jeunes ne les relancent pas sur ces propositions. Donatien ajoute cependant une proposition "représentations diverses". C'est Jeanne qui rappelle à Donatien la nécessité de rajouter la thématique "investissement citoyen", ce qu'il n'avait pas fait. Les deux animateurs s'entendent néanmoins sur la

nécessité de procéder à des “regroupements”, sous-entendu à des modifications des thématiques proposées, à des changements de termes, notamment pour ce qui concerne tout ce qui touche à la représentation, à “l’investissement citoyen”. Rien n’est dit, ici, concernant les personnes qui se chargeront de ces modifications, ni le moment où celles-ci seront réalisées. On perçoit seulement le poids potentiel que peuvent prendre les animateurs dans ces modifications à venir (« *Donatien : Je vois ça plus dans un truc générique* »). Les réactions des jeunes, notamment celle de Nathan, donnent caution aux animateurs. Le groupe continue l’établissement de ce listing qui au final, convient apparemment, plus ou moins, à tout le monde.

Toutefois, Nathan interpelle Marie, par un geste que les autres membres du groupe semblent ne pas voir. Par ce geste, il sollicite apparemment la participation de Marie aux échanges. Peut-être est-il dans la recherche d’une alliance. Le fait que sa proposition initiale n’ait pas été retenue peut effectivement le mettre dans une situation de recherche d’appuis auprès de certains jeunes susceptibles de pouvoir venir le soutenir dans son positionnement au sein du groupe. Son interpellation reste cependant sans suite pour le moment.

Enfin, Jeanne semble clore la constitution de la liste par le groupe (« *...maintenant qu’on a listé euh, effectivement ces..., ces thématiques-là* »). Elle ajoute quand même une remarque sur le côté festif recherché à l’occasion de cette journée. Elle interroge le groupe sur la possibilité de mettre en valeur les différentes thématiques retenues et fait part de son interrogation sur la possibilité de mettre en valeur certaines thématiques, dont, sans doute, sans les nommer, tout ce qui concerne la représentation, l’engagement, (« *tout ce qui est pas, alors, à priori visuel* »). C’est à nouveau la possibilité de mettre à l’écart ces propositions faites par les jeunes, concernant l’engagement, la représentation, la citoyenneté, du fait de l’introduction de ce nouveau paramètre, qui sera effectivement sujet de discussions entre les jeunes et les animateurs dans une prochaine réunion au travers du côté “festif” recherché (Cf. Annexes, Réunion du 30 mars 2010, p.5).

Sans pour autant considérer qu'il y a une volonté délibérée de la part des animateurs de faire barrage à certaines propositions des jeunes, on voit par cet exemple qu'il y a des points de vue différents, des sensibilités différentes entre les animateurs et certains jeunes. Re-questionner, réinterroger, met à rude épreuve les propositions avancées par les jeunes. La "re-synthèse", ou le fait de "re-lister" les propositions faites induit un re-questionnement de tout ce qui a pu être évoqué précédemment. Du coup, on peut voir que les jeunes hésitent à insister sur les propositions qui ont pu rencontrer des interrogations de la part des animateurs.

Il faut préciser également que cet échange se déroule sur la première réunion du groupe Valorisation. Les jeunes sont encore majoritairement dans une démarche d'observation. Ils seront moins hésitants (notamment certains d'entre eux), dans les prochaines rencontres, à venir interroger eux-mêmes les convictions ou les points de vue des animateurs.

Cette phase de "resynthèse" commence comme le renvoi à plus tard, sur un désaccord potentiel, qui n'est pas forcément explicitement posé. S'ensuit donc un jeu de questionnement, interrogations entre les animateurs et les jeunes. Les positions se cristallisent autour de quelques arguments sans déboucher sur un point de vue collectif et aboutissent à un constat d'échec. Il y a alors, à l'initiative des animateurs, une demande de reprendre, rétablir, une liste des propositions faites. Ce "re-travail" met à l'épreuve toutes les propositions initialement faites par le groupe et a tendance à évincer les propositions qui "fâchent".

On trouve là une "méthode", pour les animateurs, pour ne pas se positionner objectivement et collectivement sur des propositions "délicates" et dans une attitude d'opposition aux jeunes. Il y a bien là "non décision" sur ces propositions. Ce n'est pas une décision d'accepter ces propositions. Ce n'est pas non plus une décision d'écarter ces propositions. C'est une attitude qui, par

omission volontaire et non explicitement posée, met à l'écart les propositions "dérangeantes".

3.2 : Jeux et enjeux des prises de décision.

Les décisions, dans le groupe Valorisation, ne sont pas toujours éludées. Le groupe, nous pourrions dire également le dispositif de participation, est là pour mettre en place des actions, cela fait partie de ses buts, de ses objectifs. Ces actions reposent sur des prises de décision du collectif. Il est donc impératif, pour la survie du groupe, du dispositif lui-même, que des décisions soient prises et mises en œuvre.

Les prises de décision mettent en lumière des enjeux internes au groupe, voire des enjeux qui mobilisent l'environnement institutionnel du groupe. Elles révèlent également des stratégies mobilisées par les jeunes ou bien par les animateurs, afin que chacun puisse avancer ses pions et se placer vis-à-vis des autres membres du groupe dans une position d'influence, de prise de pouvoir sur les décisions à prendre, voire, de valorisation individuelle par l'occupation d'un statut particulier dans le groupe, la mise en valeur de compétences spécifiques.

J'ai regroupé ces différents modes de prise de décision autour de quatre thématiques.

La première concerne une logique de place de chacun des protagonistes du groupe vis-à-vis des autres. Notamment dans les premiers temps des échanges, mais pas exclusivement, les places de chacun dans le groupe sont à définir. Il ne

s'agit pas là de places officielles, déléguées avec des statuts et des responsabilités particulières (cela viendra mais ce n'est pas l'objet de notre propos ici), mais davantage de places subjectives, de stratégies de positionnement et d'influence. L'idée pourrait se résumer ainsi, il s'agit, pour chaque individu, de montrer ses capacités à prendre position dans les échanges, à apporter les arguments qui vont peser sur les décisions prises, à se montrer aux autres, à ne pas être laissé de côté. Il peut s'agir également de se positionner dans le groupe afin de favoriser la réalisation de ses objectifs personnels ou professionnels. Dans cette optique, plusieurs stratégies sont possibles et mobilisées par les différents membres du groupe, qu'il s'agisse de se montrer aux autres, de s'allier ou de s'opposer, d'avoir recours à ses connaissances et compétences ou bien, comme peut le suggérer Friedrich Glasl, cité par Daniel Faulx⁹², dans un développement extrême des logiques de conflit, d'entrer dans une démarche de "destruction" de l'adversaire.

La deuxième thématique concerne les règles que le groupe se donne pour avancer dans les objectifs qui sont les siens et prendre des décisions. Il peut s'agir de règles concernant des méthodes de travail, des méthodes de décisions collectives, comme le vote, ou bien des règles portant davantage sur des prérequis concernant les objectifs eux-mêmes, la délimitation des sujets et objets traités par le groupe. Comme nous le verrons dans cette seconde partie, ces règles ne sous-entendent pas forcément qu'elles puissent être respectées par le groupe et tout ou partie de ses membres. Elles peuvent également laisser place à l'interprétation subjective et donc induire, là également, des logiques de tensions, de conflits, d'alliances.

La troisième thématique concerne ce qui a trait à la verbalisation des échanges. La place de la parole, que l'on puisse la considérer par son volume, sa quantité, ou bien par son interprétation, la transformation subjective des mots, revêt une importance significative dans les prises de décision. Nous avons déjà évoqué la place des animateurs dans les échanges au sein de ce groupe, la maîtrise du

92 : FAULX (Daniel) et al., « À la recherche des indicateurs des conflits graves : Les représentations des professionnels de l'intervention en situation de conflit », in *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 75-76, 2007, p. 105-115.

dialogue, également du fait de ses caractéristiques techniques, a pu se surajouter aux statuts de professionnel et de représentant de la collectivité. Cette maîtrise du langage a pu également matérialiser des différences entre les jeunes en termes de capacité d'expression, tant sur la forme que sur le fond des sujets abordés.

Enfin, la quatrième thématique nous renvoie au contexte de ce groupe de travail, inscrit dans le fonctionnement d'une collectivité territoriale, animé par des professionnels de la collectivité, répondant à des attentes professionnelles et politiques. Cette thématique met également en évidence des habitudes et des réflexes également professionnels et politiques, que ceux-ci concernent l'impératif de l'action ou bien de la parole publique, la place du protocole.

La question du contexte c'est également l'urgence qui s'est peu à peu instillée dans ce groupe de travail et qui a pu influencer très fortement sur les modes de prises de décision au sein du groupe.

Ces différentes thématiques que je vais aborder désormais nous montrent à voir un groupe de travail où les préoccupations de chacun, autour de la table, dépassent largement les enjeux et les objectifs qui rassemblent les individus. Les enjeux pour chacun sont différents, parfois opposés, voire en contradiction avec les enjeux collectifs du groupe. Ils donnent lieu à des "jeux d'acteurs", au sein desquels chacun des protagonistes, tout en tentant de concilier les objectifs collectifs du groupe, va essayer d'avancer ses propres pions au travers de l'évolution des interactions.

3.2.1 : Moi et les autres. Au cœur des interactions.

3.2.1.1 : Jeu de place par appropriation ou distribution de rôles.

Cette première partie peut nous renvoyer à l'ouvrage « La lutte des places » de Vincent de Gaulejac⁹³. Elle évoque en effet la lutte de chacun pour se faire une place, au sein de la société, et ici au sein d'un groupe restreint. Elle nous renvoie au premier enjeu pour chacun, qui est d'abord celui d'existence au sein du groupe.

Prise de responsabilité par sacrifice de soi.

Il y a quelque chose de stratégique, entre les jeunes, à se positionner sur certaines tâches ou responsabilités, à accepter de les prendre en charge.

Les tâches ou responsabilités, sont des actions à réaliser pour faire avancer le projet du groupe Valorisation, que les jeunes doivent se partager. Effectivement le groupe Valorisation n'est pas simplement un groupe de réflexion, ou bien un groupe de prise de décision qui fait appliquer ses décisions par les techniciens ou animateurs de la municipalité. Il est également un groupe de mise en œuvre. Les jeunes, ainsi, prennent des contacts, rencontrent des partenaires, animent des réunions, écrivent des courriers et correspondances, participeront à l'installation des infrastructures le jour "j", ... etc.

Il y a donc, au sein du groupe, lors des réunions, des actions qui consistent en une répartition des tâches et responsabilités entre les membres qui y participent.

Cette répartition des tâches n'est pas anodine et renferme quelques enjeux de positionnement.

93 : GAULEJAC (Vincent de), *La lutte des places*, Desclée de Brouwer, Paris, 1994

Dans un premier temps, on pourrait considérer que la prise en charge d'une responsabilité par un jeune ait un côté un peu sacrificiel. "Le jeune", s'il n'est pas désigné par le groupe, si la distribution de la tâche n'est pas l'occasion d'un long processus de négociation interne afin de rechercher un "responsable", a tendance à montrer un dévouement relativement hâtif.

Ce "dévouement" cache des enjeux bien réels à se positionner sur certaines tâches ou responsabilités.

Dans un premier temps, il s'agit bizarrement de se désengager. S'engager sur une tâche pour se désengager d'une autre.

Réunion : 7GT du 7 mai

[Donatien propose aux jeunes de se répartir les différentes tâches répertoriées. Nathalie propose de prendre en charge la responsabilité de la convivialité. S'en suivent quelques remarques qui vont mener vers l'attribution de la seconde responsabilité].

Jeanne [à Nathalie] : *Tu as raison, il vaut mieux te positionner tout au début.*

Donatien : *Prendre les trucs sympas. Ça ça devrait être cool.*

Dans cet extrait, le groupe a préalablement identifié différentes tâches ou responsabilités à prendre pour préparer la journée de valorisation de la jeunesse, la JOVA. Elles sont à cet instant au nombre de cinq et concernent la préparation et l'organisation des "tables rondes", la responsabilité de l'organisation des stands des associations qui seront présentes, la responsabilité de l'organisation technique de la journée (questions matérielles, sonorisation, logistique, etc.), le volet convivialité (comprenant la responsabilité de l'accueil, de la restauration, des questions réglementaires concernant la restauration) et la responsabilité concernant la communication sur et autour de l'évènement.

Une fois ces tâches identifiées, Donatien propose aux jeunes présents de se les répartir. Nathalie est la première à proposer de prendre une responsabilité en charge et se positionne sur le volet convivialité, comprenant donc la préparation de l'accueil des participants à cette journée ainsi que tout ce qui concerne la restauration, tant dans son aspect concret, organisationnel que juridique.

Même si cette tâche est relativement complexe et délicate car comportant des enjeux importants pour la collectivité et le groupe en termes de responsabilité sur les questions alimentaires, elle représente peut-être également un aspect relativement attrayant pour Nathalie dans son côté relationnel. C'est ce que soulignent les animateurs du groupe. Tout au moins, dans ce genre de répartition des tâches, le premier à se positionner dispose d'un choix que les suivants n'auront pas. Choisir, c'est donc se désengager d'autres tâches qui ne correspondent pas, ou peut-être qui correspondent moins, aux attentes et aspirations de l'individu.

La prise de responsabilité peut s'exercer également par "sacrifice" de soi. Cela peut aussi correspondre à une façon de se positionner dans le groupe, et ce, de deux manières différentes.

D'une part, par le choix, le jeune se signifie aux autres et se distingue du groupe de par le rôle qu'il intègre. Comme dans l'exemple suivant, une telle attitude mise en œuvre relativement tôt dans la vie du collectif permet d'occuper assez vite au sein du groupe un statut particulier. Valorisant ou non, ce statut permet au moins au jeune d'être relativement rapidement identifié par les autres membres du groupe.

Réunion : 2GT du 17 février

Jeanne : *Ah tiens, j'ai pas fait... Qui va être le rapporteur de la soirée ?* [Rires]. *Déjà je commence.* [Rires] *C'est pas nous* [les animateurs]

Donatien : *Quoi qu'il arrive.* [Rires]

Jeanne : *Voilà. C'est tout ce qu'on peut vous dire.*

Donatien : *C'est pas nous.* [Rires. Killian lève le bras]

Killian : *Moi je veux bien.*

Jeanne : *Ok !*

Donatien : *Killian. Euh, la petite feuille d'émargement, je l'ai déjà perdue ?*

Jeanne : *Je te l'ai pas piqué, je te le jure.* [Donatien cherche sa feuille dans ses dossiers]

Donatien : *Quelqu'un l'a gardée peut-être non ? C'est bon. Elle est là.* [Quelques secondes de silence].

Nathan : *Bravo Killian !* [Rires]

Killian : *Merci.*

Jeanne [Sur le ton de l'humour et sur fond de rires] : *Mais euh, on gardera, parce qu'on va noter euh, tel jour, Killian, et puis ceux qui sont pas passés ça va être à la fin.*

Dans cet exemple, c'est la première réunion du groupe Valorisation, les jeunes se connaissent un peu, ils se sont rencontrés lors de deux réunions plénières précédentes mais on ne peut pas dire qu'il y a encore à ce stade de collectif, de convivialité au sens d'Amélie Flamand⁹⁴. Le fait que Killian se positionne sur la prise de note, sur le secrétariat de cette réunion, fait qu'il sera souvent intégré, rappelé à l'ordre, au regard de son rôle, parfois dans un trait d'humour, même désigné comme le garant de la parole collective lorsque Donatien oublie, dans la synthèse des différentes thématiques proposées par le groupe, la thématique cuisine. Killian lui rappelle celle-ci.

Réunion : 2GT du 17 février

Donatien : *Donc social, humanitaire, sport, euh..., musique, théâtre, danse, environnement, santé, transport, cinéma, média, [Il s'arrête]. J'écris super mal.*

Killian : *Cuisine.*

Donatien : *Cuisine [Rires].*

Jeanne : *Tu vois il avait oublié déjà. Il te l'a dit au départ et il l'avait oublié. [Rires]*

Donatien : *Dessin, graph, tag, euh..., représentations diverses. Qu'est-ce que..., qu'est-ce que vous aviez d'autre vous ?*

Jeanne : *Sculpture tu as mis ?*

Donatien : *Sculpture. [Silence].*

Jeanne : *Investissement citoyen, tu l'avais mis ?*

Donatien : *Euh..., non..., investissement citoyen [Il note].*

Jeanne : *Enfin, on va regrouper.*

Donatien : *Je vois ça plus dans un truc générique.*

Nathan : *Voilà.*

Jeanne : *Ouais.*

Donatien : *Y'a celui de Killian [compte rendu de Killian], notre super secrétaire [Plaisanterie sur la prise de note. Rires].*

Dans cet exemple, la prise de responsabilité de Killian lui donne un statut particulier, repéré par les animateurs et les jeunes. Cela contribue (seulement, car il peut y avoir d'autres paramètres) à lui donner une place particulière dans le groupe de jeunes. Sollicité par les animateurs de par sa prise de notes, il sera

94 : FLAMAND (Amélie), « La fabrique d'un public régional. Observation participante du premier jury citoyen en Poitou Charente », Op Cit.

donc amené à prendre plus souvent la parole, ce qui pourra contribuer à lui donner une assurance particulière dans le groupe et donc à se positionner davantage.

Nous souhaitons insister ici sur le caractère non unilatéral de son statut “d’un soir” (dans cette réunion), avec son devenir dans le groupe. Il est simplement noté qu’une prise de fonction peut être un des éléments qui va contribuer à positionner un individu dans un groupe.

D’autre part, la prise de position dans le groupe peut se faire par la prise de rendez-vous ou bien l’établissement des agendas du collectif. Etre présent, pour les réunions, pour les rendez-vous, présente un enjeu important pour l’existence au sein du groupe.

Dans les réunions auxquelles j’ai assisté, les agendas sont établis d’une réunion sur l’autre. Cela veut tout simplement dire qu’un jeune absent à une réunion ne pourra pas prendre part à la négociation pour la définition de la date de réunion suivante.

La date suivante sera effectivement posée, principalement, en fonction des disponibilités des personnes présentes à la réunion, voire en fonction des disponibilités de jeunes absents mais ayant pris une place particulière dans le collectif.

Ainsi, de réunion en réunion, on conforte la participation et l’inscription dans la durée, des mêmes personnes. Celles qui sont “exclues” des premières réunions (peut être en raison d’une indisponibilité ponctuelle), ont peu de chances de pouvoir participer aux suivantes, ou tout au moins, des chances moindres.

***Yann :** Je travaille, j’ai une famille, deux enfants, je ne peux pas me permettre de m’investir dans ce genre d’actions. De toute façon, les réunions qui sont posées pour les groupes de travail se déroulent en fin d’après-midi, vers 18h. La plupart du temps je ne suis pas disponible car je finis le travail plus tard.*

Yann est employé dans le cadre d’un contrat aidé, dans un des centres sociaux de la ville. Il est animateur, sur le secteur jeune du centre social. Il a vingt-six ans, il vit en couple et a deux petits enfants. Il s’est inscrit dans la démarche du

Conseil des Jeunes de la ville et a participé aux deux premières plénières constitutives du Conseil des Jeunes. Lorsque je le rencontre, les activités du Conseil des Jeunes sont lancées depuis plus de quatre mois. Il ne participe plus et ne s'est pas inscrit dans un des groupes de travail du Conseil des Jeunes. Pour expliquer son désengagement, Yann peut évoquer un écart en termes d'attentes, d'objectifs, de centres d'intérêts avec ce que peuvent attendre, comme il les nomme, ces "jeunes étudiants". Mais on voit également, dans cet exemple, qu'une non-participation dans les premiers rendez-vous induit la définition d'un agenda, d'un calendrier de rendez-vous et de réunions, qui peut ne pas correspondre aux disponibilités des individus absents, ici certains jeunes. Il faut être présent, dans les premiers temps, pour que les calendriers puissent correspondre aux disponibilités des jeunes qui souhaitent participer et pour que ceux-ci puissent continuer à venir.

Un des enjeux de prise de position dans le groupe se révèle donc être la prise d'agenda. De plus, les dates de réunions n'étant pas définies de manière très collégiale, on ne recherche pas forcément l'accord explicite de tous les membres, on ne recherche pas non plus forcément à ce que tous soient présents (la difficulté à réunir tous les jeunes, en semaine, sur les créneaux pour lesquels les animateurs soient présents est bien réelle). Le positionnement clair et explicite d'un jeune, sur un créneau, peut parfois valider une date.

C'est une difficulté rapportée notamment par Marie en entretien individuel.

Marie : *Euh, par exemple, les réunions, on ne peut pas les mettre tard le soir parce que ben Josiane elle a ses enfants, Elise, elle a son enfant euh, c'est des choses comme ça. On ne peut pas les mettre le samedi matin non plus. Euh, je vois au CRJ, c'est tous les samedis parce que on veut pas du tout gêner ceux qui travaillent [...]. Après, moi je sais que quand je parlais, parce que c'était un peu le même fonctionnement, il y avait des chargés de mission qui travaillaient pour nous, quand je leur disais : « Ben vous le récupérez votre temps ? ». Ils étaient là : « Ouais, on le récupère euh, façon de dire quoi, parce qu'on..., c'est difficile pour nous de les récupérer ». Donc je peux comprendre, que sur les temps mais euh... Voilà, c'est euh, nous on se réunissait au CRJ, c'était 20 heures, ou c'était la journée, la journée du samedi en entier. Euh..., moi je sais très bien qu'il y en a qui ne viennent pas parce que euh, ils travaillent le soir. Il y a beaucoup d'animateurs*

dans le CJA, faut pas se leurrer et les animateurs ils travaillent le soir ou le mercredi et..., ben..., voilà c'est..., faut trouver des temps euh... .

Ainsi, prendre position dans le groupe, c'est également s'inscrire très tôt dans le groupe, dans un groupe de travail, et participer à l'établissement de l'agenda de travail. C'est une des garanties pour pouvoir conforter son inscription. Cela a tendance à être au détriment des jeunes absents. Même si l'on ne peut pas dire qu'il y ait volonté d'exclusion des autres jeunes (jeunes absents), tout au moins n'y a t'il pas, y compris de la part des animateurs, de démarche construite pour tenter de réintégrer des jeunes absents de ces premières réunions. Les seules démarches dans ce sens qu'il me sera donné de voir concerneront une prise en compte, pour la définition des réunions, des disponibilités des jeunes les plus impliqués dans le collectif, ayant déjà des responsabilités particulières dans le groupe. A ce moment, effectivement, même en cas d'absence à une réunion, le groupe et les animateurs chercheront à tenir compte, dans la mesure du possible, de leurs disponibilités pour fixer les réunions suivantes. Des jeunes, présents la plupart du temps aux réunions, mais ne présentant pas la même implication, ne disposeront pas de la même attention.

Intervention péremptoire

La prise de décision n'est donc pas forcément très démocratique dans le groupe. En juge cette manière particulière d'emporter une décision par intervention "péremptoire" de la part d'un jeune.

Cette "intervention péremptoire" correspond à l'intervention d'un jeune, au beau milieu, en cours ou bien à la fin d'un débat, pour prendre position sur la décision à prendre et "inviter" le groupe à passer à un sujet différent, suivant. Il y a prise de décision dans cette intervention sans pour autant inviter les autres jeunes du groupe à débattre de cette décision. Cette intervention a plutôt tendance à se considérer comme une synthèse des opinions des autres jeunes du groupe et à considérer par l'intervention, qu'il y a enregistrement de la

décision collective. L'auteur de cette décision peut avoir tendance à se considérer comme parlant au nom du groupe, comme le fera Fatima dans l'exemple ci-dessous.

Cette manière de décider n'entérine pas forcément la décision. Il est en effet des situations pour lesquelles le groupe reviendra sur le sujet et remettra en débat la décision à prendre. Néanmoins, de manière assez significative, la décision peut être effective et signifier ainsi, la fin de débats au cours desquels le groupe ne sera pas forcément parvenu à une prise de position collective et unanime. Néanmoins, le jeune qui intervient par cette méthode peut avoir tendance à formaliser, par son intervention, une position collective qui n'existe peut-être pas dans les faits.

Ce sont surtout certains jeunes, peut-être plus enclins que d'autres à faire avancer le groupe vers la finalisation des projets, moins disposés aux échanges de points de vue, qui peuvent avoir tendance à mobiliser ce genre d'intervention pour "décider", enfin.

Le statut occupé dans le groupe peut également peser pour la validation d'une décision, voire d'une simple proposition. On retrouve alors davantage de type de décision en "fin de vie" du groupe (Je dis ici "en fin de vie" pour signifier qu'il s'agit davantage de la fin de mon observation, d'une période où le groupe approche du terme de son objectif, et insister sur le fait que ce type d'intervention nécessite un collectif bien établi, jouissant d'une relativement "longue" expérience collective ayant permis la répartition, entre les jeunes, de places et de responsabilités reconnues et validées par eux).

Dans les exemples suivants on retrouve les deux modalités de cette décision par "intervention péremptoire".

Réunion : 2GT du 17 février

[Fatima propose d'aborder la réflexion sur l'organisation de la prise de contact avec les différents groupes ou associations de jeunes susceptibles d'intervenir sur l'évènement. Elle considère personnellement la question de la définition du public (public cible de la manifestation) réglée].

Fatima : *Je pense qu'il faut surtout revenir sur la partie de l'organisation, vu qu'on a défini le public, maintenant comment mettre quelque chose sur place pour aligner tout ça, pour rencontrer les associations, comment le faire, comment faire les démarches ?*

La décision prise par l'intermédiaire de l'intervention de Fatima est celle concernant la définition du public cible de la journée préparée par le groupe Valorisation. Par "public cible", on doit entendre ici les jeunes qui vont intervenir lors de cette journée "Valo" dans le cadre de stands (présentant leurs actions ou associations) et/ou animations.

Cet échange intervient lors de la première réunion du groupe de travail Valorisation. Le groupe échange depuis un peu moins d'une demi-heure et il a abordé plusieurs thèmes : la tentative d'inventaire des publics cibles de la journée "Valo" organisée par le groupe Valorisation ; la définition de différentes thématiques pour les animations et activités prévues lors de cette journée ; la possible répartition par place publique, par espace dans la ville, en fonction des thématiques, des animations prévues lors de cette journée ; la manière de mettre en valeur les animations prévues par un côté festif, revendiqué par les animateurs ; le rappel de l'objectif de valorisation de la jeunesse de la ville lors de cette journée.

Aucune de ces décisions à prendre n'a été validée. Ces différents thèmes abordés sont plus à prendre comme des pistes de réflexion pour le groupe, à travailler éventuellement lors de la présente réunion ou lors des prochaines rencontres, que comme des points sur lesquels le groupe doit se positionner lors de cette réunion.

La définition du public est le premier point abordé. En début de réunion, les jeunes sont peu expressifs, ils prennent peu la parole. Les animateurs ont davantage tendance à monopoliser la parole. Il y a une importante diffusion

d'informations de la part notamment de l'animatrice Jeanne. Celle-ci, pourtant, sollicite les jeunes à plusieurs reprises.

Quelques jeunes, notamment Nathan, prennent la parole pour faire part de leurs suggestions. En ce qui concerne la définition du public, les propositions de Nathan notamment, ne semblent pas forcément aller dans le sens des préconisations de Jeanne. Donatien fait une suggestion supplémentaire et Jeanne propose de remettre à plus tard la définition du public cible de la journée "Valo".

Réunion : 7GT du 7 mai

[Nathan propose d'ajouter des associations qui ne sont pas des associations de jeunes mais dans lesquelles des jeunes s'investissent. Jeanne finit par se ranger à cette idée].

Jeanne : *Moi c'étaient les associations de jeunes mais [...] tu as raison quand tu évoques ces associations qui ne sont pas forcément des associations de jeunes mais des gens qui interviennent et c'est vrai que je ne les avais pas notées. Enfin pour moi ce n'était pas là-dedans.*

Nathan : *Donc ils sont ... ?*

Jeanne : *Eh bien on peut les mettre.*

[Donatien propose à Jeanne de rajouter les structures d'engagement politique et syndical. Après quelques secondes de silence, Jeanne propose de remettre à plus tard cette discussion autour du public de l'évènement].

Jeanne : *Donc, bon, je ne sais pas, on peut après si il y en a d'autres qui reviennent, en rajouter.*

Le groupe ne va pas revenir, avant l'intervention de Fatima, sur la définition du public cible de la journée. Il n'y a donc pas eu de décision précise concernant ce public si ce n'est que pourront donc intervenir des associations ou groupes constituées exclusivement de jeunes et des associations ou groupes qui comptent parmi leurs membres des jeunes. Ces jeunes pourront alors venir faire part des actions qu'ils mènent dans leurs associations ou groupes respectifs.

L'intervention de Fatima entérine cette décision et ferme le débat sur cette question. Néanmoins, ce type de prise de décision ne présente pas, dans tous les cas, un caractère définitif. Le groupe Valorisation reviendra effectivement à l'occasion de réunions suivantes, sur cette question de la définition du public, sans en faire, pour autant, un point à l'ordre du jour. Devant l'impératif de trouver des groupes ou associations susceptibles d'intervenir dans le cadre de

la journée “Valo”, des propositions précises de groupes ou d’associations seront faites par les jeunes et discutées par Jeanne, notamment sur cette caractéristique d’associations de jeunes ou bien comportant des jeunes parmi leurs membres.

On retrouve également cette modalité de prise de décision dans le cas suivant, également entériné par Fatima, concernant la définition de deux dates de réunions.

Réunion : 2GT du 17 février

[Devant les difficultés des uns et des autres, il est proposé le vendredi 5 mars pour la préparation et le 11 mars pour la rencontre. Fatima approuve pour l’ensemble du groupe].

Fatima : *Oui, tout le monde est d’accord.*

[Ce qui déclenche quelques rires dans le groupe. Killian reprécise les dates et horaires des deux réunions pour tout le groupe. Pas de remarques, c’est donc adopté].

Dans cette situation, il s’agit de définir la date de la rencontre avec les associations ou groupes qui participeront à la journée “Valo”, ainsi qu’une date de réunion du groupe Valorisation pour préparer cette rencontre. Fatima prend les “devants” par rapport au groupe, elle prend position pour et au nom du groupe. Killian ne repose pas vraiment la question aux autres membres pour valider la proposition. Mis à part les rires des autres jeunes suite à la remarque de Fatima, il n’y a pas de remarques, de contestations ou de contre-propositions. On peut considérer qu’elle a peut-être eu tendance à forcer l’avis des autres membres du groupe.

L’exemple qui suit rend compte d’une autre modalité de prise de décision par “intervention péremptoire”. Le statut joue effectivement un rôle dans l’impact de ce mode de décision. Dans ce cas, le groupe est davantage “avancé en âge” (le groupe existe et fonctionne depuis plus longtemps), ce qui permet à celui-ci d’être déjà relativement structuré, organisé, avec des “places” déjà distribuées et acceptées par les membres, places officielles renvoyant à des responsabilités

au sein du groupe, des prises de fonctions, ou bien place plus subjectives, renvoyant à des prises d'influence et de leadership.

Cet extrait est tiré de la dernière réunion du groupe que j'ai observé. Elle se situe après la journée "Valo", manifestation organisée par le groupe Valorisation. C'est une réunion bilan que le groupe a voulu pour clôturer son travail. Néanmoins, c'est également l'occasion pour le groupe de tirer des enseignements de l'action passée (journée et préparation) pour définir, déjà, les modalités de fonctionnement du groupe pour préparer la prochaine action à partir de la rentrée suivante.

Réunion : 8GT du 23 juin

[Marie demande à ce que soit désigné, pour l'année à venir, un référent du groupe pour les réunions plénières et pour les bureaux du Conseil des Jeunes. Elle précise que pour le fonctionnement du bureau, il faut un représentant de chaque groupe de travail. Ils seront rapporteurs de ce qui se passera dans chaque groupe de travail. Ils devront faire un bilan au bureau du CJA (les 1ers jeudis de chaque mois) et aux plénières (environ trois par an). Le groupe valide cette proposition].

Pour différentes raisons, Marie a pris une place particulière dans le groupe Valorisation, comme dans l'ensemble du Conseil de Jeunes. Diplômée de l'enseignement supérieur, membre du Conseil Régional des Jeunes, issue d'une famille où ses parents ont également connu l'engagement associatif et militant, elle s'impose très vite dans les échanges de ce groupe, et devient " le " membre influent du collectif. Elle est élue, avec Killian, co-présidente du Conseil de Jeunes en réunion plénière. Le groupe Valorisation a donc la particularité d'avoir en son sein, les deux présidents du Conseil des Jeunes. Son expérience du fonctionnement du Conseil Régional des Jeunes lui donne également une expertise dont les autres membres du groupe Valorisation ne disposent pas. En tant que co-présidente, elle participe donc aux réunions de Bureau du Conseil des Jeunes.

A la date de cette réunion, son statut au sein du groupe est donc connu et reconnu par les membres du groupe Valorisation, ses arguments sont également écoutés.

Au même titre que les interventions de Fatima, la proposition de Marie ne rentre pas dans le cadre d'une suggestion mise en débat. Elle revêt un caractère impératif que le groupe ne remet pas en cause. L'intervention fait décision et ici, la "place" occupée par Marie au sein du groupe est vraisemblablement un facteur influent concernant l'acceptation par le groupe de cette proposition.

Dans ces deux exemples concernant l'intervention péremptoire, nous retrouvons un type de décision qui émane d'une personne du groupe. Cette personne a tendance à prendre position pour le groupe, voire au nom du groupe. Il y a un caractère relativement impératif dans la prise de position. Celle-ci n'appelle pas de débat ou d'échange autour de la proposition faite. Il n'y a effectivement pas de débat et la proposition est validée par le groupe ou bien par un ou plusieurs membres sans qu'il n'y ait de recherche de validation collective.

Ce type d'intervention renvoie à une manière, pour un individu, de prendre place dans le groupe ou bien de montrer sa place. La décision collective n'est pas facile dans le groupe, les débats peuvent parfois s'éterniser, sans qu'il y ait décision, voire se succéder les uns aux autres. La "décision péremptoire" renvoie l'individu qui en est à l'origine dans une volonté d'inscrire la décision dans le temps, dans un rôle de production au sein du collectif, ou bien dans le statut que le groupe lui a conféré.

Forcer la main

Par cette approche inter-individualiste de la vie du groupe, on peut également concevoir l'attribution d'une place, par autrui. La désignation sous-entend donc ici que sans son consentement, une personne du groupe va se voir attribuer, par

les autres, une responsabilité ou bien une tâche à effectuer. Il y a là une prise de place, mais contrairement aux deux précédentes catégories, qui n'est pas volontaire. Je tiens à préciser que je n'ai pas observé, dans le groupe valorisation, qu'une "place" ait pu être attribuée contre l'avis de la personne intéressée. Cependant, dans le cadre de ces "désignations d'office", les personnes destinataires n'ont jamais protesté de manière véhémente, voire protesté tout court. J'ai tout au plus constaté quelques réactions de résistance rapidement abandonnées pour accepter finalement cette attribution. Ainsi, au regard des phénomènes observés, on pourrait considérer une désignation et une auto-persuasion de la légitimité de celle-ci par l'intéressé.

Georg Simmel évoque en effet deux principaux modèles de persuasion, rapportés par Raymond Boudon dans son ouvrage « L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses » : développer une argumentation démonstrative valide ou bien se laisser influencer par des idées douteuses, fragiles ou fausses, celles-ci pouvant correspondre à des idées véhiculées dans le groupe, y compris émanant de convictions ou points de vue de membres influents ou bien pouvant correspondre à des schémas de pensées déjà appropriés par les destinataires de ces désignations d'offices⁹⁵.

Ainsi, conformément aux extraits proposés ci-dessous, dans l'exercice consistant à attribuer des tâches ou responsabilités aux membres du groupe, au regard du faible nombre de jeunes présents dans ce groupe de travail, il est inscrit dans les représentations de chacun qu'ils vont devoir prendre en charge, individuellement, un certain nombre d'actions à mettre en œuvre pour garantir la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs fixés. Ainsi, les jeunes sont-ils déjà dans une disposition personnelle d'acceptation par rapport à l'attribution de charges de travail, de la légitimité de celles-ci. Lorsqu'il y a attribution arbitraire d'une tâche ou responsabilité, il n'y a donc pas de contestation.

L'extrait présenté ci-dessous concerne la réunion se déroulant le 30 mars. Quatre jeunes sont présents plus les deux animateurs. Le groupe procède à une

95 : BOUDON (Raymond), *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Fayard, Paris, 1990

distribution des responsabilités pour l'organisation de la manifestation. Chaque jeune sera en charge d'une thématique et devra donc organiser, avec l'aide des services de la ville et des animateurs, les animations et activités qui auront trait à ce thème (contact avec les associations partenaires, planification des animations, anticipation logistique, etc.). Lors de cet échange, des responsabilités ont déjà été attribuées.

Réunion : 4GT du 30 mars

[Killian demande à Donatien s'il pourra lui fournir les coordonnées des associations et groupes qui figurent sur le listing de la ville. Quelques plaisanteries fusent].

Donatien : *Non !*

Jeanne : *Tu te débrouilles !*

[Et puis Donatien lui propose de voir cela à la fin de la réunion.

Donatien propose de distribuer la thématique santé. Killian prend le bras de Marie à côté de qui il est installé, puis le lève. Marie se laisse faire en rigolant. Donatien valide la candidature de Marie].

Donatien : *Super Marie !*

Killian : *C'est cool Marie de te porter volontaire.*

Lors de cet échange, les jeunes se connaissent depuis plusieurs mois. Cela fait près de deux mois qu'ils travaillent à la mise en place de ce projet. Les rencontres sont régulières et fréquentes. Au regard du nombre très restreint des membres de ce groupe, une certaine convivialité s'est installée. Cette désignation se fait sur le ton de l'humour, non pas au regard d'une démonstration argumentative des compétences de Marie, mais davantage dans l'idée d'une décharge, sur une "victime", d'une responsabilité pesante. L'animateur valide cette désignation et sort d'un rôle possible de régulation des échanges, de garant du cadre et des règles de fonctionnement, pour entrer à son tour, dans une attitude arbitraire.

Dans l'échange suivant, qui se déroule lors de la même réunion, lors de cette même distribution des tâches et responsabilités, il y a désignation même si l'intéressée accepte explicitement la tâche qui lui est confiée.

Réunion : 4GT du 30 mars

[Donatien évoque ensuite la thématique cinéma et vidéo. Donatien se tourne vers les deux derniers jeunes présents, Nathalie et Cédric. Cédric reste imperturbable et concentré sur son ordinateur. Nathalie rigole et accepte de s'occuper de la thématique cinéma et vidéo].

En effet, comme on peut le voir ci-dessus, la désignation n'est pas toujours explicite, par l'intermédiaire d'un autre jeune qui désigne un de ses pairs. Elle peut être implicite, par l'intermédiaire de l'acceptation plus ou moins contrainte. Dans cet extrait, Donatien s'adresse à Nathalie et Cédric. Cédric s'extrait de cet échange en ne trahissant aucune réaction face à l'interpellation de Donatien. Nathalie devient la seule interlocutrice de Donatien. L'impératif de la prise en charge des tâches et responsabilités pour l'organisation de la manifestation contraignent Nathalie à accepter cette attribution.

Au regard des exemples proposés ci-dessus, la décision au sein du groupe suit donc une logique de prise de place. C'est la place que les jeunes souhaitent se donner dans le groupe, ou bien qu'ils attribuent à autrui, qui conditionne la prise de décision.

Ces décisions concernent des prises de responsabilités, une mise en valeur des compétences et des savoirs et une logique de communication vers les autres jeunes du groupe, ainsi que vers les professionnels. Il s'agit de montrer et se montrer, dans ses compétences et savoirs mais pas exclusivement, également dans ses capacités à être présent dans le groupe et impliqué dans les décisions à prendre.

La prise de place confine également en la prise de rôle au sein du groupe, l'enjeu étant, entre autres, pour chaque jeune, d'appréhender des rôles qu'il souhaite se voir confier, conformes à ses aspirations et objectifs individuels, conformes éventuellement au statut qu'il souhaite occuper dans le groupe. La manière de se positionner dans ces "prises de place", renvoie aux autres membres du groupe une image, susceptible d'être appréhendée, intégrée, et

susceptible d'être confortée dans la poursuite des échanges. Le rôle peut ainsi renvoyer, selon Rocheblave-Spenlé cité par Anzieu et Martin, à « un modèle organisé de conduites, relatif à une certaine position de l'individu dans un ensemble interactionnel »⁹⁶.

Infantilisation

J'entends "infantilisation" dans le sens d'une attitude qui viserait à considérer un interlocuteur comme un enfant, à s'adresser à lui en des termes que l'on emploierait avec un enfant, tout au moins pas avec un adulte, voire à le mettre en difficulté ou le ridiculiser. Sans aller jusqu'à ces dernières extrémités, j'ai pu constater certaines attitudes "infantilisantes" de la part des animateurs que je vais m'employer ici à comprendre.

Plusieurs aspects peuvent être en jeu dans cette notion d'infantilisation.

Dans des travaux en lien avec l'univers de la personne âgée et de la gériatrie, Sophie Laublin⁹⁷ explique que l'infantilisation réaffirme une position hiérarchique, retire le statut d'adulte aux personnes infantilisées, les considère comme incapables de prendre des décisions et légitime donc la prise de décision par les professionnels. La plupart du temps inconsciente, cette attitude infantilisante est parfois une démarche volontaire de la part des professionnels. Edgard Morin⁹⁸, pour sa part, en lien avec des réflexions sur la violence politique, évoque entre autres, la défense de la mère, mais notamment, la soumission à l'autorité du père. Ainsi, dans un rapport d'infantilisation, pourrait être en jeu l'idée du rappel et du respect de l'autorité.

Je n'irai pas jusqu'à en déduire ces conclusions au travers des extraits évoqués ci-dessous mais on peut facilement reconnaître qu'en effet, dans le groupe que j'ai observé, sont bien présents des enjeux d'autorité, de remise en cause de l'autorité des animateurs, et par extension de la collectivité ; des enjeux de prise

96 : ANZIEU (Didier) & MARTIN (Jacques-Yves), *La dynamique des groupes restreints*, Op Cit.

97 : LAUBLIN (Sophie), « L'infantilisation de la personne âgée en établissement gériatrique », in *Le journal des psychologues*, n° 256, 2008, pp 34 – 36.

98 : MORIN (Edgar), *La violence politique*, Erès, Paris, 2003.

de décision, des rapports de force et de pouvoir en lien avec ces prises de décision. Les attitudes d'infantilisation peuvent alors être perçues comme un des moyens, probablement inconscients et complémentaires, de reposer le cadre d'une hiérarchie implicite et contestée.

Lors de l'extrait ci-dessous, quatre jeunes du groupe Valorisation sont présents (Marie, Nathalie, Killian et Ousmane). Donatien, seul animateur présent, anime la réunion. Une stagiaire du service jeunesse, Angélica, est également présente. Le groupe évoque l'organisation de la réunion imminente avec les associations et les jeunes participant à la manifestation. Donatien demande aux jeunes de se prononcer sur les sujets qu'il peut être opportun d'évoquer lors de cette réunion. Il énumère les différents sujets possibles. Après cette énumération, il leur demande également de commencer à réfléchir aux responsabilités à prendre lors de la manifestation, le jour "j". Un certain nombre de tâches à accomplir seront à répartir entre les membres du groupe Valorisation. Il commence une énumération de ces différentes tâches.

Réunion : 5GT du 22 avril

Donatien : *Et puis grosse question qu'il faudra que l'on se pose, qu'on n'arrivera peut-être pas à résoudre dès ce soir, mais il faudra que vous l'anticipiez, vous, un petit peu : Qui fera quoi à cette journée ? Parmi vous.*

Marie : *Le maître du temps.* [Rires]

Donatien : *Qui sera le maître du temps ?* [Rires]

Killian : *Très présent partout, euh, Passetemps, euh, Fort Boyard !* [Rires]

Donatien : *Voilà, le maître des clés, le maître du temps. Sachant que, grosso modo, on a listé mais euh, c'est pas exhaustif du tout, y'en aura d'autres, il faudra un référent artistes, hein, qui réponde euh, aux questions et besoins de tous les artistes, quel qu'il soit. On va peut-être pas spéci..., [Il a du mal à dire son mot], Holà ! On va peut-être pas spécifier, danse, théâtre, euh, musique. Je sais pas ce que vous en pensez sinon ça va...*

Killian : *Hm* [affirmatif].

Donatien : *... très compliqué donc, un référent artistes. Un référent assos, euh, participants quoi. Un référent matos, à priori. Un maître du temps. Ca c'est un peu la classe, le maître du temps* [Rires]. *Ben qui euh, tout simplement euh : « Ben là par contre on enchaîne quoi. Là faut y'aller parce qu'il y a les autres groupes qui attendent et tout ». Donc en gros, chacun va avoir, clairement, une responsabilité stressante et lourde à assumer pendant euh, cette journée-là. C'est toujours un peu le stress et l'angoisse. En général, ça se passe toujours très bien mais euh, il*

faut le savoir. De façon à ce que ça soit vraiment bien, euh, bien organisé euh, et bien euh, bien géré. C'est le plus simple. Voilà.

[Pendant que Donatien finit sa phrase, Nathalie pose une question à Marie].

Nathalie [en aparté à Marie] : *Tu es là ?*

Marie [répondant à Nathalie] : *Quand ?*

Nathalie : *Le 12 ?*

Marie : *Non.* [Rires].

Donatien : *Qu'est-ce que tu dis Marie ?*

Nathalie : *Non, je lui demandais si elle était là.*

Donatien : *Qui est pas là ?*

Killian : *Moi je suis là.*

Donatien : *T'es là Marie ?*

Marie : *Ouais, je suis là.*

Donatien : *Ok.* [Rires]. *Super. T'es là Nathalie ?*

Nathalie : *Oui.*

Donatien : *Bon. Ousmane, t'es là ?*

Ousmane : *Ouais.*

Donatien : *Attends, vous n'allez pas nous faire le truc euh : « Ah au fait euh, comme ça, j'ai piscine »* [Rires].

Killian : *J'ai un mariage. C'est con j'avais pas prévu* [Rires].

Donatien : *Ah ouais, c'est bête, euh, c'est le dos crawlé en plus, j'ai toujours rêvé d'apprendre à nager le dos crawlé.* [Rires]. *Ok, deux euh, donc voilà, il faudra qu'on s'organise une petite team quoi.*

Dans ce court passage où Donatien rappelle chaque participant en leur demandant s'ils seront effectivement présents le 12 juin lors de la manifestation, on peut percevoir une attitude relativement infantilisante. Il procède à l'image d'un maître d'école qui fait l'appel des élèves de sa classe et pose, par son argumentation, le soupçon de non responsabilité des jeunes présents au regard de l'engagement qu'ils ont pris d'organiser cette journée, de s'investir au sein du Conseil de Jeunes. Si cet "appel" se fait dans la détente et les rires, il n'en repose pas moins, de manière implicite, le cadre hiérarchique instituant les animateurs comme garants du bon fonctionnement du groupe et du projet, de l'atteinte des objectifs, de la présence des jeunes lors de l'évènement. Les jeunes sont alors ici maintenus dans une attitude de déresponsabilisation quant à ces fonctions.

3.2.1.2 : Effets de groupe

La réalité du groupe renvoie à des interactions fluctuantes, associant ou dissociant les individus impliqués. Cela peut concerner des compositions de sous-groupes, qui ne sont pas forcément définitifs, qui peuvent se faire ou se défaire au gré des échanges, mais également à des jeux d'influences au regard des statuts ou bien des idées avancées par les protagonistes. Je vais aborder dans cette partie la question des jeux d'alliances et d'oppositions, montrer que la décision s'inscrit souvent dans un rapport duel entre deux personnes, mais qu'elle peut également renvoyer à la mise en conformité avec une idée avancée voire suggérée.

Jeux d'alliances et d'oppositions

Oppositions et alliances vont de pair dans les groupes que j'ai observés. Là où il y a opposition, entre deux personnes, il y a généralement également alliance dans la mesure où les individus restent rarement neutres et peuvent prendre parti, pour l'un ou l'autre des protagonistes de l'opposition déclarée.

Ce jeu d'alliances et d'oppositions peut suivre un schéma relativement classique et mettre de chaque côté d'une "frontière virtuelle", respectivement, les animateurs et les jeunes. Notamment dans les premiers temps du travail collectif du groupe Valorisation, certains phénomènes induisent de fait cette répartition. Il s'agit par exemple de la monopolisation de la parole par le simple fait d'exposer les objectifs et les attendus du travail collectif. Il s'agit également de la difficulté, pour des jeunes n'ayant pas forcément l'habitude de l'engagement ou bien l'expérience de l'institution avec laquelle ils sont amenés à travailler, à s'impliquer et à s'imposer dans les échanges. Il ne s'agit alors pas forcément d'une opposition "frontale", par le biais d'argumentations et de contre-argumentations, mais davantage d'un déséquilibre induit par la maîtrise, par les animateurs, de l'information, tant sur le fond que sur la forme.

L'opposition peut donc se caractériser à ce moment par la monopolisation du discours d'une partie et la non-participation de l'autre.

Cette opposition est également induite par les statuts des personnes en présence. Ce sont les jeunes, extérieurs à l'institution, accueillis par les représentants de cette institution. On retrouve alors dans ce schéma la confrontation classique entre collectivité locale et usagers, administrés, avec toutes les représentations collectives habituelles des uns sur les autres, amplifiées ici par la confrontation "institution locale" et "jeunes du territoire" accompagnée, là également, des représentations respectives ad hoc.

Le travail collectif du groupe devra se "débarrasser" de ces premières oppositions afin de pouvoir s'exprimer.

Ces oppositions sont néanmoins fluctuantes. Elles ne s'inscrivent pas toujours dans cette dichotomie traditionnelle et peuvent suivre d'autres schémas, soit du fait de la fluctuation de la composition des groupes en opposition, des parties, soit du fait concomitant des enjeux qui peuvent donner naissance à de nouvelles répartitions des groupes autour de la "table". Ainsi, en fonction des échanges, de leurs contenus, les groupes en opposition, les alliances, se font et se défont. Entre deux réunions, deux rencontres du groupe Valorisation, la composition du groupe (jeunes comme animateurs), peut ne pas être la même. Cela fait invariablement bouger les alliances et oppositions. Parfois dans une même rencontre, et plusieurs fois au cours de celle-ci, les alliances et oppositions peuvent être modifiées.

Au moins deux thèmes peuvent être repérés sur cette question des alliances et des oppositions, comme pouvant les générer, leur donner une forme particulière par le jeu des individus qu'elles associent ou mettent en opposition.

Le premier d'entre eux concerne dans une définition large tout ce qui a trait aux enjeux de pouvoir. Nous avons déjà évoqué, ci-dessus, la mise en présence, lors de ces rencontres, de deux types d'acteurs "traditionnels" du développement

local. D'une part, les animateurs, professionnels de la collectivité locale, représentant l'institution et d'autre part, les jeunes, usagers, administrés, public particulier faut-il encore le rappeler, pour les institutions locales, du fait justement de leur caractéristique de "jeune".

On sent s'exprimer, en filigrane, dans les échanges, un enjeu autour de la maîtrise du projet à réaliser, entre les animateurs d'une part, "accompagnés" des attentes et des objectifs de la collectivité, et les jeunes d'autre part, "accompagnés" pour leur part, des représentations sur la collectivité elle-même et des doutes quant à l'intégrité de l'institution dans cette démarche de participation.

Dans l'exemple suivant (déjà cité mais pour lequel je reprends ici un court extrait), Nathan, animateur du groupe local de Greenpeace, tend à bousculer le "politiquement correct" des animateurs du groupe Valorisation lorsqu'il propose la thématique "environnement et politique" pour la journée Valo. Dans l'échange, les animateurs tentent de reprendre le contrôle sur le contenu de la journée tel qu'il se dessine en mettant à l'épreuve d'un "questionnement orienté" la proposition de Nathan.

Réunion : 2GT du 17 février

[Plusieurs jeunes vont prendre la parole. Nathan fait la proposition d'une thématique "environnement et politique". Celle-ci est interrogée dans sa pertinence par Donatien].

Donatien : *Environnement et politique ? Tu mets les deux ensemble ? Pourquoi ?*

[Nathan argumente son idée. Donatien évoque l'engagement de Nathan au sein de Greenpeace alors que Nathan ne souhaitait pas l'évoquer. Jeanne interroge également la proposition et renvoie la décision au groupe].

Jeanne : *Alors moi j'ai pas d'opinion la dessus, est-ce qu'il faut faire les deux, est-ce qu'il faut faire deux thématiques différentes ?*

[Nathalie fait la contre-proposition d'une thématique "investissement citoyen"].

Nathalie : *On peut faire quelque chose comme investissement citoyen [...], politique et environnement ça va pas très bien ensemble.*

[Nathan se rallie à la proposition de Nathalie. Donatien interroge également cette proposition et argumente son questionnement].

Donatien : *Alors après peut-être que la difficulté c'est investissement citoyen. [...] On peut se retrouver avec plein plein plein d'assos, plein de thématiques qui vont croiser ce truc investissement citoyen. Après c'est pas un souci non plus hein ...*

[Ousmane revient sur la proposition de Nathan qu'il essaie de faire accepter aux animateurs].

Ousmane : *J'aimerais bien qu'on regroupe un peu les thématiques, par exemple environnement avec la politique, voilà, ça serait mieux.*

[Donatien propose de lister les différentes thématiques].

Donatien : *On va peut-être lister d'abord tous les thèmes, mais, petits thèmes, et puis après essayer de regrouper.*

Jeanne : *Allez, on y va.*

L'association des sujets environnement et politique dans une même thématique renvoie, sans doute, pour les animateurs et l'institution qu'ils représentent, à un sujet habituellement conflictuel dans les territoires, au regard des politiques publiques locales. Nathan ne s'en cache pas. Dans le cadre de l'échange, il affirme sa volonté de « *titiller les politiques* », de « *défendre [son] bifteck* ». S'exprime ici un enjeu de pouvoir au travers de la maîtrise du contenu de la journée, dans une orientation en conformité avec les attendus de l'institution commanditaire.

Cette mise en question des propositions des jeunes, alors que l'objectif du dispositif est justement la participation et l'expression des jeunes, permet au moins l'argumentation de leur part. Par cette opposition, les jeunes sont confrontés à la nécessité de développer leur propos, d'expliquer et d'argumenter leur point de vue. Ce jeu subtil est néanmoins assez pervers dans la mesure où tous les jeunes ne disposent pas, à cet égard, d'une égale capacité à argumenter et défendre leurs points de vue. D'une part au regard des connaissances et informations dont ils disposent, d'autre part au regard de l'habitude de l'implication et de l'engagement.

Les premiers temps du travail collectif sont d'ailleurs particulièrement révélateurs de ces différences. La prise de parole s'en trouve d'autant plus difficile pour les "novices" de l'implication. S'engager et prendre la parole suppose de connaître ce dont on parle, les sujets abordés ; de disposer du vocabulaire institutionnel (dans un groupe de jeunes institutionnalisé en dispositif participatif, les animateurs, en tant que professionnels de la structure sont au fait de ce vocabulaire, les jeunes ayant l'habitude de l'engagement

détiennent également les clés de l'expression orale, les jeunes n'ayant pas l'habitude de cet engagement devront apprendre, petit-à-petit à maîtriser celui-ci); de connaître les mécanismes de prise de décision, le fonctionnement de l'institution au regard du devenir de la parole, de la décision. Les premiers temps d'implication et d'échanges sont, à ce moment-là, plus délicats dans la mesure où les différences sont à leur plus haut niveau. Avec le temps, les moins au fait du débat public vont apprendre les clés du fonctionnement institutionnel et de l'échange collectif et ainsi, amoindrir les différences entre les jeunes.

Ainsi, face aux discours des animateurs, ou bien des jeunes "experts" de la participation, certains jeunes peuvent-ils avoir tendance à ne pas soutenir leurs propos, les abandonner, voire ne pas prendre la parole et "s'effacer" dans les échanges.

L'alliance entre les jeunes eux-mêmes peut représenter une solution pour peser face aux animateurs ou bien face à des professionnels de l'engagement. Au fil des échanges, cette alliance deviendra plus évidente et spontanée. Elle pourra prendre forme au-delà des catégories de jeunes initialement repérées. Dans les premiers temps des échanges, l'interconnaissance, joue un rôle important à son égard. Là encore, l'habitude de l'engagement et de l'implication locale crée des différences entre les jeunes présents. Les jeunes qui ont l'habitude de cet engagement se connaissent, ne serait-ce que de nom, connaissent parfois, entre eux, leurs prises de position et leurs points de vue. Il est plus facile de pouvoir solliciter les uns les autres pour requérir un appui, un soutien, comme dans l'exemple suivant.

C'est la première réunion du groupe de travail Valorisation. Le groupe propose des thèmes pour la journée Valo, qu'il a pour objectif de mettre en place. Il en est à une étape de récapitulation des différentes thématiques proposées. Ce sont surtout les animateurs qui les énumèrent. Il y a des moments de silence, invitant les jeunes à développer les propositions, à ouvrir d'autres pistes.

Réunion : 2GT du 17 février

Abdel : *Je vois qu'on a mis de la musique, danse, on en parle plus des contes.*

Jeanne : *Les contes ?*

Abdel : *Les contes.*

Donatien : *Ah ouais, c'est vrai les contes. Et puis en plus ça marche euh, hyper bien.* [Silence]

Nathan [Tout bas] : *J'ai plus d'idées.*

Ousmane : *Tourisme, échanges touristique, échanges comme ça, non ?*

Nathalie : *Ouais, international. Les associations qui s'investissent dans les autres pays.*

Ousmane : *International, voilà.*

Donatien : *Ouais, c'est pas forcément de l'humanitaire.*

Jeanne : *Ouais.*

Donatien : *International coopération quoi.*

Ousmane : *Ouais.*

Nathalie : *Oui.*

Donatien [Il note] : *Coopération.*

Nathan : *C'est une bonne liste déjà.*

Jeanne : *Ouais.*

Killian : *Ouais.*

Donatien : *Oui, ça va.* [Silence].

[Nathan fait un geste en direction de Marie, sans que les autres jeunes, plus tournés vers les animateurs ne le remarque. Les animateurs, tournés un peu l'un vers l'autre ne perçoivent visiblement pas ce geste non plus. En se passant la main sur sa bouche, style, fermer une fermeture Eclair, il interroge Marie sur son silence].

Marie ne va pas reprendre la parole tout de suite. Nathan et Marie se connaissent relativement bien pour être deux jeunes impliqués dans une dimension locale au sein de mouvements associatifs ou militants. Ils se sont déjà rencontrés en dehors du dispositif Conseil de Jeunes de la ville d'Angers. Ils connaissent leurs positions respectives sur certains sujets dont notamment, sur les questions liés à l'environnement. Cette interconnaissance les poussent naturellement l'un envers l'autre, et Nathan recherche ici la parole de Marie, sachant que celle-ci sera vraisemblablement convergente avec la sienne.

Dans cet exemple, Nathan ne sollicite pas explicitement Marie pour qu'elle vienne l'appuyer sur une prise de position. Il interroge son silence. On peut penser, que connaissant son engagement et ses positions, la proximité qu'il peut y avoir entre leurs idées respectives, il puisse souhaiter son intervention dans les échanges, dans la mesure où celui-ci serait sans doute à même, selon lui, de

générer quelques points de convergence entre eux deux, dans les propositions faites aux animateurs, synonyme d'une quête d'alliance dans cette première rencontre où les animateurs ont tendance à monopoliser les échanges.

Dans ces premiers temps d'échange, l'alliance entre jeunes, "contre" les animateurs, n'est pas évidente. Les jeunes ont souscrit à un projet, une idée, portés par la collectivité dont les animateurs sont les représentants. Ils sont d'abord présents autour de la table pour soutenir leur adhésion à ce projet et "entendre" l'explicitation des orientations, des objectifs, des modalités du travail collectif. En effet, dans l'ensemble des dispositifs participatifs, très peu de "participants" s'autorisent à interroger le fond et la forme de ces dispositifs. Partager, c'est d'abord signifier son accord avec la "toute puissante" collectivité. La participation effective, y compris dans le fait d'interroger le cadre de celle-ci, est en fait un processus qui s'apprend, s'acquiert, avec l'habitude de la participation, de l'implication, sur le long, tout au moins moyen terme.

Ainsi, l'alliance entre jeunes, dans les premiers temps de l'engagement, peut ne pas suffire à imposer ou faire passer son point de vue. Il faut parfois avoir recours à un tiers, autre qu'une personne physique autour de la table. Ce tiers est d'autant plus facilement mobilisable que l'expérience en termes d'engagement, de participation, est effective. Dans cette condition, l'argumentation peut se reposer, comme dans l'exemple suivant, sur l'expérimentation du propos, la connaissance du fonctionnement institutionnel, dans le cadre de ce dispositif, du comportement des jeunes eux-mêmes.

Réunion : 2GT du 17 février

[Jeanne propose de faire un regroupement des thèmes, ensuite de voir méthodologiquement comment le groupe contacte les associations ou groupes de jeunes. Elle revient sur la proposition d'Abdel, la trouvant difficile à mettre en œuvre (Abdel avait proposé d'organiser une réunion afin de rencontrer toutes les associations susceptibles de participer, de leur présenter le projet, d'avoir leur avis et de les mobiliser dans la préparation de la journée).

Fatima argumente qu'une telle réunion permettrait pourtant de mesurer l'engagement des groupes ou associations de jeunes. Donatien est également

dubitatif sur la présence des jeunes à une telle réunion. Selon Marie, une telle réunion permettrait de dégrossir le sujet avec les jeunes, de voir si l'on peut compter sur eux, de se servir d'eux comme relais vers leurs réseaux. Jeanne exprime néanmoins ses craintes d'avoir trop de monde à cette réunion].

Jeanne : *Après moi ce que j'ai peur, je sais pas, j'ai l'impression de ne pas être sur les mêmes réalités que vous, ce que j'ai peur, c'est qu'on ait trop de monde !*

[Marie argumente de son expérience au Conseil Régional des Jeunes pour dire que les jeunes sont en fait peu nombreux à venir lorsqu'on les sollicite].

Marie : *[...] Après les jeunes eux-mêmes, enfin, moi je sais qu'au CRJ [Conseil Régional des Jeunes], tout ce qu'on a fait, on a bien vu que les jeunes, ils se déplacent pas quoi.*

[Jeanne se range à l'avis des jeunes et accepte la proposition d'Abdel de faire une réunion avec les associations ou groupes de jeunes intéressés par le projet].

Dans cet exemple, Marie use de son expérience auprès du Conseil Régional des Jeunes pour appuyer la proposition d'Abdel. Le rassemblement de quelques jeunes, d'accord pour organiser une telle réunion (Abdel, Marie et Fatima), ne suffit en effet pas à imposer l'idée qui est questionnée par Jeanne. Marie, engagée au sein du Conseil Régional des Jeunes, vice-présidente de ce conseil, dispose d'une forte légitimité auprès du groupe Valorisation, y compris des animateurs. Ses propos sont écoutés et ils font souvent la différence dans les échanges, comme dans ce cas présent.

Nous ne constatons pas, dans tous les cas, une opposition entre le groupe de jeunes et les animateurs. Les jeunes peuvent également s'opposer entre eux. Dans les premiers temps des échanges on peut constater, plus fréquemment, des oppositions et alliances basées, là encore, sur l'expérience de la participation. Et davantage que la maîtrise des sujets, c'est l'interconnaissance qui, dans ce cas, suscite les rapprochements. Des alliances ont tendance à se créer entre des jeunes qui se connaissent, qui connaissent leurs idées et arguments respectifs. Des oppositions peuvent alors se formaliser au regard d'autres jeunes, moins à l'aise avec l'engagement et la participation, moins sûrs de leurs propositions, plus hésitants dans leurs propos et moins au fait des modalités de fonctionnement de l'action publique locale.

L'engagement associatif local, mais également l'implication dans des dispositifs participatifs, donne en effet aux jeunes des connaissances sur l'organisation des

institutions locales. Entre un Conseil Régional de Jeunes et une instance participative à l'échelle d'une ville, l'action publique a des résonances qui font écho d'une échelle à l'autre. L'engagement à l'échelle de la région peut donner des arguments, des automatismes, en termes de fonctionnement, à l'échelle communale. L'engagement peut également donner plus de latitude à être force de proposition. Des expériences peuvent en effet être parfois transposables. Mais davantage encore, l'engagement inscrit dans des réseaux d'acteurs, ici de jeunes. Et l'interconnaissance est un atout important pour les individus engagés dans ces dispositifs où la maîtrise, tant de la forme que du fond des sujets n'est pas évidente pour tout le monde et où, chacun s'expose au regard des autres. L'interconnaissance peut devenir alors un vecteur de rapprochement et d'alliance.

La décision dans la dualité

Cette façon particulière de prendre décision s'inscrit dans une continuité logique avec une caractéristique déjà évoquée dans les précédentes formes de prise de décision et qui concerne le fait qu'il n'existe que très peu d'échanges collectifs dans le groupe. Les échanges sont souvent duaux. Un jeune amène une idée, la défend, l'argumente, et trouve pour interlocuteur l'animateur. La proposition est validée ou non en fonction du fait que le jeune arrive à argumenter ou non son propos. Le fait qu'il n'y ait que peu d'échanges, de débats, fait qu'il n'y a pas examen, évaluation, transformation et appropriation par le collectif de jeunes, de la proposition initiale. L'évocation de l'urgence, assez récurrente, fait qu'il n'y a pas de temps possible pour le débat de fond. L'échange s'apparente donc ici plutôt à une joute entre un jeune et un professionnel.

Ce phénomène est accentué par deux modalités d'organisation du travail. Dans les débuts du travail de groupe, le niveau relativement faible

d'interconnaissance entre les jeunes du groupe fait qu'il y a peu d'interactions entre eux, pas encore de cohésion de groupe, le travail collectif s'en trouve affaibli, les jeunes sont un peu dans une observation mutuelle.

Plus le travail avance, plus les jeunes se retrouvent en réunion ou bien en dehors, sur des temps informels, plus cette interconnaissance est effective, néanmoins, plus les tâches sont réparties entre les jeunes, la spécialisation de ceux-ci se développe et là également, a tendance à entraver l'intervention collective sur tous les sujets. En fonction des sujets, certains jeunes ont effectivement prépondérance dans la légitimité à prendre la parole et à décider. Ils se retrouvent alors, à nouveau, dans un échange dual avec le ou les animateur(s), véritables "spécialistes multitâches" du groupe.

Dans l'exemple suivant, la décision à prendre ne représente pas un enjeu important pour la définition de l'évènement à réaliser. Il s'agit simplement de la réalisation de photocopies pour l'ensemble des membres du groupe. Cependant, là également, la décision est prise dans la dualité entre Elise et Marie alors qu'elle concerne l'ensemble des membres du groupe.

Réunion : 7GT du 7 mai

[Elise se lève et demande si les jeunes souhaitent qu'elle leur photocopie le compte rendu de la précédente réunion avec la liste des stands et les coordonnées des associations. Elle demande à nouveau s'ils souhaitent attendre la dernière fiche de synthèse à récupérer pour avoir cette liste complète. Marie précise qu'elle veut bien avoir tout de suite le compte rendu. Elise sort donc de la pièce pour aller faire des photocopies pour tout le monde].

Pour un acte si anodin, en apparence, que la réalisation de photocopies, la décision est prise dans une interaction entre deux individus. Marie se positionne pour l'ensemble du groupe, alors que la décision concerne le groupe dans son ensemble.

Autre phénomène qui peut également faciliter ce processus, avec l'avancée du travail du groupe, le développement de l'interconnaissance, de la spécialisation de certains membres, mais également au regard de la pression grandissante de

l'urgence, il y a un développement de discussions croisées. A la fin de la période d'observation, avec le retour d'Elise (retour de congé maternité), il y aura quelques réunions qui compteront trois animateurs pour quatre jeunes. En fonction du domaine d'intervention de chacun, animateurs comme jeunes, et de l'urgence grandissante, ces phénomènes de discussion croisée vont se développer, générant ainsi davantage d'échanges duals, de décisions prises dans le cadre d'une interaction entre deux personnes.

La décision conforme.

La "décision conforme" nous renvoie au critère de réciprocité de Gutman et Thomson dont parle Loïc Blondiaux dans son article, "Démocratie délibérative vs démocratie agonistique ?"⁹⁹. Selon Amy Gutmann et Dennis Thomson, un critère de rationalité impose aux « interlocuteurs de n'employer que des arguments qu'ils savent pouvoir être acceptés par les autres »¹⁰⁰. Ainsi, le jeu de la discussion et des échanges a pour effet de permettre aux différents acteurs de repérer les arguments et positions de chacun et de "placer" ses propres propositions en conformité avec les points de vue des autres. Cette tendance peut en effet être assez caractéristique concernant l'alignement des arguments sur ceux des animateurs d'un groupe, ici du groupe Valorisation, ou bien sur ceux d'individus ayant pris une place d'influence dans le groupe.

Dans ce cas de "décision conforme", nous retrouvons également la confirmation, dans les échanges, d'un point de vue qui s'exprime, et encore ici souvent celui d'un des animateurs du groupe, et la formulation d'une proposition, par un des jeunes, qui va s'exprimer en conformité avec le point de vue d'un autre membre, notamment d'un animateur.

99 : BLONDIAUX (Loïc), « Démocratie délibérative vs. Démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines », in *Raisons politiques*, n° 30, 2008/2, p. 131-147.

100 : GUTMANN (Amy) & THOMPSON (Dennis), *Why Deliberative Democracy ?*, Princeton University Press, Princeton, 2004.

Dans l'exemple qui suit, exception qui confirme la règle, c'est Jeanne qui adopte une proposition de Marie, concernant le regroupement de deux thématiques. Cet échange se déroule lors de la première réunion du groupe de travail Valorisation.

Réunion : 2GT du 17 février

[Marie propose de regrouper les médias avec les courts métrages et le cinéma. Jeanne confirme qu'elle y avait pensé. Quelques jeunes approuvent. Elle tranche et adopte la proposition de Marie].

Jeanne : *Bon ben allez, on va le mettre là.* [Nathan demande si tout le monde est d'accord. Fatima confirme].

Le fait que Marie et Jeanne, l'animatrice du groupe, se retrouvent sur une position commune, conforte la proposition qui s'impose au groupe.

3.2.1.3 : Confrontation par la mobilisation des ressources individuelles.

La subtilité du point de vue

Cette méthode, dite ici, du "point de vue", est donc utilisée relativement fréquemment par les animateurs du groupe. Si l'on ose une caricature de cette méthode, nous pouvons dire qu'elle revient à : 1 : Poser une question aux jeunes ; 2 : Donner la réponse à cette question, voire suggérer une réponse possible, en tout état de cause, donner un avis et 3 : Attendre, éventuellement, la réponse, voire la confirmation, de la part des jeunes.

On peut également définir le point de vue selon une première approche qui consisterait en l'identification d'un lieu, particulier, duquel on puisse avoir une vision d'ensemble sur un objet. Ainsi, un lieu spécifique pourrait donner une

vue d'ensemble mais également particulière sur l'objet observé. Un autre lieu donnerait une autre vue, d'ensemble, mais tout aussi particulière et singulière, différente de la première.

Si l'on transpose cette notion du point de vue aux interactions et dynamiques de groupe, celle-ci génère une façon particulière et singulière d'interpréter, d'appréhender une problématique donnée.

Selon ces deux approches on peut se placer, à priori, sous l'angle de la description de l'objet, de la problématique et de la perception que l'on peut en avoir à partir du "lieu" où l'on se trouve. Néanmoins, la singularité du lieu donne une description tout autant singulière et donc non objective, non absolue. Pour reprendre l'approche de Max Weber, la description du réel est impossible¹⁰¹.

Dans l'échange qui nous concerne, l'expression du point de vue est une vision personnelle de la problématique évoquée, de ses enjeux, de ses perspectives, des solutions éventuelles à y apporter.

Dans un groupe qui compterait des individus agissant, intervenant avec un même niveau de responsabilité, de connaissance, d'implication et d'engagement, cette méthode pourrait déjà passer pour une tentative de manipulation. Elle serait en tout état de cause, de fait, inductive.

Dans cette situation, comme je me permets de le repréciser, les animateurs représentent la collectivité, l'institution qui organise le Conseil de Jeunes, qui donne la parole aux jeunes. De plus, tous les jeunes n'ont pas la même expérience des collectifs, de la prise de parole, la même expertise des sujets abordés. Le déséquilibre du poids de la parole est d'autant plus important entre les différents participants et, de fait, les animateurs.

Dans toutes les situations rencontrées où les animateurs ont avancé leur point de vue, les jeunes ont ensuite pris une décision en conformité avec le point de vue des animateurs.

101 : WEBER (Max), *Essai sur la théorie de la science*, Plon, Paris, 1965

Dans l'exemple retenu pour illustrer ce type de décision, les animateurs, et plus particulièrement Jeanne, utilisent cette méthode du point de vue pour induire, à minima, chez les jeunes, un positionnement conforme à l'idée qu'ils se font, en tant qu'animateurs, du fonctionnement du Conseil de Jeunes. L'échange se déroule lors de la première réunion du groupe Valorisation et il concerne les modalités d'implication des jeunes dans le projet à réaliser, à construire. Jeanne, suite à un premier échange sur un début de répartition des tâches, interpelle les jeunes et leur demande jusqu'où ils sont prêts à s'investir, s'ils ont du temps à consacrer aux tâches et actions à réaliser ou bien s'ils préfèrent, au regard de leurs disponibilités, confier la mise en œuvre aux professionnels de la mairie. Dans cette interpellation, elle ne manque pas de mettre en avant son interprétation personnelle de l'engagement des jeunes.

Les deux animateurs, Jeanne et Donatien sont présents lors de cet échange. Sont présents également, Fatima, Nathalie, Nathan, Ousmane, Killian, Abdel et Marie.

Réunion : 2GT du 17 février

Jeanne : *Alors, après, enfin, la question enfin, euh, quand vous aviez souhaité vous investir sur ce groupe-là, est-ce que dans vos têtes c'était vraiment être partie prenante euh, à aboutir euh, le projet ou est-ce que vous étiez plus sur euh, l'idée, ben en gros, on..., on donne les idées et puis vous faites ?* [Rires de la part des jeunes]. *Non non, mais enfin, voilà je pose la question. Mais non, parce que cela me semble important que l'on soit au clair par rapport à ça. Moi l'objectif ce n'était pas de vous emmener dans un traquenard hein* [Rires de la part des jeunes]. *C'est clair, donc ça peut être intéressant ... Moi je peux vous dire qu'effectivement, j'étais vraiment sur l'idée on travaille et on monte l'évènement ensemble.* [Remarques affirmatives de la part des jeunes]. *Euh, après, enfin, je comprends que chacun ait sa charge de boulot, maintenant, c'est pour ça que cela me semble intéressant d'avoir votre regard par rapport à ça quoi. Est-ce que..., euh, est-ce que vous c'était plus de dire, enfin, on va creuser les euh, euh, l'idée du groupe, travailler sur les idées puis après euh, ben ça, ça avancera tout seul quoi ?*

Nathan : *On va essayer de le construire.*

Killian : *Ouais, le construire, le monter, ...*

Ousmane : *... ensemble.*

Jeanne : *D'accord.*

Nathan : *On est pas là que pour être consulté. On est là aussi pour agir.*

Jeanne : *Oui enfin...*

Nathan : *Il faut profiter de cette occasion pour pousser la jeunesse à être active.*

Jeanne : *Ouais enfin...*

[Quelques rires]

Nathan : *Qu'est-ce qu'il y a ?*

Donatien : *Non, non, ça fait partie des phrases à entourer.*

“L'utilisation” de la méthode du point de vue, comme pour d'autres points évoqués, n'est pas forcément consciente de la part des animateurs. L'idée est bien de faire participer les jeunes dans ce dispositif. Il n'y a pas, à priori, de volonté délibérée, de manipuler les jeunes présents et d'induire, chez eux, un discours prédéfini. On peut donc penser que cette méthode est utilisée de manière non consciente.

Dans cet exemple, Jeanne questionne les jeunes sur la manière dont ils ont envisagé de s'investir dans le groupe Valorisation. Elle leur rappelle leur choix de s'inscrire dans ce groupe de travail, ce qui déjà, peut sous-entendre de leur part un engagement à s'impliquer, être dans l'action. Sans attendre leur réponse, elle donne ensuite son interprétation du fonctionnement du groupe de travail, comportant un engagement des jeunes à s'inscrire dans la réalisation concrète des tâches et actions à mettre en œuvre dans le cadre du groupe. Elle demande ensuite, aux jeunes, de faire part des modalités selon lesquelles ils ont envisagé de s'investir dans ce groupe.

C'est la première réunion du groupe Valorisation. Les jeunes se connaissent depuis environ quatre mois et se sont vus à l'occasion de deux rencontres en séances plénières. Même si des contacts ont pu être développés entre certains jeunes, même si le “microcosme local” peut faire que certains jeunes se connaissent, le niveau d'interconnaissance, évoqué par Amélie Flamand¹⁰², comme nécessaire à l'établissement d'un travail collectif est encore trop juste pour permettre que les jeunes puissent exprimer librement leurs opinions. D'autre part, le jeu de relations avec l'institution (au regard notamment des objectifs explicites ou implicites posés par l'institution pour ce dispositif), via

102 : FLAMAND (Amélie), « La fabrique d'un public régional. Observation participante du premier jury citoyen en Poitou Charente », Op Cit.

les animateurs, peut ne pas faciliter la prise de position libre et sans contrainte des jeunes.

Et pour finir, l'ensemble des réactions des jeunes, suite à cette prise de position de Jeanne, confirme son point de vue.

L'expertise

La place des animateurs dans la prise de décision est également survalorisée du fait de l'expertise qu'ils peuvent avoir sur le fonctionnement de la collectivité ou bien sur les sujets que le groupe Valorisation est amené à traiter.

Dans une première tentative d'éclairage de la notion d'expertise, je distinguerai l'expertise de l'expérience.

Alors que l'expérience est présentée comme une confrontation sensorielle et subjective avec l'environnement¹⁰³, l'expertise relève de la détention et de l'exploitation de savoirs, de savoirs-faire. L'expert sous-entend également la notion de commande sociale, il répond à une commande et agit dans le cadre d'un mandat. Selon Berthelot, rapporté par Corinne Delmas, trois fonctions sociales peuvent être attribuées à l'expertise : le fait de servir de « caution, en justifiant scientifiquement une décision ; d'utilité, en fournissant des éléments permettant aux responsables de décider ; d'intervention sur des situations concrètes, en interrogeant des dispositifs sociaux semblant "aller de soi", voire en partant de la contestation pratique des acteurs pour les aider à construire un projet collectif »¹⁰⁴.

Francis Chateauraynaud et Christian Bessy, quant à eux, évoquent l'expertise au travers d'une distinction entre perception et jugement. Si la perception, même celle de l'expert, est subjective (on ne perçoit pas tous les mêmes émanations du réel), il leur semble plus opportun de s'intéresser aux conditions

103 : BARBEROUSSE (Anouk), *L'expérience*, GF Flammarion, Paris, 1999.

104 : DELMAS (Corinne), *Sociologie politique de l'expertise*, La découverte, Paris, 2011, p 9

de l'appropriation, par un collectif, de la parole de l'expert. Or celle-ci repose, selon les auteurs, sur le partage de perceptions communes, les références sensorielles communes donnant crédit à l'expertise correspondante¹⁰⁵.

On retrouve, dans les extraits présentés ci-dessous, cette position d'expert mobilisée par les animateurs du groupe Valorisation. On peut en effet les considérer en situation de réponse à une commande publique. La collectivité qui les emploie leur a confié une mission, des objectifs à remplir et les arguments qu'ils mobilisent dans ces deux exemples relèvent d'une connaissance technique qui renvoie également à des représentations partagées par les jeunes présents.

D'autre part, cette expertise peut reposer parfois sur des convictions très personnelles mais qu'il est impossible, pour les jeunes, de vérifier ou mettre en examen, comme dans le cas de la définition de la date de l'évènement.

Réunion : 2GT du 17 février

Jeanne : *Juin, techniquement, ce n'est pas faisable au niveau de la ville. Il y a trop de manifestations. Il y a les fêtes des écoles, les fêtes des maisons de quartier, les fêtes de la musique, ...*

Le poids de cet argument, dans la décision du groupe, qui est validé lors de cette première réunion, repose également sur une expertise d'usage de l'ensemble des jeunes présents, le mois de juin correspondant à la fin de l'année scolaire et donc à toutes sortes de manifestations dans les écoles et associations de quartier. L'argument évoqué ici par Jeanne comporte donc, en plus de son expertise du fonctionnement des ateliers municipaux (pourvoyeur en matériels et techniques de l'évènement organisé par les jeunes) la référence à une représentation collective admise par les jeunes concernant les évènements festifs organisés aux mois de juin, auxquels la ville prend part dans le cadre d'un soutien logistique.

105 : BESSY (Christian) & CHATEAURAYNAUD (Francis), *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Métailié, Paris, 1995

Pourtant, cet argument ne tiendra pas puisque la JOVA sera en effet organisée au début du mois de juin, période moins chargée pour les ateliers municipaux que la seconde partie du mois.

Autre exemple d'expertise, engageant là également Jeanne, reposant sur une conviction non étayée par des arguments démonstratifs ; il s'agit là, lors de la première réunion également, de la définition des thématiques qui seront mobilisées lors de cette journée. Lors de cet échange, il est alors question d'utiliser plusieurs lieux dans la ville et de regrouper sur chacun de ces différents lieux des manifestations ayant trait à un thème spécifique. Abdel évoque la possibilité de regrouper sur un même lieu le théâtre, la danse et le cinéma. Marie, lors de cet échange, se trouve debout face à un tableau et prend note des propositions du groupe tout en participant aux échanges.

Réunion : 2GT du 17 février

Killian : *Après en deux, donc euh, théâtre et danse.*

Jeanne : *Bon ?!*

Ousmane : *Théâtre, danse, cinéma, non ?*

Jeanne : *Cinéma ?*

Nathan : *Art.*

Marie : *Ouais, j'sais pas.*

Jeanne : *Pour moi on est pas sur les mêmes ...*

Ousmane : *Je sais pas..., théâtre avec cinéma ?*

Jeanne : *Ouais, théâtre euh danse, euh...,*

[Les jeunes parlent plus ou moins en même temps]

Abdel : *Musique danse, sinon on voit moins théâtre danse*

Fatima : *Oui. Musique danse, oui ça va bien*

Jeanne : *Mets musique danse.*

Ousmane : *Musique danse, tout ce qui se danse, ...,*

Fatima : *Danse, ça veut rien dire sans musique. Musique danse, c'est euh...*

Ousmane [à Marie] : *Danse, danse, en musique... [Rires]*

Marie : *Et la musique classique ? Et la danse classique ? Ça va être difficile à mettre avec la musique. [Rires].*

Abdel : *La danse classique, oui. [Rires]*

Nathan [à Marie] : *Je te vois bien danser ça moi, je sais pas pourquoi. [Rires]*

Ousmane : *C'est vrai...*

Fatima : *La danse classique, comment ça va se danser ça... [Rires]*

Marie : *Non mais euh, je sais pas ouais. Théâtre euh, cinéma, c'est pas les mêmes champs non plus.*

Jeanne : Euh, pour moi, enfin, euh, d'un point de vue technique, je me dis, musique, faut une scène, danse, faut une scène, théâtre, faut une scène...

Killian : Ouais.

Jeanne : ... euh ..., court métrage, film, t'as pas de scène, c'est des écrans, enfin, on n'est pas sur les mêmes outils, ...

Nathan : Là tu les vois pas ensemble.

Jeanne : ..., euh, ... non, non, non, j'explique euh, ton analyse, pourquoi je euh, je les mets pas ensemble. Après euh, moi je pense que des gens qui sont euh, autour, alors, euh, même chose hein, c'est ma représentation euh que j'ai sur les fonds d'aides aux projets jeunes, les gens qui sont euh, autour du court métrage, ...

Ousmane : Ouais.

Jeanne : ... ils sont pas sur les mêmes arts. Euh, c'est-à-dire, ils sont pas sur la danse, ils sont pas sur euh, le théâtre, c'est vraiment un art à part entière. Donc là, pour moi, c'est deux champs euh, différents. Alors qu'effectivement, enfin, ce que vous disiez, musique et danse, euh, je suis d'accord qu'on peut être euh, sur les mêmes choses euh..., théâtre, enfin, euh, on est euh..., autour de euh..., des mêmes éléments.

Marie [s'adressant à Jeanne] : Mais court métrage et cinéma, par exemple, tu les mets ensemble ?!

Jeanne : Oh oui. Oui.

Marie : Oui.

Killian : Maintenant on peut mettre déjà une catégorie alors.

Marie : Bon ben on va mettre musique danse ?

Nathan : Oui. Musique danse.

Killian : Musique danse.

Ousmane : Ouais. Ouais.

Jeanne : Après voilà, je pense que, on peut les mettre comme ça et puis en fonction du nombre de personnes qui s'investiront, on verra euh, on verra comme les euh,

Killian : Ouais.

Jeanne : ..., voilà. Après, on pourrait très bien se dire, ben, on met deux places de musique danse, enfin, tu vois, euh, ça peut être aussi ça hein.

[Court silence]

Fatima : Cinéma, court métrage.

Ousmane : Ouais, si...

Jeanne : Ouais, enfin euh..., voilà, plus visuel quoi.

Dans ces deux extraits, Jeanne utilise ses connaissances techniques du fonctionnement de la collectivité d'une part et ensuite, des contraintes logistiques liées aux différentes activités évoquées. Elle appuie ces connaissances sur les perceptions sensibles qu'elle a pu en avoir en faisant référence à ses expériences. Celles-ci ne sont pas accessibles aux jeunes présents qui ne peuvent pas la contredire sur ces points.

D'autre part, les exemples évoqués font écho à des représentations collectives vraisemblablement communes aux jeunes présents, des perceptions communes. Cela concerne la profusion de manifestations scolaires ou associatives au mois

de juin et des différences techniques liées aux activités “scénographiques” et “projectives”.

L’utilisation de ces arguments techniques par Jeanne, basée sur sa perception dans un cadre professionnel et le partage de ces représentations par les jeunes lui confère le statut d’expert dans cette situation présente. Elle fournit au groupe des éléments permettant de justifier son positionnement de faciliter la prise de décision au regard de la date de la manifestation ou de l’organisation de celle-ci.

Au regard de la finalité du dispositif, Jeanne n’est pas dans un rôle d’expert, elle est animatrice d’un dispositif où les jeunes doivent décider et mettre en œuvre un projet. Pourtant, entre les attentes ou les envies des jeunes et la commande, voire la mission confiée par la collectivité, elle se trouve dans une position ambiguë où les aspirations du groupe de jeunes peuvent ne pas coïncider avec les attentes du commanditaire. Le recours à l’expertise, ici, pour Jeanne, représente, inconsciemment ou non, le moyen de recentrer les jeunes dans des pratiques et représentations conformes aux attendus de la collectivité, voire, des animateurs eux-mêmes.

L’expérience

Comme j’ai pu le montrer dans les exemples ci-dessus, la confrontation à des situations sensorielles, perceptives, représente un atout important dans les groupes de participation. Elle permet de se constituer une relative expertise, par exemple sur le fonctionnement de l’institution ou bien sur des sujets abordés dans le cadre participatif, et ainsi, de mesurer plus objectivement les possibilités d’agir.

Dans son ouvrage sur l’expérience, Anouk Barberousse distingue expérience et jugement. L’expérience est présentée par l’auteure, dans un premier temps, comme une passivité féconde productrice d’enseignements alors que le

jugement est présenté comme action et pensée. Néanmoins, l'expérience est indissociable de la conceptualisation afin de pouvoir rendre compte et argumenter la perception sensible¹⁰⁶.

Dans le groupe Valorisation, les jeunes n'hésitent pas, face aux professionnels, à utiliser ou rappeler leur expériences diverses.

Dans l'exemple qui suit, Marie rappelle son engagement au sein du Conseil Régional des jeunes (CRJ). Elle utilise cette expérience pour mettre en comparaison les pratiques dans les deux instances. Il ne s'agit pas ici d'une intervention sur le fond, sur le sujet débattu, mais davantage sur le fonctionnement du conseil vis-à-vis de ses partenaires. Il ne s'agit pas ici également d'une expertise. Marie, habituée des dispositifs participatifs de jeunes, impliquée au sein du Conseil Régional des jeunes, est davantage dans une démarche de comparaison des pratiques en justifiant ses propos par ce qui est mis en œuvre au sein du CRJ.

Cet échange part d'une proposition d'Abdel. Le groupe a débattu des thèmes à retenir pour cette première journée Valo. Plusieurs thèmes ont été retenus. Le groupe a fait ensuite l'inventaire des associations ou groupes de jeunes susceptibles de pouvoir participer à cette journée, en fonction des thèmes retenus. Abdel propose ensuite d'organiser une réunion avec ces différents groupes, ces différentes associations, pour que le Conseil des Jeunes leur précise ce qu'ils attendent de cette journée et de l'implication de chacun. Il est éventuellement question dans la proposition d'Abdel, de commencer à envisager une répartition des tâches avec ces différents groupes et ces associations pour mettre au point la journée Valo.

Suite à la proposition d'Abdel, il y a un échange de quelques minutes concernant la disponibilité des jeunes du groupe Valorisation, puis Jeanne reprend la proposition d'Abdel pour la commenter. Elle n'est pas convaincue

106 : BARBEROUSSE (Anouk), *L'expérience*, Op Cit.

par l'opportunité d'organiser une telle réunion, craignant que trop de monde y participe et que le groupe Valorisation soit débordé.

Réunion : 2GT du 17 février

Jeanne : *Donc, est-ce que on regroupe les euh, enfin, euh... Là, est-ce qu'on regroupe les thématiques en, grand chapeau, et puis après, est-ce qu'on part sur une idée de comment, euh, on organise, euh, enfin, la méthodologie ? Donc je sais pas, la proposition, est-ce qu'on retient la proposition..., j'ai oublié ton prénom.*

Abdel : *Euh, c'est Abdel.*

Jeanne : *Abdel, euh, de faire une réunion avec euh, tout le monde ?*

Donatien : *Tous les représentants ?*

Jeanne : *Euh, techniquement ça va être difficile à mener, alors après euh, à vous de voir parce que il risque d'y avoir euh, différentes euh, préoccupations, et je suis pas ...*

Fatima : *Oui, à ce moment on dirait euh, si il y a une association ou le responsable d'une association est actif ou pas. Parce que s'il vient à la réunion, ça veut dire qu'il a envie de faire quelque chose, par contre, si il vient pas, on verra tout de suite qu'il n'a pas de dynamisme.*

Jeanne : *Oui...*

Donatien : *Et en même temps euh, et en même temps on peut aussi se priver..., y'a peut-être des gens qui ne mesureront pas l'importance du truc, donc qui diront, ça fait encore un truc en plus...*

Marie : *Ouais, ça peut être un premier dégrossisse..., enfin, je sais pas si ça se dit...*

Jeanne : *Dégrossissement ?*

Marie : *Oui voilà. [Rires].*

Donatien : *Dégrossissage. [Rires].*

Jeanne : *Ça me gêne pas.*

Marie : *Non mais c'est vrai, ça euh, ça permet d'épurer un peu et de..., voilà de dire euh..., et en même temps...*

Donatien : *Tu veux savoir sur qui on peut compter ?*

Marie : *Comment ?*

Donatien : *Tu veux savoir sur qui on peut compter ?*

Marie : *Ouais puis en même temps, voilà euh, on présente un peu à tout le monde et si c'est euh..., parce que y'a aussi, euh, aussi un peu compter sur eux, les associations, pour que euh, qu'elles se fassent un relais parce que nous on est pas, enfin, euh..., dans le monde associatif, même si on a des réseaux, mais nous aussi, il y a des réseaux qu'on connaît pas.*

Jeanne : *Après moi ce que j'ai peur, alors je sais pas, j'ai l'impression de ne pas être sur les mêmes réalités que vous, ce que j'ai peur, c'est qu'on ait trop de monde !*

Marie : *Ben oui [Rires].*

Donatien : *Ah oui, ben oui, toi t'es dans le euh, côté euh, ils vont venir à vingt-deux milles quoi ! [Rires]*

Jeanne : *Ben oui !*

Donatien : *Des croissants pour tout le monde !*

Nathan : *C'est la mairie qui offre ! [Rires]*

Donatien [se tournant vers sa collègue] : *Ah oui ?*

Jeanne : Ben écoute, enfin..., moi je suis persuadée que tu lances quelque chose comme ça, euh, après voilà, si tu sélectionnes que dix personnes..., mais si t'as, les maisons de..., enfin, les maisons de quartier, euh, moi je euh...,

Marie : Oui mais ça c'est le personnel qui travaille auprès des jeunes. Les jeunes eux-mêmes est-ce qu'ils vont tous vouloir se mobiliser ?

Nathan : Ouais, c'est ça le problème.

Marie : Parce que c'est tout le temps le même truc, c'est tout le temps ceux qui travaillent pour qui..., enfin souvent euh, c'est ceux qui sont plus présents. Après les jeunes eux-mêmes, enfin, moi je sais qu'au CRJ [Conseil Régional des Jeunes], enfin voilà euh, tout ce qu'on a fait, on a bien vu que les jeunes, ils se déplacent pas quoi !

Nathan : Y'en a pas beaucoup.

Jeanne : Ok. Eh bien si, on part comme ça. Euh, peut-être que c'est moi qui est euh...,

Marie : Après peut-être que Angers, on va avoir des surprises.

Jeanne : On part comme ça !

Au regard de cet échange, il y a déjà, dans le groupe de jeunes, un certain consensus sur l'idée de faire une réunion avec les jeunes et les associations sollicités. Que ce soit Fatima ou bien Nathan, ils vont dans ce sens en soutenant les propos de Marie. Cependant, la référence à l'expérience du Conseil Régional des Jeunes s'impose à Marie dans la discussion et vient finir de valider la proposition d'Abdel. C'est sur cette référence que Jeanne accepte le principe de cette réunion vis-à-vis duquel elle était auparavant sceptique.

On voit dans cet extrait qu'il y a, à nouveau, une différence de position entre les jeunes et les animateurs concernant l'opportunité d'organiser une telle rencontre avec tous les acteurs potentiels de la journée Valo. Fatima, Marie et Jeanne apportent chacune à leur tour des arguments pour justifier leur point de vue. Il y a une évolution dans l'argumentation de Jeanne, passant d'une approche technique, sous-entendu ici concernant l'organisation et la mise en œuvre d'une telle réunion, à des arguments plus subjectifs et personnels. Elle évoque la "peur" de l'affluence et sa conviction du succès de l'appel à participation. Elle appuie également sa position par une tentative de déstabilisation des jeunes en évoquant sa différence de perception des réalités. Elle remet implicitement en cause ici la capacité des jeunes à percevoir les enjeux et moyens à mobiliser pour l'organisation d'une telle réunion.

Il est nécessaire que Marie mobilise son expérience de l'organisation de telles rencontres au sein du CRJ pour faire la différence et valider la proposition des jeunes.

Le recours à l'expérience peut être également le fait des animateurs, voire, que ceux-ci sollicitent une expérience partagée également par les jeunes comme nous pouvons le voir dans l'exemple qui suit.

Il s'agit dans cet extrait d'un sujet évoqué lors de la première réunion du groupe valorisation, et concernant les modalités d'organisation de la manifestation prévue. Les jeunes ont proposé la mise en place de stands pour permettre aux associations ou bien aux jeunes présents, de présenter leurs projets, leurs actions. Les animateurs ne souhaitent pas que la manifestation soit un "étalage" de stands. Il y a, en effet, une autre journée associative sur la ville organisée sous forme de stands que les animateurs qualifient de peu dynamique et festive. Il y a là un échange entre les jeunes et les animateurs autour de la présence ou non de stands lors de cette journée.

Réunion : 2GT du 17 février

[Une discussion s'engage ensuite sur le côté festif et la manière de le mettre en exergue. Jeanne souhaite que les groupes qui vont participer proposent des contenus visuels, des animations. Marie précise que les animations demandent un investissement et une préparation des participants qu'ils n'auront peut-être pas tous la possibilité de faire. Elle préconise, elle, la possibilité d'avoir également, à côté et en plus d'une scène où voir des animations et spectacles, des stands. Jeanne interpelle le groupe sur sa volonté (celle de Jeanne) de ne pas faire ou reproduire un forum des associations. Donatien vient en appui de Jeanne interroger les membres du groupe sur leurs expériences de forums des associations].

Jeanne : *Voilà enfin euh..., j'étais pas euh, sur un stand de l'association "trucmuche", un stand de l'association..., enfin tu vois, ...*

Marie : *Ouais, ouais ! Non mais je sais.*

Jeanne : *Voilà ! J'étais... Ah ben non mais enfin, l'idée euh, est bien de discuter ensemble. Peut-être que c'est plus pertinent de mettre des stands hein ?!*

Marie : *Non, non, je ne savais pas du tout. En plus je suis un peu en attente... [en situation d'observation]*

Jeanne : *Ah ben voilà ! [Rires] Non mais on a pas défini non plus euh... Non, non, après, voilà enfin, est-ce que c'est euh, plus voir, enfin, moi l'objectif, c'était pas de recréer un forum des associations de jeunes. Enfin... Enfin, je sais pas ce que vous*

en pensez, euh..., je me dis, enfin, euh..., est-ce que ça a un sens de recréer un forum des associations ?

[Silence de sept secondes]

Donatien : *Vous qui pratiquez ?*

Jeanne : *Ben ouais !*

Donatien : *Alors ? La parole à [mot incompréhensible], devant la caméra [Rires].*

Nathan : *Y'a le forum Agora qui existe déjà.*

Fatima : *Peut-être qu'il y a des forums d'associations mais pas des forums des associations de jeunes.*

Donatien : *Ok ! Des forums d'associations. Oui Agora c'est vrai que c'est pas spécialement jeunesse. Vous y allez de temps en temps à Agora ? Qui y est déjà allé ? On va faire comme ça, c'est plus simple. [Quatre jeunes sur les sept présents lèvent la main] Bon, alors. Est-ce que c'est euh, festif, convivial, est-ce que cela donne envie d'aller rencontrer des gens ? Non mais c'est toutes ces questions qu'il faut se poser.*

Jeanne : *Ouais, tout à fait.*

Donatien : *On a le droit de dire non, ou oui, ou pas trop, ou...*

Ousmane : *Non.*

Nathan : *Non, c'est pas festif.*

Donatien : *C'est pas festif ?*

Nathan : *Ah pas du tout.*

Donatien : *C'est pas la..., c'est pas la volonté.*

Nathan : *Non.*

Donatien : *A priori.*

Nathan : *Non, non !*

Donatien : *La volonté c'est juste de présenter pour le coup, les assos, pour essayer de permettre à ceux qui souhaitent s'investir dans les associations, de justement ben, ben de s'inscrire quoi.*

Jeanne : *Oui.*

[Constat a priori unanime des jeunes sur le côté non convivial et non festif du forum Agora. Aucun ne remet en cause ce jugement de Donatien].

Dans cet extrait, Jeanne expose son point de vue sur le côté non festif des manifestations organisées sous forme de stands. Il y a également un a priori, dans son propos, concernant la nécessité du côté festif de la manifestation à réaliser, qui n'a, lui, jamais été débattu avec les jeunes. La question est donc de savoir comment rendre festive la manifestation à organiser et a priori, la présence de stands serait considérée, par les animateurs, comme un handicap pour valoriser cette journée. L'argument festif n'étant pas remis en cause par les jeunes, Donatien vient soutenir le point de vue de sa collègue en proposant aux jeunes, de par leurs expériences respectives, de se prononcer sur le côté festif ou non de manifestations basées sur l'organisation de stands. Un exemple est évoqué, la journée "Agora", journée des associations de la ville. L'expérience

des jeunes confirme le côté non festif de cette journée basée exclusivement sur l'organisation de stands associatifs.

Il n'y a pas, à ce niveau de discussion, encore de décision définitive sur la présence ou non de stands lors de la manifestation à organiser. Cependant, le recours à l'expérience, partagée ici entre les jeunes et les animateurs, a pu conduire à la validation d'un point de vue commun.

Tous les jeunes ne se prononcent pas de manière explicite lors de cet échange. Les animateurs ne cherchent pas à faire confirmer, par chacun, le point de vue obtenu. Ils se saisissent des premières remarques, conformes, pour valider leur positionnement.

Ainsi, la décision a aussi à voir avec ce qui se passe, ou bien s'est passé, en dehors du contexte de la décision, au regard du parcours de chacun. L'expérience individuelle s'invite dans les échanges et peut devenir également collective lorsque les parcours se croisent ou bien renvoient à des phénomènes vécus de manière similaire par des acteurs différents. La convergence des expériences peut alors se révéler déterminante dans les prises de décisions.

Ainsi, la prise de décision renvoie donc chacun des protagonistes du groupe à un rapport à l'autre, aux autres.

La prise de décision peut être considérée comme une affaire " individuelle ", où la place que l'on occupe, le statut que l'on revêt, que celui-ci soit officiel ou bien plus suggestif, est l'occasion de stratégies individuelles. Les jeux d'acteurs nous entraînent alors dans une lutte de places où il peut s'agir de se sacrifier, pour prendre place ou bien pour trouver une considération et éventuellement une compensation auprès des autres acteurs. Il peut s'agir également de s'imposer, plus directement et visiblement auprès des autres, pour prendre une place, ou bien de déstabiliser, voire, pour reprendre une catégorie déjà évoquée de F.

Glasl, cité par Daniel Faulx, de détruire l'adversaire pour se placer favorablement vis-à-vis de lui ou vis-à-vis des autres¹⁰⁷.

La prise de décision peut être considérée également comme une affaire collective. Que les interactions soient duales ou bien qu'elles impliquent davantage d'acteurs, il s'agit alors de s'inscrire dans des jeux d'alliances et d'opposition, de s'opposer ou bien de se rapprocher des autres, de choisir son camp, voire de se rallier à la décision de la majorité ou bien de se soumettre à la pression à la conformité. L'enjeu n'est plus alors de se positionner par rapport aux autres, dans une démarche de différenciation, mais de trouver une place parmi " des " autres, sous-ensemble du groupe.

Enfin, dans ce rapport aux autres, la prise de décision a à voir avec le parcours personnel, les ressources individuelles. Ces ressources personnelles, tant en termes de connaissances que d'expériences, d'expertises, servent alors le positionnement par rapport aux autres, dans un premier temps dans une logique que l'on pourrait qualifier d'affirmation et de distinction, mais elles peuvent également entrer dans une démarche plus collective d'alliance et de "rencontre".

La prise de décision, selon ce premier axe, inscrit ainsi l'individu dans une interaction au sein du groupe où il intervient, tour à tour, seul, au milieu des autres, et en compagnie des autres, associé à tout ou certains d'entre eux. Des enjeux de place, d'alliances, de pouvoir sur la décision sont alors à l'œuvre.

Mais la prise de décision peut également s'extraire de ce jeu d'acteurs et de positionnement et renvoyer à quelque chose de plus intangible et formalisé, tout au moins en apparence. La vie du groupe est régie par des règles, prises éventuellement par d'autres, en dehors du groupe ou bien que le groupe se donne lui-même et qui lui servent de cadre. La décision se confronte ainsi à ce cadre qui se rappelle à elle, tout au long des échanges.

107 : FAULX (Daniel) et al., « À la recherche des indicateurs des conflits graves : les représentations des professionnels de l'intervention en situation de conflit », Op. Cit.

3.2.2 : Les règles de la décision collective.

Les règles de la décision collective renvoient au groupe et aux décisions collectives qu'il a pu prendre concernant son fonctionnement ou bien qu'il a pu se voir attribuées. On entre ici dans une approche plus procédurale, qui touche tout au moins, les modalités d'organisation du groupe. Il peut s'agir également parfois de modes de décision dont les origines sont externes au groupe. Valorisation lui-même. On peut retrouver alors le cadre institutionnel qui s'impose au groupe de jeunes, la collectivité et les modalités qu'elle a pu fixer, formellement ou bien de manière relativement opaque, concernant les objectifs assignés, les règles de fonctionnement.

De manière tout aussi opaque, la décision déjà prise représente une approche très implicite vis-à-vis de laquelle les animateurs du groupe pourront parfois être amenés à se référer.

Ainsi, ces règles peuvent amener le groupe à ne pas débattre. Que ce soit du fait de règles intangibles ou bien de décisions déjà prises, le débat qui se profile à nouveau est rejeté.

Il peut y avoir néanmoins, parfois, débat dans le cadre de ce mode procédural de décision. Le vote représente un mode de décision qui peut en effet permettre l'échange et la confrontation des points de vue. Bien qu'il ne résolve rien concernant la réintégration de la minorité dans le groupe, c'est notamment le cas dans l'exemple que je vais présenter ci-dessous, la règle de fonctionnement relativement précise à laquelle il renvoie situe le groupe dans une démarche procédurale mais celle-ci peut ouvrir également à l'échange et la recherche de sens.

3.2.2.1 : La procédure. Le vote.

Dans la prise de décision, au sein des rencontres, réunions, auxquelles j'ai assisté, le vote tient une place relativement marginale. Cependant, à quelques occasions, il a été utilisé à l'initiative des animateurs ou des jeunes eux-mêmes.

Les procédures de vote mises en œuvre dans le groupe Valorisation, sont relativement inductives. A partir du moment où dans l'ensemble des observations réalisées dans notre travail de recherche, les différentes phases de la décision ne sont pas dissociées (notamment : information, débat, décision), chacune des phases a tendance à s'entremêler avec la suivante ou la précédente, ce qui a pour effet de générer des décisions sur lesquelles le groupe revient car le débat n'est pas vraiment clos, ou bien des procédures de vote, dont les votes individuels, ont tendance à évoluer sous l'effet des remarques, des attitudes, de chacun des membres du groupe. Autre caractéristique liée à la précédente, c'est le caractère non anonyme de la procédure. Le vote s'effectue à main levée ou bien par l'intermédiaire de la formalisation du choix individuel à haute et intelligible voix. Aucun bulletin secret dans aucune des procédures de vote observées.

L'énonciation des alternatives (différents choix sur lesquels les jeunes ont à se prononcer) s'effectue également oralement, notamment par l'intermédiaire des animateurs. Cette énonciation n'est pas d'une exemplaire neutralité. Notamment dans un des cas rapporté ci-dessous (choix d'un slogan), les quatorze propositions, énoncées par l'animateur Donatien, laissent entrevoir de manière assez significative le sentiment de l'animateur par rapport à chacune de ces propositions. Tout au moins, celles-ci ne bénéficient-elles pas d'une égale neutralité dans la diction ce qui peut induire des orientations, chez les jeunes, à privilégier telles ou telles propositions et à délaissier telles autres.

Autre particularité de cette procédure de vote, les animateurs participent au vote. Soit implicitement, par l'intermédiaire de remarques sur les choix à faire, ils peuvent orienter la prise de décision. Soit explicitement, comme dans le cas du choix du slogan, ils sollicitent directement auprès des jeunes, la possibilité de donner leur avis, de voter. Dans cet exemple, ils n'obtiennent pas un accord explicite de la part des jeunes et se positionnent donc d'eux-mêmes sur le choix de voter pour le choix du slogan.

Comme d'autres modes de décision observés dans le groupe Valorisation, la procédure de vote n'engendre pas forcément des décisions définitives. D'autres paramètres peuvent être mobilisés pour valider ou non les décisions, comme notamment, des impératifs techniques ou organisationnels, comme dans le cas ci-dessous de la définition de la date de la manifestation.

Réunion : 2GT du 17 février

[Killian demande un vote à main levée pour arrêter la période du mois de juin. Jeanne demande aux jeunes de lever le doigt. Deux, puis trois, puis six jeunes sur les sept présents finissent par lever la main.

Nathalie revient sur la possibilité de retenir le mois de septembre. Marie confirme aussi la pertinence de cette date. Donatien interpelle sur les modalités d'organisation. Peu de rencontres possibles en juillet jusque mi-août. Cela veut dire que tout est prêt en juin et réactivé fin août.

Jeanne propose de voir avec les services techniques de la ville si la date de juin est possible, sinon, on reporte en septembre. Elle demande aux jeunes s'ils sont d'accord. Pas de réaction. Elle valide sa proposition].

Dans cet exemple, il y a donc vote à mains levées de la part des jeunes. Les animateurs ne prennent pas part, ici, de manière explicite, au vote. Il s'agit de la première réunion du groupe Valorisation et la discussion autour de la définition de la date a concerné un peu plus de quinze minutes sur une réunion d'une durée d'une heure et quarante-six minutes.

Dès le début de cette discussion, les animateurs, chacun à leur manière, se sont positionnés sur l'exclusion du mois de juin pour organiser cette journée "Valo". Soit humoristiquement, pour des raisons météorologiques, soit plus

pragmatiquement, pour des questions d'agenda chargé pour les services techniques de la ville pendant cette période.

Réunion : 2GT du 17 février

[Marie évoque la question de la définition de la date de l'évènement. Donatien, avec humour, évacue la période estivale].

Marie : ... *la date c'est juillet, août ; juin, juillet, août ? [...]*

Donatien : *Je vous rappelle que l'été à Angers c'est avril et septembre. Entre mai, juin, juillet, août, il pleut donc ... [...]* Moi je note dans un petit carnet depuis cinq ou six ans, je vous assure que mois d'avril, il fait trente degré, à partir du mois de mai ça commence à sentir un peu le roussi, juin, juillet, août c'est mort, septembre ça revient.

[Jeanne exclut le mois de juin pour des questions d'agenda des services techniques de la ville].

Jeanne : *Juin techniquement, ce n'est pas faisable au niveau de la ville. Il y a trop de manifestations. Il y a les fêtes des écoles, les fêtes des maisons de quartier, les fêtes de la musique*

Malgré ces arguments, l'évolution de la discussion va conforter le choix du mois de juin par les jeunes, compte tenu du délai relativement court pour organiser une journée avant le mois de juin et de la coupure de l'été, peu propice à la réalisation de celle-ci en septembre, ce qui impliquerait une finalisation du projet fin juin et une réactivation fin août.

La procédure de vote donc, revendiquée ici par les jeunes, est une manière pour eux, de tenter d'imposer le mois de juin sans pour autant entrer en opposition directe avec les animateurs sur cette question de la date.

D'une part le vote n'est pas anonyme et l'on perçoit que la "levée des mains" n'est pas spontanée pour tous les jeunes qui s'expriment, mais progressive, pouvant traduire une hésitation de certains jeunes, voire un ralliement progressif à un mouvement majoritaire ; d'autre part, et malgré le vote des jeunes, ce n'est pas vraiment eux qui valideront la décision de réaliser la manifestation en juin mais les services techniques de la ville, en fonction d'une faisabilité technique.

Dans l'exemple reporté ci-dessous, celui du choix du slogan de la journée "Valo", mis à part le caractère définitif de cette décision, compte tenu de l'urgence imposée par le calendrier d'édition des outils de communication, on retrouve toutes les caractéristiques énoncées dans la présentation de cette "procédure de vote" : le vote n'est pas anonyme, il est doublement inductif, d'une part par la possible influence exercée par l'animateur dans la présentation et le déroulement de "l'exercice", d'autre part du fait de la diffusion successive des votes exprimés par les jeunes et enfin, par la participation des animateurs au vote.

Néanmoins, il se révèle également être un réel moment d'échange et d'argumentation des jeunes. Même si l'animateur n'est pas exempt d'argumentation et d'énonciation de directives qui s'imposent aux choix, les jeunes disposent là, comme rarement dans les échanges observés, d'un espace où ils vont faire part de leurs points de vue, notamment sur le fond des échanges, entrant dans les détails de sens et de perception des mots par le lecteur potentiel.

L'échange sur le choix du slogan dure environ trente-cinq minutes. Donatien est l'animateur présent et il va animer cette réflexion du groupe sur le choix du slogan. Quatre jeunes sont présents (Ousmane, Nathalie, Marie et Killian). Je rappelle la présence d'Angélica qui effectue un stage de découverte des politiques publiques à destination des jeunes au sein de la ville. Elle est présente lors de cette réunion en tant qu'observatrice des actions visant à susciter la participation des jeunes.

Réunion : 5GT du 22 avril

Donatien : *On se lance directement sur les slogans ? Ça marche ?*

Marie : *Pourquoi la souris elle veut pas venir là ?*

Donatien : *Comment ? La souris ? Parce qu'elle est là.* [Donatien tend à Marie la souris de l'ordinateur. Quelques rires et Donatien poursuit par la lecture d'un communiqué du groupe Communication à destination du groupe Valorisation. Chaque jeune dispose devant lui d'une copie de ce communiqué]. *Alors comme annoncé ci-dessus les membres du groupe communication vous proposent de choisir parmi une sélection de quelques slogans, celui ou ceux qui retiennent votre*

attention. Euh..., l'idée c'est soit on arrive à se mettre OK sur un slogan qui fait l'unanimité. Soit on n'arrive pas et auquel cas on en choisit, on va dire, deux ou trois, et on justifie pourquoi on choisit ces deux ou trois, et comme on voit le groupe Communication demain, ben avec le groupe Communication, on récupère les deux ou trois choisis et puis on essaye de les mixer et on refait une proposition. Sachant que maintenant, il faut que ça aille très vite puisque euh..., nous sommes le 22 avril, et que au plus tard, le 3 mai, lundi 3 mai, on doit avoir reçu le fichier de l'agence de "comm" qui nous refera le flyers, c'est-à-dire qu'avant de le recevoir, il aura fallu, euh, lui envoyer les infos, les slogans et tout, c'est-à-dire en gros, en fin de semaine prochaine, dernier, dernier "carat". Donc là il faut qu'on soit hyper réactif là-dessus. Ça marche ? [Quelques affirmations de la part des jeunes].

[Donatien poursuit]. Alors dans les slogans, on avait euh..., alors y'a..., bon. C'est des slogans hein..., euh... [Sourire de Donatien à l'attention des jeunes], c'est comme ça.

Killian : C'est comme ça, sur le vif quoi. [Quelques rires].

Donatien : Y'a à boire et à manger mais c'est normal.

Killian : Ouais.

Donatien : On voulait vraiment tous vous les laisser pour qu'il y ait un grave de choix.

[Donatien commence la lecture des différentes propositions de slogan].

Alors : "Venez partager un moment de cohésion avec la jeunesse angevine !", point d'exclamation ; [Donatien change sa voix et regarde les jeunes] "La jeunesse a des passions, venez les découvrir" [Rires] ; "Avec la jeunesse angevine, venez partager vos passions" ; "Entre passion et partage, venez rejoindre la jeunesse angevine" ; "La jeunesse est spontanée [Il se trompe et rectifie], non est passionnée, venez la découvrir" ; "Angers ! Partageons la jeunesse !", ça fait un petit peu RTL2 [Rires] ;

Killian : Ouais c'est ça ouais.

Donatien [Il poursuit] : "A Angers, la jeunesse se partage" ; "Angers, passionnément jeune" [Donatien rigole] ; "A Angers, la jeunesse s'engage avec passion" ; "A Angers, la jeunesse partage" ; "Partagez la passion et la jeunesse à Angers" ; "La jeunesse est une passion. Valorisons-là" ; "Le 12 juin, à Angers, on peut rajouter, [Il s'autorise à suggérer de lui-même des modifications] nous avons tant de passions à vous faire partager" ; "La jeunesse est une force. Valorisons-là". [Il s'interrompt et regarde les jeunes en souriant].

L'exemple ci-dessus n'est pas exempt de pression liée à l'urgence de la prise de décision, ne pouvant qu'entrer en conflit avec une possibilité de donner du temps à la délibération, à l'argumentation, de la part des jeunes ; ne représente pas non plus une énonciation des différentes alternatives, par l'animateur, qui soit d'une exemplaire neutralité. Dès le début de l'énonciation des propositions, il induit, de fait, que toutes les propositions ne se valent pas et donc que certaines d'entre elles, à ses yeux, ne sont pas susceptibles d'être retenues. D'autre part, la transcription écrite ne reflète pas entièrement les échanges, notamment non verbaux, entre les animateurs et les jeunes.

Concernant les résultats de ce vote, le groupe ne procède pas à un dépouillement anonyme. Les résultats sont énoncés par les jeunes eux-mêmes, qui présentent, chacun leur tour, les phrases qu'ils ont choisies. Et les règles d'énonciation vont avoir tendance à évoluer au cours de la diffusion de ces résultats. Il y a là également un effet d'influence possible, non négligeable, des jeunes les uns sur les autres.

L'extrait suivant est relativement long mais rend bien compte du processus d'énonciation des résultats des choix de chaque jeune, et des effets d'influence potentiels dont il recèle.

Réunion : 5GT du 22 avril

[Donatien prend son téléphone et émet le bruit sonore des secondes qui passent à l'image d'une pendule. Les jeunes relèvent le nez de leur feuille et rigolent].

Donatien : *C'est bon ? Ça vous va ? Killian ?*

Killian : *Oui, c'est bon.*

Donatien : *C'est cool ? Ousmane ? C'est bon ?*

Ousmane : *Ouais, c'est bon.*

Donatien : *Ousmane, on t'écoute. On fait un petit tour de table et puis on..., ben après, on s'empoigne.*

Ousmane : *Donc je cite les cinq euh...*

Donatien : *Alors, euh..., attend, je vais le noter, on va se le faire euh..., attend [Il se lève et va au tableau] on va le noter au tableau comme ça on va s'en souvenir. Euh, Marie, si c'est possible, si on peut noter, si tu peux noter sur le compte rendu euh, le choix euh, par membre, retenu. Ça nous permettra de le savoir, où est-ce que l'on en est à un moment donné. Ça marche ? Alors Ousmane !*

Ousmane : *Alors je vais citer cinq choix.*

Donatien : *Ouais.*

Ousmane : *Euh, le premier c'est euh... "La jeunesse est..." [Donatien le coupe]*

Donatien : *Alors "premier" c'est ton choix préféré ? Ou c'est ton...*

Nathalie : *Donne les numéros.*

Donatien : *C'est dans quel ordre ?*

Ousmane : *J'ai deux, j'ai deux premiers choix préférés, ce sont "La jeunesse est une force, valorisons-là"*

Donatien : *Alors la "8" [Il note au tableau le choix d'Ousmane]*

Ousmane : *Euh, c'est le numéro "14"*

Donatien : *Alors la "14", ouais ok [Il rectifie]*

Ousmane : *Euh, et "La jeunesse...", numéro 12, "La jeunesse est une passion, valorisons-là". [Donatien répète la proposition en la notant au tableau].*

Ousmane : *Ce sont mes deux premiers choix. J'aimerais bien ajouter sur mes deux premiers choix un petit mot.*

Donatien : *Ouais. D'accord, vas-y.*

Ousmane : *Euh..., "La jeunesse angevine est une passion, valorisons-là"*

Donatien : *Le donc euh..., angevine hein ?*

Ousmane : *Ouais, la jeunesse angevine, ouais.* [Donatien prend note]

Donatien : *Donc on va se le mettre ici, rajout du mot. Et donc euh, les..., trois autres ?*

Ousmane : *Les trois autres euh...*

Donatien : *Ceux que tu as retenus.*

Ousmane : *“Partager la passion et la jeunesse à Angers”.*

Donatien : *Alors, c’est combien ? Le numéro combien ?*

Ousmane : *La numéro euh... “11”*

Donatien : *La numéro..., alors euh, ce que je vais faire, c’est que je vais noter les numéros, ça va être plus simple.*

Francesca : *Oui, oui. Ouais c’est mieux.*

Killian : *Oui.*

Donatien : *Je vais noter les deux premiers à chaque fois puis les autres on va noter les numéros parce que sinon euh... Puis en plus comme vous voyez bien j’écris super chouette. Donc numéro 11 tu as dit ?*

Ousmane : *Numéro 11, ouais.*

Donatien : *Ouais. Partager la passion...*

Donatien : *“Partager la passion et la jeunesse à Angers”. Ok. Ensuite ?*

Ousmane : *Euh, ensuite, numéro 9, “A Angers, la jeunesse s’engage avec passion”.*

Donatien : *Ok.*

Ousmane : *Et ensuite, numéro 3, “Avec la jeunesse angevine, venez partager vos passions”.*

Donatien : *Ok. Donc ça c’est pour Ousmane. Ça marche. Nathalie.*

Marie : *C’est celle qui était en euh..., après celle-là ? Je note tout moi, tout ?*

Donatien : *Euh, non du coup, tu peux euh..., tu vois, pareil, noter euh... Ou non, à ce moment-là, note 14, 12, 11, 9, 3. Pour Ousmane.*

Marie : *Ouais, c’est simple.*

Donatien : *Non ? Oui ? Tu avais commencé à noter des trucs ?*

Marie : *Ouais.*

Donatien : *Ben note les deux premières à ce moment-là. Comme ici [en montrant le tableau]. Comme ça on aura un repère euh visuel plus...*

Dans ce premier passage concernant la présentation des résultats du choix d’un slogan, on voit que le groupe subit une organisation de cette présentation en temps réel. La manière de présenter, la manière de relever les propositions, n’a pas été anticipée par les animateurs ou le groupe. Cela donne une présentation plusieurs fois interrompue pour question de méthode. L’animateur Donatien adapte sa méthode au fur et à mesure de la présentation des résultats. Cela donne lieu à des interruptions, des paroles coupées, et à un peu de confusion de la part des jeunes. Cependant, la présentation continue et les propositions des jeunes sont relevées de manière assez objective.

Réunion : 5GT du 22 avril (suite)

Nathalie : *Euh, moi je ne les ai pas classées euh...*

Donatien : *Euh, tu as...*

Nathalie : *Moi par exemple je n'ai pas deux premières, j'en ai cinq euh...*

Donatien : *T'as pas deux premières. C'est les cinq. Ça marche. Et dans les cinq que tu as là, vite fait ? Tu serais capable de dire euh..., si il y en a une ou deux préférée ou pas ?*

Nathalie : *Euh, euh* [elle sourit]

Donatien : *Ou pas.*

Marie : *Juste tu dis. T'es pas obligée.*

Donatien : *Ok. Alors attends, on va faire ça* [Il aménage son tableau d'une colonne supplémentaire pour les résultats de Nathalie].

Nathalie [à Marie] : *Alors on avait pas précisé en même temps.*

Donatien : *Alors euh, Nathalie.*

Nathalie : *Euh, la 2, "La jeunesse a des passions, venez les découvrir".*

Donatien [en prenant note] : *Donc 2, comme ça. Ok.*

Nathalie : *La 5, "La jeunesse est passionnée, venez la découvrir"* [Nathalie met le ton pour cette deuxième proposition. Rires de Donatien et des jeunes].

Donatien : *La 5, ok.*

Nathalie : *Euh, la 8, "Angers est passionnément jeune".*

Donatien : *"Angers est passionnément jeune". Ok.*

Nathalie : *La 9, "A Angers, la jeunesse s'engage avec passion".*

Donatien : *D'accord.*

Nathalie : *Et la 14, "La jeunesse est une force, valorisons là".*

[Donatien finit de noter]

Donatien : *Donc ce qui signifie, à brûle-pourpoint là entre Ousmane et Nathalie, déjà, on a juste la 9...*

Ousmane et Nathalie : *Et la 14*

Donatien : *... et la 14. Donc euh...,* [Il rajoute une colonne], *on va faire un petit truc comme ça. Ok. Tu avais des petits trucs à rajouter euh, y'avait des mots qui, qu'auraient... ?*

Nathalie : *Pas spécialement.*

Donatien : *Pas comme ça ? De toute façon, ça va peut-être se faire au fur et à mesure.* [Il regagne sa place pour vérifier le temps]. *Euh, d'ailleurs au niveau du temps, on va juste se dire, que, à 20h on a fini, donc, à 20* [Il est à ce moment 19h20], *il faut qu'on ait fini ça. Ça marche. Euh, Marie.*

Marie [elle énonce ses choix tout en poursuivant la prise de note du compte rendu] : *Euh, moi ben euh, 14, la 9*

Donatien : *Alors euh, tiens, ça n'écrit pas ce truc là* [Il change de crayon et reprend la prise de note]. *14 ? Ouais.*

Marie : *Euh, la 9.*

Donatien : *Ah ben ouais, c'est bien ça, déjà ça commence bien.*

Marie : *Et euh, après la 3.*

Donatien : *Et après la 3.*

Marie : *Oui.*

Donatien : *Donc la 14, "La jeunesse est une force, valorisons là". Et la 9, "A Angers, la jeunesse s'engage avec passion". On est d'acc ?*

Marie [elle regarde ses notes] : *Euh, ouais, ouais.*

Donatien : *Ca marche ?*

Marie : *Ouais.*

Donatien : *Deux autres ou pas ?*

Marie : Non.
Donatien : Non ? Killian.
Killian : Euh, en un, la 9, "A Angers la jeunesse s'engage avec passion".
Donatien : Ok.
Killian : En deux, la 8, "Angers est passionnément jeune".
Donatien : Ouais.
Killian : Ensuite, la 14, "La jeunesse est une force, valorisons là". Et après euh, la 7, et la 5.
Donatien : La 7 et la 5.
Killian : Et peut être juste sur la numéro 8, j'aurais enlevé Angers, j'aurais juste mis "12/06/10, passionnément jeune".
Donatien : Alors, sur la 8, t'aurais enlevé Angers et t'aurais mis 12/06/10 ?
Killian : La date en fait.
Donatien : Ah oui d'accord la date.
Killian : La date et mettre euh...
Marie : 12 juin 2010 [Quelques rires des jeunes].
Donatien : Alors ça c'était sur la 7 tu m'as dit.
Killian : Sur la..., 8.
Donatien [Il se retourne et souri] Sur la 8
Marie : Tu l'as perturbé [Rires].
Donatien : J'étais en train de me dire qu'est-ce que c'est que ça, c'est un code, un truc de jeunes euh... [Quelques mots incompréhensibles rires et paroles croisées].
 Donc 8, ok. Donc, à la place de Angers, la date. Ok. Bon. Ça marche. [Il finit sa prise de notes].

Les jeunes ont chacun présenté leurs résultats. Les propos ont été relevés, en toutes lettres, notamment pour les modifications, ou bien en reportant les numéros des différentes propositions. On voit cependant que l'absence d'anticipation sur cet exercice peut donner lieu à des interprétations différentes de la consigne, et donc des adaptations nécessaires sur le moment de l'énoncé pour certains jeunes. La présentation de ces résultats ne se fait pas, là non plus, sans interruptions, ruptures de rythme. Que ce soit pour des questions de méthode, ou bien de contexte, lié au temps qui passe ou qui reste, ou bien encore pour des questions matérielles, la restitution est fréquemment interrompue.

La neutralité des animateurs, de Donatien notamment, est également à questionner. L'interprétation des résultats par Donatien n'attend pas la fin de la restitution des propositions faites par les jeunes. Dès la fin de l'énoncé faite par Nathalie, les convergences sont soulignées par Donatien. Les animateurs ne vont pas en rester là de leur implication dans le choix de ce slogan.

Réunion : 5GT du 22 avril (suite)

Donatien : *Angélica, toi t'avais mis quoi ?*

Angélica : *Euh, bon. Euh..., le numéro 3.*

Donatien : *Ouais [Il note au tableau]. Mais j'avais inversé les... "Venez partager vos passions avec la jeunesse angevine".*

Donatien : *"Avec la jeunesse angevine", euh... inversement. Ok.*

Angélica : *Et après..., "A Angers la jeunesse s'engage avec passion".*

Donatien : *C'est la combien ?*

Angélica : *C'est la numéro 9.*

Donatien : *La numéro 9. Ouais.*

Angélica : *Et l'autre euh..., c'est la..., la 14. C'est ça.*

Donatien : *Et la 14.*

Marie : *Numéro 3, c'est ça ?*

Killian : *Ouais, 3, 9, 14.*

Marie : *Ok.*

Killian : *9 et 14, ouais, ça revient.*

Donatien [il regarde les jeunes] : *Je peux donner mon avis ?*

[Killian et Marie répondent en même temps]

Marie : *Non.*

Killian : *Oui.*

[Rires de la part des jeunes].

Donatien : *Ben non ? Juste comme ça. [Il s'approche du tableau et note ses propositions]. Euh..., moi j'aurais mis la 9 également, j'aurais mis la 7, et j'aurais mis, la 14. Donc il y avait la 7. Alors. On se fait celles qui reviennent le plus déjà, on va regarder. Déjà on peut se dire la 14 elle revient souvent.*

[Ousmane, Killian et Nathalie prennent la parole ensemble]

Les animateurs se sont positionnés dans cet exercice en donnant les résultats qu'ils ont choisis. Même si Francesca n'est pas une animatrice du groupe, elle ne fait pas partie du groupe de jeunes. Donatien ne demande pas l'avis des jeunes pour sa participation. Il la demande par contre pour sa propre participation mais ne tient pas compte des réponses des jeunes qui sont ici ambiguës. Si Killian lui donne son accord, Marie le lui refuse. Est-ce un jeu de la part de Marie ? Tout au moins, il n'y a pas de vérification de la part de Donatien du point de vue de Marie.

Dans la suite de l'échange, l'animateur, Donatien, vérifie auprès de chaque jeune qu'ils assument et acceptent les résultats présentés. Cela sera également l'occasion de constater que les propositions faites par les jeunes peuvent être relativement fragiles et être remises en cause par des points de vue et arguments contraires.

Réunion : 5GT du 22 avril (suite)

Les trois jeunes : *La 9 et 14.*

Donatien : *9 et 14 ?*

Marie : *Ouais, c'est ça.*

Killian : *9, 14, ouais.*

Donatien : *Donc, les communes, la 9 et la 14. Donc "A Angers, la jeunesse s'engage avec passion". 14, "La jeunesse est une force, valorisons là". On est d'acc. [Il regarde les jeunes] On va laisser à Marie le temps d'écrire.*

Marie : *Et 9 hein, c'est ça ?*

Killian : *Ouais.*

Donatien : *Ouais. [Donatien se rassoit à la table, à côté du tableau]. Alors est-ce que sur ce choix-là, est-ce que c'est un choix par défaut, ou est-ce que c'est un choix qui peut être assumé ? Et si c'est un choix qui est assumé, euh, pouvez-vous choisir entre euh, deux ? Ou pas. Alors est-ce que tout d'abord c'est un choix par défaut ou un choix vraiment avec le cœur quoi ? On se fait un petit tour de table ?*

Killian : *Oui.*

Donatien : *Et puis, une fois qu'on aura un peu cette question-là, on pourra, continuer. Est-ce que ces slogans-là, qui sont là, te plaisent ?*

Ousmane : *Ouais. Ben surtout la 14, mais à condition si on ajoute le mot "angevine". [Rires]*

Donatien : *Ouais. Bon surtout la 14 pour Ousmane. [Il fait un repérage sur le tableau]*

Ousmane : *Oui. La condition.*

Donatien : *Avec condition.*

Ousmane : *Ouais.*

Donatien : *Ok. Donc si on doit choisir entre la 9 et la 14, clairement c'est la 14 ?*

Ousmane : *Ouais.*

Donatien : *Et avec euh, le rajout.*

Ousmane : *Ouais.*

Donatien : *Et euh, la 14, en tant que telle, elle te plaît. C'est pas euh, c'est pas, pique, nique, douille, c'est vraiment un choix euh...*

Ousmane : *Ouais.*

Donatien : *Ok. Nathalie ?*

Nathalie : *Plus la 14 aussi.*

Donatien : *Plus la 14 ?*

Nathalie : *Oui.*

Donatien : *Avec euh, l'ajout éventuellement ?*

Nathalie : *Oui pourquoi pas. [Donatien note au tableau]*

Donatien : *Et c'est un choix..., quand je vous dis c'est un choix assumé, ça veut dire que ça pourrait être aussi, un choix à assumer.*

Marie : *Ouais.*

Donatien : *Parce que c'est-à-dire que partant de l'idée qu'on valide, c'est donc le slogan qui sera retenu, et donc quelque part c'est un peu l'image qu'il y aura. Et donc c'est aussi important qu'on se le dise.*

Nathalie : *Mais euh, après, sur le flyers, est-ce qu'il y aura euh, dessus euh, le nom de la journée. Parce que après euh, sinon, on avait parlé, si c'est journée de la valorisation de la jeunesse et qu'on dit "La jeunesse est une force valorisons là", ça fait répétitif.*

Donatien : *Ben, pas nécessairement. Pas nécessairement, non non.*

Nathalie : *Si il n'y a pas de nom...*

Donatien : *Non, on évitera, ouais, c'est vrai, autant que possible.*

Nathalie : *Parce que on avait parlé de mettre un nom.*

Donatien : *Ben déjà, ouais, trouver un nom de journée euh... pfff ! C'est euh, un peu compliqué quoi.*

Nathalie : *C'est euh, faut juste que ça se répète pas trop quoi.*

Donatien : *Ouais, ouais. Marie, en anglais [Il utilise l'accent anglais. Rires].*

Marie : *Euh, moi c'est plus la 14.*

Donatien : *Assumé ?*

Marie : *Oui.*

Donatien : *Oui ?*

Marie : *Ouais.*

Donatien : *Ok. Donc Marie [Il note au tableau. Il se rassoie et se tourne vers Killian].*

Killian : *Bon moi je ne ferais pas le poids aujourd'hui [Rires]*

Donatien : *T'aurais pris quoi ?*

Killian : *Il en faut qu'un hein, mais moi j'aurais pris la 9 [Rires].*

Donatien : *Le dissident.*

Killian : *Ouais. Enfin, la 14 est bien aussi je l'avais cité donc euh voilà mais...*

Donatien : *Ouais.*

Killian : *... je l'avais cité en troisième choix et en premier j'avais mis le 9 donc ben moi j'aurais pris 9. [Silence]. Voilà.*

Marie : *Moi les deux me vont, je m'en fiche euh...*

Nathalie : *Moi aussi.*

Marie : *Sincèrement, enfin voilà je..., le premier c'était la 14...*

Donatien : *Ah oui donc là c'est le coup euh, on vient de décider un truc mais en fait, non mais c'est pareil, mais en fait on s'en fiche [Rires]. Je vois bien. Euh...*

Nathalie : *Et vous, vous votez pas vous ? [s'adressant à Donatien et Angélica].*
Donatien précise qu'ils peuvent dire ce qu'ils pensent mais que ce sont eux, les jeunes, qui décident.

D'une part, donc, dans ce long extrait d'échanges, l'animateur et la stagiaire, Angélica, participent au vote sur le slogan. A priori, ils ne font ni l'un ni l'autre partie du groupe de jeunes et donc devraient s'abstenir de participer au choix du slogan. Francesca est invitée à s'exprimer sur ce choix par Donatien et aucune remarque de la part des jeunes ne vient contrarier cette participation. Les jeunes la connaissent très peu et n'osent peut-être pas s'y opposer. Il n'en est pas de même pour Donatien, qui demande dans un premier temps la possibilité aux jeunes de faire part de ses choix et qui, malgré les réponses contradictoires de deux des quatre jeunes, s'impose dans les résultats énoncés. Ici, les choix des animateurs seront relativement convergents avec les choix des jeunes. De plus, comme le signalera Donatien, les jeunes ont voix prépondérante dans le choix du slogan. Néanmoins, d'une part, il peut y avoir influence, voire éviction d'une hésitation, comme dans le cas de Nathalie qui

propose cinq slogans, sans vraiment avoir de préférence entre les cinq. Les choix des autres jeunes, comme ceux de l'animateur peuvent évincer les trois propositions qui ne se retrouvent pas dans le choix des autres jeunes et de l'animateur ; d'autre part, il peut y avoir dans cette attitude de l'animateur un message implicite vers les jeunes, signifiant qu'ils ne disposent pas, à eux seuls, de l'autorité exclusive sur la prise de décision.

On peut également retrouver un effet inductif par la présentation successive des choix de chaque jeune à l'oral. En fin d'échange, d'ailleurs, Nathalie et Marie reviendront partiellement sur leur choix au regard du choix de Killian. C'est ce que nous allons voir dans l'extrait suivant où les jeunes délibèrent, ensemble, sur leur désaccord concernant le choix du slogan. Là également, l'échange n'est pas neutre, par définition bien sûr, mais également par la place qu'y occupe l'animateur Donatien. Directement ou indirectement, il va influencer, très sensiblement, sur l'orientation des échanges et donc, sur le choix final.

Cet extrait fait immédiatement suite au précédent.

Réunion : 5GT du 22 avril (suite)

Killian : *La jeunesse est une force, certes. Mais..., là c'est vraiment de la valorisation et de l'engagement.*

Donatien : *Hm [Affirmatif].*

Killian : *Donc après dans le titre, oui euh, y'a euh, plus euh, la jeunesse s'engage euh..., Marie :* *Tu veux le mot engagé en fait.*

Killian : *Ouais, voilà, enfin, c'est vrai que c'est un engage..., enfin..., c'est plus pour ça. Donatien [s'adressant à Killian] :* *Toi c'était le mot un engagement, qui te..., hein ?*

Killian [affirmatif] : *Hm, hm. [Silence]*

Donatien [s'adressant aux autres jeunes] : *Vous les autres ? Du coup euh, sur euh, l'explication de Killian ? Ça vous..., remet en cause certaines certitudes ?*

Marie : *Non ! Non, moi j'avais pris aussi la 9 par rapport au mot engagé...*

Donatien : *Hm, hm !*

Marie : *... mais après euh, ben dans la 14, je, ce que je trouve important, c'est que c'est une force, et valorisons-là, après euh, voilà, je suis pas euh..., [s'adressant à Killian], essaye de placer le mot engagé.*

Killian : *Ouais.*

Marie : *La jeunesse s'engage avec force, valorisons-là !*

Killian : *C'est vrai que euh, sur le thème de la journée, c'est vrai que c'est des jeunes qui s'engagent dans des associations, dans des trucs comme ça.*

A ce stade de l'échange, les différents points de vue se sont exprimés et permettent d'identifier une opposition entre les jeunes. Killian, mis en minorité au regard de son choix, tente de l'argumenter. C'est la seule fois qu'il m'aura été donné d'assisté à un tel échange, le vote organisé par les animateurs pour choisir le slogan de la journée JOVA, ayant sans doute eu pour effet d'inciter les jeunes à affirmer davantage leur choix et à l'argumenter. Tant Donatien que certains jeunes vont faire des propositions pour trouver des compromis et sortir du blocage.

Réunion : 5GT du 22 avril (suite)

Donatien : *Alors, par exemple, là ce que vient de dire Marie, La jeunesse s'engage avec force, Valorisons-là !*

Nathalie [signe négatif de la tête] : *Non !*

Donatien : *Non ? Ça commence à faire un peu déclinaisons de mots et..., non ?*

Nathalie : *Non, j'aime moins, c'est pas pareil.*

Donatien : *Après, encore une fois, c'est ce que je vous disais le slogan est là en tant que euh, accroche, et euh...,*

Marie [s'adressant à Killian en aparté] : *La jeunesse est un engagement.*

Donatien : *... et euh, les autres mots euh, les autres mots peuvent euh. Alors on peut peut-être avoir là vite fait parce que, si finalement Marie et Killian se rangent derrière euh, la 9 et qu'on a Nathalie et Ousmane sur la 14, y'a peut-être moyen d'organiser un... [Les quatre jeunes sont les uns à côté des autres dans l'ordre suivant : Ousmane, Nathalie, Marie, Killian. Cette disposition facilite les échanges deux à deux, notamment entre Marie et Killian, ce qu'il se passe effectivement autour de ce mot engagement].*

Marie : *Non, le mot engagement est important ...*

Killian : *Bien sûr.*

Marie : *... parce que ceux qui viennent à..., qui viendront à la journée, ils se seront engagé sur ça.*

Killian : *Ouais. C'est pour ça.*

Marie : *Mais après, ils valorisent aussi ce qu'ils font. Donc euh...*

Donatien : *Alors, une proposition, qu'on fait comme ça. Est-ce que si par exemple, on..., reste sur la 14, mais que par contre, on..., demande à nos copains du groupe comm, d'un moment donné faire ressortir le mot engagement, c'est-à-dire pourquoi pas dans le petit texte qui va avec..., euh..., est-ce que je vous ai amené ou pas là le flyer [Donatien se lève et va à l'autre bout de la table consulter son dossier pour y trouver le flyer]*

Francesca : *Non.*

Donatien : *Ah c'est en comm peut-être ? Attendez j'arrive. [Il sort de la pièce. Les jeunes restent environ quarante-cinq secondes seuls avec Francesca et Donatien revient avec une ébauche du flyer. Il montre le document aux jeunes en indiquant les emplacements prévus pour le slogan et le texte]. Slogan. Texte. Donc éventuellement, demander comme impératif à ce que dans le texte figure euh, le mot engagement. [Silence]. Ou pas. [Silence]. Ou on..., à le droit de se dire euh, le mot engagement est important. [Silence].*

Face à la difficulté de trouver une solution qui satisfasse tous les jeunes, Donatien peut être tenté de relativiser l'importance et l'urgence de l'exercice en proposant de déplacer la décision vers une autre instance, le groupe communication. Il est amené également à faire la distinction entre le slogan et un texte de présentation de la manifestation qui prendront tous les deux places sur le flyer. Killian est toujours dans une recherche de compromis mais rencontre des difficultés à trouver un accord notamment avec Ousmane et Nathalie.

Réunion : 5GT du 22 avril (suite)

Nathalie : *Enfin, c'est plus eux [en désignant Marie et Killian] qui...*

Donatien : *C'est plus vous, Marie et Killian ? [Rires. Silence].*

Killian : *Pour moi c'est important le mot engagement. C'est..., c'est le thème de la journée. C'est..., plus qu'une euh, même si la jeunesse en effet est une euh, est une force, voilà, faut prendre en considération la jeunesse, euh..., c'est avant tout, un engagement. Voilà.*

Ousmane : *Mais le thème valorisation c'est plus important, non ? Que l'engagement, ben..., moi je suis d'accord mais il faut que le thème valorisation soit plus important quand même.*

Donatien : *Ben de toute façon y'a, néanmoins y'a deux objectifs hein, c'est euh..., l'engagement d'une part et la valorisation de l'engagement de l'autre part. Donc euh...*

Ousmane : *Ouais.*

Killian : *Parce que, vous, ce que vous voulez, y'en a, la 14, c'est plus la jeunesse est une force ou, ou le thème, le fait qu'il y ait le mot valoriser en fait ?*

Ousmane : *Ben les deux.*

Nathalie : *Les deux.*

Ousmane : *Les deux. La jeunesse est une force. Après y'a valorisons là. Ben c'est quand on incite les gens pour venir, valorisons la jeunesse. Voilà. Donc euh... [Silence].*

Donatien : *Donc ? Killian et Marie ?*

Francesca : *Et pour moi on est, pour simple précision, j'y retrouve..., ce que je me demande, enfin, je trouve, euh..., la jeunesse, c'est une force. Valorisons-là. [Elle se tourne vers Donatien]. Ça demande que les gens se rendent compte que la jeunesse a fait quelque chose, c'est comme une revendication.*

Donatien [affirmatif] : *Hm.*

Francesca : *Pour moi, ça ressemble à ça.*

Donatien : *Y'a un côté un peu militant quoi.*

Francesca : *Oui. Comme ça, mais surtout des formes, mais, mais par contre, la 9, qui parle d'engagement, mais avec des passions qui est aussi une caractéristique très, très..., de la jeunesse, non ?*

Killian [affirmatif] : *Hm.*

Francesca : *Qui fait les choses, avec des convictions, qui, qui s'engage. Non ?*

Donatien : *Ben, faut faire un choix.*

Francesca [Se retournant vers les jeunes] : *Enfin, je sais pas mais, bon, je fais les commentaires* [Rires. Silence].

Donatien : *Faut faire un choix.*

Nathalie : *En même temps on est quatre.*

Donatien : *Ben c'est ça.* [Rires].

Killian : *Moi je dis maintenant, euh, voilà, si Marie reste sur sa position de 14, euh, voilà quoi...* [Rires] ... *je n'aurais pas le choix de me plier à..., voilà, trois contre un, je ne fais pas le poids...*

Ousmane : *Il s'en fout, il n'a pas à assumer son choix, donc voilà.*

Killian : ... *parce que si la phrase, A Angers, euh, la jeunesse s'engage avec passion, valorisons-là, ça vous va pas ?*

Donatien : *Refait le, refait le, refait le !*

Killian : *A Angers, la jeunesse s'engage avec passion, valorisons-la !*

Nathalie : *Ouais mais après ça fait des phrases à rallonge je trouve.*

Donatien : *Je sais pas.*

Killian : *Ouais, ça fait long mais enfin...*

Donatien : *Donc il faut pas euh, tomber dans le, dans..., éviter de, tomber dans le...*

Marie : *Tu sais qu'on a pas parlé de passion.*

Donatien : *Une phrase très longue qui...*

Marie : *La jeunesse s'engage, valorisons-là.*

Killian : *Hm.*

Marie : *La jeunesse angevine s'engage, virgule, valorisons-la. Tu peux enlever le mot avec passion.* [Silence].

Killian [Il se tourne vers Donatien] : *On est obligé de mettre Angers ?*

Donatien : *Pas nécessairement. Non parce que après ça sera officiel.*

Killian : *Et puis on sait que ça sera à Angers donc euh...*

Donatien : *Et puis il y a des informations euh, il faut euh...*

Killian : *Il y aura le logo ?* [de la ville]

Donatien : ... *épurer le slogan. Il y a des informations qui passeront ailleurs hein. Enfin...*

Nathalie : *De toute façon les associations aussi ont des créations.*

Donatien : *Exactement. Y'aura..., y'aura aussi des infos là euh...* [Il montre le projet de flyer].

Killian : *Dans ce cas, on peut mettre La jeunesse s'engage avec passion, valorisons-là. A la place du verbe Angers, on met valorisons-là.*

Ousmane : *Ouais, à la fin.*

Donatien : *Du coup il n'y a plus le mot force qui plaisait tant à Nathalie... voilà.*

Killian : *Oui.*

Donatien : *Alors dans ces cas là..., c'est pas pique, nique, douille, c'est euh... ..., si on arrive pas à se mettre d'accord, on peut très bien dire euh, demain au groupe comm, voilà y'en a deux qui ont été retenus, pour telle et telle raison, à vous de jouer.* [Silence]. *Ce qui n'est pas tellement pratique, je vous le cache pas, parce que ça va les inciter à...*

Killian : *Sinon, on peut refaire un tour de table.*

Donatien : ... *un bon moment. On refait un tour de table ?*

Nathalie : *Et puis c'est pas ça mais après ils vont choisir un truc qui, que nous on saura pas si euh...*

Donatien : *Oui ben après on leur fera valider. Mais on le fera valider par mail. Donc mais ce serait peut-être bien de, de..., d'enchaîner. Mais après il faut que..., il faut que tout le monde le..., euh..., valide aussi quoi. Il s'agit pas qu'on choisisse*

quelque chose et que..., on soit deux à le faire et les deux autres euh..., choisissent à contre cœur. [Silence]. Mais là visiblement euh... [Rires].

Marie : *Moi je serais pour le consensus de mettre valorisation et engagement..., dans la même phrase.*

Donatien : *Mais je crois, d'après ce que j'en ai compris, c'est que..., euh..., c'est le..., euh..., le slogan en tant que tel, qui fait euh, foi. Donc même en rajoutant un mot ou en enlevant l'un, du coup ça le dénature et c'est plus vraiment un slogan [s'adressant à Nathalie], si j'ai à peu près...*

Nathalie : *Ben plus ou moins, oui, parce que... Ouais surtout si on fait, si il y a un texte juste en dessous [elle se tourne vers Marie] où on parle d'engagement.*

Donatien : *Alors après c'est aussi, ce que je vous disais, il faut se dire qu'on peut être..., un poil euh..., c'est aussi l'objet de la communication hein, d'être un poil stratégique, c'est-à-dire, que les points sur lesquels on va insister, il est évident que sur le flyer, on insistera. Donc c'est-à-dire que..., pour aller un peu dans le sens, et, enfin, sans faire de choix, moi je m'en fiche hein, on peut aller de nouveau, c'est très bien [Il fait mine de pleurer] c'est un autre qui m'avais intéressé... [Sourires de la part des jeunes]. Non bref. Euh..., mais euh..., on peut très bien se dire que euh, l'engagement qui est euh, effectivement, le cœur de cette journée-là, on a le droit de l'expliquer à un autre moment, hein, pas sur le slogan. Le slogan il est là pour accrocher, pour dire aller voilà, on y va avec force et ça va être bien, on y va avec les tripes. Après l'engagement, on l'explique en disant et bien voilà effectivement, là vous allez voir des gens qui s'engagent, vous allez voir des gens qui s'engagent dans tel et tel et tel domaines, et voilà. Et le mot engagement, le discours autour de l'engagement, on lui laisse une place un peu plus importante qu'un slogan. Voyez ?*

Dans l'échange, qui tarde à trouver une issue, plusieurs phénomènes jusque-là absents commencent à se formaliser. Il y a toujours recherche de compromis par Killian et Marie, ceci n'est pas nouveau dans l'échange. Cependant, les alternatives se cristallisent petit à petit alors que s'éloigne, justement, la place pour de nouvelles propositions, pour le compromis. Donatien par exemple rappelle les deux alternatives qui se présentent au groupe. Face à cette augmentation de la pression au regard de la décision à prendre, là où initialement chacun cherche à faire avancer le débat en étant acteur dans la formalisation de propositions, on commence à chercher chez l'autre, les raisons des choix, des blocages, voire, de nouvelles propositions. Killian incite Ousmane et Nathalie à préciser leur point de vue. Face à la difficulté à trouver une issue au blocage, des acteurs jusque-là silencieux, se dévoilent et font des propositions. C'est le cas de Francesca. On en vient également à mettre de côté le fond du sujet sur lequel le groupe est en train d'échanger pour revenir sur des questions de méthode (garder la maîtrise de la décision au sein du groupe

Valorisation, refaire un tour de table). Enfin, augurant une certaine issue à l'échange, le groupe perd son unité et la mise en minorité commence à être mise en évidence.

Réunion : 5GT du 22 avril (suite)

Killian : Hm.

Donatien : *Enfin, je sais pas, ça peut être encore une fois un compromis hein.*

Nathalie : *Surtout que pour moi on parle aussi, enfin, si on met juste engagement, ça a une connotation assez politique, enfin juste pour moi, et c'est pour ça que je préfère l'autre parce que c'est plus euh..., enfin pour moi, c'est vraiment politique et euh, enfin, là on est pas du tout sur ces valeurs donc euh..., voilà.*

Donatien : *Ça peut être euh, ça peut être pris aussi comme ça. Ou pas. Le problème des mots c'est que..., ça a plein de sens.*

Killian : Hm. [Quelques sourires].

Donatien : *Euh..., alors est-ce qu'on est cap de trancher ? Ou on est pas cap de trancher ? Il faut trancher. Il est 19h25, il faut trancher. Donc soit, on conserve la jeunesse est une force, valorisons-là, et on s'attache à ce que l'engagement, euh, soit inscrit noir sur blanc sur l'affiche, sur le flyer, et ai sa place, la place qu'elle mérite, qu'il mérite, le mot. Soit on est pas capable de trancher, il y a toujours deux contre deux et auquel cas, on s'en remet, on s'en remet au groupe comm. Ah les choix...*

Marie : *Et est-ce que ce qu'il y aura d'écrit après là, ce sera uniquement le groupe comm qui le validera ?*

Donatien : *Je serais d'avis de dire...*

Marie : *Normalement oui ? Normalement c'est lui ?*

Donatien : *Je serais tenté de dire, ben oui, parce que il faut qu'on simplifie, chacun les uns et les autres euh, le travail quoi. [Silence]. Mais c'est pareil, y'aura euh, une ou deux, deux ou trois propositions et euh, puis vous, validez quoi. Mais le principe, c'est que vous, vous validez. Voilà. Eux réfléchissent. Vous, vous validez. Parce qu'il est déjà 19h27 [Quelques rires]. Alors est-ce qu'on est cap ou pas de faire le choix ? Killian, Marie.*

Marie : *Moi je suis pour le consensus hein. Parce que euh, les deux me plaisent de toute façon donc après voilà. Moi les deux me plaisent euh, ouais le mot engagement est important. Moi justement, je diffère de l'avis de Nathalie, le mot engagement, je milite pour que justement, on s'engage, on est jeune, et ça rien à voir avec la politique, au contraire.*

Killian : *Bien sûr. Ouais.*

Marie : *En s'engageant c'est euh, d'autres choses pour moi. Enfin voilà. C'est euh, c'est justement, enfin Nathalie elle dit son point de vue perso, elle ça lui fait penser à ça, moi c'est plutôt l'inverse, donc euh...*

Killian : *Ouais, moi aussi.*

Marie : *... du coup euh, voilà, moi je veux bien euh, qu'on parle de l'engagement après et qu'on l'affiche pas, je sais hein, j'en ai plusieurs qui disent que l'engagement c'est tout de suite politique avant de s'engager mais...*

Donatien : Hm.

Marie : *Voilà, si c'est pour euh..., si c'est ce qui donne plus envie, de toute façon le but c'est de voilà, le slogan c'est ce qui doit faire le plus envie aux jeunes en leur disant directement quoi, donc après c'est vrai que si...*

Donatien : *Ben le but c'est rassurer, c'est donner envie, c'est...*

Marie : *... le mot s'engage, ouais, voilà.*

Donatien : *... décriper...*

Marie : *Si le mot engagement fait tout de suite penser à politique pour certain, c'est sûr que ça va, c'est pas du tout notre but pour nous. Enfin, c'est pas, du tout notre but de la journée ni de...*

Donatien : *D'autant plus qu'on aura personne des partis politiques.*

Marie : *Ben oui, oui. Donc euh, ouais non mais c'est vrai. Puis enfin ça... [Silence] Donc moi je... ...*

Killian : *De toute façon après y'aura les mots comme on a mis sur le truc euh...*

Donatien : *Bien sûr ! Y'aura les mots ?*

Killian [S'adressant à Donatien] : *Y'aura les mots euh, sur euh, [Il montre le flyer].*

Donatien [montrant le flyer, il chante sur l'air de la chanson de Dalida] : *Paroles, paroles, paroles, non là y'a pas les mots, y'a des dessins.*

Killian : *Ah ouais, je croyais qu'il y avait un texte mais c'est des dessins [il fait la moue].*

Donatien : *Mais, encore une fois, on est en capacité de se dire le slogan remplie une fonction d'attractivité, sans, rassurant, sans ambiguïté, sans voilà, sans induire de message, et après, l'effort des petites infos du texte qui vient là en renfort, c'est justement d'expliquer un peu plus et d'insister sur euh... ... [Silence].*

Ce moment de tension, accentué par le fait que Donatien rappelle l'horaire, est propice à l'apparition des oppositions entre les jeunes du groupe. Il y a des échanges sur le fond et des désaccords sur l'interprétation des mots, concernant leurs sens. L'opposition n'est pas un blocage, il y a encore accord sur la perception, en dehors du groupe valorisation, du mot engagement au travers de sa connotation politique, mais les divergences entre les jeunes se dévoilent et s'exposent.

Réunion : 5GT du 22 avril (suite)

Marie : *Ouais. Ben oui, moi je suis un peu, je sais pas [se tournant vers Killian], Killian ?*

Donatien : *Killian ? Toi t'en..., t'en démords pas ? Tu as le droit hein.*

Killian : *Ben ouais, moi c'est mon, moi perso, c'est ça aussi qui m'accroche le plus sur les deux quoi, c'est, ce..., je..., je me serais baladé dans la rue j'aurais vu l'un des deux slogans euh, je pense que j'aurais euh, je sais pas euh...,*

La faille dans laquelle Killian s'est glissé initialement en reconnaissant sa mise en minorité au sein du groupe est ici exploitée par Donatien. Il interpelle Killian et sous-entend dans la manière dont il s'adresse à lui sa responsabilité au regard de l'impasse dans laquelle se trouve le groupe. Il y a cependant encore place

pour l'argumentation. Toutefois, la pression à la décision va l'emporter et l'ultimatum à l'encontre de Killian va se préciser, même si subsiste ici la place de l'humour, de la dérision, les " choses " se disent et conditionnent les choix du groupe.

Réunion : 5GT du 22 avril (suite)

Donatien : *Alors, bon, si t'avais vu les deux slogans, donc ok. T'aurais accroché plus sur le premier.*

Killian : *Sur le 9, ouais.*

Donatien : *Si on, si on devait choisir le 14 ?*

Killian : *Oui. Ben après euh...*

Donatien : *T'arrêtes tout, tu te barres euh, aux Bahamas euh...*

Killian : *Ah ben non ! Non. Pas du tout.*

Donatien : *... non mais je veux dire, tu l'assumerais aussi ou pas ? Parce que à un moment donné il faut qu'on puisse euh, je pense qu'il faut qu'on décide aussi. Il faut que ça...*

Killian : *Oui, mais. Je crois que..., je... ..., je rejoins un peu le point de Francesca là-dessus, c'est vrai que avec force, euh moi je vois plus un truc euh..., enfin ouais, voilà, très..., je sais pas. Je... ... [Silence]. Enfin voilà hein, si on est trois contre un, voilà hein, c'est comme ça. C'est..., pas grave hein.*

Donatien : *C'est le jeu ma pauvre Lucette.*

Killian : *Ben voilà, exactement.*

Donatien : *Non mais je veux dire, pas d'amertume ? Qu'on se le dise, enfin, on est capable euh...*

Killian : *Non, ben euh, c'est comme ça, c'est comme ça.*

Donatien : *De toute façon on peut demander au groupe comm de trancher. Enfin tu vois après euh...*

Killian : *Non euh... ... Je l'avais choisi aussi de toute façon, je l'avais mis en troisième, donc euh, bon, c'est pas comme si euh, il me plaisait pas du tout. Après euh, non, euh, voilà. [Silence].*

Donatien [s'adressant à Killian] : *On enchaîne ? [Silence]. Marie ?*

Marie : *Ah oui, oui, oui.*

Donatien : *Oui ? Killian ?*

Killian : *Ah oui.*

Donatien : *Oui ? Donc on valide la 14 ?*

Killian : *Ouais.*

Donatien : *En insistant sur le mot engagement dans le...*

Killian : *Parce que c'est la but de la journée aussi quand même hein, donc euh.*

Donatien : *Ouais ?*

Killian : *Ouais.*

Donatien : *Ok ?*

Killian : *Hm.*

Donatien : *Ça marche. Euh, organisation de la réunion du 21 avril.*

Cet extrait nous renvoie d'abord une situation où les jeunes, dans le cadre d'une décision à prendre, ne sont pas tous d'accord. La procédure de vote n'a pas

permis d'obtenir l'unanimité sur le choix du slogan et donc les jeunes débattent entre eux, de leurs arguments pour l'un ou l'autre des slogans.

Il est d'abord à noter que le vote ne donne pas lieu à l'expression simple d'une majorité mais qu'il est fait tentative de réintégrer la "minorité" dans la décision finale. C'est le consensus qui est recherché. Le débat qui suit le vote doit donc permettre d'aboutir à une décision unanimement partagée.

C'est l'opposition que l'on retiendra dans un premier temps, entre les deux "groupes" inégaux de jeunes, Ousmane, Nathalie et Marie d'un côté, Killian de l'autre, concernant les choix différents de slogan. C'est l'opposition également entre Killian et Ousmane concernant l'importance à accorder aux mots "engagement" et "valorisation". Rien d'anormal dans cette situation où les jeunes sont dans une phase d'argumentation de leurs propres choix et de tentative de persuasion de "l'adversaire".

Rapidement, et compte tenu également du temps limité imparti à l'exercice, sont introduits dans les échanges des tentatives de compromis, soit de la part de jeunes, soit de la part de l'animateur lui-même.

Le vote a ceci de particulier qu'il tranche dans les différents arguments. Il ne permet pas, a priori, d'aller sur le chemin de l'accord collectif. Dans l'exemple ci-dessus, il y a néanmoins cette tentative d'arriver à mettre d'accord l'ensemble des protagonistes. Suite au vote, le groupe va passer un temps important à essayer d'emporter l'accord de Killian sur la proposition 14. C'est l'unanimité qui est recherchée. On peut voir que Killian est considéré comme membre du groupe, malgré sa différence de choix, de vote, et qu'il doit être réintégré dans la décision collective. Le groupe passe environ quinze minutes, entre le moment où Killian annonce son choix et le moment où la proposition 14 est définitivement adoptée, à échanger, argumenter, sur les deux alternatives : proposition 14 ou proposition 9.

Cette situation, une des rares fois où le groupe a procédé par le vote pour emporter une décision, est également une des seules fois où le groupe valorisation se donne le temps d'échanger, posément, sur le fond et les arguments de la décision à prendre. Il y a, pendant ces quinze minutes, une écoute des arguments de chacun, une explication du choix, des mots, de leurs sens. Cette situation est en cela différente des autres où, la plupart du temps, tous les arguments ne sont pas exposés ou écoutés, les décisions sont prises par quelques-uns des membres du groupe présents, sans vérifier l'accord de tous.

Néanmoins, la décision est prise et l'accord collectif n'est pas atteint. Le vote a été un outil intéressant pour formaliser le point de vue de chaque jeune. Cela a permis à chacun d'explicitier et d'argumenter son choix. Le groupe a rarement pris le temps de cette formalisation lors des autres décisions à prendre.

A partir de cette formalisation, le débat a pu être engagé à partir des positions de chacun. Néanmoins, le groupe ne s'est pas donné le temps d'arriver à une décision collective partagée. On voit dans cet exemple que l'accord collectif demande du temps. Quinze minutes d'échange, c'est un temps important au regard du fonctionnement du groupe. C'est également un temps insuffisant pour permettre un accord entre quatre personnes.

3.2.2.2 : Le non débat

La décision peut suivre également la logique de l'absence de débat. Plusieurs subtilités sont possibles dans cette absence de débat. Il y a d'abord les éléments qui sont non négociables, gravés dans le marbre, non modifiables. Ce sont des points, décisions, prises en amont du Conseil de Jeunes, sur lesquels les jeunes n'ont pas été appelés à se positionner, et qui conditionnent ou orientent l'activité du Conseil, des groupes de travail. Ce ne sont pas seulement des décisions infrastructurelles, relatives par exemple, au simple fait de décider de la mise en place d'un conseil de jeunes, ou bien de ne pas poser de limites d'âge

strictes à sa composition. Cela peut être plus précis et en lien avec les travaux des jeunes comme par exemple, l'impératif du caractère festif de la manifestation à réaliser par le groupe Valorisation ou bien l'imposition de certains groupes de travail, de certaines thématiques, comme par exemple, le groupe Valorisation avec l'impératif de réaliser une manifestation de valorisation des actions des jeunes à l'échelle de la ville.

Le non débat, c'est également, bien entendu, les décisions prises sans concertation. Dans un groupe de travail, il y a une foule de décisions à prendre, parfois anodines, parfois moins, et l'avancée du travail, l'approche de l'échéance, donne un effet de concentration des décisions à prendre, un manque de temps pour échanger et débattre. Certaines décisions peuvent ainsi être prises, par une personne, éventuellement un jeune, mais plus souvent un animateur, sans aucun échange avec les autres membres du groupe.

Enfin, le non débat, c'est le rappel de la décision déjà prise. Comme évoqué précédemment, la décision n'est décision qu'une fois sa mise en œuvre effective. Ainsi, un certain nombre de décisions ont pu être prises au sein de ce groupe et invalidées par la suite, et donc, remises en débat ou abandonnées purement et simplement.

Il y a eu au sein du groupe, des tentatives de résistance par rapport à certaines décisions déjà prises, sur lesquelles, une partie des jeunes, mais davantage, les animateurs du groupe, n'ont pas souhaité revenir, invoquant alors la "décision déjà prise".

En fonction de la nature, donc, de l'absence de débat, les décisions ont pu être entérinées ou bien remises "sur la table".

Ce qui est "gravé dans le marbre".

Pour ce premier point je rappellerai que je me situe effectivement dans une démarche de sollicitation et de consultation de jeunes. Même au-delà de cela, il

s'agit, pour l'institution qui porte le projet, de participation. Cependant, il y a certaines prérogatives qui ne sont pas négociables et qui peuvent être considérées comme "gravées dans le marbre". Même si "le marbre" ne s'avérera pas toujours si inusable que cela, les animateurs s'appuieront souvent sur ces principes pour rappeler les lignes rouges à ne pas dépasser, pour recadrer les jeunes au regard du cours des échanges. Un certain nombre de points n'ont en effet jamais fait l'objet de réflexions, de discussions avec les jeunes. Les jeunes eux-mêmes ne s'autoriseront pas toujours à remettre ces points en questionnement.

Ainsi, cette procédure de participation n'est-elle pas pleine et entière. Il y a effectivement participation mais à l'intérieur d'un cadre défini. Les contours de ce cadre ne sont pas toujours mobiles. Ces éléments posés, ou bien "gravés dans le marbre", permettent de "sentir", derrière le positionnement des animateurs, l'institution et les objectifs qu'elle se fixe par rapport à ce conseil des jeunes.

Les animateurs rappelleront régulièrement les différents points non négociables, comme dans le cas des objectifs fixés sur ce groupe de travail, à savoir, réaliser une journée de valorisation de la jeunesse à l'échelle de la ville.

Réunion : 2GT du 17 février

[Jeanne rappelle l'objectif du groupe valorisation. Ce rappel porte comme une validation, il s'impose à tous].

Jeanne : *On est, enfin, l'objectif, Marie, on est bien sur une valorisation des euh, de la jeunesse.*

Marie : *Ouais.*

Jeanne : *On n'est pas sur une, euh, un forum Agora ...*

Marie : *Ouais*

Jeanne : *... qui est sur une présentation des associations existantes. Enfin, euh,*
[Elle laisse néanmoins la porte ouverte à une discussion autour de la définition de cet objectif].

Jeanne : *... enfin, alors, je ne sais pas, ça peut être intéressant mais c'est bien de pointer ça pour savoir si on est bien d'accord. La..., l'idée c'était pas forcément alors euh, après, que ça serve à faire connaître les associations parce que t'auras rencontré une association euh, oui enfin, mais notre objectif il est bien de mettre en avant la jeunesse d'un point de vue positif quoi.*

Donatien : [Interrogeant Jeanne] *Donc c'est pas l'attente de stands d'associations ?*

Marie : *Oui, voilà, enfin ça dépend...*

Donation : *Ou pas.*

Jeanne : *Enfin, voilà, alors attendez, euh, moi je ne soutiens pas ces, ces, enfin, on est là pour le construire ensemble quoi...*

Marie : *Ouais.*

Jeanne : *...euh, pour moi je ne le voyais pas comme ça. Euh, maintenant, enfin, si vous me dites : « Non, enfin, rien n'est plus pertinent que d'avoir des stands... »*

Marie : *Non mais c'est que, pour valoriser quelque chose, il faut aussi avoir préparé aussi sa valorisation, enfin, euh, c'est-à-dire, si on va demander à toutes les associations, enfin, voilà, on vous prévoit un temps, faut que les associations aussi soient prête à valoriser, enfin, ...*

Jeanne : *Tout à fait.*

Marie : *... que les jeunes, enfin, parce que si ils viennent et enfin, ça va pas marcher pour eux leur valorisation, y'en a pas forcément, et ...*

Jeanne : *C'est pour ça que ça demande un boulot.*

Marie : *... mais voilà. Mais aussi les assos qu'elles soient prêtes à ...*

Jeanne : *Tout à fait.*

Marie : *... à euh, enclencher le truc quoi.*

Josiane : *Oui.*

Fatima : *Moi je pense qu'il faut surtout euh, durcir la partie de l'organisation, et euh, vu qu'on a défini le public, maintenant, comment mettre quelque chose sur place, pour euh, euh, pour euh, pour aligner tout ça, et euh, rencontrer les associations, comment le faire, comment faire euh, les démarches.*

Jeanne : *Après voilà, enfin, moi je peux continuer sur la méthode comment je l'avais envisagée [Elle rigole]. Mais voilà, enfin, après euh, ...*

Et Jeanne enchaîne sur l'organisation.

Cet échange se déroule lors de la première réunion du groupe Valorisation. Comme déjà évoqué précédemment, la participation des jeunes y est moindre, du fait dans un premier temps de leur faible niveau d'interconnaissance et de l'exposition, par les animateurs, des attentes et informations relatives au travail du groupe. Cependant, les objectifs de valorisation de la jeunesse nécessitent quand même d'être rappelés par Jeanne. Au-delà de l'interprétation que l'on puisse donner à de tels objectifs, ce rappel est l'occasion pour Jeanne de positionner auprès du groupe la manière dont elle, ou la collectivité, perçoit l'organisation de la journée à mettre en œuvre.

Ces rappels ponctueront toutes les rencontres qui auront lieu avec les jeunes dans le cadre de ce groupe de travail. Ce sont les objectifs qui sont rappelés ou bien une interprétation particulière de la définition du public comme dans l'échange suivant qui se déroule, lui, un mois et demi plus tard, donc à un moment où le groupe a acquis un niveau d'interconnaissance satisfaisant pour

lui permettre de fonctionner, où chacun est pleinement investi dans l'objectif à atteindre.

Trois jeunes sont présents lors de cette réunion, avec les deux animateurs. Il s'agit de Marie, Nathalie et Cédric. Le sujet des échanges concerne la définition des associations susceptibles de participer à la journée "Valo". Les jeunes rappellent leurs contacts potentiels. Ce sujet a déjà été évoqué lors d'une précédente réunion ce qui fait que certains jeunes sollicitent les animateurs pour rappeler les structures déjà évoquées. L'échange porte ici sur la sollicitation de chorales.

Réunion : 4GT du 30 mars

[Marie demande à reprendre la liste des structures établie la dernière fois, notamment concernant l'existence de chorales. Donatien évoque différentes chorales listées et répertoriées par lui. A l'occasion de l'une d'entre elle, Jeanne rappelle qu'il faut cibler des structures de jeunes, ainsi cette chorale est-elle écartée].

Donatien : *Euh, celle dont on avait parlé la dernière fois c'était euh..., Vox Campus.*

Jeanne : *Et tu as dit que ce n'était plus des jeunes.* [Nathalie sourit, Jeanne rigole]

Donatien : *Y'a pas que des jeunes.* [Rires] *Voilà, faut le savoir. Après euh, c'est pareil, ça veut pas dire que..., euh..., y'a des jeunes aussi, [et se tournant vers Jeanne] tu vois ? Donc euh...*

Jeanne : *Oui enfin là on est vraiment sur les initiatives de jeunes. Vox Campus, c'est, effectivement, c'est peut-être plus porté par des...*

Donatien : *Plus porté par des moins jeunes*

Jeanne : *Voilà ! Dont des jeunes qui intègrent.*

Cédric : *Oui, c'est ça, c'est des enseignants et des élèves euh... ?*

Donatien [en souriant] : *Surtout des enseignants.*

Cédric [reprenant] : *Surtout des enseignants.*

Donatien : *Ouais. Ouais.* [Marie enchaîne sur une autre chorale].

Dans cet échange, l'interdiction de mobiliser une association non exclusivement composée de jeunes n'est pas posée. Cependant, les faits sont rappelés par Jeanne notamment, appuyés par Donatien, repris par Cédric et ils s'imposent d'eux-mêmes au groupe.

Dans ces affirmations, il n'y a pas d'imposition. Les animateurs annoncent toujours leur volonté de laisser l'initiative aux jeunes, la possibilité aux jeunes de décider, en dernier recours. Mais dans ces deux exemples, alors que Jeanne

rappelle des principes a priori non négociables, les propos restent ouverts à la possible contradiction par les jeunes. Cependant, s'opposer aux affirmations des animateurs, alors que les jeunes ne sont la plupart du temps guère plus nombreux qu'eux, n'est pas une attitude qu'ils se permettent souvent. Ainsi, les rappels n'ont pas la nécessité d'être imposés. Par le jeu des échanges, de l'exposition des points de vue des animateurs, ils finissent par s'imposer au groupe.

La décision sans concertation.

Progressivement, au fur et à mesure que le projet à mettre en œuvre avance dans le temps, ou bien se rapproche, on constate une augmentation des décisions prises sans aucune concertation. J'entends par cette expression qu'une personne, un jeune mais la plupart du temps dans les situations que j'ai pu observer, un animateur, puisse prendre ou bien ait pu prendre une décision sans en parler aux jeunes du groupe Valorisation. C'est une décision unilatérale qui n'est pas mise en discussion, en débat, pas soumise à la contradiction.

Cette situation est plus fréquente en fin de parcours, c'est-à-dire, lorsque le projet à mettre en œuvre est suffisamment avancé, proche de son terme. En effet, les orientations ont été définies, collectivement, dans le cadre d'échanges contradictoires. Les premières réunions auxquelles j'ai assisté ont été l'occasion de ces débats de fond. Ainsi, l'ensemble des personnes qui compose le groupe est au fait des objectifs, de l'organisation, de la planification du projet, tout au moins dans ses grandes lignes. Ainsi, les décisions sans concertations constatées ne concernent-elles que des détails (quoique l'on pourrait débattre, justement, sur ce sens de "détail").

Dans l'extrait ci-dessous, plusieurs décisions, susceptibles d'être prises en groupe, avec les jeunes, et qui ne relèvent visiblement pas du détail (organisation de tables rondes), sont prises sans concertation avec les jeunes. On constate plusieurs niveaux de décisions les mettant à l'écart : concertation entre

les animateurs pendant la réunion ; prise de décision par les animateurs en dehors de la réunion ; validation de décision par les élus en dehors de la réunion.

Lors de cet échange, le sujet lancé par Donatien concerne la répartition, entre les jeunes présents, des responsabilités à prendre le jour de la manifestation. Jeanne l'interrompt car elle souhaite qu'un autre sujet soit abordé, plus urgent de son point de vue : l'organisation des tables rondes. Ainsi, un échange s'engage entre les animateurs et les jeunes, particulièrement Marie, sur ce qui est envisagé pour ces tables rondes.

Réunion : 7GT du 7 mai

Donatien : *Alors, comment est-ce qu'on peut imaginer ? Sachant que euh, ce qu'il y a certainement à gérer, c'est à un moment donné la scène va nécessiter une organisation spécifique..., déjà, peut-être ? Les stands, vont peut-être aussi nécessiter euh... [Il se tourne vers Jeanne], qu'il y ait quelqu'un qui s'occupe euh, un peu des stands, ou est-ce qu'on fonctionne par euh...*

Jeanne [s'adressant à Donatien] : *Ben ouais mais euh, enfin, euh, là t'es le jour "J".*

Elise [note au tableau] : *Bon alors, les stands [Elle se retourne vers les animateurs].*

Jeanne : *Moi c'est euh, en amont là, c'est-à-dire...*

Elise : *En amont, ouais, ça va.*

Donatien : *Oui, c'est ça. Tu veux dire..., euh, pour que...*

Jeanne : *Parce que il y a toutes les tables rondes à ...*

Donatien : *...à organiser.*

Elise : *Ouais.*

Jeanne : *... à organiser. C'est pas anodin. Y'a ...*

Marie : *Et on a beaucoup de thèmes dans la..., la table ronde ?*

Donatien : *Euh..., pour l'instant y'en a deux trois.*

Jeanne : *Alors, moi j'ai retenu, trois thèmes euh,*

Marie : *Ouais.*

Jeanne : *Euh..., un autour de, euh, l'évolution de l'emploi et de la vie associative.*

Donatien : *Emploi dans les associations, les contrats aidés, tout ça.*

Jeanne : *Voilà. Donc ça euh..., c'est pas simple. Une autour euh, du cinéma.*

Marie : *Ouais.*

Jeanne : *Et puis un autre qui était plus actu, euh... ..., porté par Unis-Cité, enfin, euh, pour que là, y'ait un débat. Donc là-dessus effectivement, ce qui est clair, c'est que sur l'actu, y'a pas trop de choses à préparer [Elle se tourne vers Donatien] à part récolter les journaux, ça faut qu'on voie au niveau des services de la ville, euh, si on peut avoir au moins les premières pages, euh... [Elle refait face aux jeunes].*

Marie : *Elles durent combien de temps les tables rondes ?*

Donatien [il répond en même temps que Jeanne] : *C'est à nous de définir.*

Jeanne : *Ben après, ça va euh, être à nous de définir hein ! Euh...*

Donatien : *Ouais*

Marie : *Parce que l'actualité c'est vachement large. Est-ce que c'est l'actualité d'Angers, est-ce que c'est l'actualité nationale, est-ce que c'est euh... ?* [Les trois animateurs prennent la parole en même temps]

Elise : *Ça c'est peut-être euh, Unis-Cité euh, qui va porter le truc.*

Donatien : *Euh, ça c'est Unis-Cité qui porte euh, ce truc-là hein.*

Jeanne : *C'est le thème de l'actualité nationale hein, plus.*

Marie : *Mais Unis-Cité va être partout sur l'actualité ?*

Jeanne : *Ben après faut, faut voir enfin, moi l'idée c'était que ce soit bâti avec eux, enfin, qu'il y ait des gens du Conseil de Jeunes qui soient avec ce groupe là à dire : « Ben, voilà, enfin, qu'est-ce que vous comptez faire, comment on l'anime ? ». Enfin, voilà, on va pas laisser Unis-Cité en leur disant : « Ben, dépatouillez-vous » quoi. C'est la même chose par rapport euh, au cinéma et c'est la même chose par rapport à l'emploi. Donc, au jour d'aujourd'hui, moi, je n'ai pas eu de validation euh, parce que j'ai pas pu rencontrer euh, Séverine [adjointe au Maire, déléguée à la jeunesse, à la politique de la ville, de la diversité et à la coopération décentralisée] mardi, euh, j'ai pas eu de validation mais je la vois mardi matin, donc j'ai mis à l'ordre du jour, pour savoir déjà, si effectivement euh, il y a une validation politique sur les thématiques quoi.*

Elise [en signe d'approbation] : *Hm hm !*

La décision de faire des tables rondes avait été posée et discutée dans le groupe, avec les jeunes, lors d'une précédente réunion. Mais La question posée par Marie concernant les thématiques des tables rondes montre que les jeunes n'ont pas été concertés sur la définition de celles-ci. Jeanne ne dément pas cette position puisqu'elle affirme que c'est elle qui a retenu les différents thèmes. Ainsi, des décisions se prennent, en dehors des réunions, entre les animateurs professionnels, voire, par un seul d'entre eux.

Pendant la réunion, la répartition des places, conformément à toutes les réunions auxquelles j'ai assisté dans le cadre du suivi de ce groupe, installe les animateurs d'un côté de la salle (à gauche de l'axe de la caméra) et les jeunes de l'autre côté (à droite). Ainsi, lorsque les personnes se parlent, elles se font, la plupart du temps, face. J'ai en fait constaté très peu d'échanges entre jeunes, ce qui aurait pu, ou dû, se produire dans la mesure où les décisions, normalement dans cette configuration, leur appartiennent, et où peuvent s'exprimer des différences de points de vue.

Par contre, et notamment dans le cadre de cet extrait, j'ai observé des échanges entre les animateurs, dont les jeunes étaient "exclus". J'emploie ici le terme

d'exclusion, même s'il n'a pas été question de faire sortir les jeunes de la salle, néanmoins, sur cette question de revenir à l'organisation des tables rondes, voire même, en amont, sur la réflexion concernant la répartition des tâches le jour "J", ainsi que sur la préparation de la table rondes "actualités", on peut constater qu'il y a des validations de décisions qui se cherchent, entre animateurs, sans attendre une prise de position ou des arguments de la part des jeunes. Dans ces différents moments, pour accompagner la mise à l'écart des jeunes, les corps se tournent, les animateurs se font face et cherchent l'accord entre eux.

Ces sujets, abordés en aparté par les animateurs, ne sont pas "anodins", pour reprendre une expression de Jeanne, et auraient légitimement dû trouver leur place dans un débat collectif entre les jeunes, tout au moins, les impliquant. En dehors des questions posées par Marie, il n'y a pas eu de réactions de la part des jeunes pour souligner ces décisions qui leur ont échappé. Il faudrait peut-être questionner la présence de la "caméra", et au-delà du chercheur, quand bien même, d'autres éléments peuvent expliquer cette absence de réaction (poids de l'institution dans les représentations collectives, capacité à parler en public, etc.).

Enfin, des décisions se prennent en dehors des réunions, en dehors de la présence des jeunes, par la validation de la part des élus. Sujet donc, politique et sensible que ces tables rondes, auxquelles participera, outre Séverine l'adjointe déléguée à la jeunesse, à la politique de la ville et à la coopération décentralisée, le premier adjoint de l'époque, ex Maire de la ville (Il a en fait remplacé, en cours de mandat, le Maire en place lors de la recherche et a été battu aux dernières élections municipales de 2014).

Rappel de la décision déjà prise.

Enfin, sur cette question du “non-débat”, il y a également l’argument selon lequel, la question évoquée a déjà été tranchée dans le cadre d’une décision antérieure. D’autant plus si cette décision antérieure correspond au point de vue des animateurs, ceux-ci n’hésitent pas à s’en saisir. **Jeanne** : « *Ouais, alors ça, on l’avait laissé tomber pour la première année !* ». Sous-entendu, nous avons déjà évoqué cette question et la décision a déjà été prise. Ainsi, dans le cadre de la cette “décision déjà prise”, il n’est pas nécessaire, du point de vue de la personne qui avance ce propos, de revenir sur ce sujet. Cela ferme toute discussion, et aurait pour conséquence, dans le cas inverse, de renier le point de vue “antérieur” du collectif.

Cependant, si le groupe Valorisation, théoriquement, est constitué toujours des mêmes personnes, d’une réunion à l’autre, celui-ci, dans les faits, change de composition. Composé d’une dizaine de personnes, les réunions du groupe de travail ne regroupent qu’environ quatre à cinq jeunes autour des animateurs, et pas toujours tous les mêmes d’une réunion à l’autre. Ainsi, sachant que tous les jeunes ne restent pas forcément “connectés” aux travaux du groupe par l’intermédiaire des échanges de messages électroniques (Cf. chapitre 2.3, « La participation des jeunes et les NTIC »), il pourrait être logique que des sujets puissent être remis, à l’occasion, en débat. A priori (et a priori seulement), l’argument de la “décision déjà prise”, n’est pas conforme avec cette possibilité de la remise en débat.

Dans l’extrait qui suit, quatre jeunes sont présents (Marie, Killian, Nathalie et Cédric). Ils font face aux deux animateurs, Donatien et Jeanne.

Le groupe évoque les partenaires (associations, groupes de jeunes) susceptibles d’être contactés pour participer à la JOVA. Donatien fait le rappel des structures d’ores et déjà envisagées par le groupe lors de précédentes rencontres. Il adopte une approche thématique et en vient à la thématique “engagement”. Il fait l’inventaire, pour rappel, des associations ou structures envisagées par le

groupe pour cette thématique. On retrouve, dans les structures évoquées par Donatien, des associations d'étudiants, des associations citoyennes, ou œuvrant dans le domaine du soutien scolaire. Un des arguments des animateurs, concernant les partenaires potentiels à impliquer lors de la manifestation, est que leur structure soit composée de jeunes, « *des associations de jeunes* ». Outre la difficulté potentielle à définir ce qu'est une "association de jeunes", les structures ciblées par les animateurs ne sont pas toujours exclusivement composées de jeunes, ne sont même pas forcément des associations "étiquetées jeunes". Or, il arrive, que pour ces raisons, les animateurs suggèrent aux jeunes du groupe de travail de ne pas retenir telle ou telle association. Il y a, dans cette caractéristique retenue pour sélectionner les partenaires de la manifestation, une relative subjectivité non relevée par les jeunes du groupe.

Dans la foulée de cet inventaire non exhaustif, Marie interpelle les animateurs sur leurs choix et questionne leur vision de la notion d'engagement.

Réunion : 4GT du 30 mars

Marie : *En engagement, c'est tout ce que vous listez en fait ? On se restreint à ça en engagement ? Parce que y'a d'autres...*

[Donatien et Jeanne répondent en même temps]

Donatien : *Ben pas forcément, j'veux dire. Ben euh, comme l'a dit euh [Il se tourne vers Jeanne], euh, éventuellement...*

Jeanne : *Ben, ouais, mais euh, après t'en a plein hein.*

Marie : *Ben oui, c'est pour ça, oui.*

Jeanne : *Ben il va falloir qu'on fasse un tri hein. Après euh, enfin, si y'en a d'autres, faut les..., enfin, à la limite, là faut les livrer, et puis après on se fera un tri euh...,*

Donatien : *Ouais. Puis on verra ça ensemble.*

Jeanne : *... on se fera un..., tu penses à quelque chose de précis Marie ?*

Marie : *Ben tous les engagements politiques quoi.*

Jeanne : *Ouais, alors ça, on l'avait laissé tomber pour la première année.*

Marie : *Hm [intéro-affirmatif].*

Jeanne : *Ouais. Tu sais ça avait été évoqué, euh, et puis en disant, pour la première année, euh..., on laisserait..., on laisserait tomber. [Silence]*

Jeanne rappelle la décision déjà prise. Comme évoqué plus haut, a priori, on peut penser que cela va clore le sujet. L'argument de la "décision déjà prise" est évoqué sans plus d'explications, sans non plus convaincre tout à fait l'interlocutrice, Marie. Cependant, conformément à la définition de la décision

(Cf. chapitre 1.3.1, « La décision au cœur de la participation »), la décision comporte une étape qui concerne la mise en œuvre et qui confirme la décision prise. Autrement dit, une décision n'est une décision que lorsque celle-ci est appliquée. On voit dans la suite de l'échange, qu'en effet, cette "décision prise" est remise en question et à nouveau débattue, argumentée. L'échange ne concerne pas une nouvelle décision à prendre, mais, plutôt une ré-explication, une ré-argumentation de la décision prise. En aucune manière, les interlocuteurs ne disent : « re-questionnons cette décision », mais de nouvelles pistes ou arguments sont néanmoins avancées par les jeunes et notamment Marie, pour éventuellement faire évoluer la position officielle du groupe. Comme à son habitude, Jeanne laisse la "porte ouverte" à une remise en cause de cette décision prise.

Réunion : 4GT du 30 mars

Jeanne : *Après il faut, enfin, voilà, enfin..., le Conseil de Jeunes...*

Cédric : *Pour rappel, pour quelle raison ?*

Jeanne : *Hein ?*

Cédric : *Pour rappel, pour quelle raison ?*

Jeanne : *Qu'on l'a laissé tomber ? Parce que on était parti plus sur un côté festif la première année en se disant, euh... ..., faut faire des tris, c'est un galop d'essai, euh, ça avait été listé en, en lieux, enfin, en thématiques euh, qui devaient bénéficier d'un lieu et puis comme on était obligé de restreindre les champs, euh, on est resté plus sur le côté festif.*

Donatien : *Et puis peut-être un peu plus euh..., structuration spontanée quoi, c'est-à-dire que c'est un engagement de prime abord, ça veut pas dire que faire partie d'un parti politique ce n'est pas un engagement, mais c'est déjà plus raisonné, plus structuré, ça nécessiterait peut-être d'organiser euh, des débats ou des choses comme ça ...*

Jeanne : *Oh oui !*

Donatien : *... ce qui serait lourd en gestion, en organisation pour un premier, pour un premier, pour une première édition. Bon après euh ...*

Dans ce premier passage, Jeanne et Donatien semblent relativement d'accord sur l'éviction des partis politiques. Cédric, qui pose la question de la raison de leur éviction n'était pas présent lors de la réunion précédente à laquelle cette question avait été évoqué. Les animateurs avancent des arguments et se soutiennent.

Réunion : 4GT du 30 mars

Jeanne : *Bon après, là-dessus [Elle regarde Donatien], tu avais mis quand même le..., enfin, ouais, euh, tu as une notion d'engagement dans le Conseil de Jeunes.*

Donatien : *Le Conseil de Jeunes ? Oui.*

Jeanne : *Ouais.*

Donatien : *On avait mis le Conseil de jeunes.*

[Jeanne et Donatien parlent en même temps]

Jeanne : *Après le Conseil de Jeunes représente la jeunesse.*

Donatien : *Après, on avait, on avait écrit à l'époque ou y'avait euh... [Donatien cherche quelques secondes le nom d'un des jeunes du groupe qui ne vient plus aux réunions], euh..., je sais plus. Euh, Greenpeace.*

Marie : *Oui c'est pour ça.*

Donatien : *Euh..., Benoit ?*

Marie et Nathalie [répondent en même temps] : *Non, Nathan.*

Donatien : *Nathan.*

Marie : *Essaye encore une fois. [Quelques plaisanteries inaudibles entre Cédric, Nathalie et Marie].*

Donatien : [il se tourne vers Jeanne] *ça par contre, euh ...,*

Jeanne : *Oui.*

Donatien [il se retourne vers Marie] : *... éventuellement, ouais, ça peut faire un objet ...*

Marie : *Ouais, c'est pour ça que ça fait un..., enfin...,*

Donatien : *... cet engagement-là quoi...*

Marie : *Ouais ouais ouais.*

Donatien : *...bon, qui peut euh, qui peut euh, entrer facilement dans les clous quoi. [Il se tourne vers Jeanne] On note ?*

Jeanne : *Oui.*

Donatien : *Oui.*

Jeanne : *Après, Greenpeace, pour moi, on est..., pas sur la jeunesse, mais peut-être que je me plante.*

Marie : *Ben y'a un..., y'a le collectif jeunes hein.*

Jeanne : *Ouais ?*

Donatien : *Ouais.*

Marie : *Nathan, il est, enfin, il fait partie du collectif jeunes en fait.*

Jeanne : *D'accord.*

Marie : *C'est que des jeunes ensemble qui se réunissent tout le temps ensemble.*

Jeanne [se tournant vers Donatien] : *D'accord. C'est euh, de ce côté c'est euh, collectif jeunes.*

Dans cet échange, l'absence des partis politiques doit, au regard de ce que développent les animateurs, être compensée par une autre forme d'engagement, tout au moins, une notion d'engagement à valoriser au travers d'autres acteurs éventuellement présents. Le Conseil des jeunes Angevins est lui-même évoqué, ainsi que l'association Greenpeace, sur laquelle les deux animateurs n'ont visiblement pas le même point de vue. Des arguments sont avancés par Marie en faveur de l'association, sans forcément convaincre,

notamment Jeanne. On peut voir que dans ces échanges, tout n'est pas dit de manière spontanée. Il faut attendre la poursuite des échanges et les opportunités qui se présentent parfois à l'initiative des jeunes eux-mêmes pour permettre aux animateurs de se positionner avec plus de conviction.

Réunion : 4GT du 30 mars

Marie : *C'est comme euh..., c'est pour ça quand je parlais politique enfin euh..., après, chacun il classe comme il veut les associations mais euh, il y a aussi les jeunes verts, et les jeunes..., jeunes PS, les jeunes UMP, c'est pour ça en fait, enfin, euh, c'était plus par rapport à ça mais..., euh..., si Greenpeace..., enfin, moi je m'en fiche.*

Donatien [pensif] : *MJS.*

Cédric : *Ouais, mais grosso modo, si on les invite, on les invite tous.*

Donatien : *Ben oui, ça c'est sûr. Mais..., euh, si on les invite à cette première euh, édition là quoi, euh, ça va être lourd.*

Cédric : *En tant que participants, ils peuvent venir.*

Donatien : *Oh ben de toute façon, ils viendront hein. Ca, quoi qu'il arrive euh...*

Cédric : *Voilà !*

Donatien : *... ils dépêcheront euh, des gens.*

Marie : *De qui vous parlez ?*

Cédric : *De l'ensemble des...*

Jeanne : *De tous ceux qui viennent de..., d'être cités.*

Marie : *Ah oui, d'accord.*

Jeanne : *Non mais je pense que voilà, l'idée..., euh, enfin..., mais voilà euh..., on l'avait euh, abolie pour cette année...*

Marie : *Non, mais oui, parce que après, l'idée de les faire venir euh, sans les faire participer...*

Jeanne : *Ah ben non enfin, ça a pas de sens, enfin... On est sur de la valorisation. Si, enfin, si ils sont là pour faire de la figuration et que euh, on met pas quelque chose en place...*

Donatien : *Ça pourrait les vexer.*

Jeanne : *... par rapport à ça, ça je trouve que c'est euh...*

Marie : *Ben oui, oui, bien sûr.*

Dans le passage qui précède, ce sont les jeunes qui avancent les arguments sur lesquels les animateurs s'appuient pour confirmer la non légitimité des représentants des partis politiques.

Néanmoins, les animateurs ne sont pas toujours entièrement du même avis. On voit dans la fin de ce passage que Donatien et Jeanne peuvent avoir des représentations sensiblement différentes, sur la notion de l'engagement, des structures qui peuvent éventuellement participer à la JOVA. Il faudra à nouveau le rappel de Jeanne, et la confirmation de Nathalie pour clore le sujet.

Réunion : 4GT du 30 mars

Cédric : *On pourrait les mettre au démontage de la scène euh...*

Marie : *Ouais.*

Cédric : *... le rangement tout ça, ils vont se marrer.*

Jeanne : *Non, non. Je crois qu'il faut laisser, euh, alors, pour moi, Greenpeace, on est pas sur le même champs [Elle se tourne vers Donatien et attend sa réaction].*

Marie : *D'accord.*

Donatien : *Ouais, c'est...*

Jeanne : *Alors je sais pas...*

Marie : *Mais euh, c'est pour ça, c'est, moi non plus je sais pas euh, après je euh, moi ça m'est égal.*

Jeanne : *Ouais. Mais après tu sais, enfin, c'est ma représentation. Pour moi on est pas sur les mêmes...*

Marie : *Oui, oui, oui.*

Jeanne : *... sur le même champ [Elle se tourne à nouveau vers Donatien].*

Marie : *Non mais je vois tout à fait, enfin voilà, si on dit Greenpeace, euh, ok, Jeremy Bardy il va dire : « Et pourquoi pas les jeunes verts ? ».*

Jeanne : *Bon allez, on l'enlève des noms : Greenpeace. [Rire de Jeanne].*

Marie : *Non, non, mais je sais pas. Non mais euh, si ça se trouve, il va rien dire du tout.*

Donatien : *Ben pas de parti politique. Greenpeace, c'est pas un parti politique.*

Cédric : *Non, non, c'est une organisation non gouvernementale.*

Donatien : *On peut se dire, euh, pas de partis politiques pour euh, toutes les raisons qu'on a évoquées...*

Marie : *Oui, oui.*

Donatien : *... et euh, en se disant par contre, euh, en fonction de l'intérêt, euh...*

Marie : *Mais après, y'a des engagements aussi par exemple euh, au Secours Populaire, euh, des choses comme ça, où les jeunes aussi, ont des branches euh, actives euh...*

Jeanne : *Ouais.*

Marie : *C'est pour ça en fait quand je disais engagement, je pensais limite à ça ou, euh, enfin...*

Jeanne : *Ouais.*

Marie : *... ou pas.*

Donatien [se tournant vers Jeanne] : *Ca peut euh...*

Jeanne : *Mais de toute façon, on va pas réussir euh...*

Marie : *Oui, bien sûr.*

Jeanne : *... à mettre euh..., tout le monde, parce que effectivement hein, le... Secours Populaire, t'as des jeunes...*

Marie : *Hm [affirmatif].*

Jeanne : *... qui sont euh, sur euh..., sur le pont, pourquoi pas mais..., enfin..., voilà.*

Marie : *Oui bien sûr.*

Jeanne : *Puis on en trouve partout. [Se tournant vers Donatien] En fait, y'en a partout des jeunes, ...*

Marie : *Ben oui, c'est ça.*

Jeanne : *... qui sont engagés. [Rires de Jeanne].*

Cédric : *C'est incroyable ! Quand y'en a un ça va, c'est quand y'en a plusieurs que ça pose problème. [Rires].*

Donatien : *Juste une question comme ça. Moi je m'étais dit euh, tiens, on a eu des..., élections y'a pas très longtemps euh, quand..., [Il regarde Jeanne], juste une pensée hein [Rires]. On a eu des élections, au CROUS, je ne parlerai pas des régionales, euh..., les élections au CROUS, comme d'habitude avec un taux record, massif de participation à 6,52%...*

Cédric : *Waouh ! [Il applaudit. Quelques rires].*

Donatien : *... sur les facs d'Angers, euh et voilà [Il se tourne à nouveau vers Jeanne]. Euh, est-ce que c'est pareil hein, euh, syndicat égale euh un peu euh...*

Jeanne : *Ouais [Elle fait un signe négatif de la tête en direction de Donatien].*

Donatien : *... euh, mais voilà. Est-ce que ça peut euh..., c'aurait pu être "pile poil" euh, le moment de les faire venir pour en parler, ben...,*

Killian : *Ben si les jeunes ils se mobilisent autant qu'ils se mobilisent pour aller voter euh...*

Nathalie : *Puis c'est politique.*

On peut discerner dans ce long passage plusieurs éléments qui jalonnent cet échange autour d'une "décision déjà prise" : l'éviction de la manifestation des comités jeunes des partis politiques.

Dans un premier temps on ne peut que constater la pluralité des points de vue, voire, l'opposition de ceux-ci, entre les animateurs d'un côté et Marie et éventuellement Cédric de l'autre. Les points de vue ne sont pas pour tous les participants très arrêtés. Notamment pour Donatien, qui tente une proposition des syndicats avant de se raviser.

Officiellement, dans ce dispositif Conseil de Jeunes, la parole est aux jeunes. Ainsi, même si Jeanne n'est pas forcément d'accord avec la proposition de Marie, de proposer aux représentants jeunes des partis politiques de participer, elle renvoie aux jeunes du groupe le débat à plusieurs reprises et de plusieurs manières : **Jeanne** : « *Après il faut, enfin, voilà, enfin ... [...] Mais après tu sais, enfin, c'est ma représentation* ».

Cependant, il y a durant cet échange une concertation permanente entre Jeanne et Donatien afin de trouver entre eux une position commune à renvoyer aux jeunes. Ils se cherchent du regard. Lorsqu'ils font des propositions, des suggestions, ils se regardent mutuellement afin de voir si "l'autre" valide ou non la proposition, comme dans le cas où Donatien propose la participation des syndicats et se ravise au regard du signe négatif de Jeanne. Ils ont besoin de faire poids face aux jeunes. Ils ne sont pas toujours sur le même point de vue. Ainsi, ils ont des échanges non verbaux entre eux afin de s'accorder sur une

parole officielle de leur part et par extension, de la collectivité qu'ils représentent.

Face aux arguments de Marie, pour appuyer la position des animateurs, Jeanne rappelle plusieurs fois la "décision déjà prise". Donatien use également d'une interprétation supputative sur la manière dont les jeunes des partis politiques pourraient ressentir une invitation sans pouvoir prendre part, d'une manière plus concrète, à la JOVA. Enfin, Jeanne propose une sorte de "deal" aux jeunes avec la présence de Greenpeace en échange des partis politiques. **Jeanne** : « Non, non. Je crois qu'il faut laisser, euh, alors, pour moi, Greenpeace, on n'est pas sur le même champ ».

Pour sortir de cet échange et revenir à une position plus claire, les animateurs proposent un recours à la règle : **Donatien** : « Ben pas de partis politiques. Greenpeace, c'est pas un parti politique ». Règle relativement vite intégrée par certains jeunes, dont Nathalie, et qui va finir de sceller définitivement la "décision déjà prise".

Cet échange aboutit à la réaffirmation d'une décision conforme au point de vue des animateurs, tout au moins de Jeanne, conforme à la "décision déjà prise", à laquelle Marie va finir par se ranger.

Réunion : 4GT du 30 mars

Marie : *Après je pense que c'est bien d'informer toutes ces associations là en disant : « On fait quelque chose »...*

Jeanne : *Oui.*

Marie : *... pour la première année on vous invite pas mais on vous informe de l'évènement, et euh..., voilà euh...*

Jeanne : *Non, non, faut vraiment le présenter à titre expérimental en disant : « Voilà, on a, enfin, on a fait euh..., on a fait le choix euh..., », et c'est là-dessus quand Donatien disait tout à l'heure euh... : « Présenter..., enfin, faire une fiche de présentation claire », c'est qu'il va falloir les afficher nos critères, pour pas qu'il y ait d'ambiguïtés, en disant : « Pourquoi on a plus sollicité telles et telles associations ». Après, voilà, une fois qu'on l'a affiché, euh..., ben voilà hein... Si...*

Marie : *Oui, oui.*

Jeanne : *... c'est notre façon de voir.*

Donatien : *Donc sur le volet engagement ? Se limite-t-on à...*

Marie : *Ouais ben, enfin..., de toute façon après on peut en..., de bouches à oreilles on peut..., obtenir des personnes qui se sont engagées dans..., telles ou telles assos ou tels ou tels mouvements, libre à eux de venir et après de euh..., enfin, informer quoi.*

Jeanne : *Oui, oui. Tout à fait. Mais pas de stands, pas de démonstrations, pas de...*

Marie : *Non, ben voilà.*

Jeanne : *... enfin, voilà, que, qu'ils soient au clair euh, là-dessus quoi.*

[Silence pendant quelques secondes. Jeanne regarde Donatien].

Donatien [se tournant vers Jeanne] : *On avait conservé la santé ?*

On voit dans cette fin d'échange que Marie se range aux arguments des animateurs. Elle parle néanmoins " d'information " vers les représentants des partis politiques. Jeanne réclame une position claire, sans toutefois énoncer cette position. Prendre position clairement sur cette question face aux jeunes n'est pas si facile pour les animateurs. Néanmoins, lorsque Marie propose d'intégrer les structures refusées d'une autre manière, " personnes physiques et discussion, informations possibles", Jeanne rappelle de manière plus claire les limites à ne pas franchir. Quand le risque d'une participation formelle ou informelle des partis politiques se précise, Jeanne se sent obligée de clarifier les limites à ne pas dépasser.

La "décision déjà prise" est un argument pour le groupe afin de ne pas la remettre en question. On voit dans cet extrait que cela ne veut pourtant pas dire que la décision soit irrévocable. A priori, on peut revenir sur une décision déjà prise et avancer de nouveaux arguments, pour éventuellement changer la décision. Cependant, dans les faits, en fonction des personnes qui défendent cette "décision déjà prise" et de leur place dans le groupe, modifier la décision est plus ou moins facile. On voit dans notre exemple une réelle difficulté pour les jeunes à faire évoluer la situation.

Pourtant, cet exemple pourrait ne pas être sans conséquence pour l'engagement des jeunes. On voit également, dans la position de Marie, une attitude qui oscille entre engagement (lorsqu'elle avance ses arguments et propositions) et désengagement (elle fait part à deux reprises de son indifférence quant à la décision qui sera effectivement retenue). Cela peut également évoquer la notion de "dégagement"¹⁰⁸, qui prive les jeunes, non pas ici d'un accès à la parole,

108 : VULBEAU (Alain), *L'âge sécuritaire. Que faire des jeunes inéducables ?*, L'Harmattan, Paris, 2014

puisqu'ils sont là dans un contexte d'échange où on leur donne la parole, mais de leurs autorité sur les décisions prises dans ce collectif qu'ils composent. La façon dont les animateurs se positionnent par l'intermédiaire de leurs points de vue, de leurs argumentations, rend difficile pour les jeunes, la formalisation et la validation d'avis divergents. Marie évoquera dans le cadre d'un entretien individuel, sa difficulté à faire face au poids des animateurs, à leurs présences, dans les échanges.

Marie : *Première réunion de bureau, j'ai dit : « Que deviennent les référents de groupes de travail. Les présidents ne sont pas élus ». On a eu des réponses des animateurs : « C'est une instance nouvelle, on ne peut pas mettre tout en place en même temps ». Conséquence, les animateurs sont toujours présents avec nous. A toutes les réunions ou presque.*

Recueilli de manière informelle auprès des animateurs, leur insistance à ne pas souhaiter la présence des représentants jeunes des partis politiques renvoie au souhait de la collectivité de ne pas proposer une vitrine, par l'intermédiaire d'une manifestation organisée par la municipalité, aux différents courants idéologiques en place sur le territoire de la ville. Cela pourrait soumettre la municipalité, le Conseil de Jeunes, la manifestation elle-même, à des critiques et proposer un espace de parole publique pour des groupes représentants de "l'opposition" politique. Cet argument n'est jamais exposé aux jeunes du groupe Valorisation pour expliquer la volonté de ne pas accueillir de partis politiques.

Ces règles peuvent avoir tendance à nous renvoyer à une externalité du groupe. Il y a des choses qui se décident en dehors du groupe Valorisation, voire, en dehors du Conseil des Jeunes, mais également, en dehors du temps présent où le groupe est réuni. Cela peut concerner des points de méthodes, comme le vote, ou bien des éléments plus concrets liés au projet, aux objectifs du Conseil. On peut penser que cette externalité va pouvoir permettre, tout au moins pour certaines situations, aux jeunes d'intervenir de manière plus neutre, plus

indépendante. Nombre de décisions, au sein du groupe Valorisation, sont en effet influencées voire induites par les animateurs. Cette externalité pourrait mettre ces effets d'influence à distance.

Cependant, cette externalité n'est pas un gage de participation renforcée pour les jeunes. Elle les dessaisie d'une partie des décisions à prendre, car cela renvoie à la commande posée par la collectivité pour les orientations, les attentes, liées au Conseil des jeunes et à la JOVA ; car cela renvoie également à des décisions qui se prennent ailleurs, dans l'urgence, en dehors de la présence des jeunes eux-mêmes. De plus, ce qui est posé à l'extérieur du groupe peut être réinterprété à l'intérieur de celui-ci. Cela pourrait se faire au bénéfice des jeunes, pour ce qui concerne par exemple les objectifs posés par la collectivité, mais je n'ai jamais vu une remise en cause du cadre posé par la collectivité aboutir. Par contre, la règle du vote peut être détournée, au profit d'une participation des animateurs.

Les règles de la décision collective ne sont pas toujours bien explicitées au groupe de jeunes, elles ne sont pas toujours non plus intangibles.

3.2.3 : Des mots, des mots... Le conditionnement.

Je n'ai pas, dans le cadre de ce travail, minuté le temps de parole des différents acteurs. Ce travail reste à faire et est encore possible. Il n'en reste pas moins que les mots sont au centre de cette étude. L'analyse consiste, pour une grande part, en une appréhension de leur sens, de leur origine, de leur impact dans les échanges, de ce qu'ils modifient, induisent. Leur importance dans le groupe Valorisation est donc primordiale et leur utilisation n'est pas forcément sans calcul. Certains membres du groupe usent et abusent de ces "discours à rallonge" qui avec le temps, modifient les positions, font évoluer les représentations et au final, les décisions à prendre.

La “stratégie d’influence” présentée ici consiste donc, pour un acteur du groupe, par un long débat argumenté, à faire évoluer les positions adverses sur une décision à prendre. Les animateurs usent de cette stratégie d’influence pour amener les jeunes à adopter leur point de vue quant au choix d’une scène spécifique pour la manifestation. La décision est toujours présentée comme étant réservée aux jeunes eux-mêmes. Cependant, les prises de position des jeunes sont contre argumentées par les animateurs qui introduisent de “nouveaux” paramètres pour modifier les représentations, les attentes et au final, les prises de décision.

On retrouve cette notion d’influence dans les écrits de Shérif, sur la normalisation¹⁰⁹, évoqués dans l’ouvrage coordonné par Jean-Pierre Pétard, et ceux de Asch sur le conformisme¹¹⁰.

Le conformisme, au sein d’un groupe restreint, va consister pour Asch, à l’adoption, par l’ensemble des membres du groupe, dans une stratégie plus ou moins consciente d’intégration et de consolidation du groupe, de normes et représentations déjà existantes. Chacun, au sein du groupe, va s’approprier les normes collectives. On parle de conformisme par intériorisation.

Pour Shérif, la normalisation va consister, par contre, en la constitution progressive d’une nouvelle norme. Celle-ci est alors produite dans le cadre des échanges par l’ensemble des membres du groupe, par confrontation des différents points de vue, par une remise en cause et une adaptation des points de vue de chacun et la définition d’une nouvelle référence pour le groupe.

Ces deux phénomènes peuvent être observés dans ce type de décision. Une norme prévaut dans les échanges, mise en valeur par les jeunes. Ils semblent en effet être attachés à la rigueur budgétaire de leur projet, de l’action publique locale d’une manière plus générale. Elle va progressivement, non pas être remise en cause, mais se confronter à l’impératif de valorisation présenté par les

109 : PETARD (Jean-Pierre), (Coord.), *Psychologie Sociale*, Bréal, Paris, 2007

110 : SCIENCE ETONNANTE, *Expérience de ASCH sur le conformisme*, [en ligne], (consulté le 22/01/2015), <http://sciencetonnante.wordpress.com/2013/04/22/l'experience-de-asch-sur-le-conformisme/>

animateurs. Ainsi, le processus de normalisation qui consiste à consolider cette représentation de la valorisation nécessaire des projets des jeunes à l'échelle de la ville et donc de la mise en avant des moyens nécessaires à cette valorisation, va peu-à-peu prendre le pas sur le conformisme et l'attachement aux normes antérieures.

On peut également rejoindre, concernant ce type de décision par "stratégie d'influence", les réflexions sur la théorie de l'action de T. Parsons¹¹¹. En effet, influencé par les travaux de Robert Bales sur les groupes restreints¹¹², Parsons construit un modèle en quatre phases qui sert, selon cet auteur, l'action collective. Le système "LIGA", inverse du système "AGIL" de Bales, révèle que dans tout système d'action, il existe des normes préalables (phénomène de Latence, "L"), une volonté d'intégration de la part des "acteurs" ("I"), la poursuite de buts, éventuellement collectifs (Goal Attainment, "G") et une fonction d'adaptation ("A").

On retrouve dans le groupe Valorisation, au travers de l'extrait ci-dessous, ces quatre phases. Le groupe dispose, préalablement à cette décision à prendre, des normes et représentations sur l'action publique locale et son financement (rigueur budgétaire notamment) ; d'une volonté d'intégration pour chacun de ses membres, consciente ou non, mise en évidence notamment par la permanence de l'implication pour les jeunes présents, de l'intégration des représentations des animateurs ; de buts communs, formalisés par la manifestation à concevoir et organiser ensemble ; et d'une disposition à l'adaptation pour relativiser certaines normes, et en mettre en valeur de nouvelles.

Cet extrait, rend compte de la fin de la cinquième réunion à laquelle j'ai pu assister. Elle se déroule environ un mois avant la date de la JOVA. Le groupe travaille ainsi aux préparatifs concrets, matériels, et à la communication de

111 : ROCHER (Guy), *Talcott Parson et la sociologie américaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 1972

112 : ANZIEU (Didier) & MARTIN (Jacques-Yves), *La dynamique des groupes restreints*, Op Cit.

l'évènement. Après avoir évoqué une rencontre nécessaire avec le groupe communication du Conseil de Jeunes, afin de définir les derniers aspects concernant les outils de communications de l'évènement, Jeanne interpelle le groupe sur la nécessité de donner rapidement une réponse aux services techniques de la ville sur la réservation d'une scène. Deux options se présentent, elle demande aux jeunes de se positionner sur l'une d'entre elle.

Réunion : 7GT du 7 mai

Jeanne : *Juste une question. Alors euh, pour la décision on peut, euh, ben non, vaut mieux qu'on ait vu les fiches techniques. Parce que, au niveau du..., du service Développement vie associative, non, du service des bâtiments, on a réservé, au jour d'aujourd'hui, deux scènes. Une, puisque euh..., on nous avait dit euh, qu'il fallait mieux une grande scène, avec une euh, une bâche euh, couverte, donc on a fait cette euh, réservation là [S'adressant à Donatien qui est en train de reconstruire son crayon], je te prêterai un autre crayon, j'en ai un bien, euh, et euh..., en discutant avec euh, ben des gens qui ont l'habitude, ils disaient qu'en fait, euh, y'a une salle euh, enfin, y'a une salle au niveau de la ville, qui est ouverte euh, qui est moins grande, euh, [Elle cherche dans ses dossiers], qui est moins grande de..., euh..., je vais pouvoir vous donner la dimension..., et, y'avait deux points de vue, c'est-à-dire que par rapport à l'animation, ça semblait suffire, euh, par contre, par rapport à la place, ils avaient un peu peur que la scène soit..., perdue.*

Killian : *Ah ouais ?*

Jeanne : *Ouais, pour la petite euh, ouais. Euh..., sachant que euh, qu'effectivement, au jour d'aujourd'hui, donc, les deux scènes sont réservées, que je ne serais pas étonnée que lundi ou mardi, le service des bâtiments m'appelle en me disant : « Jeanne, euh, tu bloques laquelle ? », [Elise rentre dans la pièce et commence à distribuer les compte rendus de la précédente réunion], donc je voulais avoir votre avis euh, là-dessus. [Elle se tourne vers Donatien], sachant que de mémoire, Donatien, on était sur une, euh..., six sur neuf [dimensions de la scène], et l'autre, quatre sur six, c'est pas ça ?*

Donatien : *J'aurais dit neuf sur douze et six sur neuf.*

Jeanne [elle regarde ses fiches] : *C'est peut-être ça. J'ai un doute. J'ai un doute mais j'ai pas noté.*

Donatien : *Après euh..., j'ai une mémoire [mot incompréhensible].*

Jeanne : *Hein ?*

Donatien : *Mais c'était..., j'ai l'impression que c'était plus neuf sur douze que six sur neuf.*

Jeanne : *Ouais. Alors pourquoi je vous pose cette question-là, bon, il faut savoir qu'effectivement, si on prend, la scène euh, la scène de la ville euh, elle est euh, mise à disposition à titre gratuit donc, dans le budget on fera ressortir mais ça ne sort pas, euh, si on prend la scène de euh..., couverte, euh, enfin, l'autre scène, faut qu'on la couvre, là on est obligé de faire appel à un prestataire, euh, qui nous a envoyé la facture et qui est de deux mille trois cents trente-deux euros.*

Dans le passage qui précède, Jeanne a “planté le décor” de cette échange. Il est urgent pour le groupe de se positionner sur la réservation d’une scène. L’une est gratuite et couverte, mais petite, l’autre est plus grande mais nécessite la location d’une couverture, payante. Les animateurs, dans la suite de l’échange, vont argumenter leur préférence.

Réunion : 7GT du 7 mai (suite)

Killian : *Alors faut prendre euh..., l’autre scène, qui est déjà couverte.*

Donatien : *Sauf qu’encore une fois, l’autre scène a des dimensions euh, moindres.*

Jeanne : *Et on est sur un, enfin, euh, voilà, enfin moi c’est vraiment votre avis alors, je comprends, euh, d’un point de vue financier, enfin, effectivement euh, après euh, enfin, pour moi on est quand même sur quelque chose euh, qu’on veut valoriser auprès des jeunes quoi. Donc, euh, si on leur met, enfin, un truc alors, moi je me rends pas compte...*

Killian : *Trop petit, oui.*

Jeanne : *... ouais.*

Killian : *C’est vrai que moi aussi, les tailles, c’est..., c’était quoi les tailles, déjà ?*

Nathalie : *Six sur neuf et neuf sur douze.*

Jeanne : *Alors, de mémoire, y’en a... ..., une, alors je ne sais pas si vous connaissez ce festival-là, le..., le “Tout pour le tout”, qui est à Saint Serge. [Pas de remarques de la part des jeunes]. Personne n’est allé à Agora ?*

Killian : *Non.*

Jeanne : *Non plus euh..., [Rires], vous aviez donné comme [Mots incompréhensibles], donc c’est pas grave.*

Donatien : *Hey, six sur neuf, c’est à peu près la pièce là.*

Killian : *Six sur neuf, c’est la pièce ?*

Donatien : *Six sur neuf, c’est la pièce.*

Nathalie [en montrant la largeur de la pièce] : *Ca fait plus de six là.*

Killian : *Oh oui.*

Donatien : *Ca fait euh, là on est sur [Il commence à compter en désignant la pièce] : Un...*

Killian : *T’as jusqu’au mur.*

Donatien : *... deux, trois, quatre, cinq, six, ouais, du vite fait hein. [Jeanne se lève pour mesurer la largeur de la pièce avec ses pas]. Avec euh, Jeanne qui se prépare. [Donatien compte les pas de Jeanne]. Un, deux, trois, quatre, cinq, six. Un peu. Bon. Bon [Jeanne revient s’asseoir à sa place], en sachant que euh..., en sachant que si on a une batterie, une basse et une guitare plus des retours machin, c’est jouable. Par contre, si on a, une troupe de théâtre, qui se déplace à..., je sais pas, sept ou huit qui jouent en même temps, avec un poil de décor, un poil de..., valse, ça peut vite devenir très encombrant. Donc c’est pour ça, aussi, qu’on se dit ça. Si c’était juste la musique, bon, on s’arrangerait pour euh, pour se limiter un peu mais euh, on a de la..., puis la danse, alors imaginez la danse quoi. On a des gens qui s’envolent en..., entrechats euh, tu vois... [Rires], faudrait pas euh tomber dans le public, tu vois...*

[Jeanne se lève et sort de la pièce]

Killian : *Ouais.*

Donatien : ... six sur neuf, en profondeur..., six..., mètres, en profondeur, c'est..., pas énorme. Ça peut suffire hein ! Pareil hein, si on a des troupes où ils sont juste deux à chaque fois et qu'ils se lancent pas trop en l'air les uns les autres euh... ..., voilà. Donc euh... ..., y'a peut-être un choix à faire entre euh..., l'économie et euh, l'objectif de valorisation.

L'expérience technique vient au secours des animateurs et de leur argumentation. Les animateurs arpentent la pièce pour se rendre compte des dimensions, pour faire prendre conscience de celle-ci aux jeunes.

Les animateurs vont ensuite demander aux jeunes de se positionner sur un choix, sur l'une ou l'autre des alternatives. Cependant, sans éléments de connaissance budgétaire de la manifestation à organiser, les jeunes ne vont pas se positionner tout de suite et demander plus d'informations aux animateurs.

Réunion : 7GT du 7 mai (suite)

Nathalie : Ben euh, on peut l'avoir la plus chère ou pas ? C'est aussi la question donc si..., est-ce que la ville est prête à payer pour la plus grande scène ?

Elise : Alors...

Donatien : Ah mais c'est la question qu'on vous pose, c'est euh, c'est sur le budget...

Elise : C'est dedans ?

Donatien : ... sur le budget c'est euh, [Il se tourner vers Jeanne qui entre dans la pièce avec une tasse de café]

Jeanne : Ah ben c'est dedans.

Donatien : ... sur le budget c'est euh, ...

Elise : C'est compris ?

Donatien : ... c'est compris dedans hein...

Elise : C'est bon euh, Jeanne ?

Jeanne : Ah ben oui !

Elise : Ouais ?

Donatien : ... enfin ça peut, ça rentre dedans. C'est une option, ouais.

Ousmane [s'adressant à Nathalie] : Qui euh, mesure combien ?

Nathalie : Deux mille trois cent enfin euh, six sur neuf.

Ousmane : Six sur neuf ? [Il note].

Nathalie [elle regarde son ordinateur] : Six sur neuf et neuf sur douze.

Ousmane : Six sur neuf... ?

Nathalie : Six sur neuf et neuf sur douze [Ousmane prend note]).

Donatien : Deux mille trois cent euros, c'est un coût, mais c'est un coût qui peut être supporté dans le budget, et après, ou comme ça de toute façon, il faut qu'on le définisse et ce sera aussi l'objet de la prochaine rencontre, le budget.

Nathalie : Oui.

Jeanne [s'adressant à Donatien] : C'est quelque chose..., c'est que clairement, il faut que j'envoie [Mots incompréhensibles] parce que tu sais, [Mots incompréhensibles] on l'a fait j'ai toujours pas répondu.

Donatien : *Ouais. [S'adressant aux jeunes]. Qu'est-ce que vous en pensez ? Il faut trancher.*

Nathalie : *Oui, ça dépend du budget si, on peut être informé quoi, enfin, si on a pas de budget on peut pas savoir.*

Killian : *Après si, si ça rentre dedans, oui, ben écoute euh...*

Dans l'échange qui précède, il y a incertitude de la part des animateurs concernant le budget disponible. Les animateurs, Donatien et Elise, se tournent vers Jeanne pour vérifier qu'il y a moyen de louer la scène. Jeanne confirme, sans avancer de chiffres. Le budget, dont l'examen en envisagé pour une réunion à venir, n'est pas établi. La discussion qui suit va être l'occasion, pour les animateurs entre eux, d'échanger et d'identifier quelques postes budgétaires.

Réunion : 7GT du 7 mai (suite)

Jeanne : *Vous avez un budget de huit mille euros. Comme poste de dépense, globalement au jour d'aujourd'hui, bon, [Elle se tourne vers Donatien], je pense que euh, il y aura peut-être un truc comme euh, en... ..., en bouffe qui sera fait mais, euh [Elle se retourne vers les jeunes], on a fait le choix de ne pas payer euh, les gens...*

Killian : *Ouais, c'est déjà un poste d'économie euh...*

Jeanne : *... ben euh, important.*

Donatien : *Important.*

Jeanne : *On a fait, enfin, euh, le matériel qui va être mis à disposition, y'a pas de coût, euh, au niveau de..., au niveau de..., du budget euh..., direct, enfin sur les huit mille. On va avoir le gardiennage qui va être à payer. On va avoir les, le régisseur...*

Killian : *Et ça représente quel coût ?*

Jeanne : *... pour vous donner euh, un ordre d'idée, euh..., le régisseur, on est sur une base de euh..., trois cent et quelques euros.*

[Killian, Jeanne et Donatien parlent en même temps]

Jeanne : *Voilà, après les flyers, tout ce qui est la comm...*

Killian : [Mots incompréhensibles].

Donatien : *Donc sans être trop dispendieux, il faut quand même euh...*

[Les trois animateurs entrent dans un échange entre eux].

Elise [s'adressant à Donatien] : *... trois cent euh..., le maquettage ?*

Donatien : *Cinq cent et quelques.*

Elise : *Cinq cent et quelques euros. Pour la maquette euh..., la création fait hein...*

Jeanne : *Ouais.*

Elise : *... la reprise et euh..., la reprise.*

Jeanne : *Et le tirage.*

Elise : *Et le tirage euh...*

Donatien [s'adressant à Elise] : *Dans le plan, c'était euh, c'était indiqué ça. Non, peut-être pas d'ailleurs ?*

Elise : *Si, si.*

Jeanne : *On avait eu le coût.*

Elise [s'adressant à Donatien et désignant les dossiers qu'il a en face de lui] : *Ben quand même, tout est dedans, a priori tout est dedans, soit "groupe comm" soit "rétro comm".* [S'adressant à Jeanne] *Euh..., ce qu'on avait acté là, sur la diffusion...*

Donatien : *Sur dix-mille, je crois que vous étiez sur dix-mille euh, sur le* [Mot incompréhensible].

Elise : *Alors, sur le* [Quelques mots incompréhensibles], *d'autres types de manifestations, enfin, des manifestations du même type hein, c'était euh, ouais, dix-mille euh, et c'est large hein...*

Donatien : *Ouais, dix-mille c'est large hein...*

Elise : *... dix-mille flyers alors que nous on a fait au Conseil de Jeunes, cinq mille. C'est déjà pas mal.*

Donatien [il s'adresse à nouveau à l'ensemble du groupe] : *Alors voilà, regardez. Alors... Euh, imprimerie Celtique, Flyers, euh, quinze par vingt et un, donc c'est le petit format qu'on a là...*

Elise et Nathalie : *Ouais.*

Donatien : *... dix-mille exemplaires, c'est beaucoup, quatre cent cinquante euros.*

Elise : *Voilà.*

Donatien : *Quatre cent affiches, deux cent quarante-neuf euros. Sachant que clairement, le sujet euh, support impression, c'est cool. Après..., après, l'Igloo en diffusion, la Poste...*

Jeanne : *La Poste ? C'est quoi la Poste ?*

Donatien [se tournant vers Jeanne] : *C'est euh, des timbres, envoi, achat, euh, j' imagine ce genre de trucs.*

Elise : *C'est quoi vas-y ? Combien ?*

Donatien : *Euh, cent dix-neuf virgule six, de Poste. Et l'Igloo c'était cent dix-neuf virgule six donc il doit y avoir un truc là.*

Elise : *C'était de la distrib, [Quelques mots incompréhensibles].*

Jeanne : *L'Igloo en fait, c'est ceux qui euh, affichent dans les euh, magasins.*

Killian : *D'accord.*

Donatien : *"Plan médias".* [Il regarde ses documents]. *"Plan médias", on est euh, là euh, mais parce que c'est "Plan médias" aussi, c'est sept mille cinq cent soixante-huit euros, euh...*

Jeanne : *Mais "Plan médias", on a déjà beaucoup de partenaires.*

Donatien : *Libération euh, enfin des trucs comme ça quoi...*

Elise : *Voilà. Après, ce qu'il faut savoir, par contre le problème, c'est que comme le maquettage est fait, y'a l'histoire du spot radio..., a priori, le spot radio n'est pas payant si on met le logo sur le fly...*

Jeanne : *Radio Campus nous le fera gratis le spot radio sans...*

Elise : *Hors Radio Campus. Hors Radio Campus je parle euh, Virgin, NRJ, euh, ces trucs-là.*

Jeanne : *Euh, Virgin fera payer, ouais.*

Elise : *Ouais. Y'a NRJ, qui a priori...*

Donatien : *NRJ euh...*

Elise : *... si on met le logo..., si le logo était mis, normalement, c'est gratuit.*

Donatien : *... ça c'est aussi à voir avec le groupe comm.*

Killian : *Le groupe comm ?*

Elise : *C'est trop tard ? C'est trop juste ?*

Jeanne : *A vous de voir.*

Donatien : *Puis à voir si, c'est pareil, quand on a une image euh, un logo d'un partenaire, c'est qu'on s'associe à son image.*

Elise : *Voilà, tout à fait.*

Killian : *NRJ, euh...*

Elise [scandant le jingle] : *NRJ !*
Donatien [sur le même ton] : *NRJ !*
Elise : *NRJ ! [Rires]. Radio number one ! [Rires].*
Donatien : *Euh..., donc voilà. Ça veut dire que...*

De l'échange entre les animateurs ressortent quelques postes de dépenses avec, plus ou moins, une estimation des coûts. Jeanne s'adresse alors à nouveau aux jeunes et justifie la possibilité d'engager cette dépense supplémentaire.

Réunion : 7GT du 7 mai (suite)

Jeanne : *Donc voilà. Donc, on est pas sur, enfin, euh, alors après voilà, moi je vous livre mon point de vue, qui n'est que le mien, que je partage, euh, c'est déjà pas mal, parce que des fois je le partage pas [Rires], euh..., voilà, enfin je trouve que, on a euh, rogné bon sur l'indemnisation des, des groupes de musique, je pense quand même, enfin, des, des groupes en général, je pense quand même que si on est sur une logique de valorisation, il faut qu'on leur donne les moyens enfin, euh, de se produire dans de bonnes conditions.*

Killian : *Ouais.*

Jeanne : *Enfin, bon voilà, ça c'est, c'est, c'est mon point de vue quoi [Elle se tourne vers Donatien].*

Donatien : *Puis on a abandonné le grand écran à quinze mille aussi hein. [Rires]*

Killian : *Non mais ouais, du coup ben, quitte à..., oui.*

Donatien : *Y'a des coupes franches quand même dans le budget.*

Killian : *Oui, ben oui, dans ce cas..., moi..., pour moi, oui. Euh..., autant euh... [Il se tourne successivement vers les autres jeunes puis vers les animateurs], ... oui. [Rires, puis, plus affirmatif]. Oui !*

Jeanne et Donatien : *Ousmane ?*

Dans le passage suivant, les jeunes vont demander, par l'intermédiaire d'Ousmane, des précisions sur le budget prévisionnel de la manifestation. L'échange entre les animateurs n'a visiblement pas permis aux jeunes d'avoir confirmation de la possibilité de bénéficier des fonds nécessaires à la réservation de cette scène. Les animateurs vont devoir se faire plus précis dans leurs estimations afin de permettre aux jeunes de se positionner.

Réunion : 7GT du 7 mai (suite)

Ousmane : *Euh, moi ce que je trouve, faut voir le, faire la synthèse de, du budget ça, ça va nous coûter combien ?*

[Killian, Elise et Ousmane parlent en même temps]

Killian : *Ben deux mille trois cent trente-deux euros.*

Ousmane : *Et laisser euh, les scènes à part pour euh..., voilà.*

Elise [en désignant Nathalie] : *Ben là elle devrait* [Quelques mots incompréhensibles].

Donatien : *Donc oui à condition que ça rentre dans le coût.*

Ousmane : *Oui, ça rentre, voilà.*

Donatien : *Marie ?* [Marie fait un signe de tête]. *Marie a dit oui.*

Jeanne [s'adressant à Nathalie] : *Nathalie ?*

Nathalie [elle fait un signe affirmatif de la tête] : *Oui.*

[Jeanne, Elise et Killian parlent en même temps] : [Quelques mots incompréhensibles. Rires]

Donatien : *Euh, on part là-dessus ?*

Killian : *Sur ?*

Donatien : *Sur une scène euh...,*

Elise : *Deux mille trois plus euh...*

Killian [calculant sur son téléphone] : *Donc deux mille trois cent, plus, ...*

Elise : *... on est un peu dans l'expectative...,* [S'adressant aux autres animateurs], *ben de toute façon on attend pas le budget ?!*

Killian : *Et les flyers et tout, en tout, ça faisait mille cinq ?*

Donatien : *Euh...*

Jeanne : *Ouais. Ouais.*

Killian : *Mille cinq cent.*

Donatien : *Ca... ..., mille cinq cent ?* [Rires]

Elise : *Euh, Nathalie a tout en fait là.*

Jeanne : *Non, non.*

Donatien : *Cinq cent ... ?*

Nathalie : *Moi j'ai les flyers, c'est quatre cents euros moi j'ai mis.*

Elise : *Ouais.*

Donatien : *Ouais, quatre cent euros plus cinq cent de confection.*

Nathalie : *Mais j'ai pas les affiches après, j'ai raté une ligne en fait.*

Elise : *Ouais, c'est ça.*

Donatien : *C'était deux cent quarante.*

Nathalie : *Deux cent quarante.*

Donatien : *Donc c'était en gros euh, cinq cent, plus quatre cent, plus deux cent quarante.*

Elise [affirmative] : *Hm.*

Killian : *Cinq cent plus quatre cent plus...*

Nathalie [en aparté à Marie] : *J'ai pas les cinq cent.*

Donatien : *Plus...*

Marie : *C'est quoi les cinq cent ?*

Nathalie : *C'est quoi les cinq cent ?*

Donatien : *Les cinq cent c'est la maquettage, enfin le graphisme.*

Marie : *Ah oui c'est vrai on en avait parlé.*

Killian [s'adressant à Donatien] : *Plus deux cent quarante ?*

Donatien : *Ouais.*

Elise : *Plus la scène, deux mille..., cent, deux mille trois ?*

Killian : *Deux mille cent ?*

Jeanne : *Deux mille trois cent trente-deux.*

Killian : *T'as dit quoi ? Ouais, c'est deux mille trois cent.*

Jeanne : *Plus, après rentre les, régisseurs, donc on est sur six cent euros.*

Elise : *Ah ben six cent euros là ?*

Jeanne [affirmative] : *Hm.*

Elise : *Pour les régisseurs ? D'accord. Plus six cent.*

Killian : *Plus six cent. Bon. Plus euh ...*

Jeanne : *Et on est euh, le gardiennage...*
Elise : *Ah oui, le gardiennage.*
Jeanne : *... le gardiennage.*
Donatien : *Deux cent, trois cent ?*
Jeanne : *Ouais, je pense qu'on était sur ces tarifs-là.*
Donatien : *Trois cent.*
Elise : *Trois cent.*
Killian : *Trois cent.*
Elise : *Six mille quatre cent quarante.*
Killian : *Là, euh, tout ce qu'on a mis, on en est à six mille quatre cent quarante.*
Jeanne : *Alors...*
Elise : *On a mille cinq cent euros, vous avez mille cinq cent de...* [Elle fait une sorte d'ondulation sur sa chaise]
Donatien : *De battement.*
Elise : *... de marge.*
Killian : *Donc là on en est à six mille quatre cent euros avec euh..., avec euh..., le chapiteau là.*
Elise : *Mille cinq cent euros ! Dix mille balles !*
Donatien : *Ca fait pas mal de bouteilles de Champ.* [Rires]
Killian : *Oui, c'est sûr.*
Donatien : *Bon ! On s'arrête là ?*

On retrouve dans cet extrait, tant les différentes étapes du système LIGA de Parsons que le conformisme et la normalisation de Asch et Shérif.

La notion de norme préexistante est bien présente. Deux normes se confrontent : l'économie ou la rigueur budgétaire à laquelle les jeunes montrent ici leur attachement ; la valorisation nécessaire de la manifestation à réaliser, que les animateurs mettent en avant.

Dans une démarche qui correspond tant à une stratégie d'intégration qu'à une adaptation progressive de la part des jeunes, une des deux normes va progressivement prendre sensiblement le pas sur l'autre et s'imposer comme norme partagée par l'ensemble du groupe. On peut ainsi éventuellement évoquer la notion de normalisation de Shérif.

Certains jeunes, par leurs remarques, montrent en effet leur volonté de rester en conformité avec un discours qui pourrait leur paraître dominant et donc représentant une sorte de position officielle du groupe, véhiculée par les animateurs. Killian, relativement tôt dans l'échange, ne se montre pas opposé au financement de cette scène couverte : **Killian** : « *Après si, si ça rentre dedans, oui...* ». On peut voir ici de sa part tant une stratégie d'adaptation à un point de

vue qui s'exprime de manière dominante, qu'une démarche d'appropriation de cette norme portée davantage par les animateurs.

Nathalie est dans une démarche similaire lorsqu'elle évoque la possibilité de faire financer le coût de la scène par la municipalité.

L'influence se développe également dans l'échange par le biais de la notion d'intégration. Les animateurs réintègrent les jeunes dans un collectif soudé, et sous-entendu, porteur de représentations et de normes identiques et partagées, notamment en utilisant le "on" pour mettre en avant leur point de vue personnel.

Jeanne : « ... on a [...] rogné [...] sur l'indemnisation des [...] groupes, [...] on est sur une logique de valorisation, [...] il faut qu'on leur donne les moyens [...] de se produire dans de bonnes conditions ».

L'objectif commun de réalisation d'une manifestation pour valoriser la jeunesse à l'échelle de la ville, qui peut reposer à priori sur des valeurs, des normes ou représentations sensiblement différentes entre les jeunes et les animateurs mais également entre les jeunes eux-mêmes, s'homogénéise ainsi peu-à-peu, autour de normes partagées, sous l'effet de la volonté des différents membres de consolider, de souder le groupe auquel ils appartiennent, d'adapter leur point de vue personnel à une représentation collective. Ces stratégies, conscientes ou non, influencent ainsi progressivement chaque membre du groupe vers l'adoption de représentations collectives.

Ainsi, les mots se trouvent-ils au service de stratégies, plus ou moins conscientes, d'induction des représentations, des orientations du groupe. Par une volonté de mesurer ou d'explicitier tous les paramètres d'une décision à prendre, le discours d'argumentation proposé par les animateurs, orienté à priori dans son point de vue, ici davantage focalisé sur la valorisation, fini par s'imposer au groupe et faire évoluer la prise de décision.

On peut considérer qu'il puisse y avoir conditionnement dans la mesure où la confrontation des points de vue n'est pas directe, entre les animateurs et les jeunes, mais qu'elle s'installe par le jeu d'un discours prolongé, fait d'arguments et de contre arguments, d'explications toujours plus précises et détaillées, voire de mises en scène à la limite de la théâtralisation.

3.2.4 : Poids du contexte. L'empreinte de la collectivité.

Conditionnant également les échanges, présent depuis les premiers instant du Conseil de Jeunes, mais pas évoqué explicitement jusqu'ici, le contexte dans lequel se déroulent ces rencontres, ces séances de travail du groupe Valorisation, pèse de manière significative sur les prises de positions des jeunes, sur les décisions. C'est ce que j'aborderai dans cette dernière partie concernant les différentes formes de prise de décision.

Je n'aborderai pas ici la place de l'environnement physique où se déroulent les réunions auxquelles j'ai assisté. J'évoquerai plutôt le contexte institutionnel dans lequel elles se déroulent. Celui-ci me paraît en effet plus présent dans les prises de décisions. J'avais évoqué dans mon projet de recherche la possibilité d'investir, dans une approche relativement large, des groupes de jeunes aux formats différents, notamment informels. Par choix, en fonction des paramètres matériels dont j'ai disposé, j'ai concentré ma recherche sur un conseil de jeunes, rattaché à une collectivité territoriale. Cela a pu donner une coloration toute particulière aux échanges et aux modalités de prises de décisions auxquelles j'ai pu assister.

La collectivité, dans les échanges, m'a semblé relativement présente, sous plusieurs formes, s'imposant parfois aux jeunes mais aussi aux animateurs. Non pas dans sa dimension politique ou idéologique mais davantage dans une dimension administrative et institutionnelle. La "machine" collectivité, avec ses

règles de fonctionnement, ses missions, ses hiérarchies, a pu induire des attitudes, des pratiques, des décisions.

L'urgence est une autre dimension, qui au cours de l'avancée du projet vers sa réalisation a pu être davantage présente et être très inductive dans les prises de décision. La mise en œuvre, qui au sein des collectivités territoriales peut parfois, de l'extérieur, paraître relativement longue, n'est en fait pas déconnectée de cette notion d'urgence, propre à chaque projet, à sa planification, ses étapes. Elle se confronte la plupart du temps avec des approches plus réflexives et posées par rapport aux choix à prendre, voire même avec le principe de participation lui-même, au cœur du dispositif de Conseil de Jeunes.

3.2.4.1 : L'impératif d'action et devoir d'agir.

Un des premiers effets du poids de la collectivité que j'aborderai ici concerne l'impératif d'action de la part des animateurs.

Les animateurs du dispositif sont avant tout des employés de la collectivité. Ce sont des professionnels dédiés aux politiques jeunesse de la ville et à différents dispositifs de participation de la ville.

Outre le conseil des jeunes, "les ateliers de la vie associative" travaillent à l'amélioration et au développement de la vie associative locale ; "le Comité d'usagers du CCAS" donne la parole aux angevins pour leur permettre de s'exprimer et de donner leur avis en matière de solidarité pour améliorer les offres et la qualité des services ; "l'Agenda 21 des cultures du territoire d'Angers" réunit des angevins pour réfléchir à l'intégration des notions de développement durable dans le cadre culturel à l'échelle de la ville ; "le Conseil de vie sociale dans les résidences pour personnes âgées" réunit, dans chaque établissement, des représentants des résidents, des familles, du personnel, des professionnels du CCAS dans le but de réfléchir à l'amélioration des conditions de vie à l'intérieur des résidences pour personnes âgées de la ville ; "le Conseil

pour la citoyenneté des étrangers angevins” regroupe des étrangers (hors Union Européenne) résidant sur la ville, dans le but d’instaurer un dialogue entre les communautés et la ville, d’associer ces habitants à la vie de la cité et de lutter contre toutes formes de racisme et de discrimination ; “le Conseil Local de l’Environnement”, organe consultatif auprès des habitants et des associations, se réunit dans le but est de développer une approche participative des problématiques environnementales locales ; et enfin, “le Conseil Local des personnes en situation de handicap” est un espace de dialogue et d’échange entre les associations d’habitants porteurs d’un handicap, les élus et les services municipaux.

Les animateurs du Conseil des Jeunes ne participent pas à tous ces dispositifs mais sont impliqués sur certains d’entre eux, notamment le Conseil des Jeunes et le Conseil pour la citoyenneté des étrangers. Et donc, malgré un emploi du temps professionnel relativement chargé pour ceux-ci, les échanges qu’ils ont avec les jeunes laissent entrevoir leur volonté de s’impliquer concrètement dans les actions à réaliser. Cela n’est probablement pas uniquement dû au fait de pallier un manque de disponibilité des jeunes, ou bien de faire face à une relative urgence de l’action rendue nécessaire par le rapprochement des échéances, mais il est probable également que le devoir d’être dans l’action et non simplement dans l’accompagnement, l’animation du collectif, soit un trait résurgent de leur statut professionnel.

Alain Blandin, conseiller jeunesse à la DDJS de la Nièvre est intervenu lors d’une journée consacrée au thème de l’accompagnement des jeunes dans le département de la Nièvre en 2005. A l’occasion de son intervention, “L’accompagnement, enjeu de l’animation”, il précise les enjeux sous-jacents à cette démarche d’accompagnement dans l’animation¹¹³.

113 : BLANDIN (Alain), « L’accompagnement, enjeu de l’animation », in *Accompagner les jeunes. Synthèse des travaux. Journée départementale du mardi 13 décembre 2005 à Poiseux*, Conseil Général de la Nièvre - Contrat de ville de l’agglomération de Nevers - CAF de la Nièvre, Poiseux, 2005. <http://www.ressourcesjeunesse.fr/L-accompagnement-enjeu-de-l.html>

Il rappelle notamment que l'accompagnement sous-entend un risque relatif pour le professionnel. Se situer dans l'accompagnement est synonyme de « se placer dans une situation où l'adulte (le professionnel) ne maîtrise plus l'ensemble des paramètres » d'un projet. Le ou les jeunes, dans une telle situation, est donc en capacité « d'expérimenter les possibles ». C'est pour les animateurs professionnels une situation à risque, de faiblesse, c'est « faire le pari des capacités des jeunes à avancer en direction d'un futur inconnu ».

L'animateur professionnel est ainsi placé dans un entre deux paradoxal. Il y a d'un côté la démarche d'accompagnement, susceptible de favoriser le développement de l'autonomie des jeunes dans les projets développés, et leurs insertions dans le collectif qui porte le projet. Il y a de l'autre côté la nécessaire maîtrise de l'action, voire son orientation, et donc l'impératif d'agir sur les décisions, les choix, voire de faire à la place des jeunes eux-mêmes.

Les animateurs du Conseil de Jeunes ont proposé, à plusieurs reprises, de prendre en charge directement, sur leur temps professionnel et en dehors de la présence des jeunes, certaines tâches à réaliser dans le cadre du projet. C'est également le cas dans l'extrait qui suit au cours duquel, Donatien rappelle qu'en tant que professionnel, il est disponible pour réaliser quelques actions, et qu'il est même payé pour cela.

Lors de l'extrait qui suit, Donatien est présent, Francesca, stagiaire, également. Quatre jeunes sont présents, Killian, Marie, Nathalie et Ousmane. C'est presque la fin de la réunion. Le sujet de discussion en cours concerne l'organisation de la rencontre avec les associations qui voudront bien participer à l'évènement organisé par le groupe. Il s'agit de prévoir l'organisation de cette réunion et notamment la réalisation ou non de supports informatiques de communication.

Réunion : 5GT du 22 avril

Killian : *Du coup, qui présente la journée après ?*

Donatien : *Ah ben, c'est un peu la question qu'on se pose.*

Marie [à Killian] : *Du coup tu es débarrassé toi.*

Killian : *Ben voilà ! [Rires]*

Donatien : *Ben voilà ! Finalement c'est pas mal joué.*

Killian : *Ben voilà ! Exactement. [Rires. Les jeunes regardent leurs notes en souriant].*

Donatien [sur un petit air de chanson] : *Ta ta ta ta ! Alors je connais les astuces de certains qui vont dire : « Ah ben oui mais on est pas tous là présents ce soir, peut-être qu'on pourrait ... »*

Killian : *C'est vrai. C'est ce que j'allais regarder.*

Donatien : *... non, parce qu'on s'est toujours dit [sous forme de slogan] « T'es pas là ! C'est tant pis pour toi ! »*

Killian : *Les absents ont toujours tort.*

Donatien : *Les absents ont toujours tort. Et puis surtout on va pas dire à..., Fatima ou euh, ou je sais pas à qui d'autre euh ... « Ah au fait euh, on a décidé pour toi euh, ça serait bien que euh, allez, la suite... ». Donc euh, ben c'est ceux qui sont là qui, qui endossent la responsabilité hein. Vous êtes content ?*

Nathalie : [mots incompréhensibles. Rires]

Donatien : *Ouais, c'est cool. Non, de toute façon faut..., ouais l'idée c'est vraiment pas de euh, s'obliger à le faire, mais euh..., et vous avez le droit aussi d'être plusieurs à le faire, vous avez le droit de dire : « Ah ben ça serait bien que euh... ... Jeanne et moi, on a le droit d'être là aussi pour euh, parler quoi, enfin euh, voyez on... ... [Il fait des geste avec ses mains pour mimer quelqu'un qui parle], peut aussi euh, vous aider à ..., parler, machin, introduire le truc, reprendre la main à un moment donné euh..., faut vraiment que ça serve à tout le monde quoi. Donc euh, qui se sentirait à peu près cap de présenter la journée ? [Silence suivi de quelques rires]*

Ousmane : *Marie ? [Rires]*

Marie : *Bon aller, je vais me dévouer. [Rires]*

Donatien : *Aller, Marie. La femme du consensus.*

Killian : *Ben nous on est d'accord. [Rires].*

Donatien : *Ok ! Donc c'est-à-dire euh, Marie ! Marie qui euh... ..., je pense on peut..., [Il regarde son téléphone], alors pas ce soir parce qu'il est déjà 19h49, euh, peut-être se faire un petit, je sais pas ce que vous en pensez, un [avec l'accent anglais] Power Point, ou un truc un peu visuel. Peut-être un truc à projeter, rapidement, avec euh, nom, le nombre de stands, une scène, quitte à ce que l'on demande aux..., aux bâtiments qu'ils nous fassent un croquis, enfin tu vois, c'est un peu rigolo, machin. Je sais pas ce que vous en pensez mais sinon euh, c'est pareil hein, on peut faire euh, [Il prend une feuille de papier dans les mains et mime une énumération], « Alors, euh, nous aurons...*

Francesca : *Non !*

Donatien : *... huit stands et, machin... ». Mais ça peut être aussi un petit peu rébarbatif, faut reconnaître. Donc on a la possibilité peut être de faire des petits documents comme ça, si ça vous dit. Et si ça vous dit, ce que je peux faire, euh c'est éventuellement euh... ..., commencer un bout de document, documentation, qui rassemble tous les éléments qu'on a définis. Euh, je vous le fait passer méga vite, du genre euh, lundi, euh, chacun y apporte ses modifs ...*

Killian [affirmatif] : *Hm.*

Donatien : *... ses observations. Et puis on se dit que c'est ce document de base là qu'on présentera. Euh... ... rétroprojeté..., à l'assemblée. Ca vous va ?*

Killian et Nathalie [affirmativement] : *Hm.*

Donatien : *Parce que sinon je veux bien qu'on se le monte tous ensemble hein enfin ou l'un d'entre vous peut prendre à sa charge de le mettre sur pied mais euh..., vous avez peut-être pas forcément beaucoup euh, de temps quoi..., enfin là-dessus et puis euh... ..., et puis moi c'est mon métier. En fait je suis aussi payé pour faire ça.* [Silence et quelques sourires des jeunes]. *Ca vous va ou pas ?*

Nathalie : *Ouais, ben si hein.*

Sur deux tâches, ou actions, Donatien propose aux jeunes que les animateurs s'impliquent directement dans la réalisation. Cela concerne la prise de parole lors de la réunion programmée avec les associations et la réalisation d'un support visuel pour celle-ci. Donatien n'impose pas son implication directe mais les arguments qu'il avance sont suffisamment insistants pour ne pas susciter de refus de la part des jeunes. Soit il se positionne en victime potentielle d'une mise à l'écart du groupe lors de la réunion, il implore presque la possibilité d'intervenir dans les échanges, de prendre la parole, il y a là une sorte de jeu de victimisation, de mise en situation de faiblesse volontaire, qui suscite une démarche de réintégration de la part des jeunes. Soit il met en évidence les limites de l'investissement des jeunes, au regard de leur manque de temps. Enfin il peut également avancer des arguments statutaires liés à son contrat de travail, ses missions : « ... *c'est mon métier. [...] je suis [...] payé pour faire ça* ». Ces dernières remarques pourraient donner lieu à interprétation de la part des jeunes, dans le sens d'une éventuelle mise en danger, au regard de son statut, s'il n'intervient pas dans la réalisation de ces différentes tâches.

Dans ces deux situations, on peut percevoir la manière dont les animateurs, Donatien notamment, s'ancrent dans le projet mené par les jeunes. Loin de laisser toutes initiatives aux jeunes, on peut lire dans ces attitudes, la volonté de maîtrise et d'orientation du projet. Cette volonté de maîtrise peut être commanditée par les professionnels eux-mêmes, au regard de leur statut d'animateur et du rôle qu'ils peuvent vouloir jouer dans ce projet. Il peut y avoir un enjeu important pour eux, vis-à-vis de leur hiérarchie, des autres services de la ville, sur un tel projet, visible sur la place publique et aux enjeux politiques évidents. La maîtrise par les animateurs de toutes les étapes de la réalisation du projet, notamment aux côtés d'un groupe de jeunes avec lesquels

c'est une première réalisation, est pour eux une nécessité. Cette volonté de maîtrise peut être commanditée également par la collectivité elle-même au regard des attentes et des enjeux placés dans cette manifestation en préparation. C'est la première année d'existence du Conseil de Jeunes. La manifestation préparée par le groupe Valorisation sera la première réalisation publique du Conseil de Jeunes. Une municipalité qui s'adresse publiquement à la jeunesse de son territoire lors d'une manifestation publique. Les enjeux politiques sont ici importants et nécessitent une maîtrise du projet par la collectivité elle-même.

3.2.4.2 : La concertation et la connivence.

Lors des réunions du groupe Valorisation, les animateurs sont toujours placés les uns à côté des autres, et face aux jeunes. Cette disposition facilite l'échange entre les professionnels. Alors que les réunions sont préparées par les animateurs qui arrivent souvent avec un ordre du jour bien arrêté, des informations à transmettre, une liste de décisions à prendre, il arrive également que les situations débattues avec le groupe soient moins claires, qu'elles n'aient visiblement pas donné lieu à un échange préalable entre les professionnels afin que ceux-ci se mettent d'accord sur la manière de présenter les "choses" aux jeunes, et que ces échanges se déroulent pendant les réunions du groupe valorisation, entre les animateurs, en aparté des jeunes. On peut voir ainsi, des instants de concertations entre les animateurs, facilités par leur proximité spatiale, pendant lesquels les jeunes peuvent sembler ne pas être présents pour les animateurs, et qui peuvent donner lieu à des décisions, des orientations sensibles du projet. Ce sont des temps que nous pourrions considérer comme de la concertation entre professionnels, qui peuvent parfois trahir de la connivence et rendre compte d'une certaine convivialité entre les professionnels. Ces échanges ont également parfois pour objet une décision à prendre dans le cadre du projet. Ainsi, les animateurs, en aparté des jeunes, tout au moins les évinçant sensiblement de l'échange, peuvent être amenés à

dialoguer pendant quelques minutes et à s'accorder, entre eux, sur une décision à prendre.

Jean-Marc Fontan et René Lachapelle, dans une communication de juin 2000 venant à l'appui d'une formation dispensée à l'université Concordia à Montréal, évoquent les travaux de Pierre Fournier sur la concertation, lequel la décrit en 1986 comme « la recherche de voies d'accès de la part des groupes, l'ouverture d'un dialogue, l'échange d'informations, l'analyse conjointe de la conjoncture, les négociations et les compromis, la réalisation d'un consensus sur les solutions à mettre en avant et, finalement, la mise sur pied d'institutions et /ou de mécanismes précis pour faciliter un consensus plus large et plus durable »¹¹⁴.

On peut en effet constater, dans l'extrait suivant, même si cela est relativement bref, l'échange d'informations entre les deux animateurs, l'analyse conjointe, la négociation et le compromis en vue d'arriver à un consensus sur l'organisation des tables rondes.

Cet échange se déroule lors de la troisième réunion du groupe Valorisation à laquelle j'ai assisté, le 30 mars. Sont présents, les animateurs Jeanne et Donatien, et les jeunes suivants : Cédric, Nathalie, Marie et Killian. Le groupe évoque la mobilisation de partenaires, notamment d'associations, susceptibles de participer à leur manifestation le 12 juin. Chaque jeune s'est investi sur un thème et doit rechercher des partenaires, en fonction de ce thème pour participer lors de la manifestation, soit sous forme de stands ou bien de démonstration (réalisation d'un concert, d'une pièce de théâtre, d'une danse, etc.). Jeanne précise au groupe les modalités de prise de contact avec ces partenaires potentiels et aborde la question de leur participation éventuelle aux tables rondes envisagées lors de la journée.

Réunion : 4GT du 30 mars

114 : FONTAN (Jean-Mars) & LACHAPELLE (René), Concertation / Partenariat, [en ligne], (consulté le 7/04/13), <http://www.umd.uqam.ca/publications/telechargements/Partenariat.pdf>

Jeanne : *Alors je pense que l'idée c'est d'emblée leur demander si ils sont ok. Donc sachant que effectivement, ben voilà, on précise euh..., le jour, euh... ..., le fonctionnement, euh, après ça pourrait être intéressant qu'on sache euh, si eux sont plus intéressés euh... ..., pour avoir un stand aussi, ou si ils veulent faire que de la démonstration, enfin, tu vois, qu'on ait une euh, une lisibilité euh, par rapport à ça.*

Cédric [affirmatif] : *Hm, hm.*

Jeanne : *Est-ce qu'on les sollicite pour savoir pour les tables rondes ?* [Elle se tourne vers Donatien]. *Peut-être pas parce que les tables rondes euh, va falloir choisir les thématiques mais c'est nous qui allons les choisir non ?* [Elle se tourne alternativement vers Donatien et les jeunes].

Donatien : *Ouais. Et puis on les invitera à ce qu'on fait, c'est tout.*

Jeanne [à nouveau en se tournant alternativement vers Donatien et les jeunes] : *Ouais parce que si, si on leur demande euh..., leurs idées, on va pas s'en sortir quoi.*

Marie et Killian [en signe d'accord] : *Non, ben non.*

L'organisation des tables rondes n'est pas encore définitivement calée. Le groupe n'a pas arrêté les thématiques de celles-ci, ni les intervenants. Or, il en est à solliciter les participants potentiels à la manifestation et donc à devoir leur proposer un contenu d'intervention, dont, éventuellement, les tables rondes et les sujets sur lesquels ils souhaiteraient intervenir. Sans avoir visiblement pensé l'organisation des tables rondes, Jeanne ne souhaite visiblement pas que les partenaires puissent influencer sur le contenu à venir des tables rondes, probablement pour une simple question de facilité d'organisation. Dans l'échange, elle cherche l'accord de Donatien sur ce point afin de pouvoir proposer cette modalité d'organisation aux jeunes. Elle s'adresse à lui, sans évincer entièrement les jeunes avec lesquels elle garde le contact visuel (elle regarde alternativement les jeunes et Donatien) et attend la confirmation de celui-ci pour être plus définitive dans la proposition faite aux jeunes.

On peut évoquer ici un échange relativement subliminal. Cependant, il y a bien entre Jeanne et Donatien, ouverture d'un dialogue, échange d'informations verbales et non verbales, analyse concomitante de la part des deux animateurs et consensus sur la décision à prendre.

Face à l'accord des deux animateurs, leur proposition fait force de décision et est adopté par les jeunes.

3.2.4.3 : La place du protocole.

Le protocole joue également un rôle dans les prises de décisions au sein du groupe valorisation. J'entends ici par "protocole" ce qui concerne les règles ou conventions d'organisation des relations, des présentations, dans les relations publiques au sein de la collectivité. Il est entendu, par exemple et dans le cas qui nous concerne, qu'un élu, référent sur un sujet donné, présent lors d'une réunion publique, puisse disposer d'un temps d'expression, même minimal. C'est le sujet dont débattent les jeunes dans l'extrait présenté ci-dessous.

L'extrait suivant concerne l'organisation d'une réunion avec les associations susceptibles de participer à l'évènement et l'évocation de la présence ou non, lors de cette réunion, des élus municipaux, référents du Conseil des Jeunes.

Quatre jeunes sont présents lors de cette réunion, Killian, Ousmane, Marie et Nathalie. Donatien est présent et anime la réunion. La stagiaire, Francesca, est également présente en qualité d'observatrice.

Dans un premier temps, l'animateur, qui lit l'ordre du jour de la réunion, expose ce point, la participation éventuelle des élus référents, sur lequel le groupe va devoir se positionner et donne, en même temps, son avis.

La lecture de l'ordre du jour se poursuit. Le groupe valide le contenu de la réunion envisagée avec les associations et l'animateur Donatien réintègre le sujet de la présence ou non des élus.

Réunion : 5GT du 22 avril

Donatien [Il lit l'ordre du jour de la réunion et commente] : *Euh..., qui parle ? Alors quand je mets entre parenthèses..., le "entre parenthèses", vous le prenez après. Qui parle ? Pour dire quoi ? Ça veut dire qu'à un moment donné euh, ben on va dire les choses, alors, qui va parler ? Euh, je vous le dis tout de suite, ce sera ni Jeanne euh, ni moi. Le but du jeu c'est que ce soit bien sûr, ben vous. Euh, ça nous empêche pas après d'introduire, de dire un ou deux mots euh, de faire une blague de temps en temps et tout hein, on sera pas obligé d'être muet comme des carpes. Euh, et je mets entre parenthèses Séverine et Philippe, en tant qu'élus, ça peut ou*

pas avoir de l'importance qu'ils soient là, c'est vous qui voyez. Moi, évidemment [il sourit], vous allez bien considérer ma position, c'est pas parce que c'est, je suis de la ville d'Angers, c'est tout simplement de se dire que ben quand on a un élu qui peut être là pour dire ben, [il tape du poing dans sa main] « Faut y'aller et puis vous avez les moyens de le faire », ça peut donner un peu de corps. Maintenant, ça peut ne pas donner de corps. Donc c'est vous qui voyez aussi. Y'a pas d'obligations par rapport à ça.

[...]

Donatien : *On va régler tout de suite la question de la présence euh... On sera là avec Jeanne ? Ou..., vous avez le droit de dire non [il rit, puis fait mine de pleurer].*

Killian : *Bien sûr.*

Donatien : *Bon, bref, on peut être là avec Jeanne bien sûr.*

Killian : *Bien sûr.*

Donatien : *Séverine et Philippe ?*

Nathalie : *Ça serait bien.*

Killian : *Oui.*

Donatien : *Ça vous le fait ou ça vous le fait pas ?*

Nathalie : *Ça serait bien.*

Killian : *Oui.*

Donatien : *Et à la fois, attendez hein, qu'on soit d'accord. Je sais trop que des fois, l'image de la ville, on se le dit aussi, peut, ou pas, devant la caméra, mais euh, desservir dans des temps comme ça.*

Killian : *Ouais, mais non.*

Donatien : *On s'adresse à la jeunesse, un truc un peu underground ...*

Nathalie : *Séverine elle est quand même assez connue et tout, donc je pense ça peut jouer un rôle quand même et ..., enfin Philippe je sais pas mais je sais que Séverine ..., elle est quand même assez connue de nous et..., enfin moi je suis pour.*

Donatien : *L'image qu'ils représentent, on est d'accord, enfin vous assumez ?*

Killian : *Oui bien sûr.*

Donatien : *Ville d'Angers. L'image ville d'Angers.*

Killian : *Ben oui.*

Nathalie : *En même temps c'est la ville qui organise.*

Killian : *Et d'un côté, voilà, c'est ouais ...*

Donatien : *Bien sûr mais, mais c'est bien de se le dire.*

Marie : *En même temps, ils seront pas forcément non plus, si ils viennent, ils seront pas forcément non plus, par exemple, si c'est sous format de tribune, avec nous. Ils peuvent être aussi parmi les associations. C'est-à-dire que là, ils sont là en tant qu'invités.*

Donatien [Calmement] : *C'est vous qui voyez. [Petit silence] Ben, c'est vrai que si Séverine, je l'imagine parce que euh, et Philippe en même temps, sont nos élus qui siègent [il insiste sur "siègent"] hein aussi, au conseil [municipal], donc euh, j'imagine parce que je sais que c'est comme ça que ça se passe, Séverine aime bien dire un petit mot.*

Killian : *Ouais [Nathalie et Marie affirment d'un signe de tête].*

Donatien : *Un petit mot de présentation pour dire « content que vous soyez là ..., c'est..., parce que c'est grâce à vous que ça bouge un peu... ». Voilà ! Je sais qu'elle aime bien les propos introductifs et qu'elle le fait très bien d'ailleurs, enfin tu vois sans, et elle prendra pas la place euh, plus de place qu'il ne faut, mais par exemple, euh, éventuellement, euh éventuellement, je sais que si on lui laisse euh,*

dire quelques mots, peut-être elle introduira le CJA, peut-être elle aimerait introduire le CJA. Vous voyez ?! Par exemple.

Nathalie : *Ben pourquoi pas. Nous on peut couvrir la journée et elle ...*

Killian : *Ouais, ouais.*

Donatien : *Et vous vous pouvez introduire aussi le groupe Valo.*

Killian : *Ouais.*

Nathalie : *Hm.*

Donatien : *Mais voilà, c'est-à-dire que voilà, je vous le dit, il faut le savoir, si on dit ok à Séverine et Philippe, ben ça veut dire que, il faut aussi qu'on leur laisse peut-être un petit peu de place.*

Nathalie et Killian : *Oui.*

Donatien : *En intro. Voilà.*

Killian : *Ouais, c'est bien ça.* [Dix secondes de silence et Donatien aborde le sujet suivant].

Le protocole ne s'impose pas ici comme une démarche obligatoire. Il ne concerne pas une succession d'étapes qui constitueraient un passage obligé pour aboutir à une réalisation quelconque comme nous pourrions en rencontrer dans des approches médicales ou informatiques. Les jeunes ont un espace de parole, d'expression, pour donner leur avis sur la participation ou non des élus. Cependant, on perçoit bien, dans les propos échangés, qu'il existe quand même des conventions, des habitudes, conformes au fonctionnement de la collectivité et aux règles de représentation. Même s'il ne l'impose pas, Donatien exprime sans trop de détours sa difficulté à concevoir la présence des élus référents lors de la réunion sans que ceux-ci puissent prendre la parole.

Dans cet exemple, avant d'avoir pu donner leur avis sur la participation des élus, les jeunes ont pu entendre le point de vue de l'animateur sur cette question. Aucun des jeunes présents ne remet en cause la participation des élus à cette réunion. Seule Marie, propose sa vision de la participation des élus à cette réunion, en suggérant qu'ils puissent avoir une place particulière, de spectateurs ou d'invités. Pour les autres jeunes présents, l'attitude relève de l'accord univoque avec les propositions de Donatien.

Ainsi, le protocole s'impose autant en conformité avec les représentations des jeunes sur la place des élus dans l'action publique locale que par l'intermédiaire

d'un rappel, par le professionnel de la collectivité, des conventions de bienséance en cours au sein de la collectivité.

On peut voir également dans cette approche, un exemple supplémentaire de la présence de la collectivité dans les échanges (présence de ses règles, de ses valeurs) au sein du groupe Valorisation, et plus largement, au sein du Conseil de Jeunes.

Comme on peut le constater, la collectivité, l'institution, ne s'efface pas devant la participation des jeunes. Tant du fait de sa volonté à marquer le dispositif, à le cadrer, l'organiser et le conduire à la finalité qu'elle lui attribue ; que par l'intermédiaire de sa propre organisation, de ses règles, de ses missions, de ses fonctions, de son histoire, de sa culture, le contrôle sur la participation des jeunes agit comme une résurgence des professionnels à s'inscrire dans l'action ou bien des élus à tenir leur place auprès des partenaires.

Cette relation particulière qui se joue entre la collectivité et les jeunes fonctionne sur le registre de la " confiance - défiance ". En tant qu'organisatrice du dispositif qui donne la parole, les jeunes ne peuvent que " s'installer " dans le cadre proposé par la collectivité. Il y a là un sous-entendu de bienveillance. Cette bienveillance ressurgit sur l'environnement qui accueille les rencontres, sur les animateurs qui animent les rencontres, sur les propositions qui sont les leurs dans le cadre du projet. Les premières réactions des jeunes sont à l'écoute, à l'accueil de ces propositions, à leur appropriation. Il faut un effort particulier, supplémentaire, pour dépasser cet accueil à priori et aller sur le registre du regard critique, voire du questionnement et de la remise en cause.

Car dans cette relation, il y a également de la défiance. Cette défiance est d'abord matérialisée, comme nous avons pu le dire, par le jeu des places. Spatialement, dans les rencontres, les jeunes font face, toujours, aux animateurs et à la collectivité qu'ils représentent. Dans les jeux d'idées qui animent ces rencontres, la défiance s'inscrit dans le rapport de force qui s'installe entre les jeunes et les animateurs, voire les élus, pour prendre place dans la décision. La

défiance peut également être au rendez-vous des représentations, au travers des parcours de chacun, des rôles joués par chacun en dehors du Conseil de Jeunes. C'est ainsi un curieux équilibre qui s'installe dans le groupe Valorisation du Conseil des Jeunes. L'empreinte de la collectivité n'est jamais très loin des échanges, que ce soit par la marque qu'elle y impose ou bien par la résistance qu'elle y suscite.

3.2.4.4 : La participation des jeunes. Une réalité contrastée.

Je reviendrai ultérieurement plus longuement sur les enseignements de cette analyse des modes de prise de décision. Cependant, un certain nombre de traits significatifs se dégagent dont on peut d'ores et déjà se saisir.

La participation des jeunes dans un conseil de jeunes n'est pas un phénomène unilatéral. Il n'y a pas une pleine et entière manipulation qui évacue toute marge de manœuvre de la part des jeunes. Il n'y a pas non plus, et à l'inverse, une pleine maîtrise de l'implication des jeunes par eux-mêmes, ce qui les renverrait dans une approche idéalisée, conforme à ses objectifs et aux représentations que l'on peut établir sur ces dispositifs. La réalité est faite de nuances et d'un mélange d'avantages et d'inconvénients, de points favorisant la participation des jeunes et d'autres la contraignant. Chaque point par lui-même, au titre de l'humour par exemple, peut parfois être un avantage pour la facilitation de la participation mais également un inconvénient. La réalité est ainsi plus complexe que l'approche analytique ne veut bien, parfois, nous le laisser entrevoir.

Les modes de prise de décisions sont également très variés. Que ceux-ci renvoient à des enjeux de place au sein d'un groupe, à des phénomènes d'alliances ou d'oppositions, à des procédures, des règles, à des stratégies d'influence, des représentations ; que ce qui influence la prise de décision soit interne au groupe constitué, propre aux individus qui le compose eux-mêmes, ou bien externe à celui-ci ; ils nous renvoient à des phénomènes

psychosociologiques, psychologiques ou bien sociologiques touchant là, le fonctionnement des organisations. La compréhension du fonctionnement d'un conseil de jeunes passe alors par l'appréhension de tous ces phénomènes et leur intégration dans une approche compréhensive.

Le groupe Valorisation se révèle alors comme un espace où l'on se cherche, où l'on cherche à se comprendre, à se connaître, à s'approprier. C'est un espace d'expérimentation identitaire et statutaire. Les dimensions individuelles, collectives et institutionnelles sont à l'œuvre dans ce jeu d'interconnaissances et concourent à donner aux décisions, aux modes de décider, une coloration particulière et mouvante.

3.3 : Regard critique sur la recherche. Entre jeu, face à la caméra, et réalités en coulisses.

La recherche réalisée et présentée ici donne ainsi à voir des situations d'interactions entre les jeunes et les animateurs du groupe Valorisation. Les échanges se déroulent dans une instance formelle du Conseil des Jeunes, un groupe de travail, et même si l'observateur, la démarche d'observation, est très rarement invoquée par les acteurs présents, elle l'est de fait parfois. La situation peut représenter une scène, où chacun peut être amené à jouer un rôle, et où chacun est susceptible de pouvoir se conformer à un code, des normes, des règles, celles de l'expression collective, de la construction d'un projet collectif. Celles-ci peuvent renvoyer chacun des acteurs à leurs représentations individuelles. Néanmoins elles peuvent également conditionner et inhiber, non pas seulement l'expression des idées, des points de vue, mais également des attitudes et des comportements.

Le cadre formel dépassé, la “nature” peut avoir tendance à reprendre ses droits. C’est ce que j’ai pu constater, par l’intermédiaire de l’expression des jeunes eux-mêmes. Des “règlements de compte”, notamment entre certains jeunes et les animateurs, ne se sont pas exprimés devant la caméra, voire même devant les autres jeunes, mais on pu être exposés en coulisse, à l’abri des regards des acteurs non impliqués, à l’image des débats entre des élus qui peuvent continuer dans les couloirs des assemblées alors que les réunions sont terminées.

Les jeux en coulisses peuvent également s’exprimer de manière moins “frontales” mais proposer néanmoins une continuation aux débats, voire une réintégration de certaines jeunes dans le jeu des échanges et de la participation. C’est ce qu’il m’a été donné de voir auprès des usagers des messageries électroniques et des téléphones portables (Cf. Chapitre 2.3 « La participation des jeunes et les NTIC »).

4. Modélisation de la participation des jeunes

Après ce travail, peut-on regarder la participation des jeunes, dans un conseil de jeunes, différemment ? C'est ce que je vais aborder dans cette dernière partie. Et on peut proposer en effet une nouvelle modélisation de cette participation. Une modélisation temporelle d'abord, parce que la participation n'est pas égale tout au long du processus. Une modélisation qui doit tenir compte, ensuite, des réalités de la confrontation, notamment avec l'institution qui porte le conseil de jeunes et donc de la capacité des jeunes à s'inscrire dans cette confrontation (au regard de leurs dispositions antérieures, mais également de l'apprentissage qu'ils vont développer, progressivement, au sein du dispositif). La proximité de l'échéance, l'urgence, sont également des paramètres à rendre en compte qui vont venir interférer avec les précédents.

Cela nous renvoie une réalité de la participation des jeunes très contrastée au sein de ce dispositif particulier. On pourrait alors légitimement s'interroger sur cette "injonction à participer" comme étant le meilleur moyen de valoriser l'expression et l'implication de la jeunesse.

4.1 : Les interactions dans les prises de décision des jeunes. La nécessité d'une nouvelle modélisation.

Au regard de cette description des différentes formes de prise de décision dans ce groupe participatif de travail du Conseil des Jeunes, il conviendrait désormais de prendre un peu de recul et d'en tirer quelques enseignements propres à éclairer, d'une manière plus générale, la prise de décision associant des jeunes dans un dispositif participatif.

Je vais ainsi employer les pages qui vont suivre à proposer une modélisation de la prise de décision dans des groupes restreints, associant des jeunes et des adultes, intervenant comme animateurs de ces collectifs et professionnels des collectivités territoriales accueillant ces dispositifs.

Comme j'ai pu le montrer, les formes de prise de décision sont nombreuses et variées. Elles renvoient à des enjeux qui touchent tant les rapports entre les individus, leurs places dans le groupe, les luttes de pouvoir, que la maîtrise de l'information et de la communication, les règles et les protocoles de délibération collectives, la maîtrise de l'expression et des codes de l'oralité, le poids des institutions, je pourrais ajouter les valeurs et les représentations, entre autres.

Au-delà de la phase de description, l'analyse doit permettre la compréhension des mécanismes de prise de décision.

D'une part, il s'agit de proposer un retour sur un phénomène étudié. Les collectivités mettant en avant ces dispositifs de participation pour les jeunes sont souvent livrées à elle-même. Dans une "bonne" volonté d'implication de la population locale, des jeunes en particulier, elles proposent des espaces de participation, sans avoir pour autant la maîtrise de la conduite de ces dispositifs. L'action, la mise en œuvre, s'appuie alors sur deux dimensions :

L'expérience de la délibération politique propre à la collectivité. Celle-ci est un espace de prise de décision, disposant d'une "relative expertise" au regard de l'expérience de la délibération politique. Ainsi, ce sont les pratiques, habituellement mises en œuvre au sein de la collectivité qui vont être mobilisées dans le cadre de la délibération avec les jeunes. L'autre dimension concerne l'expertise et l'expérience de la jeunesse. Ces collectivités disposant dans la plupart des cas d'un service enfance jeunesse, d'ailleurs l'amalgame est fréquemment fait entre ces deux populations, ce sont les professionnels de ces services, n'ayant pas forcément eu dans leur parcours professionnel un contact avec ces populations, qui vont être désignés pour conduire et animer ces dispositifs. Les collectivités n'ont en effet pas toujours recours à des intervenants ou institutions extérieurs pour les guider dans leurs pratiques. L'ANACEJ propose des formations et un accompagnement sur mesure pour être aux côtés des collectivités ou bien des professionnels ou élus désignés pour animer les Conseils de Jeunes.

Cependant, toutes les collectivités ne sont pas adhérentes à l'ANACEJ, notamment au regard du coût que cela peut représenter. Ainsi, nombre d'entre elles se contentent, au regard de leur apparente maîtrise du sujet, de conduire avec leurs moyens propres, ces dispositifs de jeunes. Lors d'une formation sur les Conseil d'enfants et de jeunes, dispensée à l'INSET de Lorraine¹¹⁵, sur une vingtaine de responsables de service, encadrant le fonctionnement d'un Conseil d'Enfants ou de Jeunes ou bien en souhaitant la mise en place dans leurs collectivité, moins de la moitié d'entre eux appartenaient à une collectivité adhérente de l'ANACEJ, notamment en raison des coûts d'adhésion. Ainsi, le retour d'un chercheur en sciences sociales, concernant le fonctionnement d'un

115 : Intervenant dans le cadre d'une vacation de formation auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, j'ai animé, en septembre 2012, une session de formation à l'INSET de Nancy, intitulée : « Participation des jeunes à la vie locale ». Une vingtaine de directeur et cadre de services enfance jeunesse, issus de différentes collectivités en France, ont participé, pendant trois jours, à cette formation. Objectifs de la formation : Connaître les modalités et outils de mise en oeuvre et d'animation du projet de participation citoyenne des jeunes, associant les acteurs et les partenaires ; Identifier les conditions nécessaires à la mise en oeuvre d'un tel projet ; Appréhender les enjeux de la mise en place d'un conseil des jeunes.

conseil de jeunes, peut-il représenter un regard sur les pratiques à même d'apporter quelques enseignements et ajustements potentiels.

D'autre part, il s'agit de permettre la compréhension et l'appropriation des enjeux qui influencent le fonctionnement d'un Conseil de jeunes. Au-delà de la transmission, il s'agit pour les collectivités qui animent un conseil de jeunes mais également pour les jeunes qui participent à ces dispositifs, de comprendre ce qu'ils vivent et d'adapter leur comportement en fonction des objectifs qu'ils s'assignent respectivement. La modélisation que je présente ici est à même de pouvoir expliquer, tout au moins partiellement, les enjeux auxquels sont confrontés les jeunes et les animateurs de dispositifs participatifs de jeunes.

Je vais, dans un premier temps, rappeler les étapes qui cadrent ma réflexion. Celles-ci reposent tant sur une expérience de terrain, au contact de jeunes dans différentes situations, associatives, conférences, forums, que sur une approche théorique de la participation et de l'engagement des jeunes. J'ai pu montrer, dans une phase de construction de mon objet de recherche, l'ambivalence qu'il peut exister entre la volonté d'associer les jeunes dans les institutions et organisations, tout au moins dans les décisions qui les concernent, voire dans un cadre plus large concernant le devenir des territoires et la difficulté à tenir compte, dans les faits, de leurs attentes et aspirations, voire à leur donner la parole, à les écouter, à les entendre.

Il m'a paru alors nécessaire d'aller, dans un cadre plus restreint, dans un espace où la parole donnée aux jeunes est l'expression d'une volonté et d'un choix, examiner les conditions de l'expression de cette parole, et plus avant encore, examiner leur implication dans les prises de décision sur les sujets que les collectivités leur proposent, voire dont ils se saisissent.

Je formulais alors trois hypothèses, ou plutôt trois questionnements, concernant l'implication des jeunes dans les dispositifs de participation.

D'une part, le fait que les jeunes, dans ces dispositifs, ne sont pas entendus, pas écoutés, n'ont pas prise sur les décisions qu'ils sont amenés à prendre, que les professionnels et animateurs influencent et ont prise, eux, sur les décisions.

Au regard des résultats de ma recherche, j'ai pu constater que les animateurs peuvent être effectivement dans une réelle volonté d'associer les jeunes aux décisions qui leurs sont soumises. Il peut s'agir même davantage de leur confier la responsabilité des choix à opérer. Ainsi, on leur donne réellement la parole, on les invite à débattre entre eux, à s'exprimer, à formaliser librement leurs avis et leurs points de vue. Cependant, la place occupée par les animateurs, les professionnels de la collectivité dans les échanges, leur confère un poids important dans les prises de décisions, que ce soit concernant la maîtrise des sujets et du fonctionnement de la collectivité ou bien concernant leur volonté, plus ou moins consciente, de peser dans les prises de décision.

Je formulais d'autre part la proposition selon laquelle, faute d'implication réelle dans les décisions qui les concernent, les jeunes seraient en position d'inventer de nouvelles formes de participation et de prise de décision.

Sans avoir été en mesure de pouvoir observer les jeunes du groupe de travail Valorisation à temps plein, j'ai pu constater, en effet, l'usage de formes alternatives d'échanges pouvant potentiellement déboucher sur des prises de décisions. Comme dans le domaine politique classique, les échanges ne s'arrêtent pas à la porte des salles de conseils, ici, les échanges et discussions, tractations, ont débordé en dehors des groupes de travail, pour se poursuivre, "dans le réel", lors de rencontres conviviales, chez les uns ou les autres ou bien encore dans les cafés ou restaurants de la ville, ou bien "dans le virtuel", via échanges de SMS, de mails ou d'appels téléphoniques. Comme évoqué précédemment, ces différents outils sont effectivement des moyens de poursuivre les échanges, mais également de réintégrer, dans les débats, des

jeunes moins présents physiquement dans les réunions, voire moins impliqués dans les échanges lors des réunions. Ces outils ne permettent pas seulement l'échange et le dialogue, ils se révèlent parfois des outils de prises de décisions, notamment en fin de parcours, lorsque les échéances de l'évènement se rapprochent et que le temps ou la multiplication des rendez-vous ne permettent plus à chacun d'être présent à chaque rencontre du groupe de travail. Ces outils ne sont pas vraiment innovants mais c'est leur utilisation, dans un contexte de conseil participatif qui peut présenter un caractère innovant. Là où la démocratie participative s'évertue à sanctuariser et sacraliser le débat présentiel, dans des assemblées constituées, la participation des jeunes fait tomber ces barrières et s'exporte, partiellement certes, vers des environnements représentatifs de la population concernée.

Il faut peut-être retenir de cette "innovation", relative, la capacité de mobiliser un plus grand nombre de jeunes. L'échange en présentiel, autour d'une table, reproduit les travers de la dynamique des groupes restreints, en termes de leadership, de monopolisation de la parole pour certains protagonistes, et met à l'écart des jeunes moins à l'aise avec l'expression en public. Ces outils les réinvestissent dans les échanges grâce au caractère désinhibiteur de l'interface représenté par l'appareil de communication. L'appareil affranchit également de la distance ou bien du temps en permettant à des jeunes non disponibles ou bien éloignés de rester impliqués dans les échanges.

Enfin, dans le cadre d'une troisième interrogation, j'évoquais la possibilité pour les jeunes de trouver un vecteur de participation dans la valorisation de leurs actions, de leurs projets. Je n'ai pas vraiment été en mesure de vérifier cette possibilité. En effet, j'ai pu constater qu'au travers de l'évènement réalisé, les jeunes présents ont eu le droit à la parole, une parole sous diverses formes d'ailleurs, débats, conférences, mais également expositions de réalisations et projets associatifs, et réalisations artistiques et culturelles. Cependant, lorsqu'une collectivité donne la parole aux jeunes de son territoire, cette "parole" se trouve formatée dans une expression conventionnelle, limitée à

l'expression orale. Ainsi, il ne me semble pas que d'autres formes de communication et d'expression que peuvent représenter des projets, des actions, des réalisations culturelles et artistiques, aient pu être intégrées dans cette "parole de jeunes". Ainsi, la valorisation comme vecteur d'expression des jeunes, de communication, de participation, a pu être très relativisée dans ce qu'il m'a été donné de voir.

Au-delà, donc, du caractère innovant de la participation des jeunes, que je recherchais éventuellement initialement dans cette étude, il est donc important de pouvoir rendre compte de la participation effective des jeunes, dans des groupes de jeunes organisés, dans des dispositifs institutionnalisés envisagés pour permettre leur implication et leur participation.

Les résultats de cette recherche me permettent de proposer la construction d'un modèle de la participation des jeunes dans des dispositifs de prise de décision qui suit trois étapes, successives, pouvant rendre compte de l'évolution de leur implication.

4.2 : Le modèle de la parabole de la départition participative.

Je postule en effet, par l'intermédiaire de cette proposition de classification, non pas d'une participation différenciée en fonction de la présence ou non de prérequis ou de préalables organisationnels, mais plutôt de l'évolution, dans le temps, de la participation des jeunes, quel que soit le mode organisationnel

sous réserve que celui-ci puisse prévoir des temps d'échange, de réflexion, de prises de décision collective.

A l'origine de cette classification, j'ai pu en effet constater, par mes observations et les entretiens réalisés, une participation évolutive dans le temps, quels que soient les jeunes impliqués et concernés. Au-delà des différences caractérisant la participation de chacun des jeunes du groupe de travail Valorisation, le collectif de jeunes n'a pas traduit la même participation en fonction du temps.

Au regard de l'évolution de cette participation et des rapports entre les jeunes et les animateurs du collectif, j'ai construit et j'ai proposé une classification de cette participation des jeunes autour de trois idéaux-types, se succédant les uns aux autres en fonction du temps. Je ne suis pas ici forcément dans des idéaux types qui définissent les modes de prise de décision. Je propose davantage une lecture de ce qui se passe dans le collectif, et qui peut avoir une influence sur la prise de décision.

Ainsi, au regard de la nature ou de l'objet des échanges entre les jeunes et les animateurs, dans le groupe, au regard de la nature des interactions, la participation des différents protagonistes dans la prise de décision évolue. Dans la vie du groupe on peut distinguer ainsi trois phases différentes, l'apprentissage, la confrontation et l'urgence. Chacune de ces phases renvoient à des caractéristiques spécifiques concernant les échanges entre les animateurs et les jeunes. En fonction de ces caractéristiques, la place des jeunes dans la prise de décision n'est pas la même, d'une phase à une autre. Ainsi, la place de chacun dans la prise de décision évolue-t-elle, de situations où les animateurs, les professionnels, ont un poids déterminant à des situations où l'équilibre entre les différents protagonistes est davantage présent, proche de la codécision.

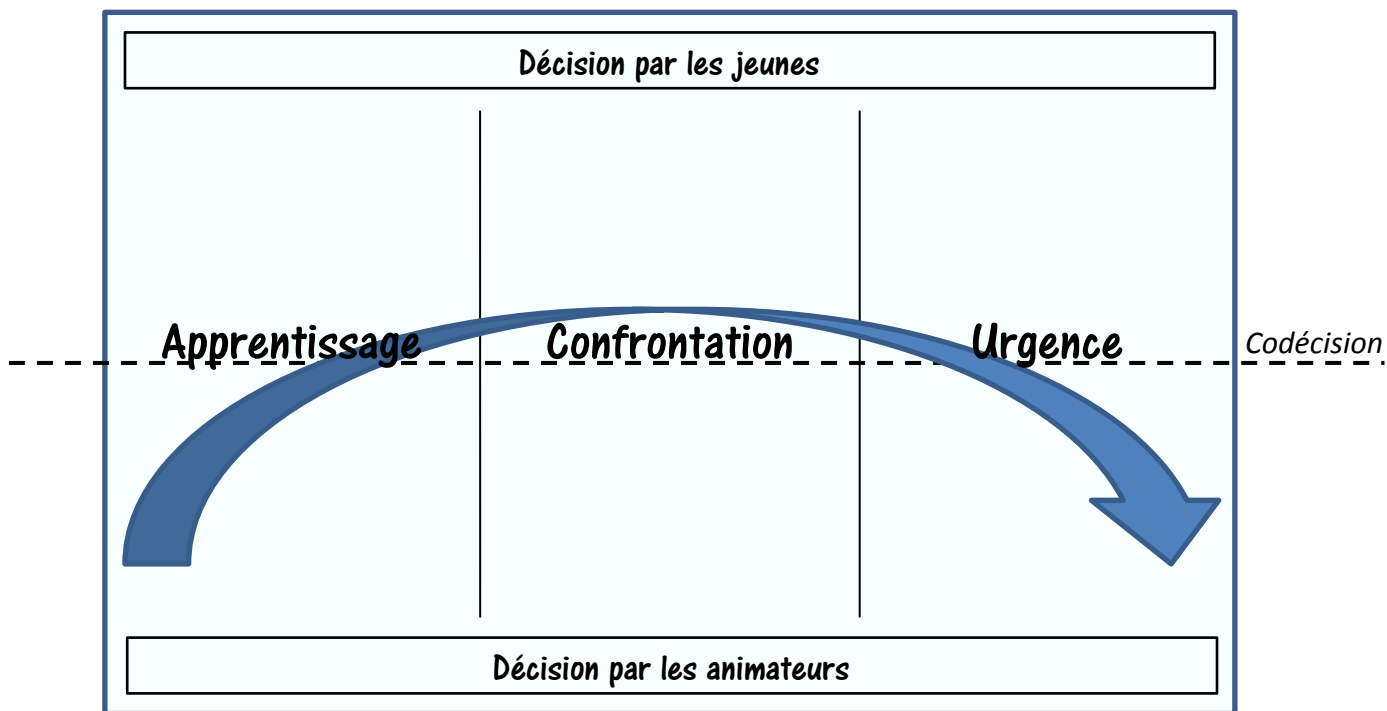


Fig. 1 : Parabole de la répartition participative

4.2.1 : L'apprentissage.

Globalement, la phase apprentissage est une phase pendant laquelle les jeunes n'ont pas tellement de poids sur les prises de décision. Comme le nom de cette phase le stipule, c'est une période d'apprentissage du fonctionnement du groupe, du fonctionnement de la collectivité qui organise le Conseil de Jeunes. Cette méconnaissance ou bien hésitation se traduit dans plusieurs comportements des membres du collectif, tant du côté des animateurs que du côté des jeunes. Ces comportements influencent le poids et les places de chacun dans les prises de décisions.

Dans un premier temps, il y a une tendance à la confiance dans l'institution accueillante, dans les animateurs. L'institution, les animateurs, accueillent et donnent la parole. Il y a donc, selon les jeunes, forcément quelque chose de

bienveillant dans cette démarche qui puisse permettre d'accorder une relative confiance aux animateurs. Il y a alors une tendance à la confiance excessive de la part des jeunes envers les animateurs. Du fait de celle-ci, on est prompt à laisser les animateurs décider, on leur fait confiance, que ce soit par ignorance de la décision à prendre, par ignorance du fonctionnement de l'institution et des "habitudes de la maison". Les rapports entre les jeunes et les animateurs ne s'inscrivent pas encore dans une relation duelle. Les animateurs font partie du collectif. Les décisions se prennent avec eux. De par leur maîtrise des sujets et du contexte, que la décision émane davantage des animateurs n'est pas en soit problématique dans la mesure où, intégrés pleinement par les jeunes au projet à mettre en œuvre, ils sauront forcément, au regard de leur expertise, prendre les bonnes décisions. Cette dualité absente se traduit également par une démarche relativement conformiste de la part des jeunes. Il y a une tendance à être en accord avec les animateurs ou tout au moins, une volonté de ne pas être en désaccord, de ne pas entrer en confrontation avec eux. Comme je l'évoquerai plus loin, les places de chacun ne sont pas encore bien identifiées, on est encore dans une période d'observation mutuelle. Dans ce contexte, se découvrir et prendre position peut être plus difficile, pour les jeunes notamment.

Cette période d'apprentissage s'entend également, comme évoqué ci-dessus, par une maîtrise qui peut apparaître insuffisante chez les jeunes, voire par eux-mêmes, tant des sujets abordés que du fonctionnement et des ressources disponibles pour mener le projet à son terme. La décision s'en trouve ainsi souvent remise à plus tard. Le groupe aborde plusieurs sujets dont les réflexions ne sont pas menées à leur terme. Cela peut paraître, contrairement à ce qui pourra se passer dans des phases ultérieures, relativement salubre, dans la mesure où le délai ainsi proposé permet l'appropriation des sujets, la réflexion, y compris individuelle, la recherche de solutions en dehors du collectif "groupe de travail". Cependant, on peut noter dans cette pratique au moins deux effets pervers : D'une part, le groupe passe d'un sujet à l'autre, sans approfondir. Cela peut créer des confusions, voire une perte de repères dans

l'approche du sujet, du projet à réaliser. D'autre part, par l'avalanche d'informations transmises aux jeunes dans les premiers instants du Conseil de Jeunes (sur les réalités sociales de la ville au regard du sujet choisi, sur le fonctionnement de la collectivité et les modalités de décision, sur les orientations possibles et les ressources disponibles, ...), la "remise à plus tard" de la décision à prendre permet aux animateurs de rester davantage dans une phase de transmission d'informations. Celle-ci peut présenter pour eux le double avantage de s'inscrire dans une démarche que l'on pourrait qualifier de "conditionnement" (impact d'une information choisie et transmise de manière répétitive) et de se détourner de la prise de décision dans le cas d'une perception de résistance de la part des jeunes au regard d'une orientation proposée par les animateurs. Remettre à plus tard évite ainsi de prendre le risque d'une décision non conforme aux souhaits des animateurs et permet, lors d'un nouvel apport ultérieur d'informations, de pouvoir peut-être recentrer le groupe de jeunes sur les attentes des animateurs.

Le début d'activité du groupe de travail, l'éloignement, dans le temps, des échéances, permet au groupe de ne pas être dans une situation d'urgence et de disposer d'une latitude permettant la non décision.

L'apprentissage concerne également une approche plus individuelle à propos du jeu des places des différents acteurs composant le groupe. Amélie Flamand nous rappelle en effet qu'une pluralité d'acteurs ne constitue pas, d'emblée, un groupe¹¹⁶. Y compris dans le cas d'un groupe de jeunes, a priori seulement, plus homogène au regard de sa composition qu'un groupe de démocratie participative au sein d'un Conseil de quartier, nous avons à faire avant tout à une addition d'individualités et non pas à un groupe soudé et homogène. Ainsi, les premiers temps de rencontre du groupe sont-ils également l'occasion pour les jeunes et les animateurs de se découvrir les uns les autres, d'apprendre à se connaître, tant entre jeunes et animateurs, qu'entre jeunes eux-mêmes. Comme

116 : FLAMAND (Amélie), « La fabrique d'un public régional. Observation participante du premier jury citoyen en Poitou Charente », Op Cit.

dans le cas d'un jeu d'échec, il y a un "jeu" consistant à se dévoiler progressivement à son "adversaire", mais également à chercher à le comprendre, notamment dans ses aspirations, ses compétences et capacités, ses objectifs. Il y a là une sorte de "jeu de place" où chacun va chercher à comprendre la place qu'occupent les autres protagonistes dans le projet à mettre en œuvre, voire, dans le groupe lui-même, afin de pouvoir dans une démarche ultérieure, apporter les bons arguments au bon moment, ou bien trouver les bonnes alliances afin d'appuyer ses revendications. Ce temps d'apprentissage du groupe, par chacun, peut s'étaler sur plusieurs rencontres. C'est un temps, selon Amélie Flamand, qui est absolument indispensable pour que le groupe puisse fonctionner et qui peut nécessiter des rencontres en dehors du cadre formel du Conseil, dans des espaces plus conviviaux, afin que chacun puisse se découvrir en dehors des enjeux exclusifs du projet à mener collectivement. C'est au prix de cette découverte mutuelle que chacun pourra s'impliquer pleinement, à sa juste mesure et en fonction de ses envies et capacités, dans le collectif.

Ce "jeu de places" s'inscrit également dans un autre phénomène. Le collectif Conseil de Jeunes se met en place progressivement et institue des fonctions en son sein. La désignation de rapporteurs de commissions et d'un bureau, constitué notamment de deux co-président(e)s, attribue des places et des responsabilités dans le Conseil de Jeunes qui apportent progressivement des légitimités, y compris en termes de prise de parole et de poids dans les décisions. Le groupe de travail que j'ai observé comportait les deux présidents du Conseil des jeunes (Marie et Killian). Marie a toujours eu dans le groupe de travail Valorisation une place importante dans les échanges et les prises de décision. Killian a vu son influence évoluer progressivement au cours du temps. Enfin, même dans une ville de 150.000 habitants, certains jeunes peuvent se connaître, en amont et en dehors du Conseil de Jeunes, au regard de places qu'ils occupent par ailleurs, dans différentes institutions. Même si cette interconnaissance ne se situe pas forcément dans une interaction quotidienne, dans l'affinité et le relationnel, tout au moins, dans un groupe de dix personnes,

il peut être su qu'untel est également membre d'un Conseil Régional de Jeunes, ou bien président d'une association locale. Ces places, outre les connaissances qu'elles peuvent procurer, apportent également de la légitimité à leurs détenteurs.

Enfin, dans cette première étape d'apprentissage, deux autres phénomènes ont leur importance et peuvent influencer la prise de décision.

D'une part, les mots ont leur importance et le flot du discours des animateurs, lors du lancement des ateliers, sous formes d'informations, peut induire, comme je l'ai déjà évoqué, un conditionnement ou bien une dilution des jeunes dans des informations impossibles à intégrer sur une temporalité courte en vue d'une prise de décision. S'il y a alors décision à prendre, la place des animateurs est ici prépondérante.

D'autre part, dans ce "jeu de places" évoqué ci-dessus, qui se construit progressivement, dans un souci de non confrontation, notamment de jeunes envers les animateurs, la propension de ces derniers à faire part de leur point de vue peut se trouver confortée par leur assurance de ne pas susciter de contradictions. Là également, il n'y a pas forcément encore de décisions à prendre, cependant, le point de vue de l'animateur, sur une éventuelle décision à prendre ultérieurement, fonctionne comme un point de vue légitime, au regard de la place de l'animateur dans le groupe à ses débuts, tant comme représentant de "l'institution invitante" que comme détenteur d'une expertise. Dans un contexte où les positions de chacun ne sont pas encore affirmées voire diffusées, les premiers avis, d'autant plus lorsqu'ils sont avancés par des personnes détenant une certaine légitimité, ont tendance à imprégner les représentations et à être appropriés par l'auditoire.

4.2.2 : La confrontation.

Cette deuxième phase, que j'appellerai donc "confrontation", laisse une place plus importante aux jeunes dans les prises de décisions. Cependant, malgré l'acquisition de connaissances, de compétences, de confiance, la décision ne leur est pas acquise totalement. Ils entrent dans cette phase, dans un rapport de force avec les animateurs, au sein duquel ils disposent, de par la finalité du dispositif, de la légitimité à décider. Mais d'une part, les dynamiques collectives n'ont pas disparu et les places et le poids relatif de chacun dans les décisions suivent l'évolution des interactions au sein du groupe, et d'autre part, les enjeux peuvent susciter le recours à des stratégies pour faire évoluer les décisions en faveur d'une des parties, au détriment de l'autre.

Cette phase, sur une échelle de temps, succède à la première. Les places au sein du groupe se sont affirmées. Les jeunes agissent davantage dans l'interconnaissance. Ils connaissent mieux les "histoires", les parcours des autres jeunes, et des professionnels. Les points de vue individuels sont également davantage perçus par chacun. Cette connaissance facilite la participation de chacun. En effet, il est moins risqué de se positionner, tout simplement de prendre part, dans un débat, en connaissant les points de vue des autres protagonistes des échanges. Chacun peut avancer ses arguments en ayant connaissance, au préalable et a minima, des arguments possibles des autres acteurs.

Depuis le début de la vie du groupe de travail, les jeunes se sont également distribué des statuts au sein du Conseil (présidence, vice-présidence, rapporteurs de chaque groupe, ...), ces statuts apportent un surcroît de légitimité à leurs détenteurs, leur donnant davantage de poids dans les décisions.

Deux jeunes du groupe de travail disposent d'un statut particulier au sein du Conseil des Jeunes. Marie et Killian sont les deux présidents du Conseil des Jeunes Angevins. Chacun des deux a un profil différent, mais chacun, au fil du temps, va occuper une place prépondérante dans les échanges au sein du groupe de travail, dans une moindre mesure cependant pour Killian.

Marie est en recherche d'emploi lorsque le Conseil des Jeunes se met en place. Elle est titulaire d'un master 2 en sciences humaines et sociales mais elle est également vice-présidente du Conseil Régional des Jeunes. Cette expérience, alliée à sa formation, lui donne une bonne expertise de la région, de la ville, mais également du fonctionnement d'une collectivité, d'un conseil de jeunes, et une aisance dans les dynamiques relationnelles et collectives. Dans un premier temps relativement attentiste dans les échanges, elle s'est rapidement fait une place prépondérante dans le groupe de jeunes, devenant un acteur incontournable des échanges et des prises de décisions. Laissant la place à l'expression des autres jeunes, elle a su également faire part de ses convictions et de ses expériences, mettant souvent en comparaison les deux conseils au sein desquels elle prenait part, n'hésitant pas à contre argumenter les propos des animateurs, voire des jeunes eux-mêmes. Elle s'est souvent trouvée dans la situation de poursuivre les échanges, voire de remettre en cause des décisions prises, lorsque les débats étaient terminés.

Killian a une formation de niveau BTS. Il est salarié lors de la mise en place du Conseil de jeunes. Dans un premier temps plus réservé dans les échanges, il va rapidement prendre une place au sein du groupe. Il donne, lui également, son point de vue assez facilement, bien que moins argumenté que Marie. Son statut de co-Président va lui donner un surcroît d'assurance. Plus à l'aise dans les échanges, il va également prendre davantage de responsabilités dans les actions à mettre en œuvre. Il se retrouvera moins que Marie dans une position de confrontation avec les animateurs. On le retrouve davantage dans une situation de compromission, de recherche de consensus.

De ce fait, au regard de ces statuts, et plus généralement, des positions qui s'affirment, les échanges peuvent prendre la forme de relations duelles entre un animateur et un des jeunes du groupe de travail, et notamment un des membres du bureau du Conseil des jeunes. Le terme duel peut alors s'entendre sous la forme d'échanges entre deux personnes et en même temps sous la forme d'une confrontation en termes d'argumentations. Marie, dans le groupe de travail Valorisation, a pu, à plusieurs reprises, être engagée dans un tel échange avec l'un ou l'autre des animateurs du groupe. Dans ces confrontations, la légitimité à décider peut alors être davantage du côté des jeunes. La finalité du dispositif les désigne de fait pour qu'ils se saisissent des décisions à prendre. L'argumentation peut également être pertinente au regard de la décision à prendre. Le statut du jeune concerné, si tel est le cas, peut venir ajouter une légitimité supplémentaire à l'argumentation avancée. L'animateur peut alors se retrouver dans une situation relativement difficile si les propos avancés par les jeunes viennent contredire ou contrecarrer le point de vue des professionnels. Peuvent également s'ajouter à ces argumentations des effets d'alliances. Même au sein d'un groupe de dix personnes, on peut constater des alliances, des oppositions, non seulement entre deux personnes mais entre tout ou partie des personnes présentes. Ces alliances sont fluctuantes. En fonction des sujets abordés, des alliances se forment, et se défont. Ainsi, il peut y avoir confrontation entre plusieurs jeunes et les animateurs, ou bien entre quelques jeunes d'une part et des jeunes et les animateurs d'autre part. En règle générale, les animateurs sont sur une position relativement concertée. Ainsi, il ne m'a pas été donné de voir les animateurs en confrontation entre eux. Ces alliances peuvent évoluer en fonction des sujets et ne pas concerner donc les mêmes jeunes d'un sujet à l'autre, d'une décision à l'autre.

Les animateurs peuvent également, lors de cette phase de confrontation, avoir recours à des stratégies, des outils, pour appuyer leur argumentation auprès

des jeunes ou bien pour tenter de contourner les orientations prises par les jeunes.

Un des premiers outils que nous avons évoqués concerne la formulation de leur point de vue. Les animateurs n'hésitent pas à faire part de leur idée, leur avis sur les décisions à prendre. Si dans la phase "apprentissage", le point de vue des professionnels a davantage d'impact auprès des jeunes, du fait que ceux-ci se trouvent encore dans une démarche d'observation, de non positionnement, de confiance vis-à-vis des professionnels, dans cette phase de confrontation, le point de vue des animateurs est davantage remis en question par les jeunes.

Ainsi, l'expertise et l'expérience sont également des outils mis en avant par les animateurs pour venir conforter leur point de vue sur les décisions à prendre.

Ils disposent, de manière relativement incontestable, d'une expertise du fonctionnement de la collectivité, que ce soit en termes techniques, organisationnels, mais aussi, et peut être de manière plus évidente encore, en termes relationnels. Ils connaissent les principaux agents de la collectivité avec lesquels ils sont susceptibles d'être en relation au regard du projet à réaliser dans le cadre du Conseil de Jeunes. Ils connaissent leurs habitudes, leurs manières de fonctionner et de travailler, voire les valeurs qu'ils mettent en avant dans le cadre de leur mission, ce qu'ils sont susceptibles de valider ou non. Cette connaissance de la collectivité présente, pour les animateurs, un avantage incontestable sur les jeunes. Elle fonctionne comme un filtre au travers duquel sont passées toutes les propositions, dès qu'il s'agit d'avoir recours aux compétences d'un des services partenaires de la collectivité. Ce filtre n'est maîtrisé que par les animateurs, du fait de leur connaissance de celui-ci, et du fait que bien souvent, ils soient, dans le cadre des tâches à réaliser au sein du Conseil de Jeunes, les premiers, voire les seuls, à être mis en relation avec ces autres professionnels. Ainsi les jeunes du groupe de travail ne peuvent que se fier aux déclarations des animateurs. Ils n'ont en effet pas le réflexe, voire le temps, d'aller eux-mêmes au contact de ces professionnels pour présenter et

défendre leur projet. Cette démarche n'est pas non plus inscrite dans le fonctionnement du Conseil de Jeunes où les animateurs sont en soutien au projet, disponibles pour se situer dans l'exécution, à la place des jeunes.

Une autre expertise mise en avant par les animateurs concerne la connaissance, en dehors de la collectivité, du territoire d'intervention de celle-ci. Le projet mis en place par le Conseil de Jeunes s'est appuyé, en termes de ressources, sur les associations de jeunes présente sur le territoire de la ville. De par un contact très fréquent des animateurs avec l'ensemble des associations de jeunes de la ville, au regard de leur mission, ceux-ci disposaient d'un avantage certain et inducteur, sur les jeunes. Le choix des partenaires à associer au projet a pu être relativement influencé par les professionnels.

Dans cette phase de confrontation, l'expérience peut également venir au secours des animateurs dans leur volonté d'orienter les échanges et les décisions à prendre. Du fait de leur formation et de leur exercice professionnel, ceux-ci disposent en effet de références concernant des actions, des missions qui se rapportent aux situations rencontrées dans le cadre du projet du Conseil de Jeunes. Ne serait-ce qu'en termes de confrontation et d'échanges avec les autres acteurs de la collectivité, ils peuvent faire part des connaissances qu'ils possèdent concernant la disponibilité de tel ou tel acteur à se mobiliser sur les projets des jeunes. Cette expérience peut également concerner des dimensions techniques, notamment au regard de projets antérieurs qu'ils ont pu réaliser, et qui peuvent être similaires au projet envisagé par le groupe de jeunes.

Ces différents outils, situent les échanges dans le registre de la confrontation. Cependant, ils permettent de rester dans un échange relativement ouvert avec les jeunes. Il s'agit de la confrontation des points de vue, de l'expertise et de l'expérience, sans pour autant évacuer le point de vue des jeunes.

D'autres outils, mobilisés par les animateurs, peuvent être plus radicaux et venir opposer une "fin de non-recevoir" aux propositions des jeunes.

Ces "outils" renvoient dans la plupart des cas au fonctionnement de la collectivité, voire du Conseil de Jeunes lui-même. Les jeunes n'ont que partiellement accès à la définition des modalités de fonctionnement du Conseil. Celui-ci a été pensé en amont de sa constitution. Les jeunes ont ainsi possibilité de définir un règlement intérieur, mais ils doivent rester dans un cadre pensé sans eux, parfois dans des objectifs qui leur sont imposés. Le rappel, de la part des animateurs, à ces "principes" non négociables, permet à ces derniers de ramener les jeunes dans des limites conformes aux aspirations des professionnels et de la collectivité lorsqu'il y a des risques de dérive ou bien de remise en cause du fonctionnement, tant en termes de forme que de contenu.

Pour aller dans le même sens, la collectivité s'impose aux jeunes par le biais de son protocole. Celui-ci peut être évoqué également par les animateurs et permet, d'une part, de réintégrer, par exemple, des élus dans les différentes actions, rencontres, prévues par les jeunes dans le cadre de leur projet. La présence des élus, ponctuellement, est également à voir comme un outil de réaffirmation du projet dans ses orientations initiales, comme un rappel des objectifs et engagements pris. D'autre part le protocole peut être vu comme un outil de régulation des jeunes notamment dans leur relation avec des partenaires extérieurs à la collectivité. Il ne m'a pas été donné de voir, dans cette recherche, une confrontation entre des jeunes et les élus de la collectivité. Celle-ci s'est néanmoins manifestée, de manière officieuse, dans le cadre des entretiens individuels où quelques jeunes ont pu venir interroger et remettre en cause la place des élus dans certaines rencontres ou échanges.

Dans ce contexte de confrontation, les animateurs peuvent également avoir recours à des considérations plus personnelles liées à leur situation professionnelle. Ils peuvent alors évoquer leur horaires et conditions de travail afin d'imposer des choix aux jeunes, notamment concernant la planification des réunions ou rencontres. Dans un élan de bienveillance de la part des jeunes, ces

impératifs proposés par les animateurs ne sont pas remis en cause. Par la convivialité qui peut s'installer dans le groupe au fil du temps, les impératifs personnels des professionnels peuvent avoir de l'importance pour des jeunes sensibles aux conditions de travail, parfois au détriment de l'intérêt du groupe ou du projet. Il peut être par exemple difficile, à dix personnes, de trouver des dates communes et de concilier les horaires de travail, d'étude, notamment lorsque les échéances se rapprochent. Les considérations personnelles des professionnels, que ce soit en termes d'horaires de travail ou bien de garde d'enfants peuvent être des arguments entendus par les jeunes pour définir l'agenda.

Nous avons noté également, au début de la présentation de notre analyse, la place de l'humour dans les échanges. C'est également un outil qui peut être mobilisé dans cette phase de confrontation. Que ce soit à l'initiative des jeunes ou bien des animateurs, l'esprit de convivialité qui s'installe laisse place à des traits d'humour. Ceux-ci peuvent servir à la formalisation de reproches ou bien au soulignement de faiblesses de la part d'un jeune (en termes d'organisation, de ponctualité, de mémorisation, etc...), ils peuvent également être utilisés dans le cadre de la formalisation de contre-propositions ou d'avis contraires. Dans tous les cas, le résultat est l'isolement et la décrédibilisation, pas forcément du jeune lui-même, mais tout au moins des idées qu'il peut avancer.

Ce trait d'humour peut même aller jusqu'à l'infantilisation des jeunes où dans ce cas, le recours à l'autorité de l'animateur (du maître d'école), peut réintroduire, par l'humour mais de manière plus formelle, l'animateur dans une position de décision.

Après une phase d'apprentissage où les jeunes vont découvrir peu à peu l'environnement de leur engagement, les personnes qui les entourent, le projet et son fonctionnement, cette phase de confrontation peut laisser place à une réelle implication des jeunes dans les prises de décision pour peu qu'ils s'en saisissent. Cela peut nécessiter qu'ils se distancient des représentations qu'ils

pourraient avoir sur la collectivité et ses professionnels, en termes d'autorité, de sacralité, d'institutionnalité. Cette distance est difficile tant les attentes et aspirations des jeunes peuvent être diverses. Elle nécessiterait sans doute plus d'homogénéité de leur part, tout au moins, une verbalisation mutuelle de ces attentes et aspirations.

Une troisième phase de la participation des jeunes à la prise de décision va "sceller leur destin" et les éloigner progressivement de la prise de décision.

4.2.3 : L'urgence.

Cette troisième phase se rapproche des échéances finales du groupe. Dans le cadre du Conseil, les jeunes ont des projets à mettre en œuvre, que ce soient des événements festifs sur la place publique ou bien des rapports et bilans d'actions. Ainsi, le groupe fait face à une multiplication de tâches et d'actions à réaliser. Au fil du temps, ces tâches et actions se précisent et l'urgence s'installe, dans le sens d'une charge qui pèse sur les participants, sur les jeunes, en lien avec leurs responsabilités concernant le fait de mener à terme ces différents objectifs. Le temps n'est plus aux débats, aux réflexions, mais à l'action.

Dans le même temps, depuis le début du groupe de travail, le collectif s'est "émoussé". Pour différentes raisons, propres à chacun, quelques jeunes ont déserté le groupe (échéances universitaires, examens, concours, activité professionnelle, désinvestissement, ...). Ainsi, c'est sur un nombre resserré de jeunes que repose la mise en œuvre des événements. Pour chacun des jeunes restants dans le groupe, il est exigé davantage de présence pour décider et pour faire. Il peut s'agir de rencontres avec des partenaires, des prestataires, avec d'autres agents de la collectivité.

J'ai appelé cette phase "urgence" car en effet il y a urgence à décider. Les échéances se rapprochant, la décision ne peut plus être repoussée à plus tard. Voire, les rencontres programmées entre les jeunes ne suffisent plus à assurer la prise de décision. Il est ainsi nécessaire de multiplier les rencontres et de ne pas perdre de temps dans les débats pour se positionner collectivement sur une décision à prendre. L'implication des jeunes suit alors différentes formes : réunions, groupes de travail, rendez-vous, appels téléphoniques, mobilisation, coordination, ..., conformément à un planning qui se construit au fur et à mesure, dans le quotidien.

Concernant cette planification, il y a ce qui est prévu, planifié par le groupe, et les imprévus, pouvant émaner des réactions des partenaires et/ou prestataires. Ces imprévus doivent parfois être gérés dans l'immédiateté.

Les jeunes, ceux qui restent, ne peuvent pas, au regard de leur temps de présence, au regard, entre autres, de leurs obligations professionnelles, de leurs études ou bien impératifs personnels, faire face à toutes ces échéances. Les tâches planifiées sont ainsi réparties entre les jeunes et les animateurs. Ces derniers sont complètement, eux, dévolus au projet. Pour les imprévus, les animateurs sont principalement les seuls à les gérer, qu'ils concernent des actions à réaliser ou bien des décisions à prendre.

L'urgence éloigne ainsi les jeunes de la prise de décision, de la responsabilité des projets qu'ils mettent en œuvre.

Les outils de communication en temps réel ne sont pas non plus d'un grand secours pour la permanence de leur implication (téléphone, Internet). Ils nécessiteraient en effet une connexion permanente entre les différents acteurs du groupe afin de s'assurer de réponses dans l'immédiateté. De même, ils nécessiteraient une disponibilité permanente de l'ensemble des membres du groupe pour répondre à une sollicitation et prendre une décision collective. Ces conditions sont difficiles à réunir et renvoient l'animateur vers la décision. Face à l'urgence, en accord (plus ou moins implicite) avec les jeunes du groupe, c'est donc souvent l'animateur qui est en position de décision.

Dans cette situation d'urgence, on peut constater également, pour l'animateur, une relative valorisation de son statut de professionnel. D'une situation d'animateur, de coordinateur des échanges au sein du groupe de travail, au sein du Conseil de Jeunes, il réintègre une situation de décideur, tout au moins de co décideur. Celle-ci peut sembler plus conforme à l'image qu'il peut avoir de son statut, plus conforme à l'idée qu'il peut se faire de ses missions.

Réunion : 5GT du 22 avril

Donatien : ... vous avez peut-être pas forcément beaucoup euh, de temps quoi..., enfin là-dessus et puis euh... ..., et puis moi c'est mon métier. En fait je suis aussi payé pour faire ça. [Silence et quelques sourires des jeunes]. Ça vous va ou pas ?

L'urgence, somme toute, peut paraître très relative, voire subjective. Ce sont souvent les animateurs qui statuent sur l'urgence, qui la qualifient. Celle-ci nécessite en effet un certain degré d'expertise concernant le fonctionnement de la collectivité, du groupe et des partenaires proches, afin d'avoir conscience des délais, des dates butoirs pour chaque décision à prendre, des protocoles de validation par d'autres instances. L'urgence peut s'imposer également comme une réponse immédiate, protocolarisée, la construction d'une réponse standardisée ne laissant aucune place à l'attente, à l'élaboration, à la réflexion. Les professionnels sont plus à même, au regard de leur expertise du fonctionnement de la collectivité, à se situer dans une telle construction, de répondre dans l'urgence.

Ainsi, l'urgence se caractérise tant au regard d'une volonté qui peut être conscience de la part des animateurs que par l'accélération de l'agenda à retrouver une place dans l'action et la prise de décision, que par l'accélération de l'agenda des projets à mettre en œuvre, les jeunes se retrouvent mis en marge des actions et des décisions à prendre. Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont plus sollicités, mais l'augmentation des décisions à prendre confrontée à la

limitation de leur capacité d'implication aboutit à une relativisation de leur participation.

4.3 : Quelle place pour les jeunes dans la participation ?

« Ce n'est pas parce que l'on fait appel au peuple que le peuple participe ». Cette phrase de Marion Carrel¹¹⁷ résume ainsi relativement bien tout processus de participation démocratique et en particulier, ce qui se passe au sein d'un conseil de jeunes. Les jeunes ont en effet une place très relative dans les prises de décision. Dans ces dispositifs, on appelle leur implication et leur engagement mais au regard de ce qu'il nous est donné de voir, on peut constater qu'ils n'ont pas toujours le dernier mot quant aux décisions à prendre et que des phénomènes d'induction ou d'influence conduisent, en effet, à des prises de décision de leur part, mais fortement inspirées par les autres acteurs qui peuvent les accompagner dans leurs projets.

Au regard de ce premier constat je remettrai, quand même, quelques idées en perspective.

4.3.1 : Une place à relativiser.

D'une part, du point de vue du chercheur, il existe des représentations concernant la participation qui peuvent être difficiles à concilier avec la réalité.

117 : CARREL (Marion), « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », Op Cit.

Dans une approche théorique, la participation peut sous-entendre des individus informés et autonomes dans leurs prises de décisions. La confrontation à la réalité nous renvoie une image où l'information, d'une part, n'est pas toujours claire, pas toujours désintéressée et par forcément perçue de manière identique par l'ensemble des jeunes. Si, ainsi, dans la prise de décision, chacun peut en effet prendre position "en son âme et conscience", il existe différents niveaux de perception et d'intégration des enjeux. Nous sommes alors bien loin d'une participation dans les règles de l'art.

On pourrait également interroger les règles de la participation elles-mêmes. J'ai pu voir, dans une partie précédente, la linéarité ou bien la systémique de la prise de décision. Il est en effet bien difficile d'identifier un temps précis de la prise de décision. Cette réalité peut bouleverser le chercheur, tant au regard de la complexité, que des enjeux engagés. La décision aurait besoin de se poser dans une temporalité identifiée permettant la réflexion de chacun. Dans les faits, le schéma "information - débat - décision", pour reprendre le plus simple, n'a de cesse de se trouver chamboulé.

Si l'on s'intéresse au débat lui-même, on constate là encore que les conditions relatives à un débat serein ne sont pas présentes. Les temps de parole sont loin d'être équitables, tous les acteurs ne sont pas forcément présents et donc impliqués dans les prises de décisions. Les débats ne sont pas non plus exempts d'influences, y compris bien entendu, de la part des organisateurs et des animateurs.

On peut également rappeler le contexte du Conseil de Jeunes. On peut s'attendre, dans un tel dispositif, à une implication importante des jeunes dans la prise de décision, et à un respect de celle-ci, de la part de l'institution qui porte ce dispositif. Cependant, être engagé dans un projet, c'est également côtoyer et se confronter à des partenaires. La collectivité qui porte le dispositif Conseil de Jeunes peut ici être considérée comme un partenaire, à part entière, des jeunes impliqués dans le Conseil. Ainsi, elle dispose, au regard du projet

porté par les jeunes, de ses attentes, de ses aspirations, de ses missions, compétences, objectifs, qu'elle va tenter de faire valoir dans les actions réalisées par les jeunes, dans les décisions qu'ils vont être amenés à prendre.

Faut-il, dans un tel contexte, que les jeunes du Conseil soient installés dans une logique de monopole de la décision ? L'approche par projet doit également considérer les attentes des partenaires, les contraintes imposées par ceux-ci, comme pouvant peser sur les prises de décisions. Un projet abouti prend en compte ces éléments.

Néanmoins, cette considération sous-entend la capacité et la conscience, pour les jeunes du Conseil, à négocier, voire contredire, le point de vue des partenaires. Il y a décision réellement collective, en tenant compte des partenaires, lorsqu'il y a capacité de discernement entre les objectifs attendus du projet et les attentes, aspiration des partenaires. Cette capacité de discernement est-elle présente chez les membres du Conseil de Jeunes ? Comme évoqué plus haut, elle peut être inégalement présente, une minorité d'entre eux ayant, visiblement, une capacité de contradiction, de regard critique, au regard des propositions qui peuvent être faites par la collectivité et les animateurs.

Là où on pourrait envisager qu'il y ait, de la part des jeunes, une mobilisation de l'outil, du dispositif "Conseil de Jeunes", pour construire ou reconstruire un cadre susceptible de leur garantir une participation réelle, il n'y a en fait, qu'une utilisation de leur part du cadre proposé par l'institution qui l'organise, sans remise en cause de celui-ci.

Je peux ainsi vraisemblablement poser ici l'hypothèse selon laquelle, les représentations des jeunes sur la collectivité territoriale ne permettent pas cette remise en cause. Comme je l'ai évoqué plus haut, la collectivité organise et donne la parole aux jeunes. Cette simple démarche induit un regard positif de la part des jeunes sur la collectivité qui contrarie la capacité à porter un regard critique sur le dispositif et son organisation, son fonctionnement. D'autre part, la disposition à remettre en question une institution dans son fonctionnement (ici la collectivité au regard de ce qu'elle propose aux jeunes comme le dispositif

lui-même), peut nécessiter, de la part des jeunes, l'appropriation tant d'une croyance (dans ma capacité à remettre en cause, dans mon droit de le faire, et dans ma capacité à faire évoluer favorablement la situation initiale), que d'expériences antérieures réussies, que ce soit celles des jeunes eux-mêmes ou bien celles de leurs parents ou proches. On peut renvoyer en ce sens aux écrits de Georges Lemieux¹¹⁸ concernant la nécessité de bénéficier d'un modèle pour transmettre la conviction de l'engagement et de l'implication comme quelque chose de possible, y compris pour changer son environnement.

4.3.2 : Faut-il faire participer ?

Ces quelques réflexions me renvoient à des questions essentielles concernant l'ensemble des politiques jeunesse.

J'en retiendrai deux : D'une part, c'est la question de l'éducation. On ne peut pas participer si l'on n'a pas été préparé à participer. D'autre part, c'est l'idée du dispositif comme outil d'intervention auprès des jeunes. Faut-il susciter la participation ou bien créer les conditions susceptibles de développer la mobilisation ?

Dans un premier temps, on peut en effet constater, dans cette recherche, que l'implication, l'engagement, dans le dispositif Conseil de Jeunes, fait écho, pour chacun des jeunes concernés, à la manière dont il a été influencé, éduqué, voir socialisé, dans sa jeunesse, par son environnement familial, proche, à s'impliquer, s'engager. Marie, dont les parents ont été engagés dans des associations, des collectivités, est la plus à l'aise du groupe pour débattre, donner son point de vue, contredire, remettre en cause le point de vue de

118 : LEMIEUX (Georges), *La participation citoyenne des jeunes québécois des communautés culturelles. Communication du colloque annuel de la SQSP : L'engagement et le désengagement politique*, Op Cit.

l'institution au travers de la parole des animateurs. A l'opposé, nous pourrions prendre l'exemple de Nolan, qui ne fait pas partie du groupe Valorisation, dont je n'ai pas parlé ici, mais qui, dans le cadre d'un entretien, tout en reconnaissant l'existence de positions d'influence de la part des animateurs, me fait part de son sentiment de satisfaction au regard de son engagement au sein du Conseil des Jeunes. **Nolan** : « *Je pense que c'est une bonne initiative, [...] [on peut] avoir une véritable influence, [...] [on a] quand même une marge de manœuvre importante* ». Son environnement familial n'a pas vécu d'engagement associatif ou bien politique au sein d'une collectivité territoriale. Sa maman est employée au sein d'une collectivité territoriale qui n'est pas la Mairie d'Angers. Il s'est impliqué dans le Conseil de Jeunes pour " suivre " des amis qui ont fait de même. Il se dit là pour voir et aider. Ainsi, conformément à ce que j'évoquais précédemment en termes d'exemple à suivre, non seulement le " modèle " montre que la voie de l'engagement est possible, qu'elle peut être source de changements, mais il est également source de transmissions concernant les modalités de l'engagement, les techniques d'expression et d'implication, ainsi que concernant le fond et les connaissances des sujets mobilisés et de leur environnement.

Le deuxième aspect concerne la question de la légitimité du dispositif pour encourager la participation des jeunes au développement de leur territoire, de leurs projets. Cette question pourrait s'étendre plus largement à l'ensemble des politiques jeunesse. J'évoquerai à ce titre, un article de Madeleine Gautier et François de Singly concernant la profusion des dispositifs destinés aux jeunes dans les quartiers sensibles¹¹⁹. Les auteurs de cet article nous interpellent sur les difficultés pour les jeunes de se construire en dehors des dispositifs qui leurs sont proposés. Les jeunes sont des objets de dispositifs publics. Ils sont ainsi formatés, en fonction de la nature des dispositifs qui leurs sont proposés (aide au permis de conduire, aide à la mobilité transnationale, démarche de projet, aide à la création d'entreprise, ...). Si, en soi, ces dispositifs, pris séparément, peuvent apporter de réelles chances d'intégration, d'insertion sociale et

119 : GAUTHIER (Madeleine) & DE SINGLY (François), « Voir les jeunes autrement », Op Cit.

professionnelle, ils n'en conditionnent pas moins les parcours des jeunes dans un moule administrativement pré déterminé, qui ne tient pas forcément compte des capacités d'innovation et d'imagination des jeunes.

Il peut en aller de même pour ce qui concerne les dispositifs de participation des jeunes. Je suis d'accord pour reconnaître que les Conseils de Jeunes permettent la mobilisation des jeunes dans une relative diversité de leurs conditions sociales et professionnelles. Cependant, le dispositif crée également un lien de subordination entre les jeunes et l'institution qui peut être difficile à dépasser pour certains d'entre eux. Le dispositif Conseil de Jeunes, mettrait ainsi, de fait, certains jeunes dans une situation de dépendance, de soumission, à l'institution qui les accueille, induisant une appropriation des projets que la collectivité formalise pour les jeunes, une appropriation d'un diagnostic des politiques jeunesse qui émane de la collectivité, une appropriation des modalités d'intervention issues des politiques publiques, des politiques de la ville, et notamment des démarches par projets. Là où les collectivités territoriales sollicitent innovation et renouvellement, elles induisent, par le dispositif, la reconduction d'un modèle d'intervention et la transmission de celui-ci aux nouvelles générations.

On pourrait questionner l'implication et l'engagement par l'intermédiaire de nouvelles modalités, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des Conseils de Jeunes.

L'engagement et l'implication des jeunes dans notre société est un fait. Cependant, cet engagement ne suit pas forcément les voies traditionnelles de l'implication politique. Ainsi, les jeunes s'engagent aussi, en dehors des conseils de jeunes, en dehors même des associations structurées. L'expression artistique, sportive, les comportements sociaux, sont aussi des formes d'engagement et d'implication qu'il faudrait entendre. La forme structurée, conforme au Conseil de Jeunes ou bien à une autre structure collective devrait être un outil, parmi

d'autres, mis à disposition des jeunes et non pas formalisé pour qu'ils s'y inscrivent.

D'autre part, à l'intérieur de ce dispositif, des phénomènes inducteurs, par la présence excessive de l'institution, du cadre qu'elle propose (organisation et contenu), de la présence des professionnels et élus de l'institution au côté des jeunes, éloignent les jeunes d'une relative autonomie sur la conduite de leurs projets. Une implication et un engagement souhaités de leur part doivent pouvoir s'inscrire dans une totale autonomie, tant de moyens qu'en termes de connaissances et de choix des sujets à aborder. L'idée n'est pas ici de laisser des jeunes livrés à eux-mêmes mais peut-être de les rendre autonome dans la quête des moyens, notamment de ceux que la collectivité peut mettre à leur disposition, et dans l'orientation de leurs actions et projets.

En fait, le Conseil de Jeunes est sans doute à appréhender comme une phase d'apprentissage de l'engagement. J'ai déjà évoqué l'apprentissage du fonctionnement d'une collectivité territoriale qu'il représente. On peut évoquer également l'apprentissage de la délibération collective. Pour certains jeunes que j'ai pu rencontrer, il s'agit là d'une première expérience de débat, de délibération, d'échange collectif, de confrontation avec d'autres jeunes autour d'une table sur un sujet déterminé, c'est une première expérience de projet collectif. J'insistais précédemment sur la nécessité de l'existence d'un modèle pour montrer la voie de l'engagement, le modèle peut être le Conseil de Jeunes pour bon nombre d'entre eux.

Cette dimension d'apprentissage peut être confortée par l'attitude de la collectivité envers les membres du Conseil de Jeunes. Plusieurs jeunes conseillers seront en effet, durant notre démarche d'observation, contactés par les élus municipaux pour qu'ils rejoignent la future liste municipale.

Conclusion générale

J'aborde ici la conclusion de ce travail de recherche. Je reviendrai dans ces quelques pages sur mes résultats, mais également sur les orientations qui ont été les miennes, tant sur la définition de mon objet que sur les choix méthodologiques. Reprendre ces différents éléments va me permettre, à partir de ces résultats, de cheminer et de commencer à poser les bases d'un après, de perspectives de nouvelles recherches, dans le but d'approfondir mon objet de recherche ou bien de le faire évoluer vers une, ou des, orientations nouvelles.

Il s'agira également de me mettre en observation, personnellement, dans ce rôle de chercheur. Au-delà des méthodes, mais toujours dans un objectif d'évolution, la posture et la réflexion sur la posture, sur la place du chercheur, dans son environnement, par rapport à son objet, me semble essentiel et à même de participer à une maîtrise plus aboutie d'un travail de recherche. Ce travail a également laissé des traces dans mon histoire personnelle. Une introspection permet d'évoluer personnellement vers une meilleure connaissance de soi.

Un objet : Entre enseignements et limites.

Ce regard spécifique et introspectif d'un conseil de jeunes, m'a semblé une nécessité en même temps qu'une nouveauté. En effet, je développe dans cette recherche, un angle spécifique incomplet dans les recherches en Sciences Sociales, lacunaire en Sciences de l'Éducation particulièrement.

Dans cette approche de l'objet de recherche, d'un conseil de jeunes, je n'ai pas souhaité m'intéresser aux apports potentiels du dispositif, pour les jeunes,

apports dans les domaines de la découverte des institutions, de la socialisation, de l'éducation politique et institutionnelle, en termes également de découverte de leur environnement. Ceux-ci ne sont, bien entendu, pas à négliger. Plusieurs recherches, à commencer par les travaux de Nathalie Rossini¹²⁰, mais également de Valérie Becquet et Chantal de Linarès¹²¹, montrent l'intérêt de l'apprentissage, pour des enfants, mais cela vaut également pour de jeunes adultes, de la délibération collective dans un dispositif institutionnel. Cependant, l'exercice consistant à soutenir et défendre ces dispositifs par l'intermédiaire de la valorisation de leurs apports ne rend pas compte de l'ensemble des enjeux qui les traversent.

Je ne me suis pas non plus positionné sur le champ organisationnel de ces dispositifs. Depuis le développement de la démocratie participative, depuis le milieu des années quatre-vingt-dix et l'augmentation des études liées à ce phénomène, davantage orientée vers la participation issue de Porto Allègre et les dispositifs issus de la loi de 2002 sur la démocratie de proximité ; depuis le développement des Conseils Municipaux d'Enfants dans les années soixante et les quelques recherches qui ont pu être réalisées à son sujet ; une part significative de ces travaux portent sur une approche relativement systémique de ces dispositifs, de ces initiatives. Là également, cet angle particulier d'analyse, qu'il renvoie à la description de l'organisation constatée des dispositifs examinés ou bien aux conditions organisationnelles nécessaires susceptibles de garantir, au mieux, une participation effective des individus (jeunes ou adultes) engagés, n'appréhende pas l'ensemble des réalités auxquelles sont soumis les dispositifs interactifs.

120 : ROSSINI (Nathalie), « Quand l'expérimentation citoyenne mène à l'expérience sociale : sur les pas des conseils d'enfants et de jeunes », Op Cit.

121 : BECQUET (Valérie) & DE LINARES (Chantal), *Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et constructions identitaires*, Op Cit.

Comme peut le suggérer Jean-Claude Richez¹²², poser des conditions, a priori, à la participation des jeunes, est effectivement nécessaire mais insuffisant pour garantir, là encore, une participation effective.

Je n'ai pas non plus, a contrario, souhaité me situer sur une approche critique et sceptique des conseils d'enfants et de jeunes. Approcher ces dispositifs par l'angle restreint du politique et des motivations des institutions qui les portent, est certainement un angle indispensable à même d'éclairer les choix de structuration fait par les collectivités¹²³. Cependant, ce choix de recherche consiste également à nier toute légitimité de ces dispositifs, eu égard à la perversion et au dévoiement des objectifs initiaux annoncés par les institutions pour des enjeux politiques internes ou locaux.

Pour appréhender ce phénomène de la participation des jeunes dans un Conseil, il m'a semblé nécessaire de m'extraire de ce cadre organisationnel, ou environnemental, et de pénétrer à l'intérieur du dispositif lui-même, au plus près des acteurs et de leur activité tangible.

Une démarche commence à se faire jour concernant cette approche, descriptive et interactive, des phénomènes participatifs, mais là encore, relativement peu prégnante auprès des jeunes publics. Je peux citer, à ce titre, le numéro 4 de la revue *Participation*¹²⁴, consacré à une approche ethnographique de la participation. On peut ainsi y découvrir plusieurs contributions renvoyant à la description de différentes expériences de participation dans le monde. Les auteurs s'évertuent ainsi à nous donner à voir, par exemple, les interactions au sein d'une assemblée californienne où règne l'emphase, comme signe d'engagement et d'appartenance collective ; ou bien les modes d'expression

122 : RICHEZ (Jean-Claude), *Cinq contributions autour de la participation des jeunes*. Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, Observatoire de la Jeunesse et des politiques de Jeunesse, Paris, Mars 2012.

123 : KOEBEL (Michel), *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace*, Op Cit.

124 : CARREL (Marion) et al. (coord.), *Participations. Ethnographies de la participation*, Op Cit.

codifiées dans les assemblées des indignés espagnols, garants d'un fonctionnement respectueux et en même temps démocratique et spontané ; ou bien encore des interactions dans les Conseils de Quartier roubaisiens où l'ordre, l'organisation et l'efficacité apparente n'est pas synonyme de participation effective des habitants. Dans la plupart de ces exemples, cependant, l'exercice semble s'arrêter là où commence l'analyse de la participation.

Je ferai une relative exception dans le cadre de la contribution de Julien Talpin et Marion Carrel sur les Conseils de Quartier roubaisiens. Les auteurs se positionnent en effet sur l'angle de la participation des habitants dans les deux conseils qu'ils décrivent. Le chaos apparent n'est en effet pas synonyme d'absence des habitants dans les échanges, dans les débats. En serait-il même une condition nécessaire ?

Ainsi, cette nouvelle approche, qui commence à s'intéresser à "ce qui se passe", "se bricole", dans les instances de participation, est en effet intéressante mais pas suffisamment engagée sur le chemin de l'enseignement, la compréhension, pour servir une évolution significative des dispositifs participatifs vers une présence renforcée des valeurs démocratiques et citoyennes.

Tout au moins, à ma connaissance, aucune approche similaire des conseils d'enfants ou de jeunes n'a pu bénéficier d'une telle lecture. Si cette approche est ici nécessaire vers les conseils de jeunes, je veux insister sur le fait qu'elle ne représente en aucune façon une démarche de remise en cause du dispositif, de la participation, du public de par ses capacités à s'inscrire dans un tel dispositif, mais bien au contraire, d'une volonté de comprendre tous les enjeux et mécanismes pragmatiques et subjectifs de la participation en vue de pouvoir contribuer à une amélioration des conditions et possibilités de participation des jeunes.

Le lien ainsi réalisé entre l'expression concrète de la participation des jeunes, par leurs prises de parole, leurs silences, leurs absences, leurs questions, leurs remarques, leurs contradictions..., et les décisions prises, leurs origines et leur

cheminement, représentent une contribution complémentaire à l'apprentissage que représente pour les jeunes, ces dispositifs, à l'organisation de ces dispositifs eux-mêmes, aux enjeux qui les sous-tendent, à même d'éclairer d'un jour nouveau le fonctionnement des conseils de jeunes, et au-delà, des dispositifs participatifs.

Pour aller plus avant dans l'analyse des apports de ce travail, je repositionnerai également celui-ci dans le champ des Sciences de l'Éducation. Le Conseil de Jeunes se situe en dehors du champ scolaire. L'apprentissage, l'éducation, a vocation à s'extraire du domaine scolaire et montre ici, si ce n'est une situation d'apprentissage, implicitement évoquée et sur laquelle nous allons revenir ci-dessous, tout au moins que la participation des jeunes a à voir avec l'expérience, la culture et le parcours personnel, et donc l'éducation de chacun. Il est en effet, ici, plutôt fait état d'un manque de connaissances, d'un manque d'apprentissage antérieur, tant en termes de dispositions à s'impliquer dans les échanges de la part des jeunes, qu'en termes de maîtrise des enjeux et des mécanismes de l'accompagnement d'un projet collectif de la part des animateurs.

Ce dispositif observé ici s'inscrit pourtant bien, de plein droit, dans les Sciences de l'Éducation, tant celui-ci représente un réel dispositif expérimental d'apprentissage et d'éducation mutuelle.

En effet, autant pour les jeunes que pour les animateurs, cette expérience, originale et innovante, à l'époque de ma recherche, pour la ville qui le porte, consiste bien en un "bricolage", à partir d'un cadre formalisé, soumis aux directives proposées par l'institution, mais également aux réactions des jeunes, à la souplesse ou la rigidité des animateurs, à l'émergence des nouvelles technologies dans les pratiques de communication, ... Ce dispositif expérimenté par la ville d'Angers est une première pour celle-ci. Comme je l'ai précédemment évoqué, il y a apprentissage pour la collectivité et ses professionnels, il y a éducation réciproque, dans un cadre contractuel qui bouge

et évolue, tant du fait de la découverte du fonctionnement institutionnel et de ses enjeux de pouvoir de la part des jeunes, que par la confrontation des professionnels aux réalités des jeunes en termes de disponibilité par exemple. L'éducation réciproque se construit donc ici par l'apprentissage, et qui plus est par l'apprentissage en faisant, par l'apprentissage mutuel, tant distinguer l'enseignant de l'élève serait ici une démarche bien hasardeuse.

Cette recherche se situe également dans le champ de la psychosociologie. Je me suis intéressé aux interactions dans un groupe restreint, aux phénomènes de pouvoir, de circulation de l'information, aux alliances, aux défiances. Cette approche représente également une originalité dans la mesure où l'étude des phénomènes participatifs concernant les jeunes renvoie davantage à des approches sociologiques, concernant notamment les dispositions des jeunes à s'inscrire et à participer au sein d'un conseil ; à des approches en sciences politiques, concernant notamment les objectifs et les enjeux politiques de la mise en œuvre d'un conseil de jeunes ; ou bien à des approches systémiques renvoyant davantage à l'organisation structurelle du dispositif.

Cette approche psychosociologique replace ainsi les acteurs de ces dispositifs au centre de l'analyse. Ils sont les réels objets sur lesquels j'ai porté mon regard, au travers de leurs échanges. Ce sont leurs places dans le groupe que j'ai examinées dans cette recherche, au travers de leur statut, de leurs connaissances et expériences. Ce sont les interactions qu'ils ont développées avec les autres membres du groupe qui ont servi de support à mon analyse.

Au-delà de ces quelques éléments qui représentent une contribution modeste mais bien réelle à l'étude des phénomènes relatifs à la participation des jeunes, je porterai également un regard critique sur l'approche méthodologique.

Sur le plan de la méthode donc, l'analyse des modalités de prises de décision, des échanges et rencontres dans un groupe de travail, nécessitait, selon moi, le recours à l'observation. Au-delà du discours sur l'action, produit par les membres du groupe Valorisation, il me semblait nécessaire d'avoir un lien direct et objectif avec les dynamiques produites au sein du groupe, les échanges d'arguments. Plusieurs raisons, que ce soit par exemple le poids des représentations sur la participation et l'impératif de l'engagement individuel, que ce soit également les représentations sur l'institution collectivité locale et le Conseil de Jeunes, m'engageaient à me prévaloir du simple discours sur les interactions vécues. Quelques entretiens ont pu conforter mon choix. A l'image des Conseils Consultatifs de Quartier roubaisiens où, dans la discipline et l'ordre tout est au mieux dans le meilleur des mondes de la participation, quelques jeunes ont pu me renvoyer l'image de leur pleine et entière satisfaction de ce qu'ils vivaient dans les groupes de travail du CJA, tant en ce qui concernait la capacité d'écoute de l'institution, que concernant les modalités d'organisation et d'accompagnement. Discours évidemment non partagé par tous les jeunes rencontrés en entretien individuel et qui pouvait dénoter un regard critique nécessaire, une prise de distance différemment maîtrisée par les jeunes du Conseil.

Cela peut expliquer également une prégnance moins importante des entretiens semi-directifs dans mon travail de recherche.

La volonté de regarder, d'ausculter, ce groupe de travail a imposé également le recours à un mode d'enregistrement. Tant par la subjectivité que par les capacités "techniques" du chercheur, le seul recours aux fonctions naturelles, quand bien même accompagné d'une prise de notes, ne pouvait garantir une analyse approfondie des réunions du groupe. Au contraire, les enregistrements vidéos permettent, encore aujourd'hui, de revivre ces situations, y compris à posteriori de l'analyse, avec la capacité d'un regard neuf ou bien plus éclairé.

Pour le chercheur, l'utilisation d'un tel procédé pouvait paraître relativement complexe à utiliser au regard de la richesse, presque inexploitable, des données qu'il confère. Il est évident, aujourd'hui, que la totalité des données produites

par ces supports n'ont pas été utilisées. Ceux-ci pourraient donner lieu à une autre analyse, sur un angle différent et apporter des éclairages complémentaires.

Cependant, la capacité à revenir sur des phrases, des passages de la réunion, tant dans le but de comprendre les propos que d'observer et comprendre les attitudes, les gestes, confère, par le biais de cet outil, un confort inestimable.

Une autre limite envisageable de cette méthode concernait le risque de transgression des propos, de travestir, par la présence de la caméra, les comportements et les prise de position dans le groupe. Peut-être, si je n'avais été présent, si la caméra n'avait pas été présente, si aucun chercheur n'avait investi ce groupe, aurions-nous pu "voir" un autre groupe Valorisation, une autre conduite des échanges. Selon Max Weber la réalité est inatteignable au chercheur. A partir du moment où celui-ci observe, il dénature son objet. Conscient de cette difficulté, je m'étais doté d'outils relativement discrets. J'avais adopté moi-même une attitude de discrétion. Une petite caméra, posée sur un meuble dans un angle de la pièce. Un observateur, posé dans un angle de la table autour de laquelle était installé le groupe de participants, en retrait par rapport à celui-ci, sans interactions avec celui-ci.

Je ne peux pas affirmer que ces supports ont été sans influence sur le groupe mais peu d'évocations en ont été faite par les jeunes ou les animateurs du groupe Valorisation de ma présence. J'ai pu observer un groupe interagir de manière "relativement naturelle", ce qui a pu me rassurer dans mon choix méthodologique.

L'analyse des données a reposé néanmoins sur des supports différents. Ces films vidéo, mais également des entretiens semi directifs, et des observations de réunions qui n'ont pas donné lieu à enregistrement vidéo. Sur l'ensemble de ces supports, ce sont donc les constructions des décisions qui ont retenu mon attention. En ce sens, les verbalisations, les arguments, les propos, ont tenu un

rôle important dans la compréhension des constructions des décisions. Ce sont donc des retranscriptions des échanges qui ont été utilisés dans l'analyse, appuyées par les vidéos pour tout ce qui relevait des échanges non verbaux. Sur ces échanges, ont pu être retenus les arguments, leurs auteurs, les informations, les contre-argumentations, les alliances et les oppositions et les choix retenus par le groupe. Il m'a ainsi été donné d'identifier l'origine des choix retenus par le groupe ainsi que les méthodes pour "imposer" les décisions.

Au-delà des manières de décider identifiées dans ce groupe, j'ai pu tirer quelques enseignements sur les concepts utilisés dans cette recherche.

Ce travail ne m'aura pas permis de faire le point sur la définition de la jeunesse. Qu'est-ce qu'être jeune ? Il s'avère que les collectivités ont leur propre définition de la jeunesse, sans doute différente pour chacune d'entre elles, voire différente en fonction des contextes auxquels elles sont confrontées. A l'intérieur de frontières sociologiques de la jeunesse qui se cherchent, les collectivités font avec ce dont elles disposent. Elles sont éventuellement prêtes à s'affranchir des limites sociologiques pour mener à bien leurs projets. La vision de la jeunesse est également déformée par la culture du dispositif, jouant elle-même, avec la définition de la jeunesse. Le dispositif crée le jeune.

Dans ces conseils, les jeunes sont pris dans des phénomènes de hiérarchisation. On peut en effet parler ici de hiérarchie. A priori, l'enjeu est de faire tomber rapidement celle-ci (convivialité de l'être ensemble et du faire ensemble). Celle-ci se recrée pourtant rapidement au sein du groupe. Elle est formalisée par les adultes qui développent ces dispositifs et qui réinstallent une hiérarchie (groupes de travail, animateurs, secrétaires, bureau, représentants, président, ...). Elle s'instaure aussi de manière informelle autour des leaderships, de la connaissance, des compétences, des représentations sur

l'autre. Au final, le groupe de jeunes n'est pas un groupe où il fait bon vivre un nouvel esprit de la démocratie, plus équitable, plus à l'écoute de l'autre et du faible. Il s'y recrée les mêmes enjeux que dans tout collectif engagé dans une démarche de résolutions de problèmes, empreints d'intérêts individuels et collectifs, d'enjeux de pouvoir, d'alliances et d'oppositions, de conflits d'intérêts.

Le jeune, enfin, est-il un individu dont il pourrait être bon de se protéger ? On peut voir en effet que dans ce dispositif participatif, il est mis à l'écart des centres de décision, on sanctuarise sa participation. Ces jeunes adultes, qui pourraient tout à fait se retrouver dans un conseil municipal traditionnel, sont "consignés", dans un conseil de jeunes, sur des problématiques de jeunes, sur des projets de jeunes.

On peut voir également au travers de l'expérience de cette recherche sur le Conseil des Jeunes Angevins, une confirmation de l'existence de "jeunesses" au pluriel. Non seulement les familles "forgent" des jaunesses différentes, mais les sociétés conditionnent, par leurs projets pour la jeunesse, le devenir et la définition de celle-ci. A l'arrivée, il n'y a pas une jeunesse mais des jaunesses, formées de statuts complémentaires, différents, de niveaux de formations différents, de cultures différentes, Celles-ci ne sont pas forcément miscibles. Il s'avère difficile de trouver des points d'accroche, des points d'échange et de discussion, des objectifs communs. Les jeunes peuvent être empreints de représentations les uns sur les autres. Les représentations conditionnent les actions, les relations. Pour dépasser ces différences, c'est une stratégie d'intégration qu'il faut développer, de découverte de l'autre et de la différence. Même au sein de la catégorie jeune, la différence sévit. Il n'y a visiblement pas de volonté de dépasser ces différences de la part des collectivités, ni même conscience de l'enjeu que cela représente, tant celles-ci ne réinvestissent pas de stratégie de réintégration de ces jeunes qui ne se sont pas retrouvés dans le collectif formé, faute de sensibilités communes avec les jeunes qui sont restés

dans le conseil. Cet enjeu sort du projet de participation, c'est une autre démarche, à plus long terme, c'est plus complexe et incertain que de mettre en œuvre un projet. De plus, se doter d'une pluralité de profils rend plus complexe la maîtrise des collectifs, les rend potentiellement plus conflictuels, et fragilisent la construction d'un projet visible et efficace pour la collectivité. L'existence d'une pluralité des profils de jeunesse donne également la potentialité à la collectivité, à priori, de pouvoir "choisir" le profil pertinent. En fonction des sensibilités des animateurs, des élus, il y aura naturellement des liens qui seront privilégiés vers tel profil de jeunes. Le "laisser faire", dans une phase de constitution d'un collectif de jeunes, dans un but avoué de tendre les bras à tous les jeunes, à toutes les jeunesses, c'est garantir l'établissement de liens subjectifs, si ce n'est affectifs, à même de conditionner le resserrement du groupe sur des références et représentations culturelles partagées et donc, c'est garantir également un phénomène d'exclusion passive, une auto exclusion de jeunes qui ne se retrouvent pas dans le collectif ainsi formé.

Cette recherche aborde les notions de participation et de décision. Sur ces deux points on peut tirer quelques enseignements.

La participation renvoie indéniablement à la décision. Peut-on participer sans décider, sans prendre part à la décision ? Assurément non tant les dispositifs de participation des habitants, des usagers des services publics inscrivent la décision au cœur de leur démarche. Ainsi, observer et vouloir rendre compte de la participation doit inclure une approche des modalités de prise de décision. On ne peut pas rendre compte des phénomènes de participation en restant centré sur les modalités organisationnelles et structurelles des dispositifs. On ne peut pas, en ce sens, rendre compte de la participation en faisant l'impasse sur les interactions au sein des groupes.

Ainsi, l'approche de la participation, et notamment de la participation des jeunes dans un dispositif tel que les conseils de jeunes, doit pouvoir prévoir en

effet un examen de la commande et de la volonté politique tel que Michel Koebel a pu le mettre en œuvre¹²⁵ ; une approche des modalités de mise en œuvre, de l'organisation du dispositif et notamment de la place, dans la décision publique, qui est effectivement réservé à la décision participative ; mais également une analyse des relations interpersonnelles, dans les groupes de prise de décision, afin de rendre compte de la manière dont les décisions sont prises, de la place des participants dans ces décisions, des jeux d'influences qui peuvent s'installer et peser sur les prises de décision.

C'est un triptyque indissociable qui s'établit ainsi autour de la compréhension des dispositifs et expériences de participation démocratique et qui met en scène, autour des élus (qu'ils soient municipaux, territoriaux ou associatifs) et des participants (qu'ils soient habitants, usagers ou adhérents) :

- la volonté politique,
- les modalités d'organisation,
- les interactions dans la décision.

Il apparait également dans ces processus de décision collective que, loin de l'idéal d'une décision prise d'un commun accord par tous les membres du groupe, celle-ci relève bien souvent d'une dualité. Les échanges sont, la plupart du temps, inscrits dans un cadre très informel. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de règles strictes pour les conduire, c'est le règne de la convivialité, où chacun est supposé libre et égale à l'autre dans ses capacités ou volontés à s'impliquer et à prendre la parole. Les échanges se cristallisent ainsi souvent sur deux personnes, celles qui représentent les alternatives de la décision les plus argumentées et en opposition. Ce peut être aussi, souvent, les deux représentants de deux groupes qui s'opposent. Cela donne aux échanges une tonalité duale. Loin d'un groupe qui collectivement décide, la décision se retrouve ainsi confisquée par une minorité de participants, même si ceux-ci peuvent, parfois, être les représentants d'un collectif plus large.

125 : KOEBEL (Michel), *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace*, Op Cit.

Comme sous-entendu ci-dessus la participation des jeunes dans un conseil de jeunes s'habille ainsi d'un côté très expérimental. D'une part il n'y a pas d'obligation légale à mettre en place un conseil de jeunes dans une collectivité. D'autre part, la forme qu'il peut prendre n'est pas non plus codifiée. Une libre interprétation est laissée aux collectivités qui souhaitent se doter d'un tel outil. Cela donne à l'arrivée des orientations très larges pour la mise en œuvre, proposées par la collectivité, sous couvert là également de bienveillance et de convivialité, et un sentiment de bricolage dans le fonctionnement, notamment sur les prises de décisions comme je le rappellerai ci-dessous.

Enfin, sur cette question de la participation, le conseil des jeunes revêt un caractère relativement exclusif de la participation. Le conseil de jeunes peut ainsi avoir tendance à canaliser la parole des jeunes sur le territoire de la collectivité et à évincer toute autre forme d'expression. Le conseil de jeunes devient alors le passage obligé aux différentes formes d'expressions des jeunes du territoire.

Comme évoqué ci-dessus, l'observation de la décision est d'autant plus indispensable qu'elle peut renvoyer, nous l'avons vu dans ce travail, à des réalités très diverses, voire, s'inscrire en totale opposition à son essence même tant décider peut être justement ne pas décider.

La richesse de cette recherche peut reposer justement, et en partie, sur la mise en lumière des réalités plurielles de la décision.

La décision dans notre société contemporaine, telle que présentée par Lucien Sfez¹²⁶ prend ici tout son sens tant celle-ci ne se prend pas forcément ni dans l'espace prévu, ni à l'instant prévu de la prise de décision, voire peut être remise en cause, être réversible.

La réversibilité de la décision peut se retrouver inscrite, déjà, dans la composition du groupe de décideur lui-même, ici du groupe de jeunes. Celui-ci

126 : SFEZ (Lucien), *La décision*, PUF, Coll. « Que sais-je ? », Paris, 2004.

n'est pas toujours identique, d'une réunion à l'autre et la décision peut être ainsi requestionnée d'une fois sur l'autre. C'est ainsi le jeu des interactions qui conditionne la décision. Les alliances, les oppositions, mais aussi les jeux d'intérêts collectifs et individuels. On est en effet loin de l'image de la décision idéale, univoque, de la solution absolue dont la quête est rendu possible par la réflexion collective, la pluralité et la confrontation des points de vue, la rationalisation. La décision au sein du Conseil de Jeunes relève en fait davantage du plus petit dénominateur commun.

Dans ce jeu d'interactions, la répartition entre décideurs et animateurs, professionnels de la collectivité, n'est pas toujours bien claire. On voit donc, au fil du temps, la décision évoluer entre ces deux groupes et s'installer, peut-être de manière plus prégnante, du côté des professionnels. Cela questionne, comme a pu le faire Jacques Ellul¹²⁷, la place des décideurs dans la prise de décision.

Une fois postulé le cadre de la décision collective, il y a en effet plusieurs façons de décider. Des manières plus ou moins formelles. Si la décision doit comporter de l'information, des débats, une décision parmi des possibles, les procédures plus formalisées, dans le conseil des jeunes angevins, garantissent plus de participation des jeunes à la décision, notamment au travers de ce que nous avons pu observer. La procédure du vote a pu garantir un débat entre les jeunes.

Les décisions qui s'éloignent d'un cadre formel, par la liberté qu'elles laissent à l'interprétation méthodologique ou déontologique des participants, sont plus sujettes à l'émergence d'un décideur unique, voire, à un surinvestissement des adultes, des animateurs, dans la prise de décision. Le cadre moins défini, laisse plus la possibilité aux animateurs notamment d'investir le champ de la prise de décision par leurs interventions, leurs suggestions.

Est-ce à dire que la participation à la prise de décision doit être procédurale ? Peut-être. Nous nous trouvons pourtant là à l'opposé de valeurs propres à la

127 : ELLUL (Jacques), *L'illusion politique* (1965), La Table Ronde, Paris, 2004

jeunesse et revendiquées pour eux, par la collectivité : l'innovation, le naturel, la spontanéité, la convivialité.

Plusieurs phénomènes sont à l'origine de ce déséquilibre qui s'installe dans la prise de décision au sein d'un cadre peu formalisé.

Les compétences des jeunes en présence ne les situent pas sur un pied d'égalité pour intervenir et participer effectivement aux échanges. Les connaissances qu'ils peuvent avoir, au travers de leurs parcours familiales, universitaires, leur donne plus ou moins de capacité à intervenir. Certains d'entre eux peuvent également disposer d'expériences antérieures ou bien simultanées de participation dans d'autres instances, associatives ou bien d'autres conseil de jeunes.

Les échanges collectifs sont également, à l'image des assemblées d'élus au sein des collectivités territoriales, des lieux d'oppositions et d'alliance. Dans un cadre qui ne garantit pas suffisamment l'expression de tous les points de vue, des groupes se décomposent et se recomposent très rapidement autour des idées dominantes, formalisées par les animateurs du conseil de jeunes et quelques jeunes, plus expérimentés, plus à même de défendre et d'argumenter leur point de vue.

Par définition également, l'implicite est davantage prégnant dans un cadre informel. On voit ainsi se multiplier, dans le Conseil de Jeunes Angevins, les validations non validées, les décisions non décidées. C'est-à-dire que des décisions sont prises sans forcément qu'il ait été vérifié que chacun autour de la table a bien pu donner son avis que chacun partage la décision prise. J'ai très peu entendu dans les échanges la phrase suivante : « Est-ce que tout le monde est d'accord ? ». Des échanges collectifs évoluent vers des échanges plus ou moins duals, des décisions se prennent dans cette dualité, ces décisions ne sont pas toujours renvoyées vers le collectifs afin de vérifier son adhésion.

Le groupe ne prend pas non plus toujours le temps d'expliquer, de clarifier, de vérifier la compréhension par chacun des membres présents de ce qu'il est

évoqué. La dualité peut ainsi évincer certains jeunes des échanges et les évincer également de la compréhension de ce qu'il se joue dans les échanges.

L'ambiguïté, l'implicite, peuvent ainsi se glisser dans le groupe de jeune, dans la prise de décision, et donne une tonalité aux échanges relativement éloigné d'une approche rigoureuse de la démocratie.

En absence de démarche un peu organisée, d'autres influences, notamment les représentations, peuvent venir peser sur les échanges et orienter les décisions. L'institution pèse lors d'un poids non négligeable dans la vie du Conseil de Jeunes.

La commune est une collectivité territoriale très présente dans les représentations collectives. Ce sont pour les élections municipales (avec les élections présidentielles) que les français se déplacent le plus pour voter. C'est l'échelle territoriale de la proximité, avec les élus, avec le Maire. Les jeunes présents dans le Conseil de Jeunes sont aussi empreints de ces représentations. L'image du Maire, des élus délégués à la jeunesse qu'ils rencontrent, peuvent ainsi disposer, a priori, d'une image positive (davantage encore si il existe une proximité idéologique entre les jeunes concernés la collectivité). Cette représentation positive peut être difficile à remettre en cause. Il peut être difficile de venir contredire le point de vue de la collectivité, du Maire ou de ses représentants, qu'ils soient élus ou professionnels.

L'a priori positif s'inscrit également dans l'institutionnalisation, par la collectivité, du conseil de jeunes. Pour les jeunes présent dans le conseil, contredire les élus, voire les professionnels, c'est se mettre en opposition avec la collectivité qui leur donne la parole.

Les professionnels sont également sujets aux représentations, notamment concernant leur rôle au sein de ce dispositif. Avec l'évolution du conseil de jeunes, ils ont pu trahir une difficulté à se situer en dehors de l'action, et dans un rôle d'accompagnement, place qui leur est pourtant dévolu au regard du fonctionnement du conseil de Jeunes. La place de l'action, dans les représentations collectives de l'animateur est encore importante.

Face à l'urgence, qui s'insinue dans le groupe à l'approche des échéances concernant la mise en place de la Journée de Valorisation (JOVA), les animateurs ont d'autant plus de latitude à se réinvestir dans l'action, voire dans la décision tant cela peut être conjoint. La multiplication des rendez-vous, des rencontres, des décisions à prendre, parfois sans pouvoir attendre la rencontre prochaine du groupe Valorisation, donne, face à l'impossibilité pour les jeunes d'honorer tous ces rendez-vous, davantage de légitimité aux animateurs pour agir et décider.

Le protocole, parfois, vient réinvestir l'action du collectif, comme une résurgence de la procédure, de l'organisation dans cet univers de l'implicite et de l'informel. Pourtant, c'est à nouveau l'institution, la collectivité, qui prend ici place dans la décision au sein du groupe. L'intervention des élus dans les réunions publiques, avec les habitants, est relativement codifiée, notamment concernant les droits à la parole, mais également concernant les enjeux de représentations. Les représentations collectives impliquent que lors de réunions publiques, l'élu prenne la parole. Une représentation bien difficile çà remettre en cause dans un conseil de jeunes et qui impose à nouveau la place de la collectivité et de ses représentants dans la vie du groupe.

Ainsi, on constate qu'au sein d'un Conseil de Jeunes, la prise de décision est liée de manière significative aux interactions et aux phénomènes de groupe. La place de la psychosociologie dans la compréhension et l'analyse de la décision est alors déterminante. Elle renvoie l'individu au travers de ses représentations sur lui-même, sur les autres, mais également le situe dans un jeu de relations faites d'oppositions et d'alliances avec les autres membres du groupe. Par le questionnement des comportements, des attitudes, des gestes, mais également des paroles échangées, elle permet de rendre compte d'une nouvelle réalité au sein de ces dispositifs, à l'écart des déclarations d'intentions et des modalités d'organisation, quand bien même ces dernières viendraient poser les principes d'un fonctionnement démocratique.

Pris comme postulat à l'origine de notre recherche, l'innovation dans la manière de décider n'est pas vraiment au rendez-vous de ce conseil de jeunes. Au regard de l'âge des jeunes concernés par le CJA, on peut considérer qu'une part importante de leur socialisation a pu avoir raison de leur spontanéité et de leur capacité à inventer de nouvelles formes de délibération collective. Tout au moins n'ont-ils que peu réussi à s'affranchir du cadre proposé par la collectivité pour mener à bien leur projet. Les échanges au sein des réunions n'ont en effet pas montré de nouvelles formes de décision. Cependant, les nouvelles technologies ont fait irruption dans les processus de décision. Par le biais d'Internet et des messageries, non seulement on peut suivre, même si l'on est absent, le déroulement des décisions par l'intermédiaires des compte rendus, mais on peut également réagir, faire des commentaires, comme sur les réseaux sociaux, et éventuellement apporter une contribution supplémentaire aux décisions prises, voire les requestionner. Il ne faut pas voir là une révolution dans le domaine de la décision collective, mais une dimension supplémentaire qui fait de l'absent, quelqu'un qui ne l'est plus forcément totalement. La souplesse du dispositif, son caractère informel, a pu faciliter cette disposition et capacité de certains jeunes, à réinvestir le groupe par le biais des nouvelles technologies de communication.

A cette image, et là par le biais des SMS et des appels téléphoniques, le groupe a pu rester davantage en contact avec les absents, les retardataires, et faciliter la mobilisation collective. Les téléphones n'étaient pas utilisés pendant les réunions du groupe Valorisation, si ce n'est à leur tout début pour prendre des nouvelles d'un retardataire. Mais dans l'interstice des réunions, pour ce qu'il m'en a été donné de voir, c'est-à-dire dans les quinze ou trente minutes qui pouvaient parfois précéder une réunion, les jeunes se sont téléphoné, transmis des informations, échangé des blagues, ont utilisé le téléphone comme outils de cohésion voire de contribution à la décision collective.

L'innovation s'est alors moins insinuée dans la manière de prendre des décisions (on échange toujours des informations, on débat et on décide) que dans les outils mobilisés pour permettre de décider collectivement.

Enfin, je questionnais également la valorisation au travers de la capacité supposée de la collectivité à réinvestir le sens des actions portées par les jeunes. Ceux-ci peuvent en effet souvent être investis dans des actions, des rassemblements, des manifestations portées ou impulsées par les collectivités, afin de les mobiliser sur des valeurs, des réflexions et des réalisations concrètes. Cela a pu être le cas dans la manifestation organisée par le Conseil des Jeunes Angevins, autour de la Valorisation de la Jeunesse à l'échelle de la ville. Y a-t-il eu place, dans le cadre de cette manifestation mais également dans le Conseil des jeunes Angevins, pour la valorisation des actions portées par les jeunes ? Je n'ai pas vraiment pu observer cette dimension dans ma recherche. Une extension du travail de terrain aurait peut-être été nécessaire pour explorer, avec d'autres outils, dans d'autres temporalités, l'impact des actions, le retour fait par les protagonistes et notamment les élus, l'utilisation de ces actions et le réinvestissement dans le discours politique.

En regardant, avec un peu de distance, ce groupe Valorisation impliqué dans la préparation d'une manifestation ponctuelle, peut repérer quatre phénomènes qui pèsent sur ses prises de décision. Ce ne sont pas des modes de décider. J'ai déjà proposé plusieurs manières de décider utilisées par le groupe. Ce sont plutôt des contextes ou bien des outils, ce que j'ai pu évoquer dans « les données transversales de la participation », présents ou mobilisés pendant les échanges et qui vont influencer les manières dont le groupe décide, voire les décisions elles-mêmes.

L'humour est à rappeler comme le premier d'entre eux. Il s'inscrit dans la volonté de proposer un cadre convivial aux jeunes du Conseil de Jeunes mais il

correspond également en une manière de se positionner au sein du groupe, au travers des enjeux de pouvoir, et une manière de vérifier et faire passer ses arguments. L'humour crée un jeu avec les hiérarchies, les tensions, etc...

On peut évoquer également l'insidieuse présence institutionnelle. Dans un cadre où les jeunes sont présentés comme les concepteurs et les décideurs concernant les projets qu'ils mettent en œuvre, l'institution se rappelle à eux au travers des attentes de la collectivité vis-à-vis des projets à réaliser, du cadre qu'elle pose concernant le programme et le travail du groupe, des contraintes techniques, protocolaires qu'elle impose.

Les représentations des membres du groupe conditionnent également les réalisations et les prises de décision. Ce sont d'abord les représentations des jeunes sur la collectivité et ses représentants, élus ou professionnels, représentations de suspicion ou bien de bienveillance. Ce sont les représentations des jeunes entre eux, pouvant conditionner la composition même du groupe Conseil de Jeunes, puis, à l'intérieur du groupe de travail, la composition des alliances, des oppositions, évolutives avec le temps. Ce sont enfin les représentations des professionnels, sur les jeunes mais également sur leurs propres missions et objectifs, pouvant conditionner leur plus ou moins grande implication dans la réalisation et la mise en œuvre des projets.

Enfin, les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication, par les nouvelles latitudes qu'elles proposent concernant "l'être ensemble", permettent à la décision de s'exporter en dehors des frontières physiques de la salle de réunion et dans une temporalité réaménagée.

Toutes ces informations, ces enseignements, concernant cette recherche sur un Conseil de Jeunes ne sont pas tous nouveaux ou révolutionnaires. Cependant, ils proposent un cadre, une vision, un peu différente de la manière dont on peut approcher, percevoir, un Conseil de Jeunes. Le regard critique ne se situe plus exclusivement "de l'extérieur", portant sur l'organisation ou les finalités du conseil, mais bien "de l'intérieur", désanctuarisant cet espace idéalisé où les jeunes se retrouvent pour partager et vivre des projets communs. C'est cette

approche qui peut ici, d'une part, apporter de la nouveauté et d'autre part, permet de modéliser différemment la participation à la prise de décisions. Celle-ci n'est pas figée, conditionnée par l'organisation du dispositif, elle évolue, en fonction du temps et de l'implication progressive des membres des collectifs qui la compose. C'est en ce sens un rappel indispensable du rôle joué par la dynamique des groupes dans tout projet collectif, et notamment au sein des processus participatifs.

De la même manière, je peux aujourd'hui identifier un certain nombre de points perfectibles sur ce travail accompli. Certains d'entre eux ont déjà été évoqué tels que la déformation inéluctable de l'objet par l'observateur ou bien le temps écoulé depuis le recueil des données.

La faiblesse de mon échantillon a été également pour moi une interrogation sensible. D'une part ce travail est circonscrit à un seul conseil de jeunes. La dimension comparative aurait été intéressante afin de pouvoir appréhender différentes manières pour accompagner un groupe de jeunes dans la réalisation d'un projet, dans la prise de décision. Les approches politiques, voire idéologiques, ou tout simplement éducatives et pédagogiques, développées par les animateurs et initiateurs d'un conseil de jeunes peuvent générer des pratiques différentes dans la réalité des groupes. En ce sens, je me suis également questionné sur la transposabilité des résultats de cette recherche. Au regard de cet échantillon resserré, les éléments observés, les conclusions obtenues sont-ils transposables à d'autres terrains, à d'autres expériences de participation à destination des jeunes ? Même si des conditions similaires, dans d'autres dispositifs d'implication de jeunes dans des projets, dans des groupes de réflexions, destinés à amener des décisions collectives pourraient vraisemblablement produire des résultats identiques ou convergent, il pourrait être nécessaire de conduire des démarches de vérification, de mise à l'épreuve du modèle de participation défini dans ce travail.

D'autre part, au sein du Conseil des Jeunes Angevins lui-même, je n'ai pas observé l'ensemble des interactions, toutes les réunions, tous les groupes de travail, y compris au sein du groupe de travail Valorisation. Cela renvoie au caractère non exhaustif de mon objet de recherche lui-même.

Cependant, mon objet de recherche était moins le Conseil des Jeunes Angevins, le groupe de travail Valorisation, que la prise de décision au sein d'un groupe de jeunes, en présence d'animateurs adultes. Ainsi, l'observation de la prise de décision pouvait se détacher de la continuité et de la finalité du groupe observé pour se concentrer sur le moment de la délibération, indépendamment de la succession de ces moments de délibération. Une particularité de la décision qui se joue effectivement dans la capacité de celle-ci à pouvoir être remise en cause, au fil des différentes rencontres, dans la succession de différentes réunions, aura néanmoins été prise en compte ici, même si je n'ai pas participé à l'ensemble des réunions du groupe valorisation sur la période d'observation. Au regard de cet investissement que je considère partiel de mon objet de recherche, même si une exploitation plus complète aurait pu permettre, peut-être, une vision sensiblement différente de la réalité de la participation des jeunes, il me semble quand même avoir atteint, au travers de ce travail, une compréhension relativement exhaustive des réalités et des enjeux liés à la participation des jeunes dans un Conseil.

Peu d'éléments formels du Conseil des Jeunes Angevins sont également évoqués et mobilisés (chartes, règlements intérieurs, etc.). M'être concentré sur la prise de décision, sur les interactions, aurait nécessité un approfondissement de ces outils de cadrage du fonctionnement des instances et de la définition des responsabilités statutaires dans le Conseil des Jeunes. Leur absence est effectivement une faiblesse dans ce travail, mais elle est également symptomatique de l'informel et du bricolage dont la collectivité fait preuve dans la conduite du Conseil des Jeunes. Ce bricolage est évoqué plutôt, par les animateurs et les organisateurs de ce dispositif, sous l'angle de la souplesse et de l'adaptation en temps réel aux circonstances, exigences et besoins du groupe

de jeunes, au concept même de jeunesse. Force est de constater que ces éléments statutaires sont peu présents dans le quotidien du Conseil de Jeunes, tant au regard de responsabilités prises dans le groupe qu'au regard des modalités de fonctionnement (pas de rappel au règlement dans les prises de décision, dans les différentes réunions du groupe Valorisation).

Enfin, une autre difficulté, qui est également une limite, mais davantage de la formalisation des résultats de la recherche que de la recherche elle-même, s'exprime au travers de la fluidité du récit écrit. Suivre sur plus de trois cents pages une réflexion scientifique renvoie au découpage temporel et thématique du récit. Celui-ci sous-entend également la disposition du chercheur, ici écrivain, au regard de son travail de rédaction et à la forme de l'écrit. L'inconstance est une caractéristique qu'il me semble devoir relever. Si la production d'un travail scientifique peut suivre une démarche méthodologique rigoureuse menant à l'exposition de résultats éprouvés, la formalisation de ces résultats relève d'un tout autre exercice. Le rapport de l'écrivain à la production de son récit ne me semble pas être entièrement une science exacte, mais soumise également à la subjectivité et au contexte de la rédaction.

Ces différents éléments, même s'ils ne sont pas forcément représentatifs de l'ensemble des limites auxquelles cette recherche peut être confrontée, me renvoie à une vision du chercheur que je vais désormais aborder. Celui-ci est davantage à recevoir comme un contributeur de la recherche en Sciences Humaines et Sociales, en Sciences de l'Éducation. Toujours perfectible, la recherche nécessite une revisite constante de son objet, des conditions de sa production.

Un chercheur : Un sujet en constant devenir

Sept ans de recherche sur un objet déterminé, font évoluer le chercheur, tant dans la perception de son objet, ce qui est bien légitime au regard des apports de la recherche, que dans son rapport à l'objet lui-même et dans son rapport à sa position de chercheur.

Au terme de sept ans de recherche, j'ai donc évolué. Cette évolution, à l'image de la décision, n'est pas linéaire, vers un mieux hypothétique, mais faite d'allers et retours, entre satisfactions et confirmations, et confirmations de doutes et d'interrogations. Cette évolution est faite d'ambiguïtés et notamment de celle qui oppose le militant au chercheur. Elle me renvoie aux origines des sciences sociales, de la sociologie, entre une recherche au service de l'action publique, de l'aide à la décision et une recherche compréhensive, déontologiquement à l'écart de toutes réflexions sur la finalité de l'action.

La réalité n'est pas si divisée. Elle me situe donc entre une volonté de faire évoluer son objet, de pouvoir tirer des enseignements de l'observation, propres à faire évoluer les pratiques, et une observation neutre, dépourvue de toutes influences que peuvent représenter les enjeux de la situation observée, une observation pour la connaissance.

La question n'est pas réglée. Toutefois, l'expérience de la recherche m'a confronté à cette ambiguïté sur les finalités de la recherche. La conscientisation peut être ici un gage de vigilance pour ne pas être pris tant dans une volonté d'utilitarisme que dans une mise à l'écart des réalités institutionnelles et politiques.

La nécessaire mise à distance de l'utilitarisme de la recherche renvoie également le chercheur à une autre dimension de son travail : l'humilité. D'une part, la démarche qualitative implique la circonscription des résultats de la recherche à un terrain spécifique et sous-entend la difficulté à transposer, dans un autre espace, dans une autre réalité, les phénomènes observés. D'autre part, d'autres enjeux que ceux observés ici peuvent conditionner la participation des jeunes.

Ces éléments m'étaient connus avant de m'engager dans ce travail de recherche. Y être confronté une nouvelle fois confirme la nécessaire prise de distance avec l'ambition du chercheur à pouvoir peser sur les pratiques et faire évoluer son objet de recherche.

Au regard des représentations que l'on peut avoir sur l'engagement des sciences humaines et sociales à faire évoluer les représentations collectives, à influencer les politiques publiques pour un mieux-être, une évolution sociale orientée vers plus d'humanisme, l'implication pragmatique dans un travail de recherche remet un peu d'ordre dans les aspirations, apporte la relativisation et l'humilité nécessaires pour remettre ce travail à sa juste valeur.

Si la volonté de comprendre et d'observer, de participer à la maîtrise scientifique d'un phénomène est bien intacte, la vision sur les portés de la recherche réintègre également une dimension plus réaliste.

La question n'est donc en effet pas réglée. Le militant ne quitte pas le chercheur. L'un et l'autre se régulent dans un entre deux plus conforme, peut-être, aux finalités de la recherche scientifique.

La recherche m'a également fait vieillir. J'ai passé un certain temps sur ce travail, quelques années en fait. J'ai pourtant également rajeuni pendant celui-ci. Par le fait de regarder avec un regard neuf (c'est le propre du chercheur que de faire rajeunir son regard), de mettre à l'écart ses préjugés, ses a priori. Le rapport à la recherche fait donc rajeunir car il nous met dans une situation de nécessaire et constante redécouverte. Ce n'est pas un exercice évident, même si le dire peut le paraître, évident. Cette mise à neuf s'opère au fil du travail, au fil de la confrontation avec le terrain, au fil de l'analyse, de la lecture et relecture des données.

J'ai vécu deux situations de recherche. L'une pour l'obtention de mon Master 2 de sociologie, l'autre pour ce travail de thèse. J'ai vécu les deux situations de manière totalement différente. Ce travail de recherche m'a fait également perdre une partie de mes illusions. C'est plutôt une bonne chose, mais c'est plutôt aussi, douloureux.

Dans le cadre de ma première recherche, en Master 2, j'étais étudiant, célibataire, pris en charge par l'État dans le cadre d'un projet de réorientation professionnelle. J'ai vécu pleinement, totalement, presque vingt-quatre heures sur vingt-quatre ce projet de recherche, tel un scientifique ne sortant pas de son laboratoire, de son terrain, si ce n'est pour manger et dormir, et encore. J'ai apprécié ces 12 mois de recherche entièrement dévoués à mon objet.

Dans ce deuxième projet, les conditions ont été totalement différentes et sans doute beaucoup plus proches des conditions réelles de la recherche. La quotidienneté s'est engouffrée de plein fouet dans ce travail de recherche, et parfois de manière très caricaturale. Par exemple, l'enjeu de l'acquisition d'une nouvelle tondeuse à gazon peut venir s'immiscer, sans prévenir, à l'intérieur d'une réflexion sur les effets de normalisation dans un groupe restreint. Je suis effectivement, durant mon travail de thèse, en couple, père de famille, au sein d'une famille recomposée et nombreuse. Je travaille également afin de subvenir aux besoins de cette famille et aux miens. Dans une démarche libérale je me dois ainsi d'être en situation d'activité professionnelle, dans une démarche prospective pour développer ou entretenir mon activité, dans une activité de gestion afin de pouvoir rendre compte de mon activité aux autorités fiscales, dans une démarche également d'enrichissement et de remise en cause intellectuelle afin de me tenir à jour au regard de mon objet de recherche qui devient par la force des choses mon objet de transmission de savoirs. La recherche, dans ces conditions, n'occupe plus l'ensemble de mes jours et de mes nuits. Elle n'est plus l'unique préoccupation quotidienne.

Ce que cela m'a appris ? Cela me remet les pieds sur terre concernant les conditions de la recherche. La recherche n'est pas un doux chemin balisé qui mène à la découverte, bienfaisante, de son prochain. Sans en connaître encore

tous les artifices, je puis moi également déjà dire que la recherche, et non pas seulement la sociologie, est un sport de combat¹²⁸. La sociologie est un sport de combat pas forcément dans le sens que l'on se sert de la sociologie pour combattre ou justifier sa propre position, mais le quotidien de la recherche est compliqué et il faut toujours combattre contre l'adversité.

La recherche est un sport de combat d'abord contre soi-même. Le premier combat est mené contre soi dans la mesure où il y a très souvent un lien entre l'histoire du chercheur et l'objet de recherche que celui-ci choisit. La mise à distance de ses propres enjeux et représentations peut en être d'autant plus compliquée. Contre soi-même ensuite dans la mesure où il faut prendre sur soi pour s'imposer une discipline rigoureuse, y compris au travers de la lutte à mener contre son environnement pour mener son projet de recherche à terme.

Au regard de ces différentes difficultés, pour ne pas dire parfois obstacles, je constate quand même, me concernant, l'existence d'un attrait important pour la recherche qui ne se laissera pas si facilement déloger par les contingences matérielles qu'elle génère. Ce que m'apprend ce travail, c'est la détermination, non pas à révolutionner, à changer le monde, mais tout au moins à soulever des voiles d'une vérité cachée. C'est la volonté de dire la réalité de notre environnement social, ou tout au moins de le comprendre. C'est la volonté nécessaire, et cela est plutôt une révélation, pour mener à bien, à son terme, un projet de recherche.

Au regard de mon projet de recherche, de mon objet, j'ai l'impression, au terme de ce travail, de ne pas avoir épuisé le sujet. Néanmoins, et de manière contradictoire, j'ai l'impression d'avoir atteint le fond de quelque chose, d'approcher de la compréhension d'un phénomène. C'est un ressenti empreint

128 : CARLES (Pierre), *La sociologie est un sport de combat*, C.P. Productions – V.F. Films, 2001

là également d'ambiguïté. Impression de comprendre et de ne pas tout comprendre, d'appréhender et de ne pas tout appréhender. Il me semble que la suite des éléments de compréhension de mon objet pourrait se situer dans un autre domaine, dans l'informel évoqué dans ce parcours de recherche, dans la participation plus spontanée, voire dans l'approche d'un autre public.

Le travail effectué pose également la question de mon rapport à mon objet de recherche, mon positionnement, en tant que professionnel, à celui-ci. Cette recherche fait-elle de moi un spécialiste de mon objet ?

Force est de constater que la vision du spécialiste que je pouvais avoir avant ce travail en "prend un coup". Je ne suis pas au fait de tout ce qui concerne la participation des jeunes. Cela supposerait un autre stade de l'activité du chercheur qui consisterait, non seulement à avoir une vision historique sur tout ce qui concerne la participation des jeunes mais également sur tout ce qui fait la participation des jeunes aujourd'hui. Mes simples capacités humaines me tiennent éloigné, bien loin, de cette capacité. L'expert prend alors davantage la forme d'un contributeur. Capacité à apporter une contribution, pertinente et affinée, objective et scientifique, sur un élément de mon objet de recherche. Toutefois, si l'icône du chercheur s'en trouve écornée, cela donne du chercheur une image plus humaine et l'inscrit nécessairement dans la relation avec les autres chercheurs, dans un réseau, dans l'échange.

Voilà deux éléments importants à mes yeux et qui donnent une image du chercheur plus conforme à mes propres valeurs, même si c'est quelque part, également, un sentiment d'échec contre lequel, le quotidien du chercheur s'emploie à lutter.

Avoir conscience de ces limites et y être confronté sont deux expériences différentes. Je l'ai déjà dit, je me répète, la recherche plonge le chercheur dans la réalité objective, de son objet, certes, mais pas exclusivement, également dans la réalité de l'activité de recherche elle-même.

A posteriori donc, on ne peut pas dire que l'activité de recherche soit difficile. Elle est passionnante. Questionner le réel, déconstruire les représentations, les croyances, aller à la rencontre d'acteurs de tout type, d'institutions, c'est une ouverture sur le monde qui est exaltante.

Cependant, l'exercice et la persévérance qu'il impose est effectivement difficile. La présence quotidienne de cet objet nécessite une énergie importante et constante pour le faire évoluer ou tout simplement pour bien le comprendre et mettre à distance ce qui peut paraître comme des évidences.

Mais la recherche dispose de sa rythmique propre. Après quelques années d'exploration et de réflexion, on peut ressentir la nécessité de formaliser et de poser le résultat des investigations, de faire un point d'étape, pour avancer.

Et après ? La recherche continue.

La recherche, une fois ses résultats exposés, doit elle aussi prendre une autre forme. C'est ce que je vais m'efforcer d'avancer ici.

Cela sous-entend dans un premier la capacité à la requestionner. J'ai déjà, ci-dessus, proposé plusieurs orientations à ce requestionnement. Il s'agirait d'explorer d'autres expériences participatives impliquant des jeunes en situation de prise de décisions.

Le requestionnement peut également s'orienter vers un autre public. Cette recherche n'a que peu permis d'identifier de nouvelles formes de prises de décision, d'innovations concernant la décision collective. Le public de ce Conseil de Jeunes, du fait de son âge, peut en effet sembler déjà "formaté" dans les modalités de délibérations collectives, dans les processus de décision. Il me semblerait important de pouvoir aller observer de jeunes enfants impliqués dans un projet collectif afin de voir comment ils délibèrent, sur quels arguments

ils décident ensemble et si leurs interactions comportent quelques innovations dans la formalisation de leurs décisions.

L'exportation de ce travail de recherche vers d'autres contextes de prise de décision pourrait également s'intéresser davantage à l'informel. Il s'agirait alors de pouvoir s'intéresser à des groupes de jeunes, éventuellement plus jeunes que l'échantillon retenu mais pas forcément, et de mener des observations en dehors de toute institution, y compris associative.

Comment les jeunes décident-ils, collectivement, de l'organisation de leur temps libre ? Y a-t-il, là, dans l'informel, de l'innovation dans la manière de décider ? Quels sont là également les arguments qui influencent les prises de décision ? C'est un environnement que j'avais initialement envisagé d'explorer mais qui nécessiterait, selon moi, une réflexion approfondie sur l'approche de ce public en situation de décision, sur l'organisation méthodologique et technique de la présence de l'observation, et non forcément de l'observateur.

Ce travail de recherche vient également ouvrir d'autres perspectives, d'autres questions.

Au-delà de la question de la jeunesse, il est également question de participation, de démocratie participative, de démocratie. Le Conseil de Jeunes est un espace d'apprentissage. Il est présenté sous cet angle par les élus qui le mettent en place et notamment actuellement, autour des enjeux liés à la citoyenneté et à son apprentissage.

Comment cet apprentissage, cette expérience de la participation va pouvoir être réinvestis par les jeunes de ces conseils ? Voilà également une autre perspective de recherche pour suivre, dans le temps, la participation citoyenne des jeunes issus des conseils de jeunes.

Ces questions sur la participation démocratique des futures générations renvoient à des phénomènes d'actualité prégnants.

A l'heure où dans les pays occidentaux, la démocratie se cherche, où l'on remet en question un certain nombre de libertés fondamentales, la transmission

représente un enjeu important, notamment sur ces questions de pratiques démocratiques. A côté de ce que l'on peut percevoir du fonctionnement démocratique, de ses dysfonctionnements, de ses errements, l'expérimentation précoce peut sembler un passage salutaire si on l'accompagne d'un regard critique, d'un droit à l'expression sur la pratique, tant concernant la pratique de la délibération, et éventuellement de nouvelles formes de décider, que concernant l'apprentissage de la différence, du conflit, de l'argumentation, de la concertation, de la conciliation, du compromis, du consensus.

On peut avoir tendance à constater aujourd'hui beaucoup de démarches de réflexion et de recherches sur la démocratie et son fonctionnement, mais peut-être avons-nous d'autant plus besoin de parler d'un concept, d'une notion, que lorsque l'on sent que celle-ci est en train de nous échapper. Agir, réagir, pour son maintien et sa sauvegarde, peut nécessiter de s'en saisir, d'en débattre et de la soumettre à l'examen afin de pouvoir lui inventer un lendemain meilleur.

J'ai revu Jeanne.

La phase de terrain, l'observation, le recueil de données par l'intermédiaire des entretiens, est terminée depuis quelques années. Le Conseil des Jeunes que j'ai suivi a renouvelé, à quatre reprises la manifestation préparée dans le cadre de ce groupe de travail. La municipalité a changé lors des dernières élections. Le Conseil des Jeunes Angevins, dans la formule qu'il connaissait jusqu'en 2014 n'est plus. Les jours et les semaines qui viennent vont nous dire les orientations nouvelles que proposera cette équipe municipale inédite pour son Conseil de Jeunes. Cependant, quelques tendances peuvent se dessiner.

Lors d'une journée conférence sur la participation des jeunes organisée à Angers le 6 février 2015 par Résovilles (centre de ressources sur les politiques de la ville des régions Bretagne et Pays de la Loire)¹²⁹, j'ai revu Jeanne. Nous avons évidemment évoqué le Conseil des Jeunes Angevins et son devenir au regard des projets de la nouvelle municipalité. De son point de vue le Conseil des Jeunes va continuer, mais peut-être sous une autre forme. Actuellement, toute action du Conseil des Jeunes est suspendue par la nouvelle équipe municipale. Les professionnels de la Mission Jeunesse sont en attente de nouvelles directives. Jeanne reconnaît qu'il y a eu, au fil des années, de l'essoufflement de la part des jeunes. On retrouvait souvent les mêmes investis dans le Conseil. Cela pouvait également devenir compliqué de mobiliser, y compris ponctuellement, ou bien pour des rencontres avec des partenaires. Les animateurs de la Mission Jeunesse ont dû, souvent, faire des relances téléphoniques pour inciter les jeunes à tenir leurs engagements. L'auto mobilisation des premiers temps a cédé la place à un investissement plus lâche, davantage motivé par les professionnels de la ville.

Le groupe Valorisation a été un groupe plus efficace que les autres. Le fait de travailler sur un évènement, une manifestation concrète et en même temps festive pour les jeunes a permis de tenir, sur la durée, une équipe de jeunes

129 : <http://www.resovilles.com/>

mobilisés et motivés. Pour les autres groupes, la mobilisation sur la durée a été plus difficile. La mobilisation des jeunes sur des approches plus abstraites, moins visibles, avec moins de certitudes quant à l'impact de l'engagement, quant à la possibilité d'apporter du changement, a été plus compliquée.

La nouvelle municipalité a stoppé les activités du Conseil des Jeunes Angevins. Il n'y a pas eu de nouvelle équipe en septembre 2014. Une réflexion est actuellement en cours pour définir une nouvelle forme d'engagement pour les jeunes à l'échelle de la ville. Les réflexions s'orientent plutôt vers des manifestations ponctuelles, thématiques, mobilisant les jeunes angevins dans des démarches de réflexions ou des actions de sensibilisation.

Ainsi, le conseil des jeunes à l'échelle de la ville d'Angers, représentatif de l'ensemble des jeunes angevins, en dialogue avec la municipalité d'Angers, s'il n'a jamais existé au travers du Conseil des Jeunes Angevins, semble actuellement définitivement écarté par l'actuelle municipalité. C'est une page qui se tourne concernant la place accordés aux jeunes sur ce territoire. Celle-ci prendra désormais une autre forme.

Bibliographie.

ABELES (Marc) & JEUDY (Henri-Pierre) (dirs.), *Anthropologie du politique*, Armand Colin, Paris, 1997

ABENSOUR (Miguel), « Comment penser le politique avec Hannah Arendt ? » in ABENSOUR (Miguel) et al., *La question de l'État. Données et débats*, Denoël, Coll. « Documents actualité », Paris, 1990.

ALLISON (Graham T.) & ZELIKOWV (Philip D.), « L'essence de la décision. Le modèle de l'acteur rationnel », in *Cultures & Conflits* [En ligne], 36 | hiver 1999 - printemps 2000, mis en ligne le 20 mars 2006, (consulté le 25 juillet 2010)
URL : <http://conflits.revues.org/579>

ANZIEU (Didier) & MARTIN (Jacques-Yves), *La dynamique des groupes restreints*, PUF, Quadrige, Paris, 2007.

ARBORIO (Anne-Marie) & FOURNIER (Pierre), *L'enquête et ses méthodes : L'observation directe*, Nathan Université, Coll. « 128 », Paris, 2003.

ARENDT (Hannah), *Les origines du totalitarisme. Eichman à Jérusalem*, Gallimard, Paris. 1951.

ARENDT (Hannah), *Qu'est-ce que la politique ?* Seuil, Paris, 1995.

ARNSTEIN (Sherry R.), « A Ladder of Citizen Participation », in *Journal of American Institute of Planners*, vol. 35, n°4, juillet 1969 p 216-224

AROCENA (José), *Le développement par l'initiative locale : Le cas français*, Paris, L'Harmattan, 1986, 227 p.

AFEV, AUDIREP, *Une société fâchée avec sa jeunesse ?*, 2009.
http://www.ressourcesjeunesse.fr/IMG/pdf/conclusions_obs_afev.pdf

AFEV, AUDIREP, *Etude perception des jeunes*, 2009.
http://issuu.com/kik91090/docs/etude_perception_des_jeunes_afev_audirep

- AVENEL (Cyprien) et al., *Politiques locales de jeunesse*, L'Harmattan, Coll. « AGORA Débats Jeunesses », Paris, 2007.
- BACQUE (Marie-Hélène) et al., *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, La Découverte, Paris, 2005.
- BACQUE (Marie-Hélène) et al., *La démocratie participative inachevée : Genèse, adaptations et diffusions*, Yves Michel, Coll. « Société civile », Gap, 2010, 238 P.
- BALES (Robert F.), « Rôles centrés sur la tâche et rôles sociaux dans des groupes ayant des problèmes à résoudre », in LEVY (André), *Psychologie sociale*, Dunod, Paris, 1972, pp 263 - 277
- BARBEROUSSE (Anouk), *L'expérience*, GF Flammarion, Paris, 1999
- BATESON (Gregory) & RUESCH (Jurgen), *Communication et société (1968)*, Seuil, Paris, 1988.
- BEAUCHEMIN (Jacques) & LECLERC (Karine), *La société civile comme sujet politique: Une nouvelle représentation de l'intérêt général*, In *Lien social et politiques* n°48, 2002.
- BEAUD (Stéphane) & WEBER (Florence), *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 2003.
- BEAULIEU Alain (dir), *Michel Foucault et le contrôle social*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2005.
- BECQUET (Valérie) & DE LINARES (Chantal), *Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et constructions identitaires*. L'Harmattan, Paris, 2005.
- BECQUET (Valérie) (Dir.), *Jeunesse engagée*, Syllepse, Paris, 2014
- BECQUET (Valérie) & GOYETTE (Martin), « L'engagement des jeunes en difficulté », in *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], N°14, Printemps 2014, mis en ligne le 14 janvier 2015, consulté le 21 juillet 2015. URL : <http://sejed.revues.org/7828>
- BECQUET (Valérie), « Participation des jeunes : Regards sur six pays », in *Agora Débats jeunesse* n°42, avril 2007.
- BENEVENT (Raymond), « La rhétorique de l'urgence », in *La lettre de l'enfance et de l'adolescence* 2/ 2009 (n° 76), p. 13-20
 URL : www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2009-2-page-13.htm.
 DOI : [10.3917/lett.076.0013](https://doi.org/10.3917/lett.076.0013)

BENIMMAS (Aïcha) & BOURQUE (Jimmy), *La participation citoyenne chez les jeunes immigrants et leurs parents*, Centre Métropolis Atlantique, Halifax, Québec, 2013.

<http://community.smu.ca/atlantic/documents/BenimmasBourquela participationcitoyennedejeunesimmigrants.pdf>

BERLIOZ (Gilbert) & RICHARD (Alain), *Les 15-25 ans, acteurs dans la cité*, Syros, Alternatives, Paris, 1995.

BERTHIER (Nicole), *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Armand Colin, Paris, 2004.

BESSY (Christian) & CHATEAURAYNAUD (Francis), *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Métailié, Paris, 1995.

BIER (Bernard), *Participer, disent-ils !* Rapport Ministère Jeunesse et Sports, Paris, 1998.

BIER (Bernard) & ROUDET (Bernard), *Citoyenneté / identités. Nouvelles formes de la citoyenneté et formes actuelles de l'engagement des jeunes*, Institut National de la Jeunesse et l'Éducation Populaire, Marly-le-Roi, 1997.

BIER (Bernard), *Jeunesse et politiques publiques : Quelques enjeux*, UREF / INJEP, 2008.

BLANDIN (Alain), « L'accompagnement, enjeu de l'animation », in *Accompagner les jeunes. Synthèse des travaux. Journée départementale du mardi 13 décembre 2005 à Poiseux*, Conseil Général de la Nièvre - Contrat de ville de l'agglomération de Nevers - CAF de la Nièvre, Poiseux, 2005.

<http://www.ressourcesjeunesse.fr/L-accompagnement-enjeu-de-l.html>

BLONDIAUX (Loïc), « Démocratie délibérative vs. Démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines », in *Raisons politiques*, n° 30, 2008/2, p. 131-147.

BLONDIAUX (Loïc), (dir), *La démocratie locale : représentation, participation et espace public*, Presses universitaires de France, 1999.

BLONDIAUX (Loïc), *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, Coll. « La république des idées », 2008, 109 p.

BLONDIAUX (Loïc) et al., *Le débat public, une expérience française de démocratie participative*, La Découverte, Coll. « Recherche », 2007.

- BOEUF (Jean-Luc), « Décentralisation et expérimentations locales », in *Problèmes politiques et sociaux* n° 895, 2003.
- BOIVERT (Hamel Molget), *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, Liber, Québec, 2005.
- BORDES (Véronique), Jeunesse, de quoi parle-t-on ? <http://maisondelalgerie-blog-jeunes.blogspot.fr/2012/02/jeunesse-de-quoi-parle-t-on.html>
- BORDES (Véronique) (Dir.), *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, L'Harmattan, Coll. « Débats jeunesses », Paris, 2007.
- BORDES (Véronique) & VULBEAU (Alain), *L'alternative jeunesse*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2004.
- BORDES (Véronique), « Les effets d'une politique municipale sur les déplacements des jeunes. Une approche socio-ethnographique », in *Sociétés et jeunesses en difficulté* n°4, Automne 2007.
- BOUCHER (Manuel) & VULBEAU (Alain) (dirs), *Emergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiations ?* L'Harmattan, Coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2003, 359p.
- BOUDON (Raymond), *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Fayard, Paris, 1990
- BOUDON (Raymond), *Les méthodes en sociologie (1969)*, PUF, Que sais-je ? Paris, 1993.
- BOUILLON (Jean-Pierre), *Devenir sociologue. Histoires de vies et choix théoriques*, ERES, Toulouse, 2009.
- BOURDIEU (Pierre), *Le sens pratique*, Minuit, Paris, 1980
- BOURDIEU (Pierre) & PASSERON (Jean-Claude), *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Les Éditions de Minuit, Coll. « Grands documents », Paris, 1964, 183 p.
- BOURDIEU (Pierre) & PASSERON (Jean-Claude), *La reproduction : Éléments d'une théorie du système d'enseignement (1970)*, Les Éditions de Minuit, Le sens commun, 1970, 284 p
- BRECHON (Pierre) et al., *Les cultures politiques des français*, Presses de sciences po, Paris, 2000.
- BRECHON (Pierre), « Les jeunes et la politique en Europe et en France », *AGORA Débat/Jeunesse* n°12, 1998, p. 11

CARLES (Pierre), *La sociologie est un sport de combat*, C.P. Productions – V.F. Films, 2001.

CARREL (Marion), « Pauvreté, citoyenneté et participation. Quatre positions dans le débat sur les modalités d'organisation de la participation des habitants dans les quartiers d'habitat social », in NEVEU Catherine (dir), *Culture et pratiques participatives, une perspective comparative*, L'Harmattan, Paris, 2007.

CARREL (Marion) et al. (coord.), *Participations. Ethnographies de la participation*, N°4, 2012.

CARREL (Marion), « Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe », In *Territoires* n° 482, Novembre 2007.

CASANOVA (Rémi) & VULBEAU (Alain) (dirs.), *Adolescences. Entre défiance et confiance*, Presse Universitaire de Nancy, Coll. « Questions d'éducation et de formation », Nancy, 2008.

CASTORIADIS (Cornélius), *La montée de l'insignifiance*, Seuil, Paris, 1996.

CEFAÏ (Daniel) et al., « Introduction. Ethnographies de la participation », in *Participations* n°4, 2012.

COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN, CHARVET (Dominique), (dir), *Jeunesse, le devoir d'avenir*, La documentation française, Paris, 2001.

CHAUVEL (Louis), *Le destin des générations. Structures sociales et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, PUF, Coll. « Quadrige Essais Débats », Paris, 2010.

CHEVRIER (Marc), *Tocqueville ou les dilemmes de la démocratie*, In *Cahiers d'Histoire du Québec au XXe siècle* n°5, Printemps 1996.

CHOQUET (Marie) & RUFO (Marcel), *Regards croisés sur l'adolescence, son évolution, sa diversité*, Anne Carrière, Paris, 2007.

COHEN (Michael) et al., « A Garbage can model of organizational choice », in *Administrative Science Quarterly*, vol. 17, n°1, 1972.

COMBESSIE Jean-Claude, *La méthode en sociologie*, 5e éd., Paris, La Découverte « Repères », 2007, 128 pages.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PAYS DE LA LOIRE (CESR), *A vous de jouer ! Quelles perspectives pour les jeunes dans les Pays de la Loire ?*, CESR, Sainte Luce sur Loire, 2007.

CREPON (Marc) & STIEGLER (Bernard), *De la démocratie participative, fondements et limites*, Mille et une nuit, Essai, 2007.

CROUZEL (Ivan), *Démocratiser la gouvernance locale. Entre ouverture d'un espace public et inertie des pratiques, Rapport pour les Nations Unies et le ministre des affaires étrangères et européennes*, CEAN – IEP de Bordeaux, Bordeaux, 2007, www.cean.sciencespobordeaux.fr

DANNEQUIN (Claudine), « Outrances verbales ou mal de vivre chez les jeunes des cités », in *Migrants formation*, n° 108, 1997.

DARMON (Muriel), *La socialisation*, Armand Colin, Coll. « 128 », Paris, 2006.

DEAUVIEAU (Jérôme) & TERRAIL (Jean-Pierre) (dirs), *Les sociologie, l'école et la transmission des savoirs*, La Dispute, Paris, 2007

DE BOISSIEU (Laurent), *France Politique. Participation aux élections depuis 1958*, [en ligne], (Consulté le 22/02/2015), <http://www.france-politique.fr/participation-abstention.htm>

DELACROIX (Rodolph) & TENZER (Nicolas), « Les élites et la fin de la démocratie française », in *Revue canadienne de Sciences Politiques*, Vol. 27, N°3, Septembre 1994, pp 639 - 641

DELMAS (Corinne), *Sociologie politique de l'expertise*, La découverte, Paris, 2011.

DELOYE (Yves), *Sociologie historique du politique*, La Découverte, Paris, 2003.

DONZELOT (Jacques) & EPSTEIN (Renaud), « Démocratie et participation : L'exemple de la rénovation urbaine », in *Esprit n°326, Forces et faiblesses de la participation*, Paris, Mars 2007, pp. 5 - 34

DONZELOT (Jacques) & MEVEL (Catherine), « La participation : entre construction d'un pouvoir et accomplissement d'un devoir. Les corporations de développement communautaire et le développement social urbain », in *Lien social et politiques n°48*, 2002.

DROUET (Maxime) et al., *L'image des jeunes dans les médias*, Comité National des Jeunes, commission jeunes et médias, Paris, 2003

DUBAR (Claude), *La crise des identités*, PUF, Coll. « Le lien social », Paris, 2000.

DUBAR (Claude), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Colin, Paris, 1991.

DUBET (François) & LAPEYRONNIE (Didier), *Les quartiers d'exil*, Seuil, Paris, 1992.

DUBET (François), *Le déclin de l'institution*, Seuil, Paris, 2002.

DUBET (François) & MARTUCCELLI (Danilo), *Dans quelle société vivons-nous ?*, Seuil, Paris, 1998.

DUMONT (Marc), "Courts traités d'économie de la participation." [en ligne], *EspacesTemps.net*, Livres, 26.06.2004 (consulté le 12 juin 2008)
<http://www.espacestemp.net/articles/courts-traites-economie-de-la-participation/>

DUMONT (Fernand), « Âges, générations, société de la jeunesse », in DUMONT (Fernand) (dir.), *Une société des jeunes?*, IQRC, Québec, 1986.

DURKHEIM (Emile), *Les règles de la méthode sociologique (1894)*, Flammarion, Paris, 1988, 254 p.

ELLEFSEN (Bjenk) et al., « La citoyenneté et le droit de cité des jeunes », in *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n°2, 1999.

ÉLIAS (Norbert), *La société des individus*, Fayard, Paris, 1987.

ELIAS (Norbert), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, éditions de l'Aube, AGORA, La Tour d'Aigues, 1991.

ELLUL (Jacques), *L'illusion politique (1965)*, La Table Ronde, Paris, 2004

EPSTEIN (Renaud), *Gouverner à distance. Quand l'Etat se retire des territoires*, Esprit, Paris, 2005.

FALISE (Michel), *Démocratie locale, promesses et ambiguïtés*, Editions de l'Aube, Paris, 2003.

FARRUGIA (Francis), *La construction de l'Homme social : Essai sur la démocratie disciplinaire*, Syllepse, Paris, 2005.

FAULX (Daniel) et al., « À la recherche des indicateurs des conflits graves : les représentations des professionnels de l'intervention en situation de conflit », in *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 75-76, 2007, p. 105-115.

FILLIEULE (Olivier) & MAYER (Nonna), « Devenir militant », in *Revue française de science politique*, vol. 51, n°1-2, 2001.

FIZE (Michel), *Le deuxième homme : réflexion sur la jeunesse et l'inégalité des rapports entre les générations*, Presses de la renaissance, Paris, 2002.

FLAMAND (Amélie), « La fabrique d'un public régional. Observation participante du premier jury citoyen en Poitou Charente », in SINTOMER (Yves) & TALPIN (Julien), *La démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou Charentes et l'échelle régionale*, PUF, Coll. « Res Publica », Paris, 2011.

FONTAN (Jean-Mars) & LACHAPELLE (René), Concertation / Partenariat, [en ligne], (consulté le 7/04/13),
<http://www.ond.uqam.ca/publications/telechargements/Partenariat.pdf>

FORTIN (Gérald), *La participation et le pouvoir*, Laval, Québec, 1968.

GAGNON (Gabriel), « Les îles de la Madeleine, éléments pour une anthropologie de la participation », in TREMBLAY Marc-Adélar & GOLD Gérald-Louis (dirs.), *Communautés et culture. Éléments pour une ethnologie du Canada*, Editions HRW, Montréal, 1973.

GALLAND (Olivier), *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, 1997.

GALLAND (Olivier) & ROUDET (Bernard), *Valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, L'Harmattan, Coll. « Débat/Jeunesse », Paris, 2002.

GALLAND (Olivier), « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques », in *Sociologie et sociétés* vol. 28, n°1, 1996.

GALLAND (Olivier), « Les jeunes et l'exclusion », in Serge Paugam (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1996.

GAUDET (Stéphanie) & CHARBONNEAU (Johanne), « Responsabilité sociale et politique chez les jeunes femmes : Femme et engagement », in *Cahiers de recherche sociologique* n°37, Université de Québec, Montréal, 2002.

GAULEJACK (Vincent de), *La lutte des places*, Desclée de Brouwer, Paris, 1994

GAUTHIER (Madeleine) & DE SINGLY (François), « Voir les jeunes autrement », in *Lien social et politiques* n°43, 2000.

GAUTHIER (Madeleine) & LAFLAMME (Claude), *Jeunes et dynamiques territoriales t.2 Ancrage de l'identité et lieux de participation*, Presse de l'université de Laval, Québec, 2009.

GAUTHIER (Madeleine) & LEBLANC (Patrick), *Jeunes et dynamiques territoriales t.1 Les migrations*, Institut Québécois Recherche Culture, Québec, 2009.

GAXIE (Daniel) & LEHINGUE (Patrick), *Enjeux municipaux, la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Presses Universitaires de France, Paris, 1984.

GAXIE (Daniel), *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1985.

GAXIE (Daniel), *Le Cens caché*, Seuil, Paris, 1978.

GEDDES (Mike), « Intégrer les jeunes à la démocratie locale en Grande Bretagne : Tensions au New Labour », in *Lien social et politiques* n°48, 2002.

GOFFMAN (Erving), *Façons de parler (1981)*, éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », Paris, 1987.

GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne (1959)*, éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1996.

GOFFMAN (Erving), *Les rites d'interaction*, éditions de Minuit, Paris, 1974.

GONTCHAROFF (Georges), *La reprise en main de la politique par les citoyens ou la démocratie locale participative*, Adels, Paris, 2001.

GOUSSAULT (Bénédicte), « Petites histoires édifiantes de jeunes et de participation », in *Territoires* n° 428, mai 2002.

GOUX-BAUDIMENT (Fabienne) et al., *Expertise, débat public : vers une intelligence collective*, Actes du colloque « Prospectives d'un siècle à l'autre », Edition de l'Aube, Paris, 2001.

GRAWITZ (Madeleine) & LECA (Jean) (dir.), *Traité de sciences politiques*, PUF, Paris, 1985.

GREMY (Jean-Pierre) & LE MOAN (Marie-Joëlle), « Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales », in *Informatique et sciences humaines*, n° 35. 1977

GUINDON C. (Geneviève), « L'éducation populaire : un outil essentiel à la démocratisation du social », in *Lien social et politiques* n°48, 2002.

GUTMANN (Amy) & THOMPSON (Dennis), *Why Deliberative Democracy ?*, Princeton University Press, Princeton, 2004.

HABERMAS (Jürgen), *Après l'État nation*, Fayard, Paris, 2000.

HABERMAS (Jürgen), *Droit et démocratie*, Gallimard, Paris, 1992.

- HABERMAS (Jürgen), *L'espace public* (1962), Payot, Paris, 1993.
- HABERMAS (Jürgen), *L'intégration républicaine*, Fayard, Paris, 1998.
- HABERMAS (Jürgen), « Sur le droit et la démocratie. Note pour un débat », in *Le Débat*, n°97, 1997.
- HALL (Edward Twitchell), *Le langage silencieux*, Seuil, Paris, 1984.
- HALL (Edward Twitchell), *La dimension cachée*, Seuil, Paris, 1971.
- HAMEL (Jacques) (dir.) & FORTIN (Dominic), *Les jeunes*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1996.
- HANSOTTE (Majo), *Les intelligences citoyennes. Comment se prend et s'invente la parole collective ?*, De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2005.
- HELLADA, *La Grèce Antique* [en ligne], consulté le 24/07/14, <http://hellada.free.fr/democratie.html>
- HOBBES (Thomas), *Le citoyen ou les fondements de la politique* (1642), Flammarion, Paris, 1982.
- HOBBES (Thomas), *Léviathan*(1651), Folio, Paris, 2000.
- HUGON (Marie-Anne) et al., *Eduquer par la diversité en Europe. Expérimentation croisée dans huit pays d'Europe*, L'Harmattan, Paris, 2010, 277 p.
- HUGON (Marie-Anne) & MOUVET (Bernadette), « Travailler ensemble dans la ville : questions de méthode. », in *Spécificités* 1/2010 (N° 3), p. 129-138
URL : www.cairn.info/revue-specificites-2010-1-page-129.htm.
- INSEE, *Les jeunes*, INSEE Références, Contours et caractères, Armand Colin, Paris, Septembre 2000, 175 pages.
- INSEE : *Chiffres clés. Evolution et structure de la population*, [en ligne], (consulté le 28/04/2012),
http://www.insee.fr/fr/themes/tableau_local.asp?ref_id=POP&millesime=2012&typgeo=REG&search=52
- INJEP, « L'impact des Conseils de Jeunes sur les politiques municipales », in *Jeunesses : Etudes et Synthèses n°1*, Septembre 2010

INSTITUT DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION POPULAIRE (INJEP) : *La galaxie jeunesse*. Mémoguide des structures publiques de jeunesse. INJEP, 2004.

INSEE, *Les jeunes*, INSEE Références, Coll. « Contours et caractères », Paris, Septembre 2000, 175 pages.

JAMOUS (Haroun), *Sociologie de la décision*, CNRS, Paris, 1969.

JONES (Charles), *An Introduction to the Study of Public Policy* (1970), Brooks/Cole Publishing Compagny, Pacific Grove, 1984.

JONES (Gill), *Youth*, Polity Press, Cambridge, 2009.

KOEBEL (Michel), « A quel âge devient-on citoyen ? », in *Enfants d'Europe*, n°1, Septembre 2001.

KOEBEL (Michel), *Le pouvoir local ou la démocratie improbable*, éditions du Croquant, Coll. « Savoir / Agir », Bellecombe en Bauges, 2006.

KOEBEL (Michel), *Le recours à la jeunesse dans l'espace politique local. Les conseils de jeunes en Alsace*, Presses Universitaire du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 1997.

KOEBEL (Michel) & MOKRY (Hossein), « A qui profitent les conseils de jeunes ? », in *Revue Territoires* n°352, ADELS, 1994.

KOKOREFF (Michel), *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Payot, Paris, 2003.

LAMBERTI (Jean-Claude), *Tocqueville et les deux démocraties*, PUF, Paris, 1983.

LAUBLIN (Sophie), « L'infantilisation de la personne âgée en établissement gériatrique », in *Le journal des psychologues*, n° 256, 2008, pp 34 – 36.

LE BAIL (Gilles), « Bénévoles, ce que s'engager veut dire », in *ANIM'Magazine* n°45, janvier 1998.

LE COADIC (Ronan), *Identité et démocratie, Synthèse du colloque Identité et démocratie*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2003.

LEFORT (Claude), *L'invention démocratique : les limites de la domination totalitaire*, Fayard, Paris, 1983.

LEMIEUX (Georges), *La participation citoyenne des jeunes québécois des communautés culturelles. Communication du colloque annuel de la SQSP : L'engagement et le désengagement politique*, Université de Montréal, Montréal, 2004.

- LINDBLOM (Charles), « The sciences of Muddling Through », in *Public Administration Review*, vol. 19, n°2, Spring, 1959
- LIPOVETSKY (Gilles), *L'ère du vide: essai sur l'individualisme contemporain*, Gallimard, Paris, 1983.
- LOCKE (John), *Traité sur le gouvernement civil*, Flammarion, Paris, 1992.
- LONCLE (Patricia), *L'action publique malgré les jeunes*, L'Harmattan, Logiques politiques, Paris, 2003.
- LONCLE (Patricia), *Les jeunes. Questions de société, questions de politique*, La documentation française, Paris, 2007.
- LONCLE (Patricia), *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, L'Harmattan, Coll. « Débats jeunesse », Paris, 2009.
- LONCLE (Patricia) & LAGREE (Jean-Charles), *Jeunes et citoyenneté*, La Documentation française, Paris, 2001.
- LONCLE (Patricia), « Les jeunes à Rennes et à Metz. Une participation peut en cacher une autre », in *Lien social et politiques* n°48, 2002.
- LONCLE (Patricia), « Configurations d'acteurs et politiques locales de la jeunesse », in *Lien social et politiques* n°43, 2000.
- LONCLE (Patricia) & ROUYER (Alice), « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », in *Revue Française des Affaires Sociales* n°4, 2004.
- MAFFESOLI (Michel), *La transfiguration du politique : La tribalisation du monde*, Grasset, Paris, 1992.
- MAHEO (Valérie-Anne), « La participation des jeunes se trouverait-elle ailleurs ? », in *Les cahiers du 27 juin*, vol. 4, Hiver - Printemps 2008.
- MAHEY (Pierre), *Pour une culture de la participation*, ADELS, Paris, 2006.
- MANENT (Pierre), *Tocqueville et la nature de la démocratie*, Gallimard, Coll. « Tel », Paris, 2006.
- MANIN (Bernard), *Principes du gouvernement*, Flammarion, Paris, 2008.
- MARCH (James G.) & SIMON (Herbert), *Les organisations*, Paris, Dunod, 1965.

MAUGER (Gérard), « La consultation nationale des jeunes. Contribution à une sociologie de l'illusionnisme social », in *Revue Gènes* n°25, 1996.

MASULIN (Maurizio) & MAZZOLENI (Ousmane), « Jeunes, participation politique et participation sociale en Suisse. Une étude de cas. Observatoire de la vie politique (Ustat) », in *Swiss Political Science Review* n°11, 2005.

MAYER (Nonna) & PERRINEAU (Pascal), *Les comportements politiques*, Colin, Paris, 1992.

MIQUEL (Pierre), *La Grande Révolution*, Plon, Coll. « Marabout », Paris, 1988

MOREAULT (Francis), « Citoyenneté et représentation dans la pensée politique de Hannah Arendt », in *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n°2, 1999.

MORENO (Jacob Levy), *Fondements de la sociométrie*, Paris, PUF, 2ème édition, 1970.

MORIN (Edgar), *La violence politique*, Erès, Paris, 2003.

MOTHE (Daniel), « La grande démocratie et la petite démocratie », in *Esprit* n°326, « Forces et faiblesses de la participation », Paris, Juillet 2006

MUCCHIELLI (Roger), *La dynamique des groupes. Processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes*, ESF, Paris, 2000.

MULLER (Pierre), *Le technocrate et le paysan*, Les éditions ouvrières, Paris, 1984.

MUXEL (Anne), *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Seuil, Paris, 2010

MUXEL (Anne), *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, Paris, 2001.

MUXEL (Anne), « La participation politique des jeunes : Soubresauts, fractures et ajustements », in *Revue française de sciences politiques*, vol. 52, n°5-6, 2002.

MUXEL (Anne), « Les choix politiques des jeunes à l'épreuve du temps. Une enquête longitudinale », in *Revue française de sciences politiques*, vol. 51, n°3, 2001.

MUXEL (Anne) & PERRINEAU (Pascal), *Les jeunes et la politique*, Hachette, Paris, 1996.

NICOURD (Sandrine), « Qui s'engage aujourd'hui ? Regards sociologiques sur la participation », in *Informations sociales* n°145, 2008.

- OLSON (Mancur), *Logiques de l'action collective* (1965), Université de Bruxelles, Bruxelles, 2011.
- PAUGAM (Serge) (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, PUF, Que sais-je ?, Paris, 2010.
- PELABAY (Janie), « Participer à la démocratie européenne, cela s'apprend-il ? Soubassements, enjeux et limites de l'éducation à la citoyenneté européenne », in *Sciences de la société*, « Démocratie participative en Europe », n°69, Octobre 2006, pp. 39 - 48
- PETARD (Jean-Pierre), (Coord.), *Psychologie Sociale*, Bréal, Paris, 2007
- PEUGNY (Camille), *Le déclassement*, Grasset, Paris, 2009.
- PERCHERON (Annick), *La socialisation politique*, Colin, Paris, 1993.
- PERCHERON (Annick), *L'univers politique des enfants*, Presses de Sciences Po, Paris, 1974.
- PERCHERON (Annick), *La socialisation politique : Défense et illustration*, Armand Colin, Paris, 1997.
- PERNOUD (Régine), *La femme au temps des cathédrales*, Stock, Paris, 1980.
- PLESSIS (Georges) (Rapporteur de la commission Finances et plan), « Participer à la vie de la cité. Jeunesse et engagements dans la vie de la cité », in CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PAYS DE LA LOIRE (CESR), *A vous de jouer ! Quelles perspectives pour les jeunes dans les Pays de la Loire ?* CESR, Sainte Luce sur Loire, Janvier 2007, p. 169-185
- POMMEROLLE (Marie-Emmanuelle) & SIMEANT (Johanna) (Dir), *Un autre monde à Nairobi. Le Forum Social Mondial 2007 entre extraversion et causes africaines*, Karthala, Décembre 2008, 267 p.
- PURSEIGLE (François), *Les sillons de l'engagement*, L'Harmattan, Coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2004.
- QUIVY (Raymond) & VAN CAMPENHOUDT (Luc), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 1995.
- RAGI (Tariq) (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, PUF, Paris, 2004.
- RAGI (Tariq), « Citoyenneté et participation des jeunes en France », in AGORA, *Débats Jeunesses* n°27, 2002.

RAYSSAC (Gilles-Laurent Rayssac), « A quelles conditions le conseil de développement peut-il faciliter le renouvellement de la démocratie locale? », in *Développement durable et territoires* [En ligne], Points de vue, mis en ligne le 01 novembre 2003, (consulté le 22 juillet 2010).

URL : <http://developpementdurable.revues.org/1004> ;

DOI : 10.4000/developpementdurable.1004

REMOND (Bruno), *De la démocratie locale en Europe*, Presses de Sciences Po, Paris, 2001.

RICHARD (Pierre), *Les citoyens au cœur de la décentralisation*, De l'Aube, Paris, 2003.

RICHEZ (Jean-Claude), *Cinq contributions autour de la participation des jeunes*. Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, Observatoire de la Jeunesse et des politiques de Jeunesse, Paris, Mars 2012.

ROCHER (Guy), *Talcott Parson et la sociologie américaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 1972.

ROQUES (Jean-Luc), « Modes d'expression de jeunes de petites villes », in *Société* n°81, 2003.

ROSANVALLON (Pierre), *La contre démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil, Paris, 2006.

ROSANVALLON (Pierre), *La démocratie inachevée*, Gallimard, Coll. « Folio Histoire », Paris, 2000.

ROSANVALLON (Pierre), *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil, Paris, 2008.

ROSANVALLON (Pierre), *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, Paris, 1992.

ROSANVALLON (Pierre), *Histoire moderne et contemporaine du politique. Leçon inaugurale*, Collège de France, Paris, 2002.

ROSSINI (Nathalie), *Les jeunes conseillers engagés dans la démocratie locale*, La Documentation Française, Paris, 2003.

ROSSINI (Nathalie), « Quand l'expérimentation citoyenne mène à l'expérience sociale : sur les pas des conseils d'enfants et de jeunes », in VULBEAU (Alain) (dir), *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expériences dans l'espace public*, ERES, Coll. « Questions vives sur la banlieue », Romainvilles St Argue, 2001.

ROSSINI (Nathalie) & VULBEAU (Alain), *Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes : à la recherche d'un dispositif de participation*, ANACEJ - IDEF, Paris, 1993.

ROUDET (Bernard), *Des jeunes et des associations*, L'Harmattan, Coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2000.

ROUDET (Bernard), « Les jeunes, les valeurs de la démocratie à l'école », in BECQUET (Valérie) & DE LINARES (Chantal), *Quand les jeunes s'engagent : Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, Coll. « Débats jeunesses », Paris, 2006.

ROUDET (Bernard), « Les valeurs des jeunes, entre intégration et exclusion », in *Economie et Humanisme*, n°367, décembre 2003.

ROUDET (Bernard), *La participation des jeunes : Un enjeu pour les valeurs démocratiques. Contribution au groupe de travail « citoyenneté, participation à la vie de la cité » du Livre vert sur la jeunesse*, Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), Paris, 2009.

ROULLEAU BERGER (Laurence) & NICOLE DRANCOURT (Chantal), *L'insertion des jeunes en France*, PUF, Coll. « Que sais-je ? », Paris, 2006, 128 p.

ROUSSEAU (Georges), *Les réunions dans la vie des groupes. Perspectives de participation, déroulement des échanges, tâches de l'animateur*, Edition Privat, Privat, 1977.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Du contrat social*, Gallimard, Paris, 1964.

ROY (Shirley) & FORTIER (Jean), « Les jeunes de la rue et l'intervention : quelques repères théoriques », in *Les cahiers de recherche sociologique*, no 27, 1996.

SAINSAULIEU (Renaud) et al., *La démocratie en organisation : Vers des fonctionnements collectifs de travail*, Klincksieck, Paris, 1983.

SARGET (Marie-Noëlle), *Problèmes et limites de l'approche systémique de la décision politique*, [en ligne], (consulté le 30 mars 2010), <http://www.afscet.asso.fr/MNSande01.pdf>

SARGET (Marie-Noëlle), *Système politique et Parti socialiste au Chili, un essai d'analyse systémique*, L'Harmattan, Paris, 1994.

SAUVADET (Thomas), « Les jeunes « de la cité » : comment forment-ils un groupe ? Une analyse comparative entre trois terrains », in *Socio-logos* n°1, 2006.

SCHNAPPER (Dominique), *La communauté des citoyens : Sur l'idée moderne de nation*, Gallimard, Paris, 1994.

- SCHNAPPER (Dominique), *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Folio, Paris, 2000.
- SCIENCES ETONNANTE, *Expérience de Asch sur le conformisme*, [en ligne], (consulté le 22/1/15), <http://sciencetonnante.wordpress.com/2013/04/22/lexperience-de-asch-sur-le-conformisme/>
- SFEZ (Lucien), *Critique de la décision*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1992.
- SFEZ (Lucien), *La décision*, PUF, Coll. « Que sais-je ? », Paris, 2004.
- SIBONY (Daniel), *Le sens du rire et de l'Humour*, Odile Jacob, Paris, 2010.
- SIMARD (Myriam), « Liens transnationaux et participation internationale des jeunes d'origine immigrée en région au Québec », in *Lien social et politiques* n°51, 2004.
- SIMMEL (Georges), *Etude des différentes formes de la socialisation*, PUF, Paris, 1999.
- SINTOMER (Yves), *La démocratie impossible : Politique et modernité chez Weber et Habermas*, La Découverte, Coll. « Armillaire », Paris, 1999.
- SINTOMER (Yves), *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, La Découverte, Paris, 2007.
- STRAUSS (Anselm), *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, L'Harmattan, Paris, 1992.
- SUE (Roger), *La société contre elle-même*, Fayard, Paris, 2005.
- SUE (Roger), *Renouer le lien social : Liberté, égalité, association*, Odile Jacob, Paris, 2001.
- TABOADA-LEONETTI Isabelle, « Ecueils de l'approche comparative internationale. Exemple d'une recherche comparative sur la participation sociale des jeunes en France et au Québec », in *Les cahiers de l'Urmis* n°4, Mars 1998.
- TAYLOR (Charles), *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Aubier, Paris, 1994.
- THERY (Julien), « Moyen Âge », in PERRINEAU (Pascal) & REYNIE (Dominique) (Dir.), *Dictionnaire du vote*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001, p. 667-678
- TOCQUEVILLE (Alexis de), *De la démocratie en Amérique (1835)*, Flammarion, Paris, 1999.

TOURAINÉ (Alain), *Pourrons-nous vivre ensemble ?*, Fayard, Paris, 1997.

UNICEF, *Convention Internationale des Droits de l'Enfant* [en ligne], (Consulté le 12/11/14), <http://www.unicef.fr/userfiles/50154.pdf>

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE, *Constitution du Royaume-Uni* [en ligne], (consulté le 22 juin 14), <http://www.constitution-du-royaume-uni.org/magna-carta-1215.php>

VAN DE VELDE (Cécile), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008, 278p.

VULBEAU (Alain), *L'âge sécuritaire. Que faire des jeunes inéducables ?*, L'Harmattan, Paris, 2014

VULBEAU (Alain), *La jeunesse comme ressource : Expérimentations et expériences dans l'espace public*, ERES, Romainvilles St Argue, 2001.

VULBEAU (Alain), *La place des jeunes dans la cité, t. 2 : Espaces de rues, espaces de paroles*, Erès, Paris, 2005.

VULBEAU (Alain), *Les inscriptions de la jeunesse*, L'Harmattan, Coll. « Débats jeunesse », Paris, 2002.

VULBEAU (Alain), « Une socialisation du troisième type : Revisiter les modèles classiques », in *Informations sociales* n°119, octobre 2004.

WEBER (Max), *Essai sur la théorie de la science*, Plon, Paris, 1965.

WEBER (Max), *Le savant et le politique*, La Découverte, Paris, 2003.

WIEVIORKA (Michel), *Une société fragmentée? : Le multiculturalisme en débat*, La Découverte, Paris, 1996.